



# BILAN DES ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

Année 2024



Centre Communal  
d'Action Sociale  
de Longuenesse

Rapporteur : Monsieur le Maire

Publication le 12/03/2025

Accusé de réception en préfecture  
062-216205252-20250310-2025-3-DE  
Date de télétransmission : 12/03/2025  
Date de réception préfecture : 12/03/2025

<b>LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE .....</b>	<b>4</b>
1 - LE CONTEXTE.....	4
2 - LA DSU ET LE BUDGET COMMUNAL.....	5
<b>LA POLITIQUE SOCIALE, INSERTION, SOLIDARITE.....</b>	<b>7</b>
1 - LES AIDES LEGALES.....	7
➔ Le suivi du R.S.A. (Revenu de Solidarité Active).....	7
➔ L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).....	7
➔ L'aide-ménagère.....	7
➔ Les placements.....	8
➔ Les obligations alimentaires.....	8
2 - LES AIDES FACULTATIVES.....	9
➔ Le fonctionnement du Conseil d'Administration du C.C.A.S.....	9
➔ Les Chèques d'Accompagnement Personnalisé.....	9
➔ Les aides funéraires.....	11
➔ Les secours exceptionnels.....	11
➔ Les classes de neige, de découverte.....	12
3 - LES AUTRES DOSSIERS.....	12
➔ Aide aux séjours en colonie.....	12
➔ Aides diverses.....	13
➔ Les Médailles de la famille française.....	13
➔ Les permanences de l'U.D.A.F.....	13
➔ Les permanences du Conciliateur de Justice.....	14
➔ Les réorientations.....	14
➔ Le Centre de Vacances de la Ville à MORBIER.....	14
4 - L'HABITAT.....	16
➔ Le nombre de logements sur la commune.....	16
➔ Le guichet logement.....	18
➔ Les Commissions d'Attribution Logement.....	18
➔ Exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.....	19
➔ Le FSE/FSL.....	20
➔ L'aide financière pour le paiement des factures d'eau.....	20
➔ La gestion et la prévention des expulsions.....	21
➔ La domiciliation.....	22
➔ La plateforme «Logement d'Abord» (LDA) Mahra le toit.....	22
5 - NOS AINES.....	23
➔ Le portage de repas.....	23
➔ Le registre des personnes isolées.....	24
➔ Les visites à domicile.....	24
➔ Les Services Civiques.....	25
➔ Les manifestations.....	26
➔ Association.....	30
6 - L'AIDE AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES.....	30
7 - LES ACTIONS SANTE.....	31
➔ Les actions courantes.....	31
➔ HosCARE'TOUR.....	31
<b>LA POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE .....</b>	<b>32</b>
1 - LES NOURRISSONS.....	32
➔ La naissance.....	32
➔ Le Pôle Petite Enfance.....	33
➔ La Halte-Garderie de l'ESCAL.....	33

→	Les consultations des nourrissons .....	33
↳	Les visites périodiques.....	33
↳	Noël.....	33
2 -	LES JEUNES DE 2 A 15 ANS .....	34
→	La Scolarité .....	34
↳	Les effectifs .....	34
↳	Le Personnel.....	35
↳	Le fonctionnement .....	36
↳	L'investissement.....	38
↳	Les travaux.....	38
↳	Les garderies scolaires.....	39
↳	Les études surveillées.....	40
↳	La restauration scolaire.....	41
↳	Le transport scolaire .....	51
↳	La classe orchestre .....	52
↳	Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - Salamandre.....	52
3 -	LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET COLONIES.....	56
→	Les mercredis et les petites vacances .....	56
↳	ALSH Salamandre .....	56
↳	ALSH Pasteur .....	60
↳	Le Plan mercredi .....	66
→	Les vacances d'été .....	69
↳	Le Camp des Bruyères .....	69
↳	ALSH août.....	70
→	Les Colonies .....	73
→	Les activités ponctuelles.....	77
↳	Le Carnaval .....	77
↳	La Chasse aux œufs .....	77
↳	La Parade de Noël.....	79
→	Le Conseil Municipal des Jeunes .....	80
→	Le Programme de Réussite Educative & colo PRE.....	82
→	Le Séjour Familles.....	86
4 -	LES PLUS DE 15 ANS.....	88
→	Le Camps d'Ados .....	88
→	Le Relais Ecoute Jeunesse .....	91
→	Les stages B.A.F.A. ....	91
→	Les étudiants .....	94
→	Les jeunes sans emploi de moins de 25 ans .....	95
5 -	LE CENTRE SOCIAL INTER-GENERATIONNEL → ESCAL .....	95

## **LA POLITIQUE CULTURELLE..... 97**

1 -	LES ASSOCIATIONS.....	97
2 -	L'ECOLE DE MUSIQUE, DE DANSE & D'ARTS PLASTIQUES .....	97
3 -	MEDIA'TOUR.....	97
→	La bibliothèque.....	98
→	La Ludothèque.....	99
4 -	LES MANIFESTATIONS CULTURELLES .....	100
→	Théâtre, expositions, concerts, manifestations (organisés par la Ville ou par des associations) .	100
↳	La Fête du Parc.....	102
↳	Sons & Lumières.....	103
→	Le Cirque de la générosité .....	104
4 -	LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.....	105

## **LA POLITIQUE SPORTIVE ..... 106**

1 -	LES ASSOCIATIONS.....	106
2 -	LES EQUIPEMENTS .....	106
3 -	LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.....	107

## **LA POLITIQUE DE LA VILLE ..... 109**

1 - LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.....	109
2 - ACTION PORTEE PAR LA VILLE.....	109
3 - LES SUBVENTIONS POLITIQUE DE LA VILLE.....	111

## **L'ENVIRONNEMENT, LE CADRE DE VIE, LES TRAVAUX, LA VIE DES QUARTIERS..... 112**

1 - L'ENVIRONNEMENT, LE CADRE DE VIE .....	112
→ Les espaces verts .....	112
→ Le développement durable .....	113
→ Les maisons & balcons fleuris.....	115
→ Les jardins familiaux .....	116
→ Les économies d'énergie : remplacement candélabres.....	116
→ Les aires de jeux .....	117
→ Le cimetière paysager des Chartreux .....	118
2 - LES TRAVAUX.....	118
→ En investissement.....	118
→ En régie.....	120
→ Les astreintes élus et services techniques.....	123
3 - LES CONSEILS DE QUARTIER.....	124

## **LA SECURITE PUBLIQUE, LA PREVENTION ..... 125**

1 - LES EQUIPEMENTS .....	125
2 - LA CELLULE DE VEILLE .....	125
3 - LA PREVENTION .....	126

## **ANNEXES ..... 127**

1 – BILAN DES DEPENSES SCOLAIRES.....	129
2 – ANIMATIONS MEDIA'TOUR .....	137
3 - PERISCOLAIRES, CLAS, ALSH, COLONIES .....	147
4 - GARDERIES, ETUDES SURVEILLEES, RESTAURATION SCOLAIRE .....	151
5 - REGLEMENT DES AIDES C.C.A.S.....	153
6 – DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE DE LA VILLE DE LONGUENESSE.....	165
7 – L'ESCAL.....	175
8 – SERVICES GERES PAR LA CAPSO - CHIFFRES .....	197
9 – FRANCE SERVICES .....	202

# LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE

## 1 – Le contexte

La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) a été créée par la loi n° 91-429 DU 13 mai 1991 et réformée par les lois n° 93-1436 du 31 décembre 1993 et n° 96-241 du 26 mars 1996.

Elle constitue l'une des trois dotations de péréquation réservée par l'Etat aux communes dont les ressources ne permettent pas de couvrir l'ampleur des charges auxquelles elles sont confrontées.

L'éligibilité et la répartition de la DSU repose sur la distinction de deux catégories démographiques :

- d'une part, les communes de 10 000 habitants et plus,
- d'autre part, les communes de 5 000 à 9 999 habitants.

L'article L. 2334-15 du code général des collectivités territoriales lui confère l'objectif de contribuer à :

- l'amélioration des conditions de vie dans des communes urbaines,
- la mise en œuvre d'actions favorisant le développement social urbain et donc, les conditions de vie.

Elle permet donc de financer les actions en matière de développement social urbain.

**C'est une dotation globale libre d'emploi.** Elle est donc utilisée par les villes selon le choix des municipalités dans le libre exercice de leur gestion municipale.

---

La loi du 31 décembre 1993 crée un indice synthétique qui permet de classer l'ensemble des communes urbaines en fonction de leur richesse et de leurs charges.

Les communes de 10 000 habitants et plus sont classées par ordre décroissant selon un indice synthétique de charges et de ressources constitué pour :

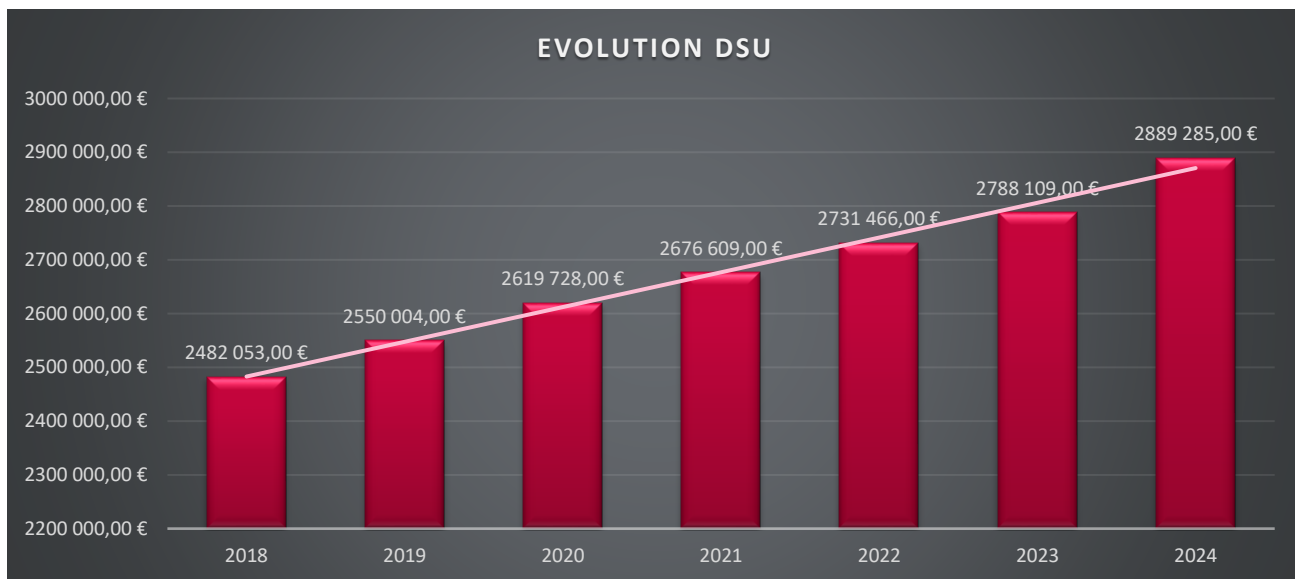
- 30 % du rapport entre le potentiel financier moyen par habitant de la commune,
- 15 % du rapport entre la part des logements sociaux de la commune dans son parc total de logements et la part des logements sociaux dans le parc total de logements des communes de 10 000 habitants et plus,
- 30 % du rapport entre la proportion par logement de personnes couvertes par ces mêmes prestations dans les communes de 10 000 habitants et plus,
- 25 % du rapport entre les revenus moyens des habitants des communes de 10 000 habitants et plus et le revenu moyen des habitants de la commune.

Sont désormais éligibles, les communes classées dans les deux premiers tiers des communes de plus de 10 000 habitants (au lieu des trois premiers quarts auparavant).

	Communes éligibles	Rang de Longuenesse
<b>2023</b>	694	93ème
<b>2024</b>	706	87ème

De ce fait, elle a bénéficié d'une dotation dont les montants figurent ci-dessous :

EVOLUTION DE LA DSU reçu par LONGUENESSE sur 6 ans						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montant	2 550 004,00 €	2 619 728,00 €	2 676 609,00 €	2 731 466,00 €	2 788 109,00 €	2 889 285,00 €



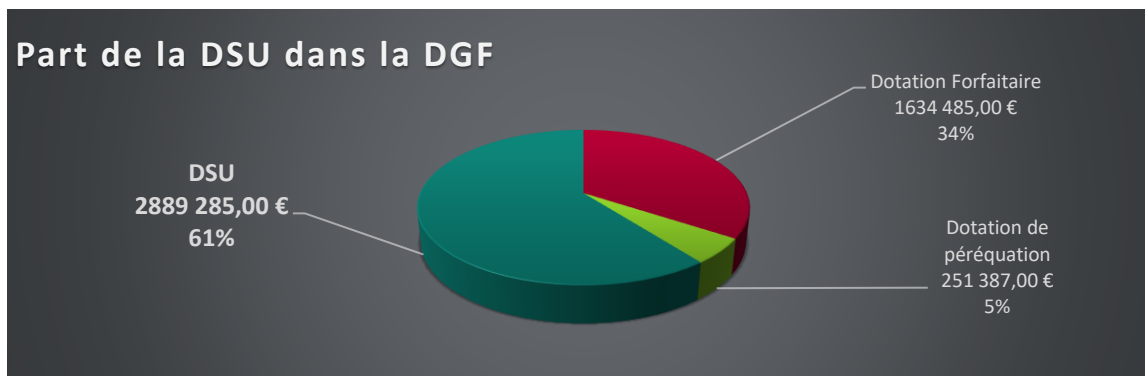
Ainsi, sur les 3 dernières années, la D.S.U. a augmenté de la façon suivante :

Augmentation DSU sur 3 ans	
2021 - 2022	54 857,00 €
2022 - 2023	56 643,00 €
2023-2024	101 176,00 €

L'article L. 2334-19 du code général des collectivités territoriales prévoit que le maire d'une commune ayant bénéficié, au cours de l'exercice précédent, de la dotation de solidarité urbaine et de la cohésion sociale présente au conseil municipal un rapport qui retrace les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice.

## 2 – La DSU et le budget communal

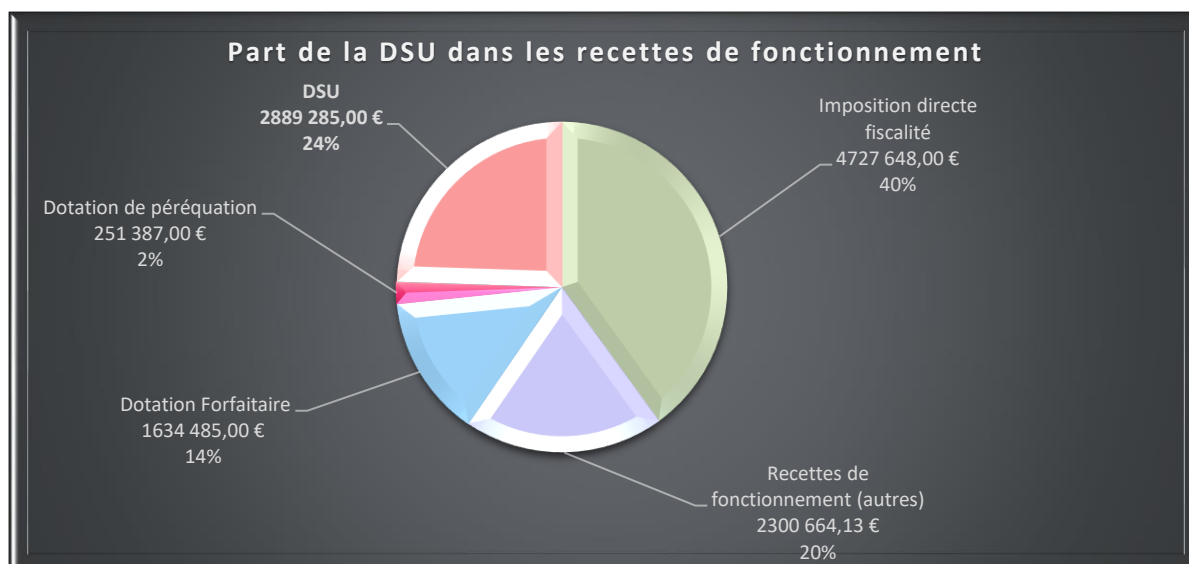
La DSU représente **61 %** de la Dotation Globale de Fonctionnement incluant également la dotation forfaitaire et la dotation nationale de Péréquation. Elle représentait 59,62 % de celle-ci en 2023.



*Au 1er janvier 2024, la population totale de la commune s'établissait à 11 035 habitants (population INSEE).*

La moyenne de la strate pour la DGF est de 170,00 € par habitant soit **59,00 %** de moins que ce que nous percevons (417,00 €/habitant pour Longuenesse).

DGF perçue - Comparaison Moyenne de la strate/Longuenesse			
	2022	2023	2024
Communes de la même strate de population	170,00 €	172,00 €	170,00 €
Longuenesse	417,00 €	422,00 €	417,00 €
<b>Différence en pourcentage</b>	<b>59,23%</b>	<b>59,24%</b>	<b>59,24%</b>



Les recettes réelles de fonctionnement, en 2024, se sont élevées à **11 803 469,13 €**. La DSU représente **24,48 %** de celles-ci.

Recettes réelles - Comparaison avec les communes de la même strate						
	2022		2023		2024	
	Moyenne par habitant	Recette	Moyenne par habitant	Recette	Moyenne par habitant	Recette
<i>Nombre d'habitants</i>	11 082		11 078		11 035	
Communes de la même strate de population	1 305,00 €	14 462 010,00 €	1 351,00 €	14 966 378,00 €	1 415,00 €	15 614 525,00 €
Longuenesse	1 011,00 €	11 206 723,00 €	1 050,00 €	11 636 788,00 €	1 062,00 €	11 718 649,66 €
<b>Soit une différence de recettes réelles de</b>	<b>3 255 287,00 €</b>		<b>3 329 590,00 €</b>		<b>3 895 875,34 €</b>	
	<b>22,51%</b>		<b>22,25%</b>		<b>24,95%</b>	

En comparaison, la moyenne des recettes réelles de la strate pour la même population est de :

→ 1 415,00 €/habitant soit **15 614 525,00 €**,

**Donc près de 3 895 875,34 € de plus que nos recettes réelles de 2024.**

# LA POLITIQUE SOCIALE, INSERTION, SOLIDARITE

## 1 – Les aides légales

### → Le suivi du R.S.A. (Revenu de Solidarité Active)

→ Transfert à la CAPSO en 2021

Annexe page 197 : chiffres

Depuis le 01 juin 2009 le Revenu de Solidarité Active (RSA) remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation Parent Isolé (API).

Est éligible toute personne :

- Résidant en France de manière stable et effective,
- Française ou titulaire depuis au moins 5 ans d'un titre de séjour l'autorisant à travailler,
- Âgée plus de 25 ans ou qui assume la garde d'enfant né ou à naître,
- Dont les ressources sont inférieures à un revenu garanti.

Cette mission a été transférée au CIAS en 2021. Un agent a sollicité sa mutation pour pouvoir exercer le suivi de tous les bénéficiaires de Longuenesse et ce, au sein du bâtiment Septuor.

### → L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Le CCAS de Longuenesse traite les dossiers avant transmission au Département pour décision.

Nombre de dossiers traités	2020	2021	2022	2023
		85 + 10 renouvellements	81+1 renouvellements	79 + 5 renouvellements

Ces dossiers ne concernent que le maintien au domicile.  
*Les dossiers sont désormais envoyés directement au Département par le bénéficiaire.  
Ils ne transitent plus par le CCAS. Le CCAS aide, malgré tout, à les remplir.  
A ce jour, 170 personnes bénéficient de l'APA.*

### → L'aide-ménagère

Une aide-ménagère peut être attribuée aux personnes rencontrant des difficultés dans les gestes du quotidien. Pour en effectuer la demande, il faut :

- Être âgé d'au moins 65 ans,
- Ou d'au moins 60 ans et être reconnu par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

L'attribution est soumise à condition de ressources. L'aide peut être totale ou partielle.

Nombre de dossiers traités	2020	2021	2022	2023	2024
	2	8	5	9	10

## → Les placements

Il existe différents types de placements selon le degré de dépendance de la personne : maison de retraite, EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), foyer, long séjour, Unité de Soins de Longue Durée.

	2020	2021	2022	2023	2024	
					1ère demande	Renouvellement
Personnes Agées	8	3	7	7	34	7
Personnes en situation de handicap	13	7	14	17	8	12

## → Les obligations alimentaires

Le CCAS traite également les dossiers d'obligation alimentaire, en même temps que les demandes d'Aide Sociale relatives à la prise en charge des frais de placement. Il répond également aux dossiers transmis, dans le même cas, par les autres communes.

OBLIGATIONS ALIMENTAIRES		
2022	Envois	<b>1 dossier familial</b> au Conseil Départemental <b>représentant 16 dossiers individuels</b>
	Retours après évaluation et entretien	<b>13 dossiers</b> à d'autres communes
	Évaluations	<b>11 dossiers</b> d'obligation alimentaire sur la commune
2023	Envois	<b>3 dossiers familiaux</b> au Conseil Départemental <b>représentant 16 dossiers individuels</b>
	Retours après évaluation et entretien	<b>13 dossiers</b> à d'autres communes
	Évaluations	<b>7 dossiers</b> d'obligation alimentaire sur la commune
2024	Envois	<b>12 dossiers familiaux</b> au Conseil Départemental <b>représentant 50 dossiers individuels</b>
	Retours après évaluation et entretien	<b>35 dossiers</b> à d'autres communes
	Évaluations	<b>9 dossiers</b> d'obligation alimentaire sur la commune

## 2 - Les aides facultatives

Annexe page 153 : règlement intérieur

Le fonctionnement du CCAS est connu.

Toutefois, de nombreuses interventions restent inaperçues même si elles demandent un important investissement pour, quelquefois, peu de résultats.

Tout au long de cette partie, vous pourrez découvrir certaines des interventions du CCAS avec leurs résultats ou suivis.

### → Le fonctionnement du Conseil d'Administration du C.C.A.S

Le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni 6 fois en 2024. Au cours de ces différentes réunions, il a examiné 1 132 demandes se décomposant comme exposé dans le tableau ci-dessous.

Type d'aide	2021		2022		2023		2024	
	Nombre de dossiers examinés	Montant total attribué	Nombre de dossiers examinés	Montant total attribué	Nombre de dossiers examinés	Montant total attribué	Nombre de dossiers examinés	Montant total attribué
Secours exceptionnels	1	769,00 €				0		0
Frais funéraires	5	1 600,00 €	1	400,00 €	1	400,00 €	4	1 600,00 €
Chèque d'Accompagnement Personnalisé	301	77 175,00 €	270	72 060,00 €	300	82 120,00€	302	81 000,00 €
	(1 248 secours remis)		(1 157 secours remis)		(1 217 secours remis)		(1 132 secours remis)	
TOTAL	307	79 544,00 €	271	72 460,00 €	301		306	
	(1 254 secours remis)		(1 158 secours)		(1 218 secours remis)	82 520,00€	(1 136 secours remis)	82 600,00 €

Il a examiné 264 dossiers de CAP (premières demandes et renouvellements) dont 7 ont fait l'objet d'un refus :

	2021	2022	2023	2024
Nouvelles demandes	74	91	69	57
	64 accords 10 refus	72 accords 17 refus	64 accords 5 refus	55 accords 2 refus
Renouvellements	227	179	230	264
	216 accords 11 refus	160 accords 18 refus	220 accords 10 refus	259 accords 5 refus
Sorties du dispositif	44	62	27	28

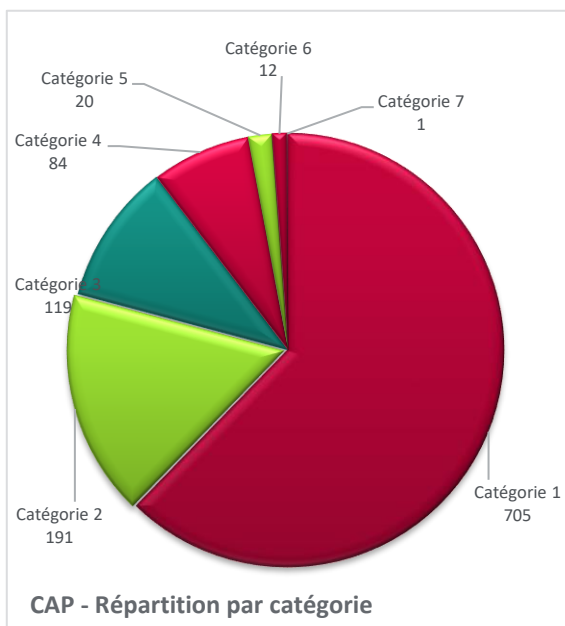
### → Les Chèques d'Accompagnement Personnalisé

Les CAP représentent la majeure partie des aides facultatives du CCAS.

Les distributions, demandes et renouvellements se font mensuellement lors des différentes permanences :

Un après-midi par mois en Mairie et une permanence mensuelle à l'ESCAL.

Par ailleurs, les Fêtes de Noël donnent lieu à une attribution exceptionnelle correspondant au double de ce qui est remis habituellement.



### CHEQUE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Un couple nous informe de l'hospitalisation de Madame à la suite d'un AVC.

Après une période de convalescence liée à de grosses séquelles (paralysée du côté droit), le retour au domicile est organisé avec le service social de l'hôpital, le DAC, le CCAS, les services de l'APA et le bailleur.

Quelques mois plus tard, le couple évoque sa volonté de divorcer. Ils sont donc orientés vers la Maison des Familles de l'EPDEF afin d'être informés des démarches à effectuer. La procédure est engagée auprès de deux avocats.

Madame n'ayant pas la capacité de gérer ses comptes, nous signalons, avec l'accord de la famille, la situation au procureur de la république ( conjointement avec le DAC et le bailleur). Une mesure de protection est alors diligentée.

Durant toute cette période, le CCAS accompagne le couple dans différentes démarches : Caf, demande de logement, aides financières....)

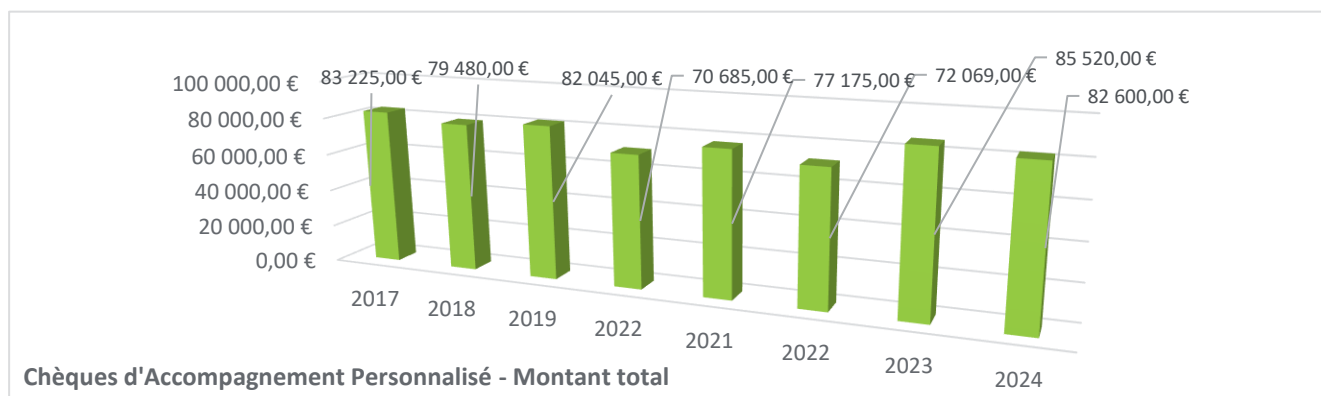
Une rencontre programmée par le CCAS auprès de l'ADIS (Association pour le Développement des Initiatives en Santé). Elle permet de travailler, pour Madame, autour de solutions d'hébergement en appartement thérapeutique, au regard de ses problèmes de santé.

Une demande de recours gracieux est sollicitée auprès de la CAF à la suite de la mise en place d'un indu APL pour le couple (ils ont toujours vécu ensemble, santé précaire de madame).

Le travail de partenariat reste engagé avec les différents organismes afin d'accompagner le couple.

CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE - Evolution sur 4 ans											
Catégorie	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Attribution	35 à 65,00 €	45 à 75,00 €	45 à 80,00 €	50 à 85,00 €	55 à 90,00 €	60 à 95,00 €	65 à 100,00 €	70 à 110,00 €			
2021	763	196	153	85	34	17					1248
2022	789	194	92	55	22	5					1157
2023	747	270	112	51	27	7	3				1217
2024	705	191	119	84	20	12	1				1132
Différence/2023	-42	-79	7	33	-7	5	-2				-85

*En 2016, les critères d'attribution ont été révisés avec la mise en place de conditions d'âges entraînant une étude régulière et systématique des dossiers. Par ailleurs, a également été mis en place un délai de carence en cas de fraude.*



## → Les aides funéraires

Une aide maximale de 400,00 € peut être attribuée et versée directement au service des pompes funèbres après évaluation de la situation sociale et des ressources de la personne décédée et de ses proches.

Pour la détermination du montant, il est demandé aux personnes proches de fournir les mêmes documents que pour une demande d'aide alimentaire par CAP ainsi que les ressources de l'époux (se) et de(s) enfant(s) vivant encore au foyer pouvant contribuer à ces frais.

Les familles doivent également indiquer les institutions ou associations auprès desquelles des demandes ont été déposées.

**DECES**

*Une longuenessoise a perdu sa fille de 23 ans, domiciliée dans une autre commune.*

*Cette dernière élevait son enfant (issu d'une relation précédente et non reconnu) avec son compagnon.*

*La maman, domiciliée à Longuenesse, se présente pour une aide funéraires. Accablée par le deuil, elle a besoin et aimerait avoir une aide dans ses démarches.*

*Ainsi, le CCAS a appelé :*

- *La commune du domicile de la défunte,*
- *L'assistance sociale du département qui tient une permanence dans la commune,*
- *Le tribunal de grande instance concernant la demande de placement en tiers digne de confiance pour l'enfant (courrier de demande rédigé par la grand-mère) avec l'aide du service,*
- *La CPAM pour une demande de capital décès,*
- *La MDPH du Nord,*
- *La CAF du Nord pour le capital décès*

*Et a effectué le relais avec l'assistante sociale pour :*

- *La mise en place d'une concertation avec la mairie du domicile de la défunte afin d'organiser le retour de son enfant au domicile de sa grand-mère,*
- *Faire les démarches administratives dans le but d'obtenir un aide funéraires auprès de la CAF*
- *La mise en place d'un porte-fort auprès de la MDPH*

AIDES FUNERAIRES						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de dossiers traités	10 (5 rejetés)	3 (2 rejetés)	5 (dont 1 aide exceptionnelle → indigent : 769,00 €)	1	1	4
Montant total attribué	2 000,00 €	400,00 €	2 369,00 €	400,00 €	400,00 €	1 600,00 €

## → Les secours exceptionnels

Ceux-ci peuvent être accordés par le Président du CCAS après examen de la situation du demandeur et rédaction d'un rapport établi par le travailleur social dans la limite de 400,00 €. Le conseil d'administration est informé lors de la réunion suivant l'attribution du secours.

Une demande a été examinée en 2020 pour un montant de 65 €. Une aide exceptionnelle, reprise dans l'aide funéraires, a été accordée en 2021, pour un montant de 769,00 €.

## → Les classes de neige, de découverte

Pour déposer une demande, les familles doivent fournir les justificatifs liés au quotient familial. L'aide est directement déduite du coût du séjour réclamé aux familles et versée par le CCAS à l'organisateur de la classe découverte, neige ou verte.

Montant versé par le CCAS					
Année		ECOLES	Montant	Total versé	Précisions
2022	2 écoles	Blum	1 500,00 €	<b>1 870,00 €</b>	
		Verlaine	370,00 €		
2023	3 écoles	Verlaine (2 séjours, hiver et été)	420,00 €	<b>1 115,00 €</b>	10 familles
			670,00 €		16 familles
		Blum (Normandie)	25,00 €		1 famille
2024	3 écoles	Verlaine	450,00 €	<b>2 070,00 €</b>	11 familles
		Blum	240,00 €		5 familles
		Sand	1 380,00 €		25 familles

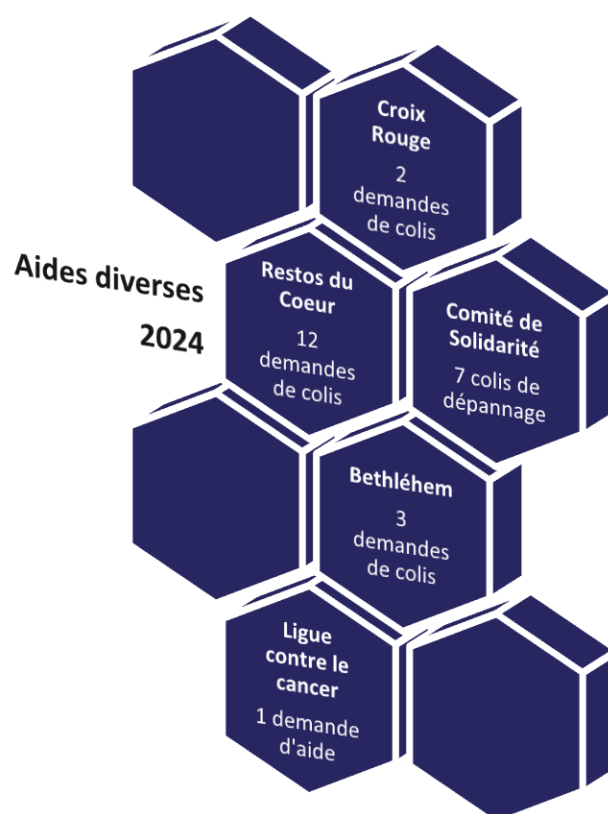
## 3 – Les autres dossiers

### → Aide aux séjours en colonie

Concernant les colonies organisées par la commune, l'aide financière est apportée aux familles qui ne bénéficient pas de l'aide aux temps libre versée par la CAF, du fait de leurs revenus. Le montant de cette attribution est variable en fonction du quotient familial. L'aide est directement déduite du coût du séjour réclamé aux familles et versée par le CCAS à la ville de Longuenesse.

Aide Colonie – Montant versé par le CCAS			
Année	Colonie Hiver	Colonie Eté	Total versé
2019	1 780,00 €		1 780,00 €
2020 (8 familles)	1 300,00 €		1 300,00 €
2021	Annulée en raison du contexte sanitaire		
2022	Annulée en raison du contexte sanitaire	630,00 €	630,00 €
2023	1 365,00 €	600,00 €	1 965,00 €
2024	585,00 €	760,00 €	1 345,00 €

## → Aides diverses



## → Les Médailles de la famille française

La médaille de la famille française est accordée aux personnes (père, mère...) qui ont élevé de nombreux enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. L'attribution de la médaille est honorifique, c'est-à-dire qu'elle rend hommage à ces personnes et leur témoigne la reconnaissance de la nation.

C'est le bénéficiaire qui demande son attribution. En 2022, un dossier de 2019 a été mis à l'honneur. Aucune demande n'a été présentée en 2022 et 2023. En 2024, quatre dossiers ont été proposés.

## → Les permanences de l'U.D.A.F.

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, dévoilée en septembre 2018, l'UDAF a été labellisée Point Conseil Budget sur les arrondissements d'Arras, Lens et Saint-Omer.

Elle tient, depuis septembre 2020, des permanences au bénéfice des Longuenessois, dans les locaux de la mairie, chaque mercredi matin de 9 heures 00 à 12 heures 00.

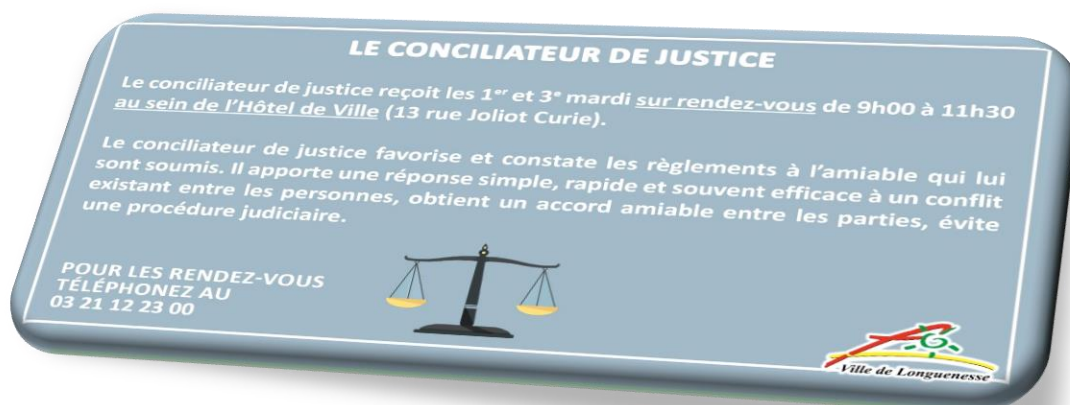
L'UDAF a pour mission de :

→ Conseiller et aider pour la gestion du budget

- Prévenir le surendettement et du mal endettement en proposant des alternatives,
- Soutenir les jeunes adultes et les familles monoparentales.



### → Les permanences du Conciliateur de Justice



### → Les réorientations

En fonction des situations, le CCAS réoriente certains bénéficiaires vers la Croix Rouge, le Comité de Solidarité, Bethléem ou encore les Restos du Cœur pour des colis alimentaires.

### → Le Centre de Vacances de la Ville à MORBIER

Ce Centre de vacances est ouvert aux écoles, aux associations mais aussi au particuliers (groupe de 15 personnes minimum) qui souhaitent y organiser un séjour.

Il existe désormais 3 types de tarifs : longuenessois, CAPSO et extérieurs. Le prix est fixé par chambre.

L'appartement, pour 4 personnes, peut aussi être loué avec ou sans le reste du Chalet.

Un tarif est également prévu pour la location de la salle de restauration et les cuisines, sans hébergement (à la journée).

La location est gratuite pour :

- Les écoles de Longuenesse
- Pour les associations dont le siège se trouve sur la commune pour des séjours destinés aux mineurs
- Pour l'amicale du personnel de la Ville

Les associations dont le siège social est basé à Longuenesse et dont l'objet est d'organiser des activités à destination des séniors/personnes du 3<sup>ème</sup> âge, personnes retraitées bénéficient d'un tarif réduit de 50 % une fois par an et par association.

Par ailleurs, les écoles de Longuenesse perçoivent lors de l'organisation d'une classe de découverte ou de neige un montant de 6,10 € par nuitée (dans la limite de 6 nuitées) et par enfant.

En 2022, une délibération a été prise pour :

- Modifier le montant journalier de prise en charge des classes de découverte ou de neige à Morbier : 6,20 € par élève et par jour dans la limite de 6 ;
- Accorder une aide pour les séjours hors Morbier : 3,10 € par élève et par jour, toujours dans la limite de 6.

Certaines écoles ont pu en bénéficier. La liste et les montants sont précisés dans la partie dédiée au scolaire.

Le CCAS peut aider les familles rencontrant des difficultés à financer le départ de leur enfant afin que tous puissent profiter d'un séjour selon le quotient familial Il existe également une aide pour le départ en colonie, pour les séjours organisés par la commune.

[cf. page 153 – Règlement des aides CCAS](#)

De nombreux travaux et aménagements ont été réalisés afin d'en améliorer l'accueil et le confort.

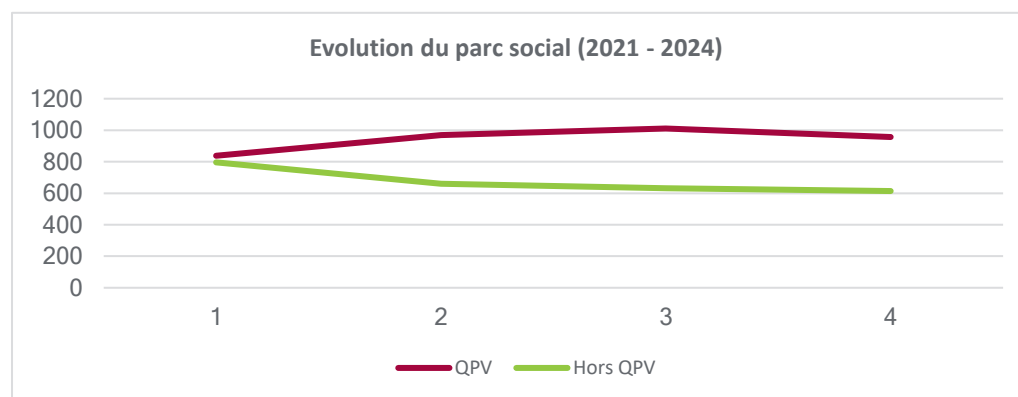
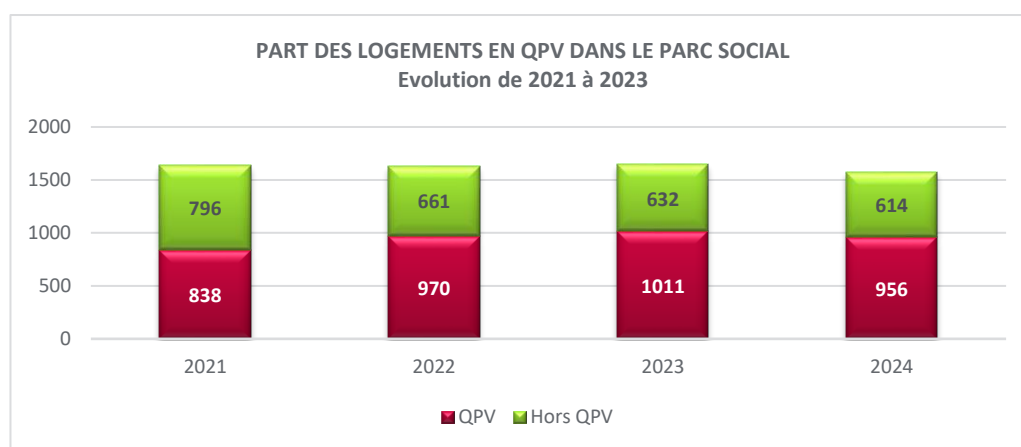


## 4 - L'habitat

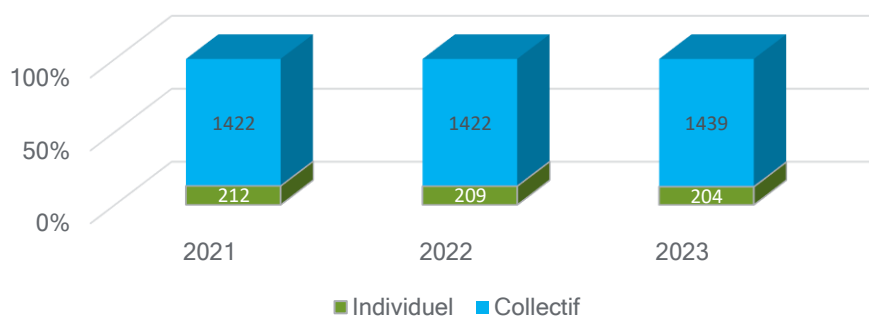
### → Le nombre de logements sur la commune

La commune de Longuenesse a 4 673 logements sur son territoire (données INSEE 2021) dont **1 570 logements à loyer modéré (956 en QPV)** répartis comme suit :

Logement – chiffres de 2021 à 2024 (données de l'année précédente)								
Répartition par mode d'occupation								
	Loué	Vacants	Vide	pris en charge par une association	occupés avec ou sans contrepartie financière	occupés pour de l'hébergement temporaire	Ensemble du parc social	Nombre de logements en QPV
2021	1466	85	24	26	33	0	1634	838
2022	1483	112	4	26	6	0	1631	970
2023	1414	34	69	44	62	0	1643	1011
2024	1404	20	44	69	33	0	1570	956
Répartition par type de logement								
	Individuel	Collectif	Nombre de pièces					Total
			1	2	3	4	5 et plus	
2021	212	1422	218	253	652	348	163	1634
2022	209	1422	218	253	652	346	162	1631
2023	204	1439	218	260	663	344	158	1643
2024	203	1367	167	260	656	337	150	1570



### Part des logements individuels et collectifs Evolution de 2021 à 2023



#### Logements à loyer modéré sur Longuenesse (année 2023 – Données extraites du SNE)\*

Type de logement	Nombre de logements dans cette commune au 01/01/2023	Nombre de demandes de logement en attente dans cette commune au 31/12/2023	Nombre de logements attribués dans cette commune en 2023
T1	134	37	23
T2	244	145	20
T3	618	99	44
T4	307	65	19
T5	119	17	8
T6	0	0	0
T7	0	0	0
T8	0	0	0
T9 et plus	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1422</b>	<b>363</b>	<b>114</b>

Intitulé de l'organisme	Nombre de logements dans cette commune au 01/01/2023	Nombre de logements attribués dans cette commune en 2023
O.P.H. DE PAS DE CALAIS	634	58
S.A. FLANDRE OPALE HABITAT	396	33
S.A. NOTRE LOGIS 3F	253	14
HABITAT 62/59	136	9
SOLIHA BATISS LOG INSERT HTS FRANCE	2	0
Habitat Logement Immobilier	1	0
SIA HABITAT	1	0
SEM URBAVILEO	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>1423</b>	<b>114</b>

L'année 2024 a vu la fin de construction de la résidence Symphonie, dans le quartier de la Mélodie. C'est ainsi 40 logements qui ont été attribués lors de 7 commissions d'attribution entre juillet et fin octobre. D'autres constructions sont toujours en projet ou sont en cours :

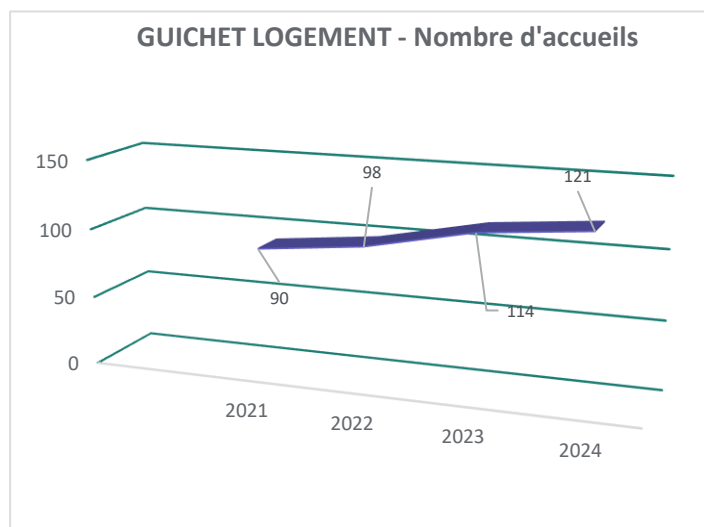
- Sur le site de l'ancienne école Jaurès (projet de 94 logements en location HLM, en accession et en béguinage)
- Sur le site de l'ancienne Presqu'île

## → Le guichet logement

En 2017, il a été décidé la mise en place d'un Guichet Logement permettant aux demandeurs de constituer leur dossier et d'obtenir leur Numéro Unique d'Enregistrement en Mairie. Celui-ci a démarré en novembre 2018. Si, jusque décembre, le nombre de demandeurs se présentant en mairie était plutôt faible, désormais, le guichet reçoit régulièrement des demandes d'information sur les logements, les bailleurs..., enregistre nouvelles demandes, modifie ou complète certains dossiers. Suivant la situation de ceux-ci, des interventions sont quelquefois adressées aux bailleurs.

BILAN ACTIVITE GUICHET LOGEMENT				
Nombre d'accueil Guichet				
	2021	2022	2023	2024
Pour création de demande	55	62	57	63
Pour modification d'un dossier	35	36	57	58
	<b>90</b>	<b>98</b>	<b>114</b>	<b>121</b>
<i>En 2019, le guichet avait traité 27 nouvelles demandes.</i>				
<i>En 2022, le guichet a comptabilisé plus de 120 accueils physiques.</i>				
<i>En 2023, 350 accueils pour 283 personnes</i>				
<i>En 2024, 329 accueils pour 307 personnes</i>				

En 2024, le guichet logement, c'est aussi :



☞ 18 dossiers de contingent préfectoral  
(part de logements sociaux réservés à l'Etat, destiné aux personnes ayant le plus de difficultés à les obtenir)  
→ 9 attributions

☞ 77 radiations pour attribution d'un logement

☞ 196 demandes en attente

## → Les Commissions d'Attribution Logement

Des commissions d'attribution ont régulièrement lieu avec les quatre bailleurs locaux, ce qui a permis l'attribution de 150 logements sur la commune : 1 à 2 par mois selon le bailleur (Pas-de-Calais Habitat, Flandres Opale Habitat, 3 F et Habitat Hauts de France).

Une adjointe déléguée assiste à chacune d'elles en présentiel ou en visioconférence.

Un système de cotation a été mis en place. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision attribuant un certain nombre de points selon la situation du demandeur. Toutefois, la Commission d'attribution reste pleinement décisionnaire.

COMMISSIONS D'ATTRIBUTION LOGEMENT 2024			
Bailleur	Nombre de commissions	Nombre de logements étudiés	Nombre de dossiers examinés
Pas de calais Habitat	35	75	197
Flandre Opale Habitat	26	94	271
3F	13	14	52
Habitat Hauts de France	4	4	10
<b>TOTAL</b>	<b>78</b>	<b>187</b>	<b>530</b>

### → Exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

La ville de Longuenesse est signataire du contrat de ville, pour ce qui la concerne, au titre du quartier Saint-Exupéry/Léon Blum situé sur les communes d'Arques, de Longuenesse et de Saint-Omer.

A ce titre et selon les dispositions de l'article 1388 du Code Général de Impôts, le patrimoine des bailleurs signataires du contrat de ville présents en quartier politique de la ville est éligible à un dispositif d'abattement de 30 % de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

Deux bailleurs sociaux (Pas-de-Calais Habitat/Flandre Opale Habitat ex-Logis 62) présents sur le quartier politique de la ville de Longuenesse ont signé le contrat de ville de la CAPSO et peuvent donc prétendre à cet avantage fiscal.

En contrepartie, ces organismes HLM s'engagent à poursuivre l'amélioration du niveau de qualité de service et à mettre en place des actions spécifiques pour ces habitations.

Il convient de préciser que cet abattement est compensé à 40 % par l'État et donc à 60 % par les collectivités locales qui perçoivent le foncier bâti (commune, département).

TFPB - Bilan 2024			
	Prévisions	Réalisations	%
Flandre Opale Habitat	67 352,09 €	26 188,42 €	38,88%
Pas-de-Calais Habitat	123 091,00 €	120 253,18 €	97,69%
<b>TOTAL</b>	<b>190 443,09 €</b>	<b>146 441,60 €</b>	<b>76,90%</b>

Le reliquat est reporté pour l'année suivante.

Les bailleurs sociaux doivent, afin de bénéficier de l'abattement :

- avoir signé le contrat de ville,
- déclarer leur patrimoine auprès des services fiscaux,
- établir une convention spécifique en contrepartie de l'abattement établie entre le bailleur, la commune, la CAPSO et l'État.

Les conventions étaient établies pour une durée de 3 ans, par bailleur et par ville, précisant, le cas échéant, un plan d'actions par quartier prolongé pour 2 ans (2019-2020). Il a été acté par délibération une nouvelle prolongation sur 2021 et 2022.

### AXES DES PLANS D'ACTION

- Renforcement de la présence du personnel de proximité,
- Formation/soutien du personnel de proximité,
- Sur-entretien,
- Gestion des déchets et encombrants/épaves,
- Tranquillité résidentielle,
- Concertation/sensibilisation des habitants,
- Animation, lien social, vivre ensemble,
- Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors NPNRU)."

## → Le FSE/FSL

Les aides du FSL/FSE peuvent notamment permettre de financer :

- Les dépenses liées à l'entrée dans un logement (dépôt de garantie, premier loyer, assurance du logement, frais de déménagement),
- Les dettes de loyers charges comprises, les factures d'énergies (électricité, gaz), d'eau et de téléphone.

–

Elles s'adressent :

- Aux locataires,
- Aux propriétaires occupants,
- Aux personnes hébergées à titre gracieux,
- Aux résidents de logement-foyer.

Le FSL/FSE tient compte de l'ensemble des ressources de toutes les personnes composant le foyer, à l'exception :

- Des aides au logement,
- De l'allocation de rentrée scolaire (ARS),
- De l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

**Il s'agit d'une réorientation vers la MDS ou la MAHRA Service Logement si la demande est recevable.**

## → L'aide financière pour le paiement des factures d'eau

À la suite de la mise en place de chèques Eau Solidarité sur les communes de la CAPSO dont le service des eaux potables est géré par la société des eaux de Saint-Omer, une aide financière peut être attribuée pour le paiement des factures d'eau.

Elle s'adresse aux personnes ayant des revenus modestes et est soumise à des conditions de ressources.

La société des eaux alloue un budget annuel de 3 000,00 € maximum à la commune de Longuenesse afin d'aider les abonnés en difficulté de paiement de leurs factures d'eau. Cette aide prend la forme de « chèques Eau dématérialisés » accordés aux demandeurs par le CCAS.

Le but est d'aider le plus d'abonnés en difficulté.

Le CCAS peut ainsi attribuer une somme d'argent à chaque demandeur en fonction de sa propre analyse de la situation de l'abonné. Le CCAS doit envoyer une fiche navette par la suite.

En accord avec les services de la CAPSO, un bilan trimestriel des aides accordées par chaque commune est dressé ce qui permet d'informer régulièrement chaque CCAS des montants accordés et du solde restant à allouer.

Les bénéficiaires peuvent être propriétaires ou locataires. Il doit s'agir de la résidence principale et la personne doit résider sur la commune de Longuenesse depuis au moins 3 mois.

Dossiers traités		
Année	Nombre	Montant
2021	3	512,12 €
2022	9	1 623,54 €
2023	5	896,00 €
2024	3	1 049,76 €

## → La gestion et la prévention des expulsions

Le CCAS traite les dossiers d'expulsion dont la liste est transmise par la Sous-Préfecture. Il est chargé de recevoir les locataires en impayé pour évaluer leur situation : teneur de l'impayé, démarches effectuées, aides demandées, organismes contactés...

Ce dossier est alors transmis en Sous-Préfecture. Cette démarche intervient en amont afin d'éviter les expulsions définitives.

Le DSF est réalisé par un intervenant social. Il concerne les ménages assignés en résiliation de bail pour impayé de loyer. Il permet :

- D'apporter au juge les éléments sociaux et financiers indispensables à la prise de décision ;
- De donner au ménage des informations utiles pour l'aider à résoudre les difficultés rencontrées, orientation vers les organismes et dispositifs adaptés à la situation. (MDS, UDAFF, Banque de France etc....).

C'est un outil qui reprend les informations concernant l'identité du locataire. Il précise les caractéristiques relatives à la situation locative de la personne. Il indique s'il y a eu une reprise du paiement des loyers et détaille la situation d'endettement locatif et la capacité de remboursement du locataire. Il mentionne les préconisations et les observations de l'intervenant social.

Les agents du CCAS réalisent les DSF des personnes accompagnées par le service.

La liste des ménages assignés est envoyée par le conseil départemental.

PREVENTION DES EXPULSIONS Nombre de dossiers traités				
	2021	2022	2023	2024
CCAPEX (Commission de coordination des actions de prévention des expulsions)	16	22	15	24
DSF (Diagnostic social et Financier)	3	4	3	
Demandes d'avis/réquisition de la force publique.	7	5	6	10
<b>TOTAL DOSSIERS TRAITES</b>	<b>26</b>	<b>31</b>	<b>24</b>	<b>34</b>

### MAISON DE L'AUTONOMIE

*Le CCAS a reçu une personne dans le cadre de la prévention des expulsions (CCAPEX) à la suite d'un impayé de loyer.*

*Elle est autonome et n'a jamais sollicité d'aide. Elle ne bénéficie donc pas du plan d'aide APA. Elle n'a pas exprimé de soucis de santé.*

*Cette personne s'occupe beaucoup des autres. Elle est bénévole à la croix rouge ... et s'accorde peu de temps pour elle-même.*

*Son fils vit au domicile. En grande instabilité, et rencontrant de gros freins à l'emploi, il ne peut s'en occuper.*

*Elle n'a pas de dossiers de surendettement mais rembourse un crédit Carrefour tous les mois, crédit qu'elle a fait pour aider un membre de sa famille.*

*Depuis, et malgré des ressources correctes, elle ne peut plus honorer le paiement de son loyer ainsi que d'autres charges.*

*Elle ne connaît pas le montant de son crédit. Elle est dépassée et se laisse aller, oubliant ses propres besoins, ses soins.*

*Le CCAS sollicite la maison de l'autonomie et la MDS afin de mettre en place un accompagnement budget ainsi qu'un passage du Pôle accueil pour l'accompagner et la soutenir.*

*La personne est au courant de nos démarches auprès des différents services.*

## → La domiciliation

La domiciliation est définie par la loi 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable pour les décrets 2007-893 du 15 mai 2007 et 2007-1124 du 20 juillet 2007 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable. Dès la fin d'année 2016, le CCAS a souhaité mettre en place ce dispositif sur Longuenesse.

Il permet :

- D'une part, aux personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou précaire, d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils et sociaux et,
- D'autre part, de regrouper à une même adresse le suivi des différents courriers.

Un suivi est alors organisé avec des rendez-vous réguliers.

DOMICILIATION				
	2021	2022	2023	2024
Nombre de dossiers traités	14	12	35	22
Nombre en cours au 31 décembre de l'année	4	8	15	10

Une convention existe avec le Centre de Détention concernant les détenus sans adresse fixe.

## → La plateforme «Logement d'Abord» (LDA) Mahra le toit

Nouveau

Dans le cadre du plan quinquennal pour le Logement d'Abord et la lutte contre le sans-abrisme, l'association a bénéficié sur le territoire de l'Audomarois du soutien financier et de l'accompagnement du [Département du Pas-de-Calais](#) afin de mettre en œuvre et d'animer une plateforme LDA (Logement D'Abord).

**Le Logement d'Abord** vise à orienter les personnes sans abri et mal logées directement vers un logement durable. Ces personnes obtiendront un accompagnement pluridisciplinaire adapté à chaque parcours de vie. Cette démarche vise également à prévenir les ruptures de parcours en proposant des solutions d'accompagnement pour les ménages menacés d'expulsion.

L'approche Logement d'Abord implique d'opérer un véritable changement de paradigme dans les méthodes d'accompagnement et l'accès au logement.

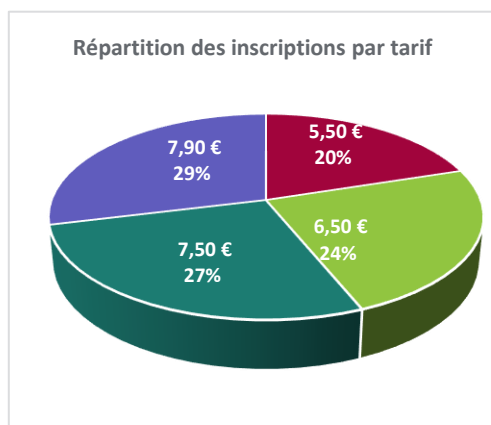
Un coordinateur mobilise les moyens de l'accompagnement, qu'ils soient de droit commun ou spécifiques au Logement d'Abord au profit des besoins des ménages présentant un parcours d'accès au logement complexe. (ex : personnes sans logement, en situation d'expulsion, cumulant diverses vulnérabilités, etc.). Il active alors les partenariats afin de capter des logements et anime le réseau « Logement d'Abord ». L'équipe pluridisciplinaire dédiée met en place un accompagnement socio-éducatif global (accès aux droits, à la santé, vie quotidienne, insertion sociale et professionnelle, parentalité, ...) permettant ainsi de sécuriser l'accès direct à un logement pérenne et/ou le maintien dans celui-ci.

Trois types de mesures sont mises en œuvre. Elles ont toutes pour particularité de s'adresser à des personnes en situation de très grande précarité voire très marginalisées avec un parcours de vie chaotique.

À la suite des différents entretiens en lien avec les mesures de prévention des expulsions ou dès qu'un retard de loyer est observé dans le cadre des CAP, une rencontre avec le coordinateur LDA de l'Audomarois et le CCAS est déclenché afin de réfléchir aux mesures adaptées.

## 5 - Nos aînés

### → Le portage de repas



Ce service fonctionne du lundi au dimanche y compris pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Le prix des repas varie en fonction des revenus des bénéficiaires (avis d'imposition de l'année précédente). Ainsi, il varie de 5.50 € à 7,90 €. La répartition est actuellement comme suit :

Portage de Repas - Tarif et répartition des inscriptions					
	5,50 €	6,50 €	7,50 €	7,90 €	Total
<b>Nombre d'inscrits par tarif</b>					
2023	9	6	14	24	<b>53</b>
2024	10	9	19	25	<b>63</b>

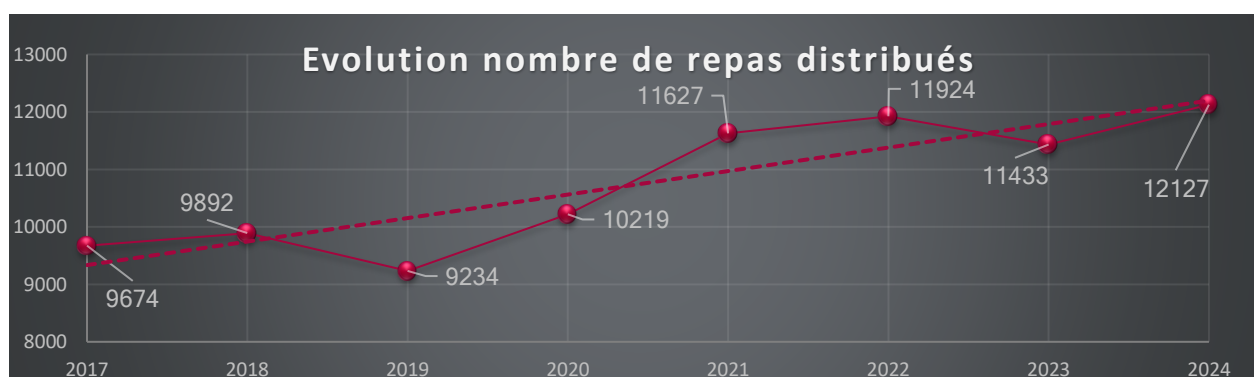
Les repas sont confectionnés par une société de restauration et sont livrés prêts à réchauffer en emballages individuels.

*Le service Portage de Repas peut désormais être réglé en ligne.*

Le menu de la semaine suivante, accompagné d'un bon de commande, est remis aux bénéficiaires. Ce dernier est à rendre avant le mercredi de la semaine en cours pour enregistrement et transmission à la société de restauration.

Le CCAS prend en charge la gestion administrative de ce portage ainsi que la mise à disposition du personnel technique chargé de la distribution, des locaux, du matériel et du véhicule.

Portage de Repas - Distribution								
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Total distribués</b>	<b>9 674</b>	<b>9 892</b>	<b>9 234</b>	<b>10 219</b>	<b>11 627</b>	<b>11 924</b>	<b>11 433</b>	<b>12 127</b>
Portage	8 009	8 170	7 554	9 242	9 993	11 217	11 433	12 127
Mailland	1 665	1 722	1 680	977	827	707		
<b>Total bénéficiaires</b>	<b>53</b>	<b>82</b>	<b>66</b>	<b>65</b>	<b>65</b>	<b>60</b>	<b>56</b>	<b>63</b>
Portage	37	67	53	57	60	54	42	52
Mailland	16	15	13	8	5	6		Au 31/12/24



## → Le registre des personnes isolées

Durant l'été 2020, le CCAS a mis en place un plan sanitaire ainsi qu'un dispositif de veille pour les risques exceptionnels (canicule, épidémie, grand froid).

Le CCAS tient un registre de personnes isolées sur la base du volontariat :

- Personnes de plus de 65 ans
  - Plus de 60 ans inaptés au travail
  - Personnes isolées en situation de handicap
- Les personnes inscrites reçoivent ainsi un appel du service lors des situations exceptionnelles. Si nécessaire, un second appel ou des démarches sont proposées.

A ce jour, **150 personnes** sont inscrites. Une mise à jour est effectuée régulièrement.

Lors de périodes exceptionnelles, les deux agents du CCAS appellent chacune des personnes inscrites dans le registre.

## → Les visites à domicile

En fonction des situations, les agents du CCAS rendent visite aux personnes isolées, ne pouvant se déplacer, pour les aider dans certaines démarches administratives.

**PERSONNE ISOLEE**

*Le CCAS a été contacté pour une personne qu'un passant avait emmené à la gendarmerie. Elle était perdue.*

*Les gendarmes ont trouvé son nom et son adresse. Ils nous ont contacté pour venir la chercher. Monsieur le Maire, accompagné d'un adjoint, la conduite à son domicile.*

*De multiples recherches nous ont permis de trouver la famille : deux fils et une petite-fille. Ils semblent connaître les troubles de cette personne, sans pouvoir y mettre des mots.*

*Il n'y a aucun accompagnement médical. Pourtant, ce n'est pas la première fois qu'elle quitte son domicile et se perd.*

*Ce jour-là, elle partait faire ses courses et rejoindre des amis. Elle l'avait oublié. Elle avait emmené beaucoup d'argent en espèces.*

*Un de ses fils, domicilié sur l'audomarois semble également avoir des soucis de santé. Sa petite-fille, également domiciliée dans l'audomarois, accompagne son père afin d'aider sa grand-mère. Elle n'a pas de moyen de transport et un enfant en bas âge. L'autre fils, plus éloigné, l'accueille ponctuellement. Sa santé décline depuis le décès de son/sa conjoint(e) en 2020.*

*Nous avons sollicité, avec l'accord de la famille, l'appui du **Dispositif d'Appui à la Coordination Passerelle Santé ABC**.*

*Ce service est une aide pour tous les professionnels de santé et usagers face aux situations complexes. Il regroupe différentes structures de coordination santé. Il vise à unir les expertises dans un même dispositif pour simplifier les accès. Ce dispositif permet de soutenir, accompagner, informer, orienter.*

	2022	2023	2024
Nombre de visites	8	9	24

## → Les Services Civiques

Depuis 2021, la commune recrute des Services Civiques pour 2 types de mission :

- Un ambassadeur du jeu à Média'Tour
- Une personne pour des missions de contact avec nos aînés.

Le premier recrutement est intervenu pour la médiathèque et a débouché à une embauche en contrat. Un nouveau contrat a alors été signé pour cette mission. En mai 2022, deux services civiques ont pu rejoindre l'équipe du CCAS.



Les deux volontaires ont eu la mission d'accompagner et tenir compagnie aux personnes âgées et/ou isolées en rendant visite aux seniors pour :

- Passer du temps avec eux,
  - Discuter,
  - Maintenir un lien social et nouer une relation de confiance,
  - Faire des jeux de société,
  - Faire la lecture ou se promener,
  - Mettre en place des activités manuelles chaque semaine au sein de la mairie afin de maintenir un lien et faire des rencontres.
- Ils ont été équipés de vélos électriques et de vestes et ont participé à deux formations.

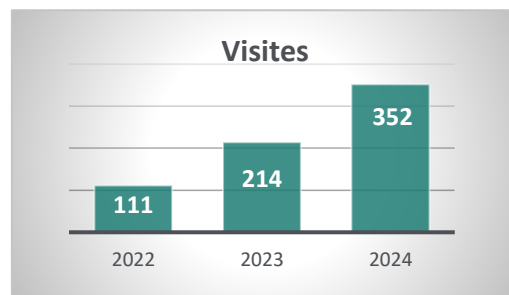
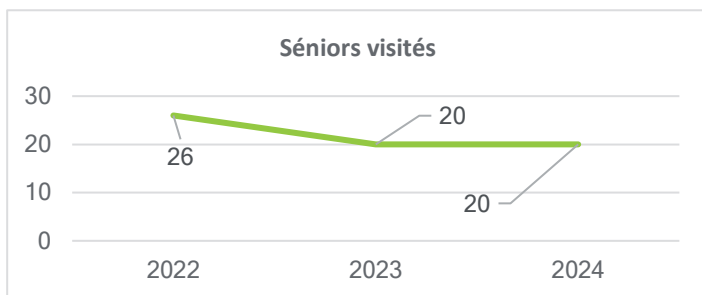
Des visites régulières, temps d'échange privilégiés, sont organisées par nos ambassadrices.

Depuis Mai 2023, Angèle, "ancienne" service civique a pu intégrer la formation DEAES (Diplôme d'état d'accompagnant Educatif et Social) par la voie de l'apprentissage. Elle est désormais recrutée sous contrat avec la commune. Elle rend régulièrement visite à **20 séniors**.

Chaque lundi, elle organise un après-midi récréatif dédié aux activités manuelles. Il réunit, à chaque fois entre huit et dix personnes.

Des appels sont également proposés, à la demande. **33 personnes** sont ainsi contactées chaque mois par Angèle : appels de convivialité.

Visites			
	2022	2023	2024
Nombre de séniors visités	26	20	20
Nombre de visites	111	214	352



### SERVICE CIVIQUE

*Angèle a pris en charge une personne âgée de 64 ans. Elle vit seule à son domicile. Elle a peu de contacts avec ses enfants qui n'habitent pas à proximité.*

*Cette personne souffre donc d'isolement, et d'anxiété. Elle rencontre des difficultés à se déplacer.*

*C'est une personne sociable. Elle aime faire des jeux pour la mémoire et a également besoin d'être accompagnée dans les actes de la vie quotidienne.*

*Sur conseil du CCAS, cette personne a sollicité la mise en place des visites de convivialité. Les rencontres se déroulent à raison d'une heure par semaine.*

*Elles donnent lieu à des discussions, des échanges, des jeux, des balades en ville, quelquefois. Ces activités ont pour objectifs de rompre l'isolement, créer un lien social, de travailler sur les besoins. Elles ne remplacent pas les aides ménagères mais viennent en complémentarité.*

*Ainsi, cette personne a commencé à participer aux activités conviviales se déroulant chaque lundi au sein de la mairie. Elle a pu créer des liens amicaux avec les autres usagers qui y participent également.*

*L'ensemble de ces accompagnements lui ont permis d'évoluer, de se sentir moins seule, d'être plus entourée.*

### → Les manifestations

Différentes actions sont menées, tout au long de l'année, à l'attention des personnes les plus âgées de la Commune. Certaines comme le goûter, le voyage, le repas et le colis ne concernent que les 66 ans et plus tandis que la Semaine Bleue s'intéresse aux personnes dès 61 ans.

### ☞ En avril, le Goûter

. Pour les 66 ans et plus



. 10 avril 2024

. 364 personnes

. Coût : 4 354,36 €

Animation	→	600,00 €
Boulangerie, boissons	→	2 064,72€
Frais administratifs	→	1 689,64 €

### ☞ En juin, le voyage

. Pour les 66 ans et plus



. 7 juin 2024

. 559 personnes

. Coût : 35 954,20 €

Voyage (repas + transport)	→	34 273,00€
Alimentation, boissons	→	597,60 €
Bracelets :	→	27,00 €
Frais administratifs	→	1 056,70 €

### ☞ En octobre, pour terminer la Semaine Bleue (voir ci-après), le Repas des Aînés

. Pour les 66 ans et plus



. Samedi 19 octobre

. 705 personnes

. Coût : 35 239,55 €

Traiteur	→	26 092,75 €
Alimentation, boissons	→	6 616,62 €
Animation	→	600,00 €
Cadeaux doyens	→	59,50 €
Frais administratifs (Semaine Bleue et repas)	→	1 870,68 €

### ☞ Noël, les colis

. Distribution les 4 et 5 décembre

Pour les :

- . 66 ans et plus
- . Adultes en situation de handicap
- . Personnes en EHPAD
- . Jeunes en situation de handicap



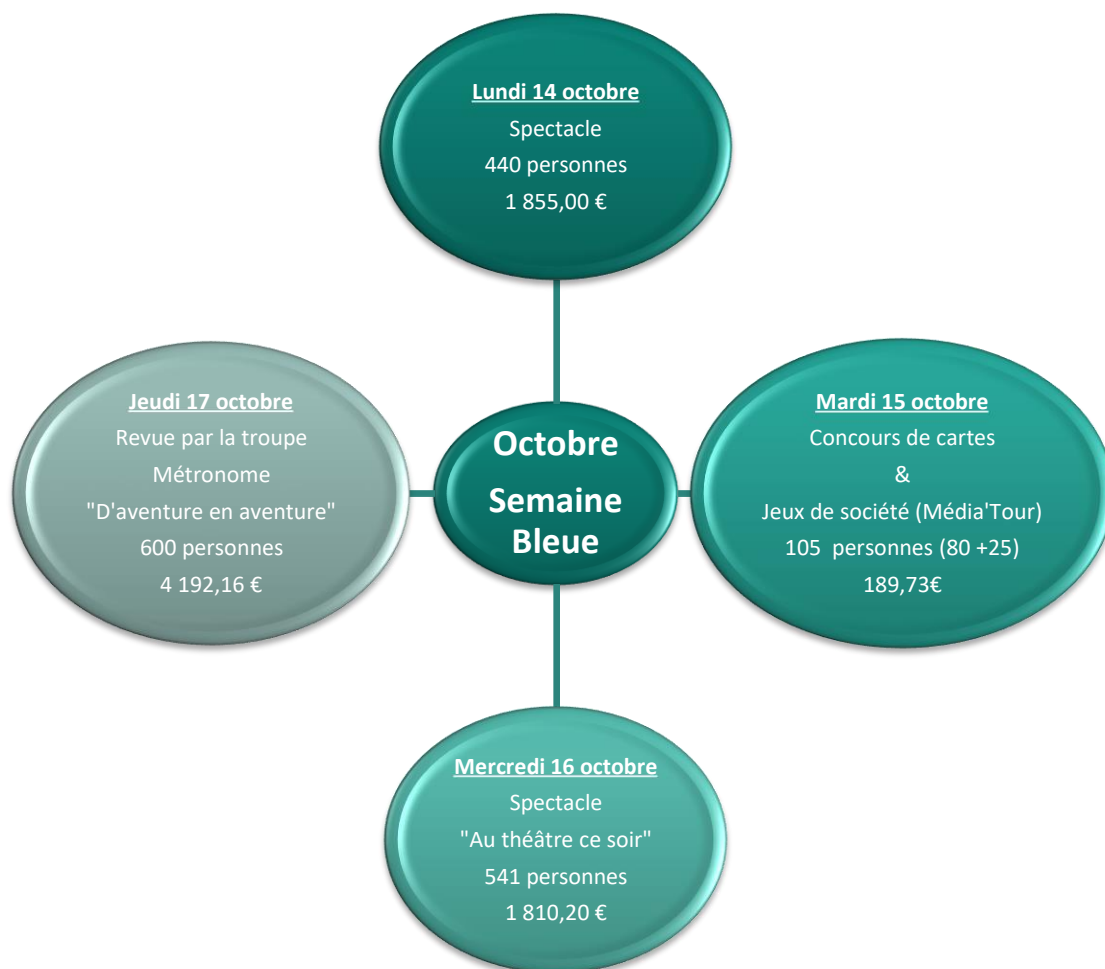
. 2 424 personnes concernées

. Coût : 60 727,95 €

Colis	→	53 615,85 €
Brioche	→	6 177,15 €
Frais de gardiennage	→	934,95 €

## La Semaine Bleue

- Pour les 61 ans et plus
- Plus de 10 ans d'existence
- Du 14 au 17 octobre
- **Entre 105 et 600** personnes selon les journées
- Coût : **8 047,09 €**  
(La revue du jeudi bénéficie d'une subvention départementale de 1 580,00 €)



Les colis de Noël		
	Nombre	Coût
Aînés : 66 ans et plus	2 326	50 440,95 €
Adultes en situation de handicap		
EHPAD + Pavillon Arc-en-ciel	93	1 798,20 €
Jeunes en situation de handicap (reconnaissance MDPH)	5	49,00 €
<b>Total</b>	<b>2 424</b>	<b>52 288,15 €</b>

Bilan actions – Nombre de personnes concernées								
	Nombre de personnes de 66 ans et +	Goûter	Voyage	Colis			Repas	Semaine bleue (dès 61 ans Moyenne sur les 4 jours)
				Domicile (Colis)	EPHAD	Jeunes en situation de handicap – 18 ans		
2021	2 312	ANNULE	385	2 346	87	20	710	375
2022	2 342	326	501	2 438	93	6	751	419
2023	2 285	351	506	2 345	90	7	721	367
2024		364	559	2 326	93	5	705	420

Bilan actions – Dépenses								
	GOUTER	VOYAGE	COLIS			REPAS	SEMAINE BLEUE (dès 60 ans)	TOTAL
			Domicile		EPHAD & Fantaisie			
2021	ANNULE	30 374,32 €	Colis	59 568,70 €	1 816,56 €	31 786,00 €	12 551,38 €	<b>142 944,15 €</b>
			Brioches	6 025,00 €				
			Gardiennage des colis	822,19 €				
			<b>Total</b>	<b>68 232,45 €</b>				
2022	2 508,09 €	27 698,82 €	Colis	46 809,60 €	1 902,00 €	37 452,13 €	8 960,16 €	<b>132 276,08 €</b>
			Brioches	6 067,50 €				
			Gardiennage des colis	877,78 €				
			<b>Total</b>	<b>55 656,88 €</b>				
2023	2 803,84 €	36 645,10 €	Colis	50 440,95 €	1 847,20 €	35 106,18 €	10 348,84 €	<b>143 928,70 €</b>
			Brioches	5 826,75 €				
			Gardiennage des colis	909,84 €				
			<b>Total</b>	<b>59 024,74 €</b>				
2024	4 354,36 €	35 954,20 €	Colis	51 520,90 €	2 094,95 €	35 239,55 €	8 047,09 €	<b>144 325,15 €</b>
			Brioches	6 177,15 €				
			Gardiennage des colis	934,95 €				
			<b>Total</b>	<b>60 727,95 €</b>				

## → Association

La ville verse, chaque année, une subvention pour le Club du 3ème Age (voir montant ci-après). Par ailleurs, une navette est mise à disposition, chaque jeudi, pour que le Club puisse se réunir à la Salle Mailland.

### Ces associations sont :

- . Entraide Addict
- . Audomarose
- . Association Cœur Toujours
- . Association des donneurs de sang
- . Club du 3<sup>ème</sup> Age
- . Association Bethlehem
- . Comité de Solidarité Longuenessois
- . Comité Croix Rouge française
- . Maison des aveugles
- . APR France handicap
- . Association des parents d'enfants inadaptés de l'arrondissement de Saint-Omer
- . Société nationale Entraide Médailleurs Militaires
- . Bien Vieillir
- . Mélodie des Aviateurs
- . Association nationale des visiteurs de prison
- . Association Lotissement Delta

## 6 – L'aide aux associations caritatives

La ville soutient de nombreuses Associations à visée sociale en leur attribuant des subventions annuelles basées sur leur demande et le compte de résultat de l'année précédente.

	2024
La Croix Rouge Française	2 200,00 €
Entraide Addict	820,00 €
Association Bethléhem	400,00 €
Le Secours Catholique	200,00 €
Les Restos du Cœur	500,00 €
Bien vieillir	200,00 €
Donneurs de sang	1 300,00 €
APF France Handicap	100,00 €
Association Nationale des Visiteurs de prison	300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 020,00 €</b>

Les Restos du Cœur reçoivent, chaque semaine, du pain pour leurs bénéficiaires et, à l'occasion des Fêtes de Noël, tout comme le Comité de Solidarité, coquilles et friandises pour les enfants (918,96 € pour les deux associations). Par ailleurs, les services de la Ville assurent, chaque semaine, le transport de marchandises pour ces associations.

Achats de pains	
2021	1 088,40 €
2022	2 518,04 €
2023 (augmentation du nombre de bénéficiaires)	5 018,00 €
2024	3 492,25 €

## 7 – Les actions santé

### Médiateurs Santé

- ▣ Contribuent à réduire les inégalités de santé sur l'agglomération
- ▣ Informent, conseillent, orientent, accompagnent
- ▣ **Objectif : favoriser l'accès aux droits et aux soins**
- ▣ Intervention de 3 médiateurs santé
- ▣ Démarche de proximité, d'échange et d'accessibilité

### → Les actions courantes

Lorsque cela s'avère nécessaire, les agents du CCAS orientent les bénéficiaires vers les médiatrices santé de la CAPSO. De même, elles renseignent et orientent vers la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) pour l'accès aux soins non programmés pour les gens n'ayant plus de médecin traitant.

*Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.*

### → HosCARE'TOUR

A l'occasion d'Octobre Rose, HosCARE'TOUR est venu à Longuenesse. Sur un après-midi, des professionnels ont proposé des actions de prévention et d'information ainsi que des ateliers. 20 personnes s'y sont rendues. Un bilan de l'action est en cours.



**HosCARE'TOUR**  
La prévention by ELSAN

**HosCARE'TOUR**  
Roule pour les dépistages organisés des cancers à  
**Longuenesse**

Mairie de Longuenesse | 3ème étage | 13 rue Joliot Curie  
62219 Longuenesse

**Ateliers collectifs**  
**Les 15 et 22 novembre 2024**

**Au programme :**  
Ateliers animés par des professionnels de santé pour des échanges et informations sur les dépistages organisés des cancers :  
quizz, photolangage, animation, réponses aux questions et accompagnement aux dépistages.  
Ateliers collectifs gratuits sur rendez-vous.

**9h30 - 11h30**

Vous souhaitez participer à ces ateliers ?  
-Rapprochez-vous du CCAS au 03.21.12.23.04-



# LA POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE

## 1 – Les nourrissons

### → La naissance

En 2022, le principe d'une ouverture de compte à la naissance d'un enfant longuenessois (25,00 € par enfant, très peu d'ouverture : 2/96 naissances) a été abandonné au bénéfice d'une carte cadeau.

	Filles	Garçons	Total	Nombre de cartes
2022	46	32	<b>78</b>	5
2023	28	45	<b>73</b>	27
2024	45	54	<b>99</b>	30

Depuis sa création, ces cartes cadeaux font l'objet d'une remise officielle.



*Le 13 juin 2024*



## → Le Pôle Petite Enfance

Annexe page 197 : chiffres

Le pôle petite enfance regroupe le Multi-Accueil Méli-Mélodie, Relais Petite Enfance et le Département avec ses consultations PMI tous les mardis après-midi.

La crèche est ouverte de 7 heures 30 à 18 heures 30 du lundi au vendredi.

Elle bénéficie de 30 places.

Les enfants sont accueillis à partir de 2 mois et demi jusqu'à la fin du mois de ses 4 ans.

Le tarif est calculé en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge (barème Allocations Familiale).

## → La Halte-Garderie de l'ESCAL

Le « Paradis des Enfants » accueille des enfants de 4 mois à 5 ans révolus, en accueil régulier ou occasionnel.

L'après-midi s'adapte au rythme de l'enfant, alternant les jeux libres et diverses activités d'éveil répondant aux besoins et capacités des tout-petits autant qu'aux demandes des plus grands.

Le multi-accueil veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants confiés, il favorise l'éveil et l'autonomie et les prépare à leur entrée à l'école. Il est ouvert les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 17h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le jeudi de 13h30 à 18h00 (Fermé en août et la deuxième semaine de chaque période de petites vacances scolaires).

## → Les consultations des nourrissons

### ↔ Les visites périodiques

Les enfants de Longuenesse peuvent bénéficier d'un suivi médical mensuel, organisé par le Département lors de Consultations de Nourrissons (PMI), au Centre Lamartine et au Multi-Accueil Méli-Mélodie.

### ↔ Noël

En fin d'année, à l'occasion des Fêtes de Noël, la Ville organise un après-midi goûter qui réunit les enfants, ayant fréquenté régulièrement les PMI, et leurs familles. Après un spectacle de Noël adapté à l'âge des enfants et un goûter, le Père Noël leur rend visite pour leur remettre jouets et friandises.

Fêtes de Noël – Consultation des Nourrissons			
Année	Nombre d'enfants	Nombre de familles	Coût total
2021 (pas de spectacle)	122	109	1 452,42 €
2022 (renouvellement jouets)	111	101	2 133,10 €
2023 (renouvellement jouets)	111 (42 présents)	101 (41 présentes)	2 959,47 €
2024 (pas de jouets)	74 (30 présents)	71 (29 présentes)	1 581,45 €

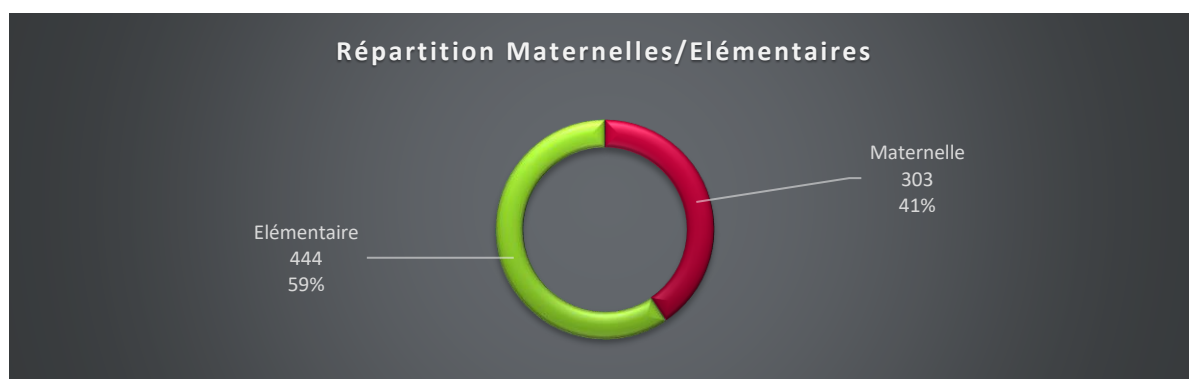
## 2 - Les jeunes de 2 à 15 ans

### → La Scolarité

Annexe page 129 : bilans scolaires (commission)  
Annexe page 151 : tarifs des services

#### ↪ Les effectifs

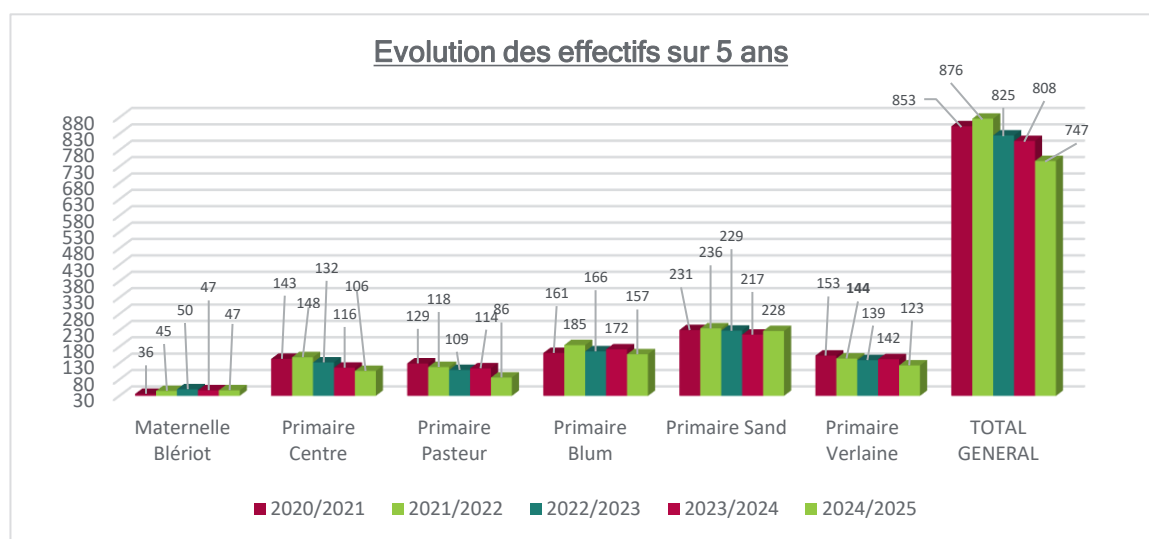
EFFECTIFS							
Année Scolaire : 2024/2025							
Etablissements	Nombre de Classes avec ULIS	Nombre d'élèves Longuenessois	Nombre d'élèves Hors Commune	TOTAL	dont ULIS	TOTAL (avec ULIS)	Observations
Ecole Maternelle Louis Blériot	3	38	9	47		47	
<b>TOTAL ECOLES MATERNELLES</b>	<b>3</b>	<b>38</b>	<b>9</b>	<b>47</b>		<b>47</b>	
Ecole Primaire du Centre	6	93	13	106		106	
Ecole Primaire Louis Pasteur	6	57	29	86	10	86	ULIS : 2 longuenessois 8 extérieurs
Ecole Primaire Léon Blum	10	110	47	157	5	157	ULIS : 1 longuenessois, 4 extérieurs
Ecole Primaire George Sand	13	184	44	228		228	
Ecole Primaire Paul Verlaine	6	83	40	123		123	
<b>TOTAL ECOLES PRIMAIRES</b>	<b>41</b>	<b>527</b>	<b>173</b>	<b>700</b>	<b>15</b>	<b>700</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>44</b>	<b>565</b>	<b>182</b>	<b>747</b>	<b>15</b>	<b>747</b>	



La commune de Longuenesse regroupe 5 écoles primaires et 1 école maternelle regroupant un effectif de 747 élèves, dont 15 en ULIS.

Nombre de classes par école					
Etablissements	Mat.	Elém.	TOTAL	ULIS	Total Général
Ecole Maternelle Louis Blériot	3		3		3
Ecole Primaire du Centre	2	4	6		6
Ecole Primaire Louis Pasteur	2	3	5	1	6
Ecole Primaire Léon Blum	3	6	9	1	10
Ecole Primaire George Sand	5	8	13		13
Ecole Primaire Paul Verlaine	2	4	6		6
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>42</b>	<b>2</b>	<b>44</b>

EVOLUTION DES EFFECTIFS SUR 5 ANS					
	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Maternelle Blériot	36	45	50	47	47
Primaire Centre	143	148	132	116	106
Primaire Pasteur	129	118	109	114	86
Primaire Blum	161	185	166	172	157
Primaire Sand	231	236	229	217	228
Primaire Verlaine	153	144	139	142	123
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>853</b>	<b>876</b>	<b>825</b>	<b>808</b>	<b>747</b>
Répartition					
<b>Maternelles</b>	<b>333</b>	<b>336</b>	<b>313</b>	<b>318</b>	<b>303</b>
<b>Primaires</b>	<b>520</b>	<b>540</b>	<b>512</b>	<b>490</b>	<b>444</b>



### ↳ Le Personnel

Qu'il soit ATSEM ou Agent technique, du personnel communal est affecté dans chaque établissement scolaire.

RECAPITULATIF PERSONNEL AFFECTE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (hors garderies scolaires)	
Etablissement	Nombre d'agents
Centre	3
Pasteur	3
Blum	4
Sand	6
Verlaine	4
Blériot	2
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>

Par ailleurs, les écoles bénéficient d'un service dédié et les agents d'une responsable passant régulièrement dans les établissements.

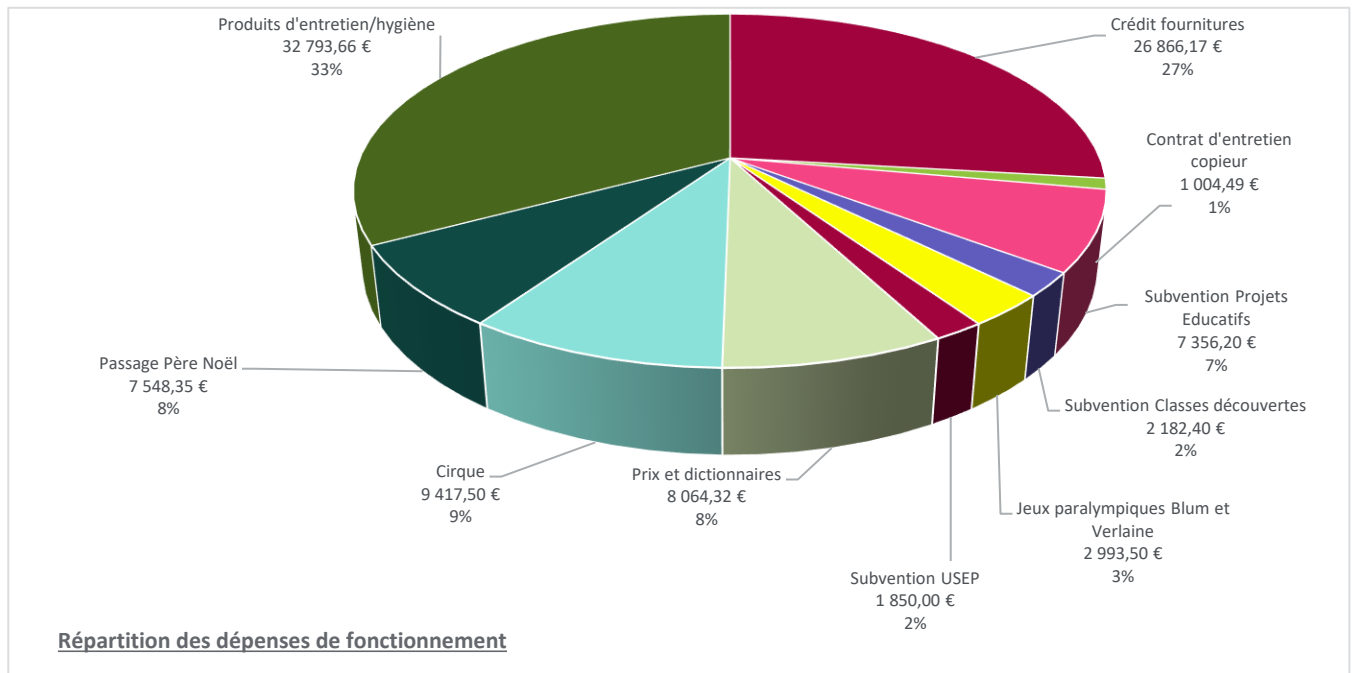
### ↳ Le fonctionnement

#### POSTES BUDGETAIRES PRIS EN CHARGE

- EP<sup>F</sup> Frais de personnel et ATSEM...
- EP<sup>F</sup> Achats de fournitures scolaires, livres et matériel éducatif, les achats de matériel d'équipement... (dont T.B.I. et site informatique),
- EP<sup>F</sup> Contrats d'Entretien Photocopieurs,
- EP<sup>F</sup> Livres de prix et dictionnaires en fin d'année,
- EP<sup>F</sup> Places pour le Cirque de la Générosité et les achats de friandises et coquilles de Noël,
- EP<sup>F</sup> Une partie des sorties (subventions projets éducatifs, subvention Morbier), des frais liés à l'U.S.E.P. (subvention),
- EP<sup>F</sup> Subvention pour les classes de découverte à Morbier,
- EP<sup>F</sup> Restauration Scolaire,
- EP<sup>F</sup> Fonctionnement des garderies scolaires et des études surveillées (Municipalisées en 2018)
- EP<sup>F</sup> Des actions particulières comme l'action fruits, les déplacements à la Médiathèque
- ...

RECAPITULATIF DES DEPENSES SCOLAIRES 2024	
Type de dépense	Montant
Fournitures et livres scolaires, matériel Educatif, ramettes papier	26 866,17 €
Contrat d'entretien copieurs	1 004,49 €
Subventions projets éducatifs	7 356,20 €
Classes de découverte	2 182,40 €
Jeux paralympiques (Blum et Verlaine)	2 993,50 €
U.S.E.P.	1 850,00 €
Livres de prix et dictionnaires (Avec élèves scolarisés à l'extérieur et IME)	8 064,32 €
Places de Cirque (avec IME : 697,50 €) + 815,00 € cinéma	8 729,50 €
Transport Cirque	688,00 €
Passage du Père Noël (avec IME : 641,50 €)	7 548,35 €
Produits d'entretien et d'hygiène	32 793,66 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 076,59 €</b>

**9 417,50 €**



## ↪ L'investissement

Les achats de matériel d'investissement se sont répartis comme suit :

	2022	2023	2024
Equipement annuel	13 677,41 €	22 885,70 €	27 130,11 €
Renouvellement photocopieurs		21 044,08 €	
Equipement informatique avec CAPSO + logiciel	59 160,17 €		
	1 777,37 €	3 295,20 €	
<b>Total</b>	<b>74 614,95 €</b>	<b>47 224,98 €</b>	<b>27 130,11 €</b>
<b>2023 : Subvention France Relance informatique</b> <i>Achat d'ordinateurs portables, de tablettes, d'écrans numériques tactiles, de T.B.I.</i>	<b>22 025,00 €</b>		

Toutes les classes élémentaires et maternelles grands bénéficient de l'installation d'un T.B.I. Un site informatique existe dans chacune des écoles. Un renouvellement du mobilier a été effectué entre 2016 et 2022. En effet, les écoles continuent d'être équipées en mobilier selon leurs besoins. Sont également prises en compte les éventuelles ouvertures de classe (dédouement CP et CE 1).

*Toutes les écoles ont fait l'objet d'un passage à la fibre ainsi que de l'installation de prises RJ45 destinée à faciliter l'utilisation d'internet (voir ci-après).*

Le matériel et les prestations fournis par la Capso n'apparaissent pas en dépenses dans le budget communal mais en diminution de la recette liée à l'attribution de compensation.

## ↪ Les travaux

TRAVAUX REALISES EN 2024	DEPENSES TTC
Peinture isolante pour réfection groupe scolaire Verlaine	28 692,17
Rénovation revêtements de sols groupe scolaire G. Sand tranche 1	29 800,90
Préau pour l'école G. Sand	19 152,00
Installations supplémentaires de contrôle d'accès écoles	10 008,00
Réfection peinture classes pour école G. Sand	14 487,76
Travaux réfection toiture - 1er acompte école G. Sand	90 917,34
Déploiement de prises RJ45 pour la connexion informatique mat. Blériot	15 225,88
Déploiement de prises RJ45 pour la connexion informatique écoles primaires	84 636,82
Réhabilitation énergétique du groupe scolaire Léon Blum	151 927,46
<b>TOTAL DEPENSE</b>	<b>444 848,33 €</b>

TRAVAUX EQUIPEMENTS SCOLAIRES – PERSPECTIVES 2025	
Réfection sols groupe scolaire G. Sand	40 000,00 €
Changement de menuiseries : écoles L. Pasteur, G. Sand, L. Blériot, P. Verlaine	74 000,00 €
Sécurisation des groupes scolaires – portails et clôtures rigides	10 000,00 €
Visiophones dans les groupes scolaires - extension de l'existant	5 000,00 €
Dotation pour préau groupe scolaire P. Verlaine	15 000,00 €

Dotation travaux de remise en peinture de salles de classes et espaces communs	23 000,00 €
Travaux d'isolation intérieure et peintures isolantes sur les groupes scolaires P. Verlaine et L. Blériot	25 000,00 €
Fourniture et pose d'une baie informatique et de prises RJ 45	6 600,00 €
Dotation jeux extérieurs dans les cours d'écoles	20 000,00 €
<b>TOTAL ESTIME</b>	<b>144 600,00 €</b>

### ↔ Les garderies scolaires

Les sont au nombre de cinq : Centre, Pasteur, Blum, Sand, Verlaine, l'Ecole Blériot bénéficiant, quant à elle, de l'ALSH Salamandre. Elles fonctionnent les jours de classe, sur du temps périscolaire :

**Le matin, de 7 h 30 à 8 h 30 et le soir de 16 h 10 à 18 h 15.**

Les familles règlent désormais la garderie sur le Portail Familles mis en place à la rentrée de septembre.

GARDERIES SCOLAIRES 2024 – NOMBRE DE VACATIONS									
	2023/2024 (jusqu'au 16/07/24)				2024/2025 (avec logiciel INOE) jusqu'au 31/12/24				TOTAL GENERAL
	CARTES	VACATIONS	TICKETS	TOTAL	MATIN	SOIR 1	SOIR 2	TOTAL	
<b>CENTRE</b>	734	7 340	21	<b>7 361</b>	555	1 221	754	<b>2 530</b>	<b>9 891</b>
<b>PASTEUR</b>	296	2 960	6	<b>2 966</b>	339	566	195	<b>1 100</b>	<b>4 066</b>
<b>BLUM</b>	178	1 780	19	<b>1 799</b>		633	109	<b>742</b>	<b>2 541</b>
<b>SAND</b>	413	4 130	20	<b>4 150</b>	282	1 064	444	<b>1 790</b>	<b>5 940</b>
<b>VERLAINE</b>	365	3 650	14	<b>3 664</b>	312	878	296	<b>1 486</b>	<b>5 150</b>
<b>BLERIOD</b>	56	560	5	<b>565</b>	144			<b>144</b>	<b>709</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 042</b>	<b>20 420</b>	<b>85</b>	<b>20 505</b>	<b>1 632</b>	<b>4 362</b>	<b>1 798</b>	<b>7 792</b>	<b>28 297</b>

Attention en fin d'année, il peut y avoir des cartes préparées pour l'année suivante

RECETTES							
	CARTES		TICKETS		INOE (à partir de septembre 2024)		TOTAL
	Nombre	Recettes	Nombre	Recettes	Nombre	Recettes	
2022	2 239	13 434,00 €	48	48,00 €			<b>13 482,00 €</b>
2023	1 971	11 826,00 €	17	17,00 €			<b>11 843,00 €</b>
2024	2 042	12 252,00 €	85	85,00 €	1 798,00 €	4 675,20 €	<b>17 012,20 €</b>

	Nombre d'inscrits			Ventes			
	Maternelle	Elémentaire	TOTAL	Cartes 10 vacations 6,00 €	Tickets 1,00 €	Vacations 0,60 € (INOE)	Montant
CENTRE	21	53	74	734	21	2 530	5 943,00 €
PASTEUR	23	31	54	296	6	1 100	2 442,00 €
BLUM (à Sand le matin)	22	27	49	178	19	742	1 532,20 €
SAND	43	63	106	413	20	1 790	3 572,00 €
VERLAINE	19	38	57	365	14	1 486	3 095,60 €
BLERIoT ( <i>matin uniquement</i> )	15	1	16	56	5	144	427,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>143</b>	<b>213</b>	<b>356</b>	<b>2 042</b>	<b>85</b>	<b>7 792</b>	<b>17 012,20 €</b>

COUT DE FONCTIONNEMENT DES GARDERIES SCOLAIRES				
Etablissement	PERSONNEL		Achat matériel et fournitures	Total
	Nombre	Coût		
Centre	1 le matin, 2 le soir	17 497,80 €	220,12 €	17 717,92 €
Pasteur	1 matin et soir	12 694,32 €	142,16 €	12 836,48 €
Blum	1 le soir	7 330,68 €	130,18 €	7 460,86 €
Sand	1 le matin, 2 le soir	20 237,58 €	36,28 €	20 273,86 €
Verlaine	1 matin et soir	13 515,12 €	93,53 €	13 608,65 €
Blériot	1 le matin, ALSH le soir	3 353,47 €		3 353,47 €
Garderies	Achat de jouets (Noël)		1 288,67 €	1 288,67 €
<b>TOTAL</b>		<b>74 628,97 €</b>	<b>1 910,94 €</b>	<b>76 539,91 €</b>

C'est le périscolaire qui prend le relais le soir (ALSH SALAMANDRE).

A ces coûts s'ajoutent la gestion quotidienne de la vente des cartes et tickets qui s'effectue désormais par l'intermédiaire du Portail Familles, sur internet ou en Mairie.

### ↔ Les études surveillées

Les Etudes Surveillées ont été municipalisées en 2017.

HISTORIQUE DU FONCTIONNEMENT DES ETUDES SURVEILLEES	
2017/2018	<b>Municipalisation</b> Pas d'ouverture
2018/2019	Information sur Centre, Pasteur, Verlaine (12 élèves minimum pour ouverture) Pas d'ouverture
2019/2020 et 2020/2021	Pas d'ouverture
2021/2022	<b>Ouverture à Centre</b> Fonctionnement pendant toute l'année scolaire
2022/2023	Pas d'ouverture à Centre <b>Ouverture à Pasteur</b> Fonctionnement pendant toute l'année
2023/2024	Pas d'ouverture à Centre, Pasteur, Verlaine : pas d'inscription
2024/2025	Pas d'ouverture à Centre, Pasteur, Verlaine : pas d'inscription

Etudes surveillées- Bilan des années de fonctionnement				
	2018/2019 Centre	2019/2020 Centre	2020/2021 Centre	2022/2023 Pasteur
NOMBRE D'INSCRITS	25	23	16	18
Coût de fonctionnement	<b>2021</b>		<b>2 792,50 €</b>	
	<b>2022</b>		<b>2 382,69 €</b>	

L'Etude Surveillée peut fonctionner les lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant les semaines scolaires de 16 heures 10 à 17 heures 25 avec une récréation de 15 minutes. Elle est désormais confiée à de Assistante de Vie Scolaire.

### ↪ La restauration scolaire

La cantine scolaire fonctionnait de manière associative jusqu'à la rentrée scolaire 2023/2024.

Elle est ouverte dès le jour de la rentrée scolaire. Les enfants sont accueillis au Restaurant Scolaire du Parc de la mairie de LONGUENESSE, chaque jour de classe.

La Commune versait à la Cantine Scolaire une subvention d'équilibre reprenant le coût des denrées mais aussi les frais de transport et de personnel.

Subventions de Fonctionnement versées à l'association			
2020	2021	2022	2023
86 620,00 €	89 695,00 €	90 866,00 €	21 908,00 €

Sa municipalisation est intervenue au **1<sup>er</sup> septembre 2023**. Celle-ci a été l'occasion d'étudier et de mettre en place une baisse de tarif accompagnée d'une aide de 1 € pour les familles dont le quotient familiale CAF est inférieur à 617.

AIDES CANTINE	Montant	Nombre d'enfants	Nombre de familles
2023 (de septembre à décembre)	2 631,00 €	47	30
2024	3 662,00 €	77	52

TARIFS		
Elèves	Maternelle	Elémentaire
→ Longuenessois	3,60 €	3,90 €
→ Extérieurs	4,10 €	4,40 €
→ Adultes : enseignants et équipes éducative de Longuenesse		7,00 €

Le personnel s'est vu proposer, selon sa durée de présence au sein de l'Association, soit une intégration dans la fonction publique, soit un contrat jusqu'en juin 2024. Les agents sous contrat ont été renouvelés jusque juin 2025.

L'équipe a été renforcée aussi bien dans le cadre du service à table que dans le cadre de l'éducation/animation. En effet, deux agentes du service jeunesse sont présentes, alternativement, pour veiller au bien-être des enfants mais aussi pour faire respecter les règles de vie mises en place dans le règlement intérieur.

ORGANISATION EQUIPE RESTAURATION SCOLAIRE				
	BUS		SERVICE	ANIMATION
	ALLER	RETOUR		
CENTRE	4	3	16	2
PASTEUR	3	2		
BLUM	3	2		
SAND	4	3		
VERLAINE	2	2		
BLERIoT	2 + chauffeur bus mairie	2 + chauffeur bus mairie		

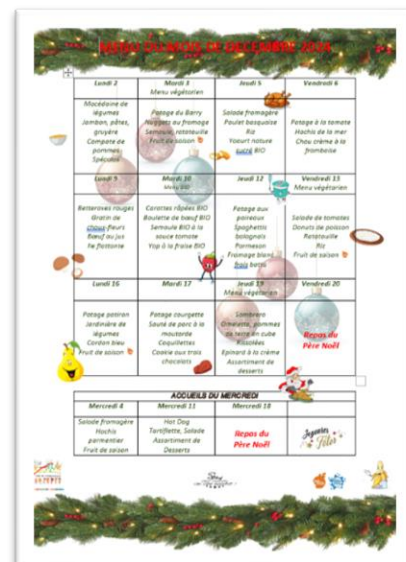
La responsable de cuisine compose, chaque mois, les menus et y introduit régulièrement des nouveautés. Un travail a également été effectué sur la présentation de ceux-ci pour les rendre plus attractifs pour les enfants.



De même, des animations régulières sont proposées avec des menus spéciaux. Ainsi, les convives ont pu ou pourrons en profiter lors d'Halloween, de Noël, du Noël, du Carnaval, de Pâques ou en fin d'année scolaire. A chaque fois, une surprise attend les enfants. Une petite attention a également été mise en place pour la Sainte-Catherine et la Saint-Nicolas. Un repas US leur a également été proposé avant les vacances de Noël.

La restauration scolaire a également fêté, à sa façon, les Jeux Olympiques 2024. Des sets de tables ont été composés et les enfants ont reçu un livret Jeux/Coloriages (créé par le service), un petit set de crayons de couleur et un Ecocup à l'effigie des Jeux.

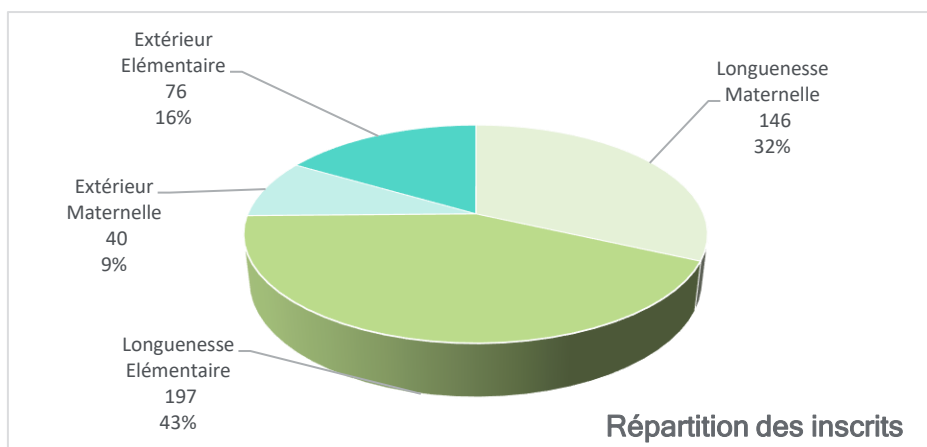
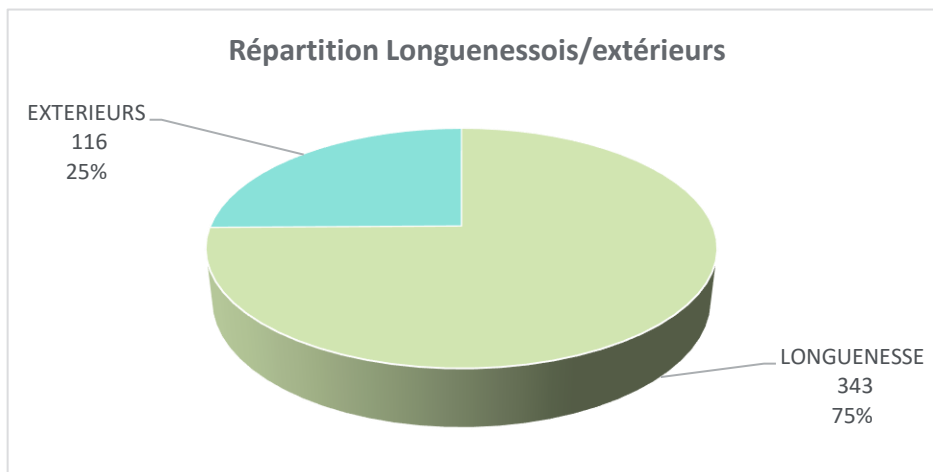
2024 a vu le retour de la semaine du goût. Chaque jour, les enfants ont pu découvrir un ou plusieurs plats d'un pays différents. Ont ainsi été visité l'Italie, le Portugal, La Belgique, les Etats-Unis, après un petit passage en France. A cette occasion, chaque jour, les petits convives ont reçu une feuille Jeux/Coloriages aux couleurs du pays visité.



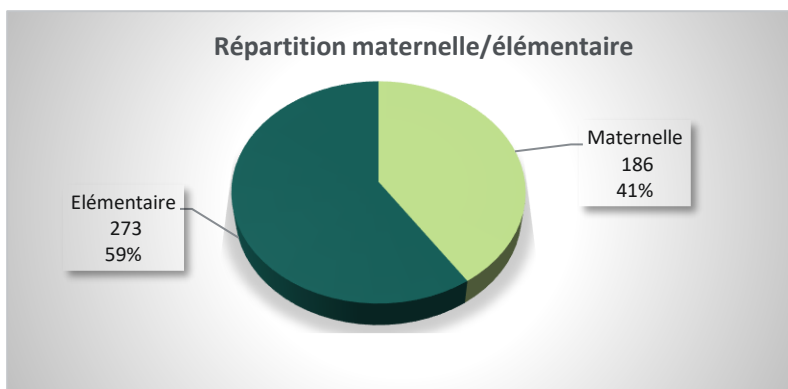
Cette action a pu être mise en place sur cinq jours car, à partir d'octobre, les repas des ALSH mercredi ont été cuisinés sur place par notre cuisinière et son équipe.

On dénombre **459 inscrits** et une fréquentation moyenne de **236 enfants et des pointes à 250 voire 270 élèves certains jours. Les longuenessois représentent 75 % des inscrits.**

REPARTITION DES INSCRIPTIONS			
	LONGUENESSE	EXTERIEURS	TOTAL
Maternelle	146	40	<b>186</b>
Elémentaire	197	76	<b>273</b>
<b>TOTAL</b>	<b>343</b>	<b>116</b>	<b>459</b>



REPARTITION DES INSCRIPTIONS PAR ECOLE ET NIVEAUX (Moyenne sur les 2 années scolaires : 2023/2024 et 2024/2025)			
	Maternelle	Elémentaire	TOTAL
CENTRE	30	58	<b>88</b>
PASTEUR	23	50	<b>73</b>
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>	<b>108</b>	<b>161</b>
BLUM	23	55	<b>78</b>
SAND	44	63	<b>107</b>
BLERHOT	33		<b>33</b>
VERLAINE	33	48	<b>81</b>
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>	<b>165</b>	<b>298</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>186</b>	<b>273</b>	<b>459</b>



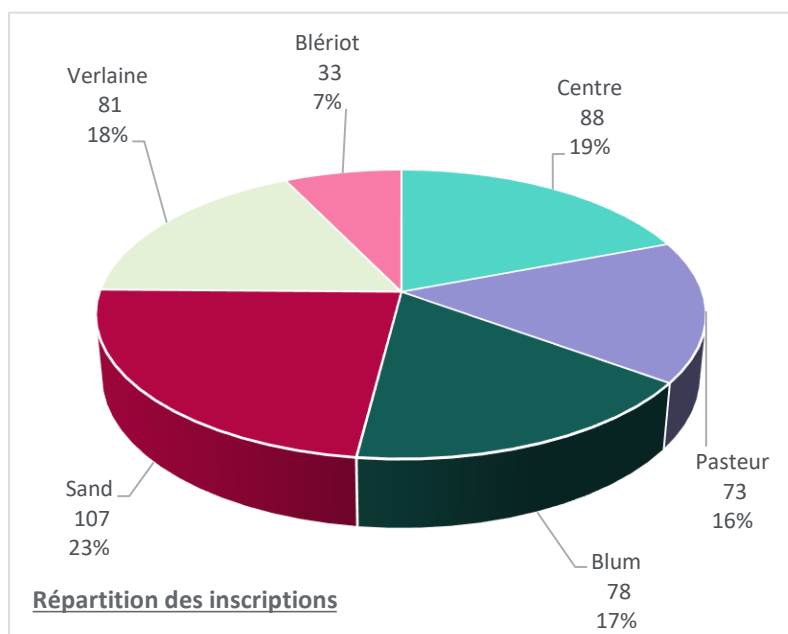
**Un portail familles a été mis en place à partir d'avril 2024.**

Afin d'en faciliter l'accès, un livret dédié a été créé, expliquant la démarche pas à pas.

La majeure partie des familles ont adhéré à ce mode d'inscription, de réservations et de paiements en ligne.

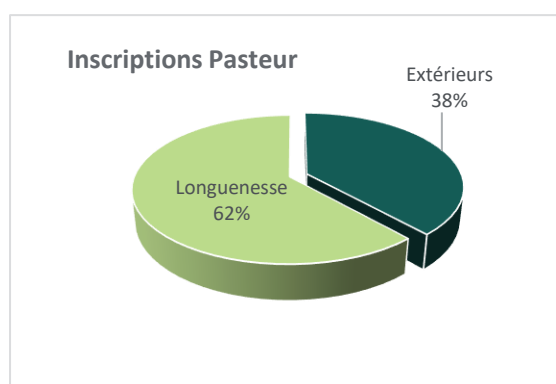
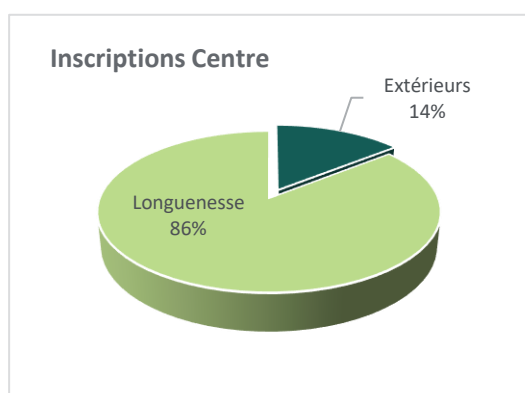
Actuellement, plus de 80 % d'entre elles l'utilisent que cela soit pour la restauration scolaire, la garderie ou encore les ALSH mercredi, petites vacances et vacances d'été.

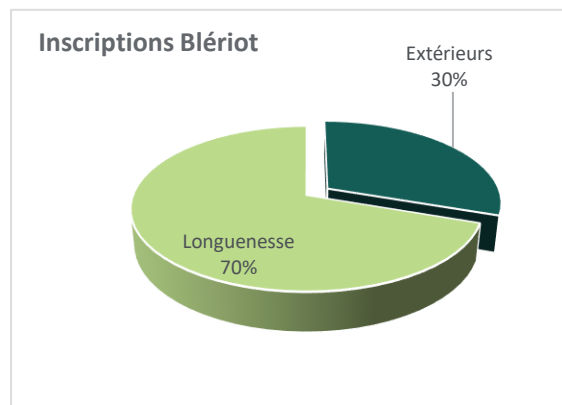
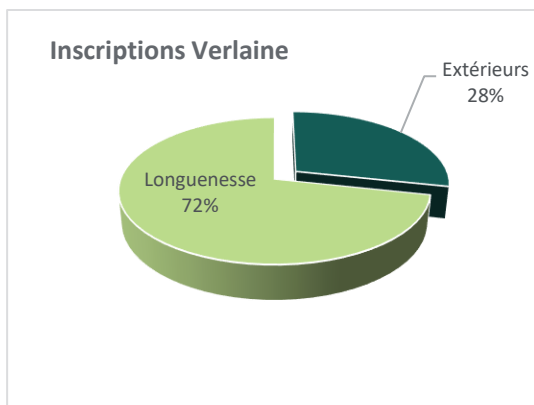
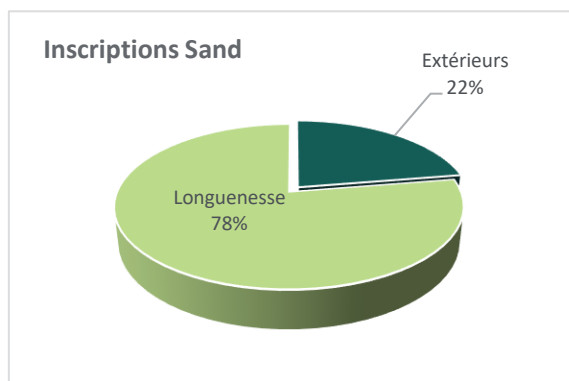
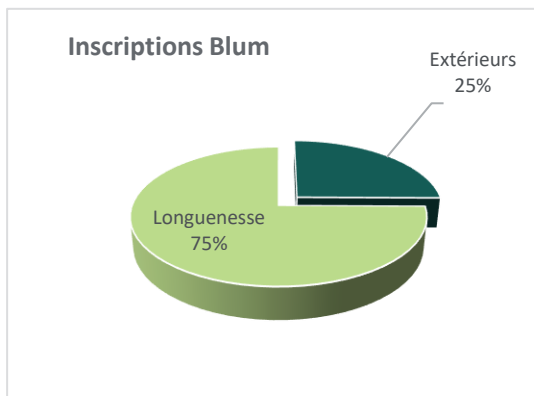
Pour les personnes ne possédant pas de matériel informatique, un ordinateur est installé près du service scolaire. Il permet l'accès au Portail Familles et le règlement des réservations sur Internet.



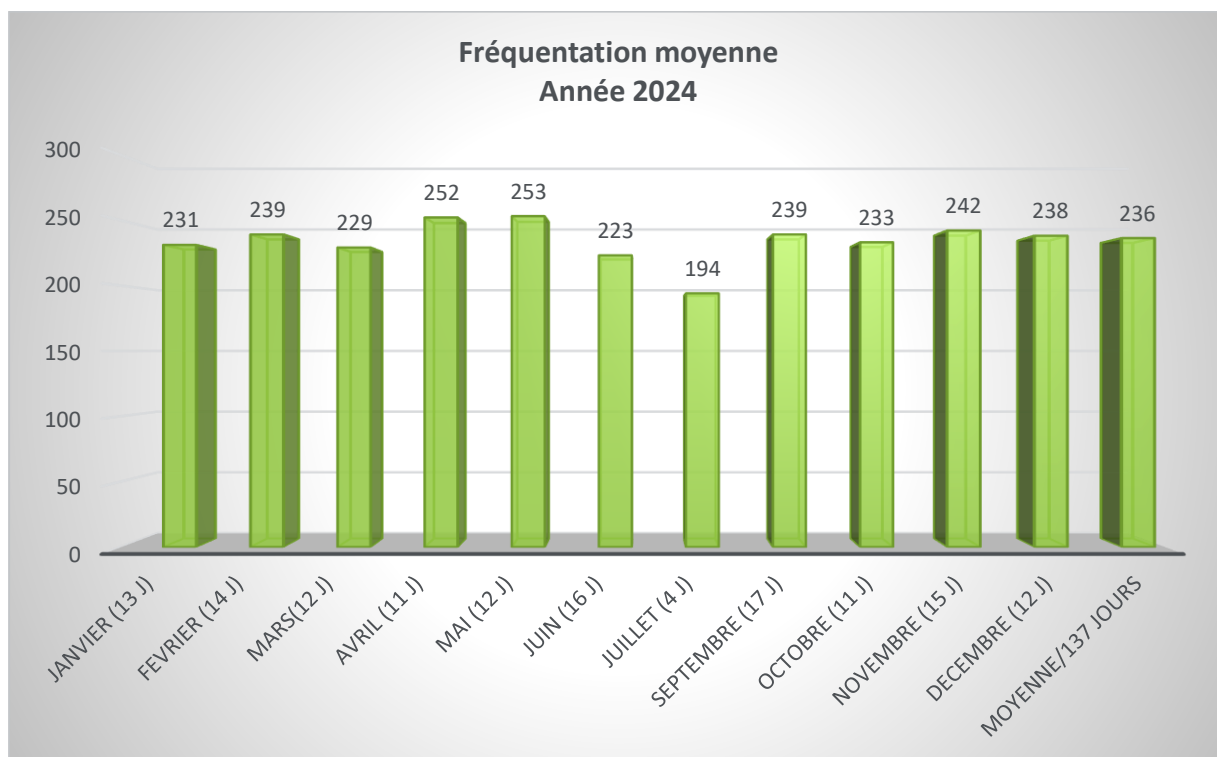
Bien entendu, le paiement en espèces ou en chèque reste possible directement auprès des services scolaire ou jeunesse qui participent, tous deux, à la gestion de la restauration scolaire.

Enfin, des informations concernant ces différents accueils mais aussi certaines activités de la commune sont désormais diffusées par l'intermédiaire du portail : activités ponctuelles, spectacles enfants, inscriptions colonies, camp d'ados...



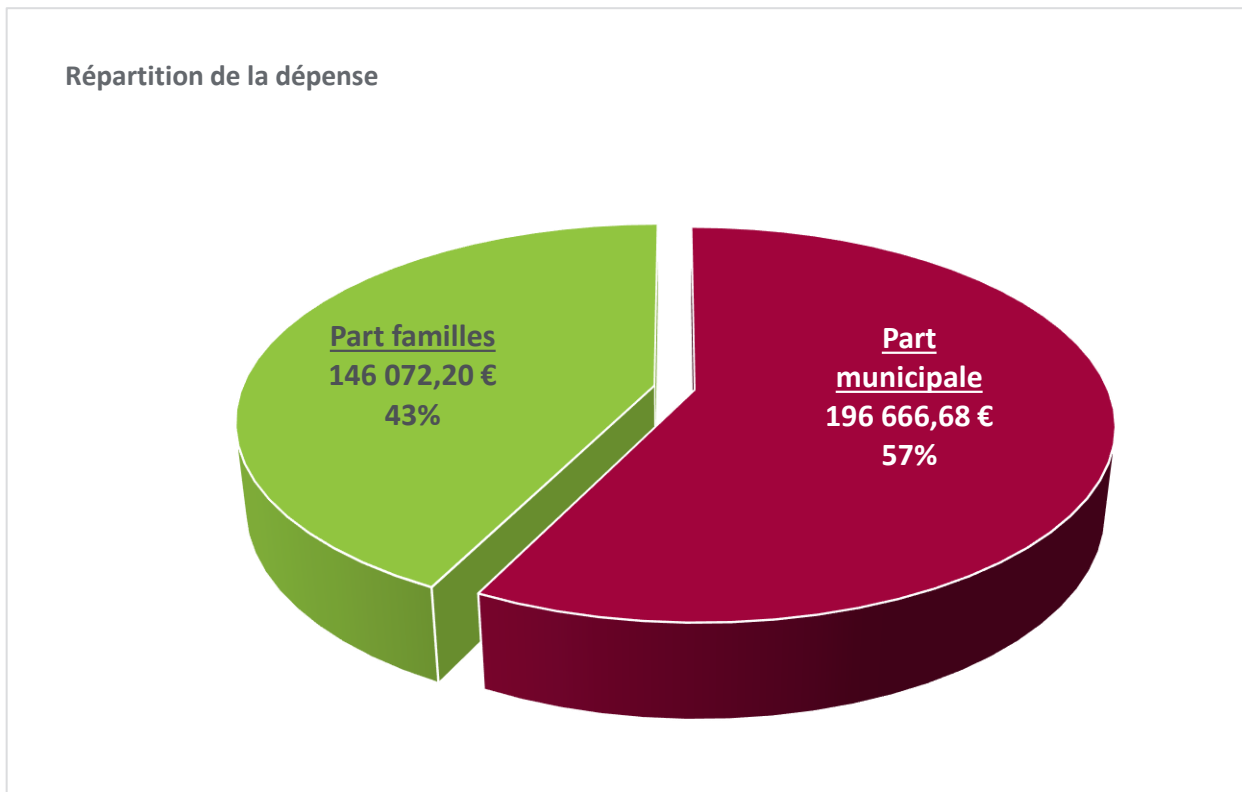
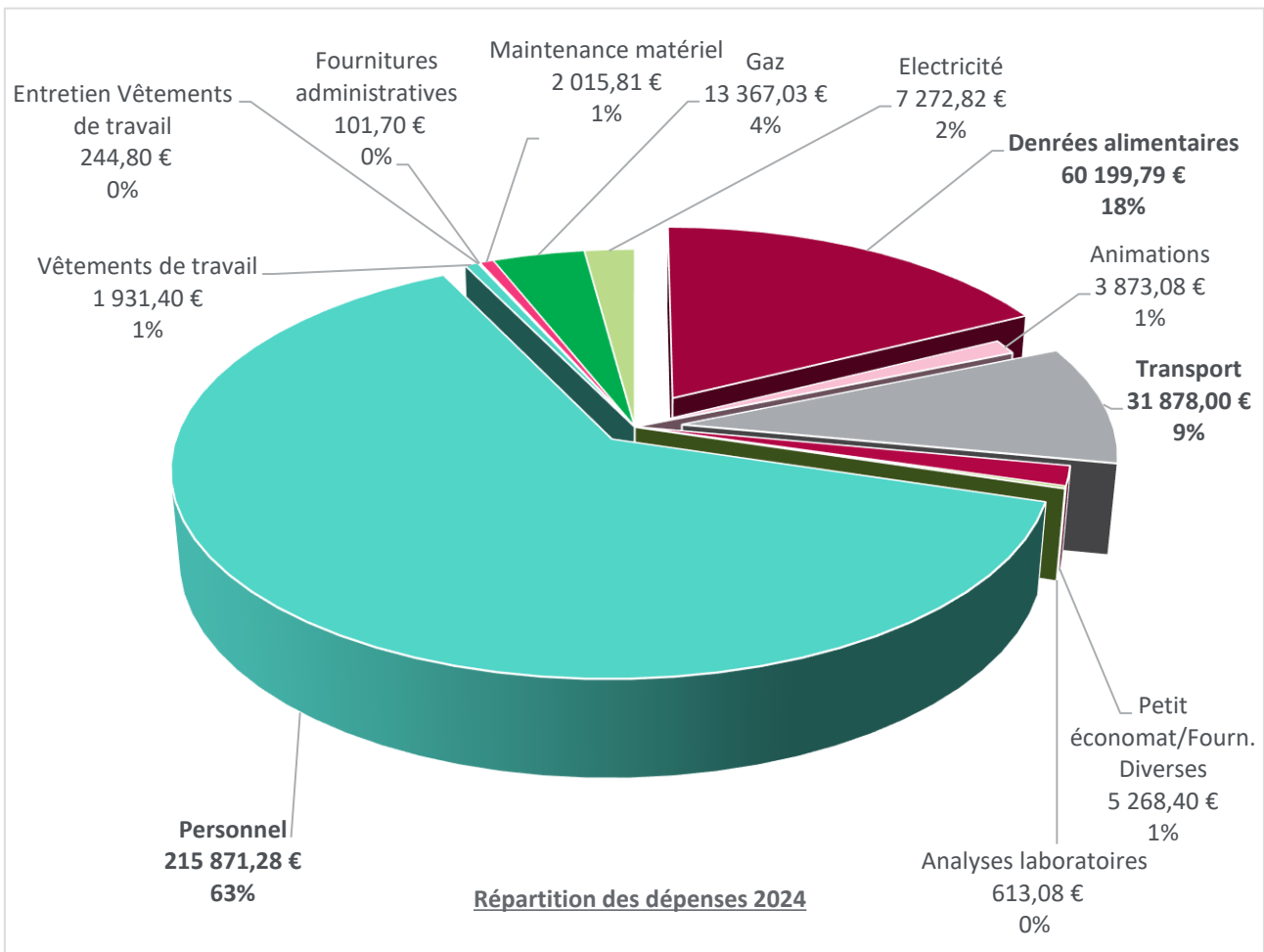


## La fréquentation



Cette fréquentation correspond à **32 361 repas distribués.**

NOMBRE DE REPAS DISTRIBUES		32 361		
DEPENSES RESTAURATION SCOLAIRE				
TYPE DE DEPENSE	TOTAL PERIODE	RECETTES		
Denrées alimentaires	60 199,79 €			
Animations	3 873,08 €			
Transport	31 878,00 €			
Petit économat/Fourn. Diverses	5 268,40 €			
Analyses laboratoires	613,08 €			
<b>Coût directement lié aux repas</b>	<b>101 832,35 €</b>			
Personnel	215 871,28 €			
Vêtements de travail	1 931,40 €			
Entretien Vêtements de travail	244,80 €			
<b>Coût lié au personnel</b>	<b>218 047,48 €</b>			
<b>Fournitures administratives</b>	<b>101,70 €</b>			
<i>Dépenses réparties à 50 % entre la Restauration Scolaire et la Salle des Fêtes</i>				
Maintenance matériel	2 015,81 €			
Electricité	7 272,82 €			
Gaz	13 367,03 €			
<b>Coût lié à la gestion</b>	<b>22 757,36 €</b>			
<b>TOTAL des DEPENSES</b>	<b>342 738,88 €</b>	<b>146 072,20 €</b>		
<b>PART COMMUNALE</b>	<b>196 666,68 €</b>			
COUT PAR REPAS				2023/2024
Coût denrées alimentaires	1,86 €	1,86 €	1,70 €	
Coût autres dépenses (hors personnel et gestion)	0,30 €	1,99 €		
Coût transport	0,99 €			
<i>Coût frais de gestion (non pris en compte en 2023/2024)</i>	<i>0,70 €</i>			
<b>Coût hors charges de personnel</b>	<b>3,85 €</b>	<b>3,85 €</b>	<b>2,89 €</b>	
Charges de personnel	6,74 €	6,74 €	6,24 €	
Coût tout inclus	10,59 €	<b>10,59 €</b>	<b>9,13 €</b>	
Coût hors transport	9,61 €			
<i>Dépenses réparties à 50 % entre la Restauration Scolaire et la Salle des Fêtes</i>		<b>32 361</b>	<b>31 703</b>	
Maintenance matériel	4 031,62 €	<b>repas servis</b>		
Electricité	14 545,63 €			
Gaz	26 734,06 €			
<i>L'augmentation de la dépense est partiellement dûe à l'intégration des frais de gestion tels que la maintenance du matériel, le gaz et l'électricité.</i>				



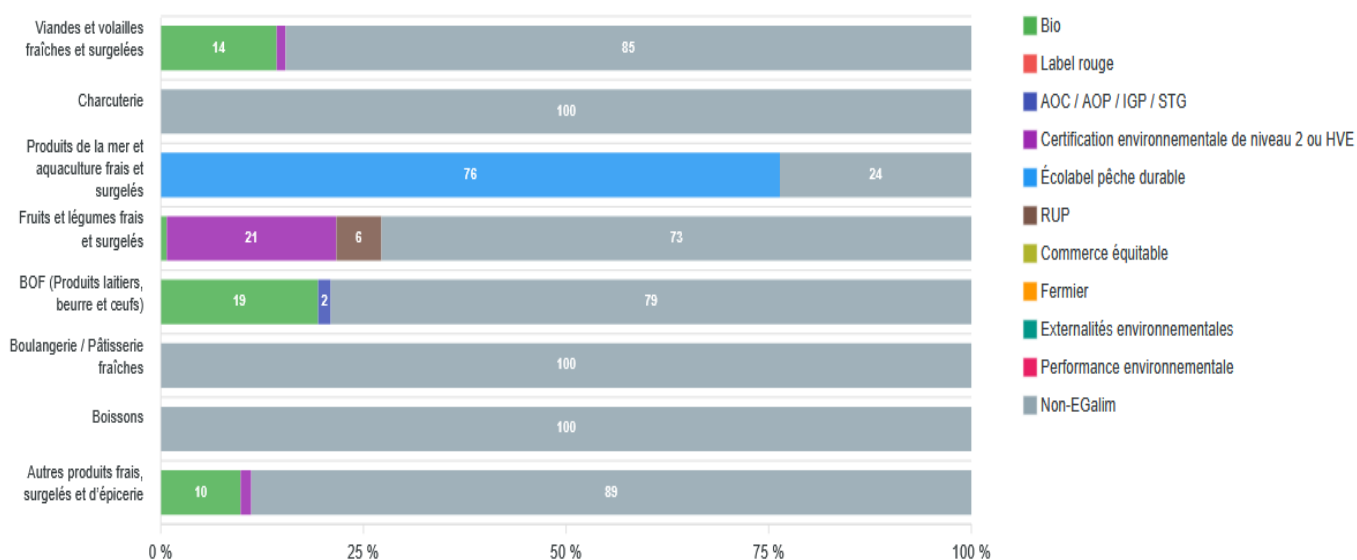
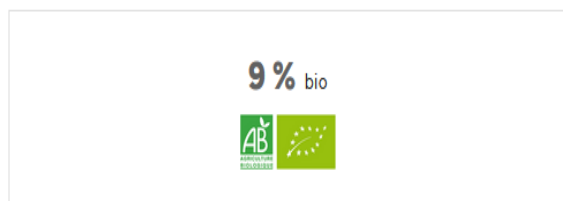
## Egalim 2024 → 17 % de produits BIO, durables et de qualité



### Pour notre Restaurant Scolaire c'est :



- 50 % de produits durables et de qualité
- Dont 20 % de produits Bio
- Et 60 % de viandes et de poissons durables et de qualité
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Interdiction des ustensiles et contenant en plastique à usage unique et des bouteilles d'eau plate en plastique
- Informations des usagers (affichage)



## Rétrospective 2024



Nouveau





## **En cours**

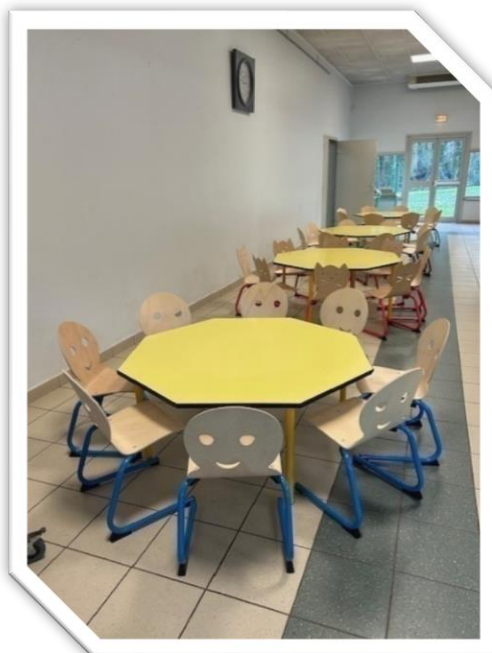
En décembre, une délibération a été prise visant à créer un Comité Restauration Scolaire.

Celui-ci sera constitué d'élus, de techniciens mais aussi de directrices et directeurs d'écoles et de parents d'élève. Il se réunira deux fois par an et pourra étudier tout point concernant la Restauration Scolaire.

Le Restaurant Scolaire a été agréé Franceagrimer. Cela lui permettra de bénéficier d'une subvention pour certains produits laitiers (Bio et de qualité, servis avec sucre séparé), légumes et fruits (toujours selon qualité du produit).

En ce qui concerne l'équipement des tables et chaises maternelles ont été commandé en fin d'année 2024. Leur livraison est en cours. Le remplacement du mobilier se poursuivra en 2025 avec le mobilier élémentaire.

Enfin, le panneau « Restaurant de Bananou » sera installé dans les mois à venir.



## ↳ Le transport scolaire

La commune a mis en place deux navettes :

- L'une concerne le transport des enfants vers l'école du Centre, suite à la fermeture, il y a quelques années de l'école Jaurès (effectuée par les Cars Bereyne) ;
- L'autre s'effectue entre l'école Blériot et l'école Sand. Elle concerne les enfants domiciliés dans le quartier Salamandre dont un frère ou une sœur est en maternelle à Blériot ou ayant effectué toute sa maternelle dans cet établissement et inscrit en élémentaire à Sand. Elle est effectuée avec le bus de la commune.

*En 2023, la Commune a acheté un bus de 44 places pour un coût de 215 594,91 €.*

Ces deux navettes sont entièrement gratuites pour les familles.

Inscriptions aux Navettes				
	2021	2022	2023	2024
Centre	24	29	23	23
Blériot/Sand	17	15	10	18

Par convention, la CAPSO, dans le cadre de sa compétence, rembourse à la Commune 50 % du coût de ces transports, hors surveillance. Cette prise en charge va diminuer dans les années à venir et ce, à partir de 2023 (40 % puis 30 pour terminer à 20 % en 2025).

Par ailleurs, elle organise les transports vers la Bibliothèque, la piscine ... ou encore Enerlya (accord de la commune sollicité pour chaque déplacement). Ceux-ci font l'objet d'une facturation annuelle.

COUT DU TRANSPORT SCOLAIRE			
Type de transport	Coût		Observations
	2023	2024	
Navette Centre	18 894,00 €	19 865,00 €	Coût Cars Bereyne
Navette Blériot/Sand	16 341,64 €	11 849,74 €	Coût véhicule et agent + cars Bereyne (bus ville chauffeur absent)
<b>TOTAL</b>	<b>35 235,64 €</b>	<b>31 714,74 €</b>	
<b>Remboursement CAPSO</b>	<b>14 094,26 €</b>	<b>9 514,42 €</b>	
	<b>40%</b>	<b>30%</b>	

### ↪ La classe orchestre



En 2024, 57 élèves ont bénéficié d'une classe guitare à raison de 1 heure par semaine pour :

- 25 élèves de CE 2
- 21 élèves de CM 1
- 11 élèves de CM 2

Ce projet sera mené sur 3 années, avec les mêmes professeurs, les mêmes objectifs.

Par ailleurs, les CM 2 mènent, cette année, un projet musique/guitare spécifique, monté avec le CRD.

### ↪ Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - Salamandre

Cet accueil entre dans le dispositif du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (financé par la CAF) pour les plus de 6 ans et bénéficie de la prestation de service CAF pour les moins de 6 ans.

Tous les enfants peuvent s'inscrire au CLAS mais un ciblage via les écoles et les professionnels sociaux, tels que le Programme de Réussite Educatif, est également organisé.

Au total, le CLAS a fonctionné 29 semaines. L'accompagnement à la scolarité a débuté le 6 novembre 2023 pour se terminer le 05 juillet 2024.

L'équipe d'accompagnement à la scolarité est composée de :

- 2 animatrices
- 1 coordonnatrice.

ORGANISATION				
	16 h 00 - 17 h 00	17 h 00 - 17 h 30	17 h 30 - 18 h 00	
	TOUT LE GROUPE	Du CP au CM2	Du CP au CM2	TOUT LE GROUPE
Lundi	ACCUEIL GOUTER	Aide aux devoirs & Activités à la carte		
Mardi		CLAS → Accompagnement méthodologique + Jeux ludo-éducatifs		
Jeudi		Aide aux devoirs & Activités à la carte		
Vendredi		CLAS → Accompagnement méthodologique + Jeux ludo-éducatifs		

Le CLAS a accueilli :

CLAS – élèves accueillis			
	2021/2022	2022/2023	2023/2024
CP	1	5	6
CE 1	3	2	4
CE 2	3	4	2
CM 1	3	2	3
CM2	1	4	2
	11	17	17
	2 filles, 9 garçons	5 filles, 12 garçons	6 filles, 11 garçons

Soit, par semaine :

- 2 soirs de devoirs avec encadrantes : 30 minutes de devoirs et 30/45 minutes de temps ludo-éducatif
- 2 soirs hors temps CLAS avec intervenants

L'enfant qui le souhaite peut faire ses devoirs chaque soir mais sans la présence d'une accompagnatrice. Toutefois, pour que les enfants aient des repères au sein de l'accompagnement :

- 1 intervenante s'occupe principalement des CP et CE1,
- 1 autre des CE2 CM1 et CM2.

Les accompagnatrices ont réorganisé le temps consacré aux devoirs car la CAF finance désormais deux jours par semaine.

Elles ont essentiellement travaillé à la mise en place d'ateliers parents/enfants. Les parents ont, ainsi, pu s'inscrire à une séance, soit sur l'accompagnement scolaire, soit sur les jeux ludo-éducatif. Cela leur a permis de passer un temps privilégié avec leur enfant.

## L'Accompagnement à la scolarité – Pourquoi ?

### → Favoriser les savoir-être et les savoir-faire

En ritualisant les temps collectifs, en mettant l'accent sur l'entraide, la bienveillance et le non-jugement mais aussi en mettant en place des temps de jeux ludo-éducatifs.

### → Aider les familles à reprendre confiance en leur capacité à accompagner leur enfant

En leur proposant d'assister à des séances d'aide aux devoirs, ou en participant à des sessions de jeux ludo-éducatif.

### → Favoriser le lien entre les familles, l'école et la maison de quartier

En mettant en place une fiche de suivi à destination de tous les interlocuteurs et en étant un lien entre les professeurs et les parents si besoin.

### → Accompagner l'enfant dans l'acquisition de méthodes de travail favorisant son autonomie

En mettant en place un tableau des responsabilités, en fixant des objectifs simples, compréhensibles et atteignables mais aussi en ritualisant les séances (avoir la même place pour faire ses devoirs, établir une charte, des règles...).

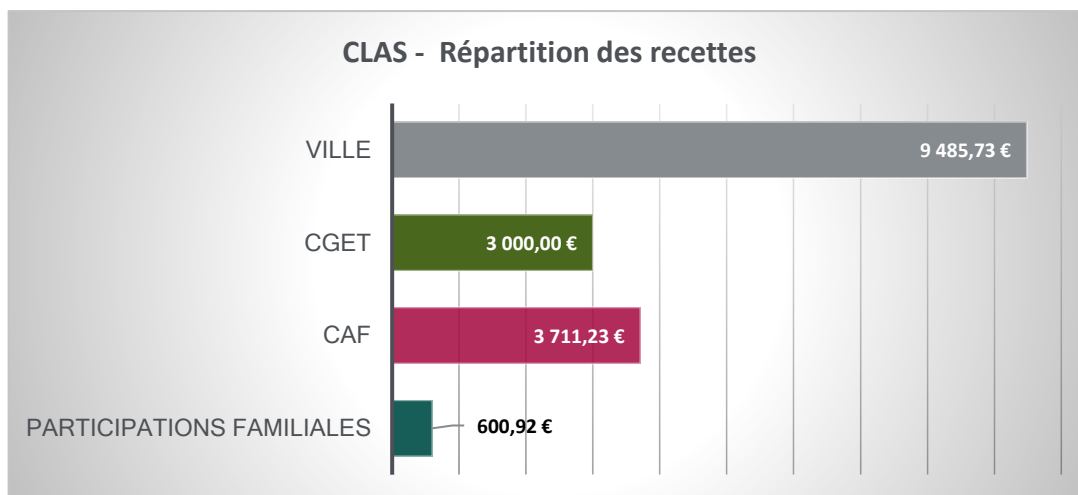
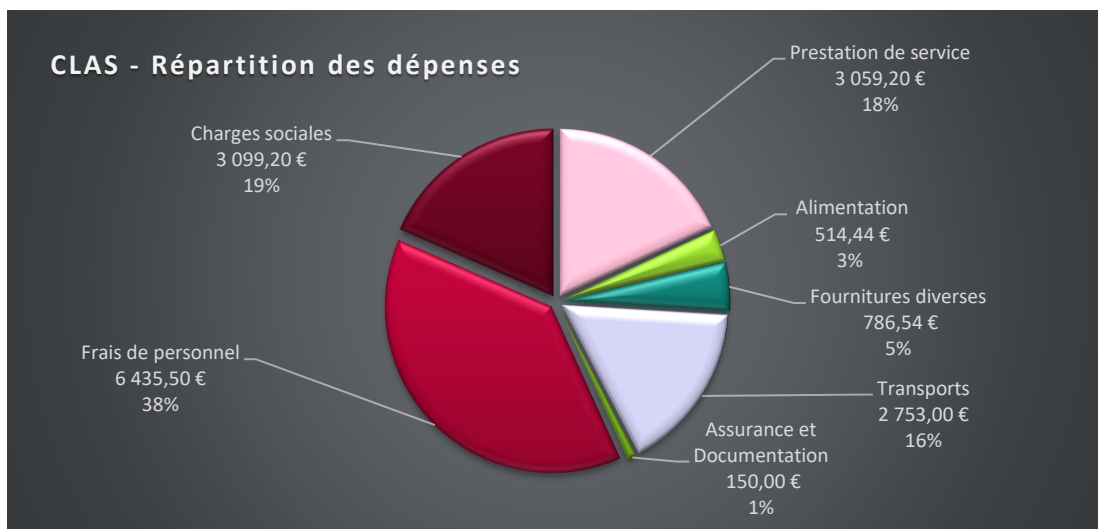
### → Aider l'enfant à prendre confiance en lui

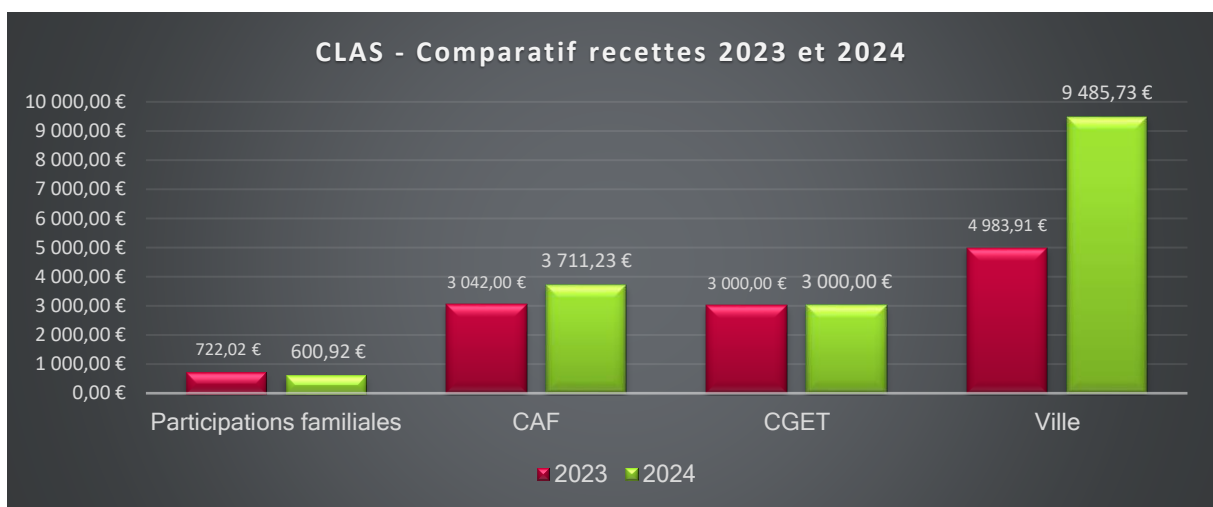
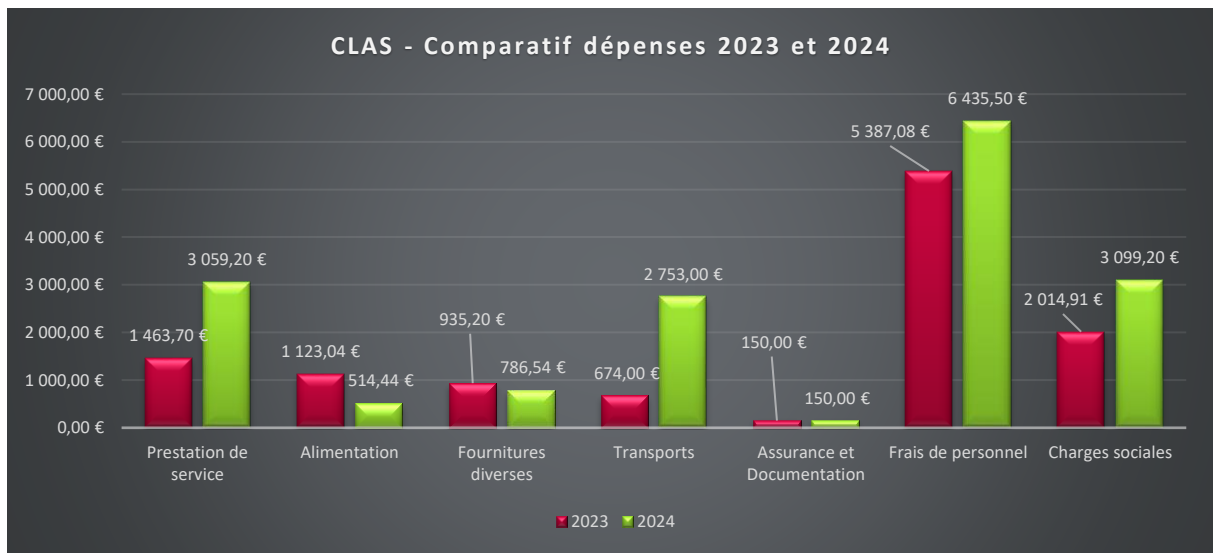
En valorisant ses efforts et ses plus petites réussites.

### → Apprendre en s'amusant

En mettant en place des séances de jeux ludo-éducatifs pour faire découvrir aux enfants une autre façon d'apprendre (jeux sur la conjugaison, la grammaire, la lecture ou encore les mathématiques).

BILAN FINANCIER CLAS 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	3 059,20 €	Participations familiales	600,92 €
Alimentation	514,44 €	CAF	3 711,23 €
Fournitures diverses	786,54 €	CGET	3 000,00 €
Transports	2 753,00 €	Ville	9 485,73 €
Assurance et Documentation	150,00 €		
Frais de personnel	6 435,50 €		
Charges sociales	3 099,20 €		
<b>TOTAL</b>	<b>16 797,88 €</b>		<b>16 797,88 €</b>





#### Juin 2024

Avec l'aide de "Linguistic Loustic", les enfants du CLAS ont réalisé un petit spectacle retraçant les grands moments de l'histoire de l'humanité (Préhistoire, Moyen-âge, Temps moderne...).

Un travail de longue haleine, où ils ont dû mémoriser des passages de l'Histoire en anglais. Les parents des enfants ont répondu présent à ce temps convivial. Pour clôturer le projet 2024, nous avons emmené les familles au chateau de Vaux le Vicomte. Le temps d'une journée, les enfants et les parents ont vécu la vie de chatelain et chatelaine.



#### Octobre 2024

Cette fois-ci, pour la nouvelle rentrée du CLAS, nous avons proposé aux enfants d'établir une correspondance avec deux autres CLAS. Une bouteille sur la toile d'internet a été lancée et nous avons eu deux réponses.

Désormais, les enfants correspondent avec d'autres enfants inscrits dans le calvados et à l'île de la Réunion. Des échanges de lettres pour commencer ont lieu et des visios seront programmées pour pouvoir échanger plus librement.

Une rencontre en fin d'année avec les enfants du CLAS du Calvados sera peut-être organisée. L'occasion pour les enfants de se rencontrer physiquement après 9 mois d'échanges à distance.

La Commune a mis en place différents accueils de loisirs que ce soit sur les temps périscolaires (avant et/ou après la classe) ou extrascolaires (mercredi et vacances) :

- ALSH Salamandre en temps périscolaire et extrascolaire,
- ALSH Pasteur en temps extrascolaire,
- ALSH Eté.

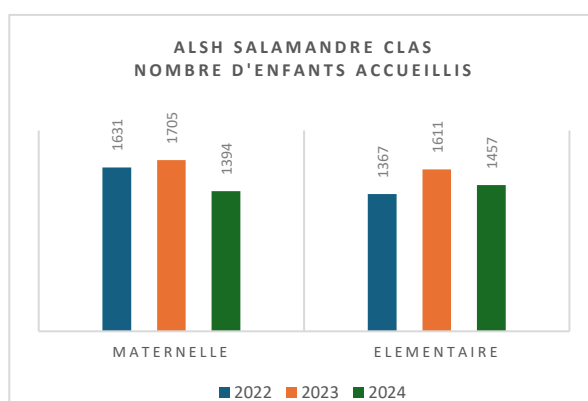
Ces accueils sont ouverts aux enfants à partir de 3 ans (2 ans pour les enfants scolarisés dans les écoles Blériot et Pasteur, 3 ans pour le mois d'août) et jusque 15 ans. Ils bénéficient d'un tarif selon le quotient familial (sauf la Garderie).

➔ **Les mercredis et les petites vacances**

↔ **ALSH Salamandre**

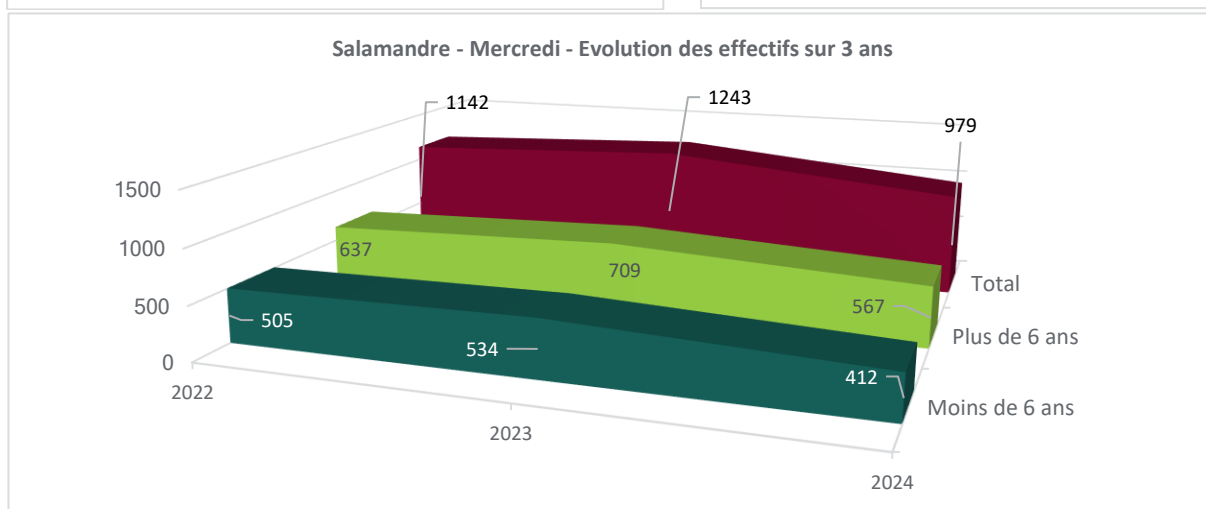
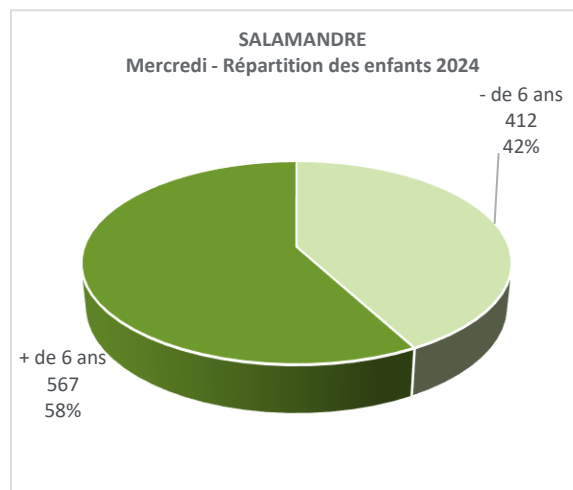
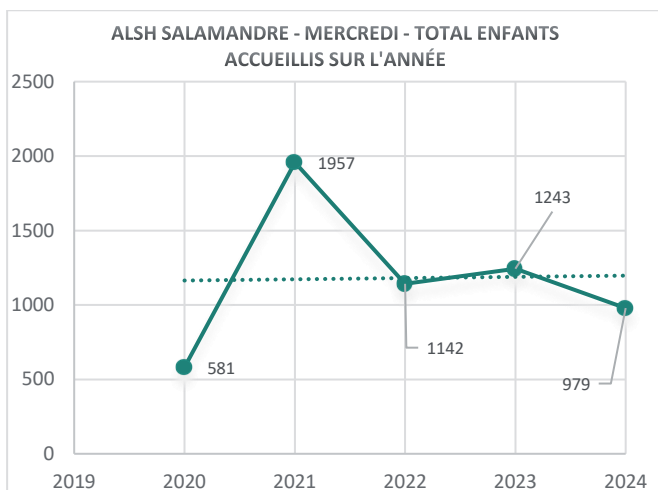
Il fonctionne, **tous les soirs, le mercredi à la journée et pendant les vacances scolaires**, également à la journée. Cet accueil entre dans le dispositif du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (financé par la CAF) pour les plus de 6 ans et bénéficie de la prestation de service CAF pour les moins de 6 ans.

SALAMANDRE Temps périscolaire (16 heures – 18 heures) Nombre d'enfants accueillis			
	2022	2023	2024
- de 6 ans	1631	1705	1394
+ de 6 ans	1367	1611	1457
<b>EFFECTIF TOTAL*</b>	<b>2998</b>	<b>3316</b>	<b>2851</b>
Nombre de jours de fonctionnement	144	137	140
<b>Moyenne par soir</b>	<b>21</b>	<b>24</b>	<b>20</b>



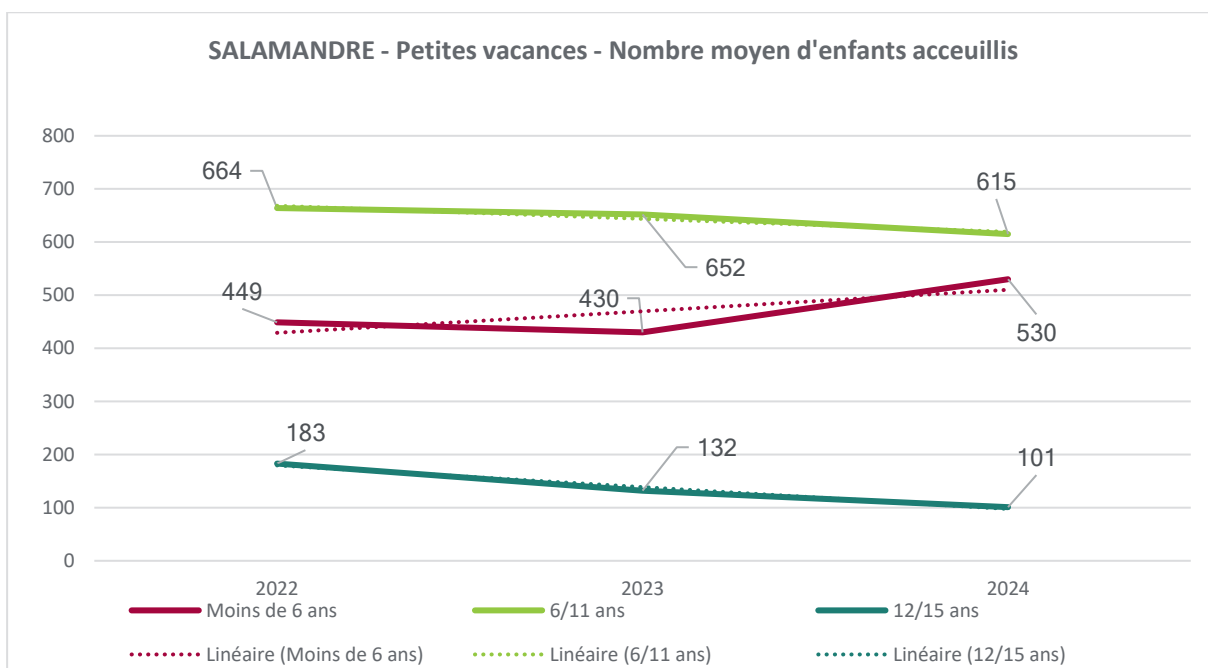
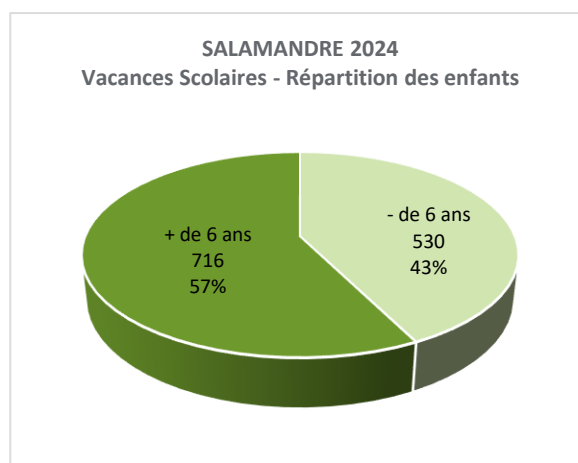
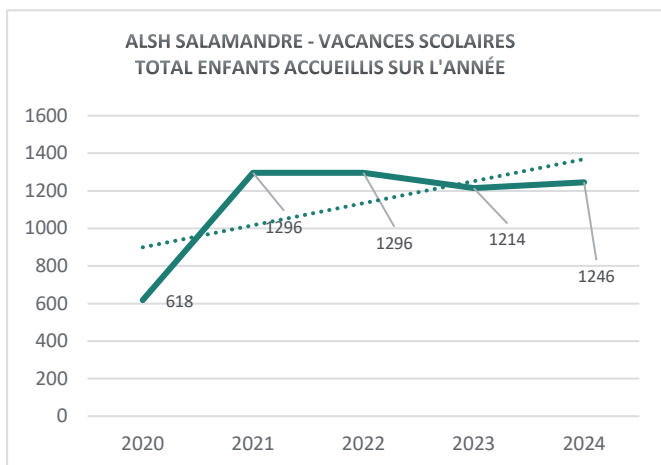
\*L'effectif varie en fonction des activités gratuites organisées par le Groupe Scolaire Albert Camus.

SALAMANDRE Mercredi en période scolaire Nombre moyen d'enfants accueillis/jour									
	2022			2023			2024		
	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total
½ journée	71	227	298	133	252	385	41	138	179
Journée (avec repas)	434	410	844	401	457	858	371	429	800
<b>Total sur l'année</b>	<b>505</b>	<b>637</b>	<b>1142</b>	<b>534</b>	<b>709</b>	<b>1243</b>	<b>412</b>	<b>567</b>	<b>979</b>
<b>Nombre de jours de fonctionnement</b>	<b>36</b>			<b>36</b>			<b>34</b>		
Moyenne par mercredi	14	18	32	15	20	35	12	17	29



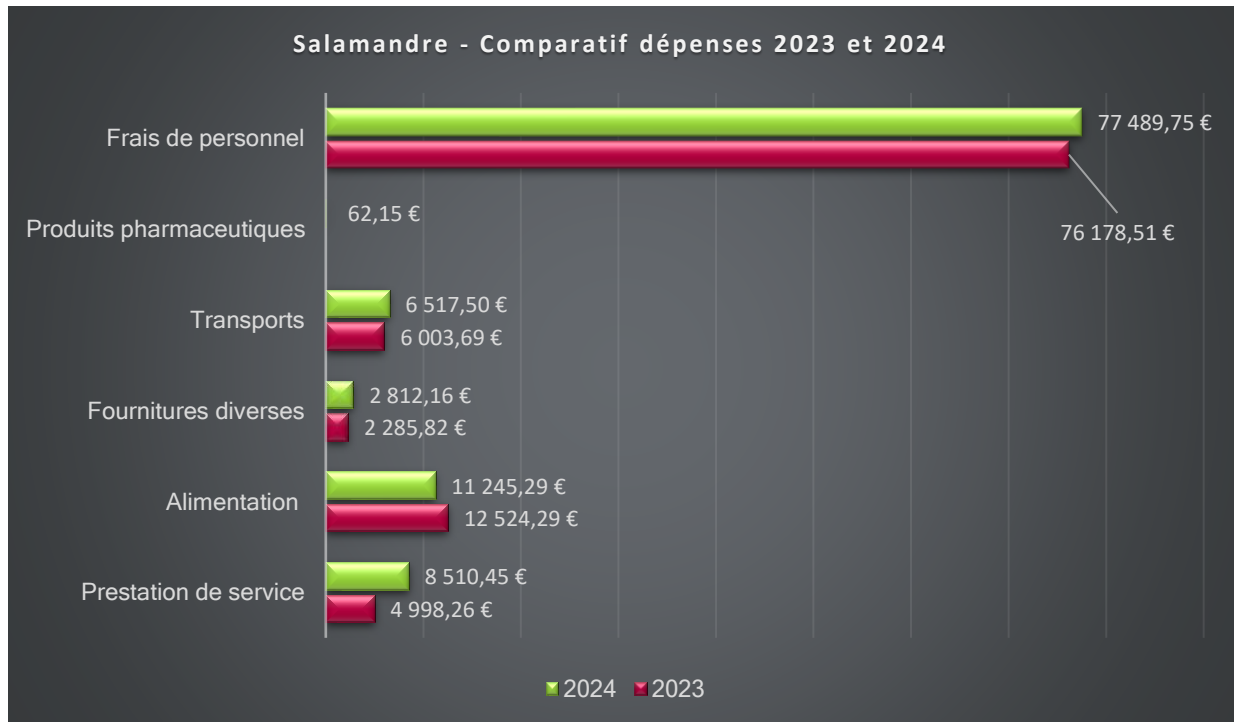
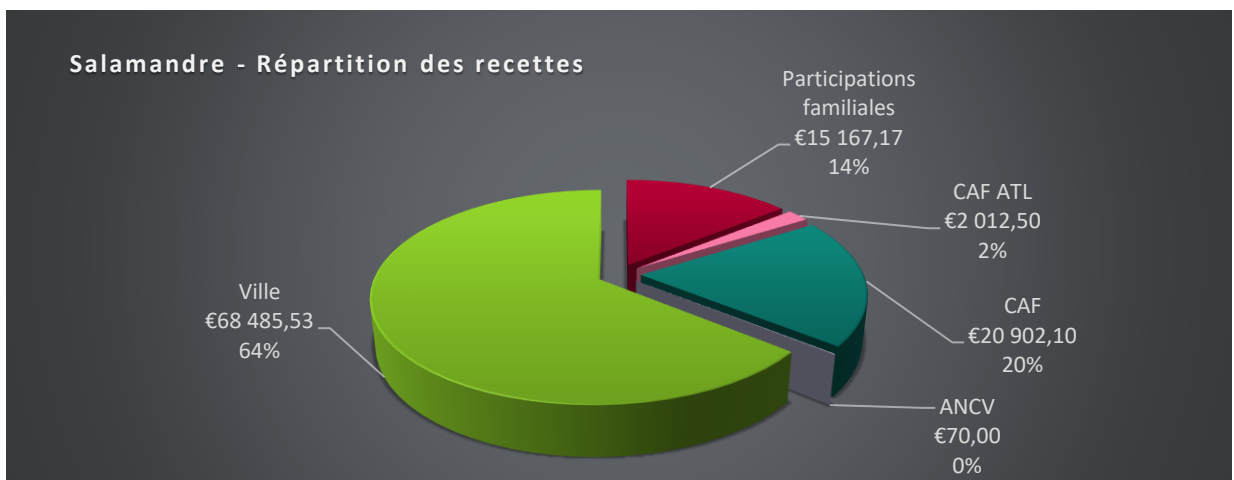
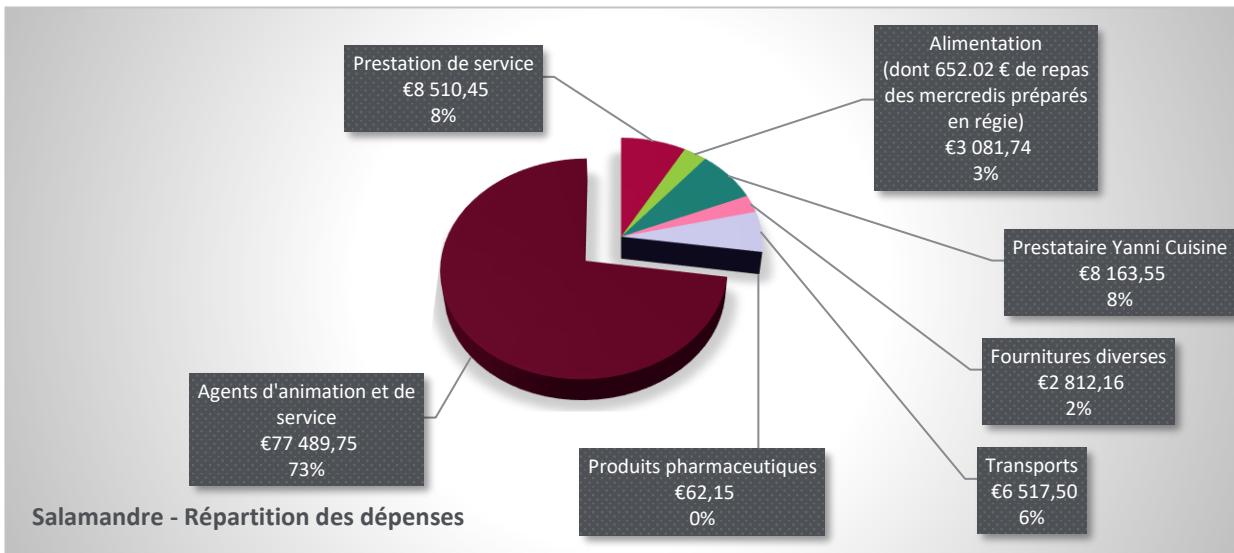
**Pendant les vacances scolaires intermédiaires**, l'ALSH Salamandre fonctionne selon les mêmes horaires et avec les mêmes services. L'inscription s'effectue à la semaine pour Salamandre comme pour Pasteur. Pour ces périodes, ainsi que pour le mois d'août, la ville perçoit l'Aide aux Temps Libres pour les familles bénéficiaires.

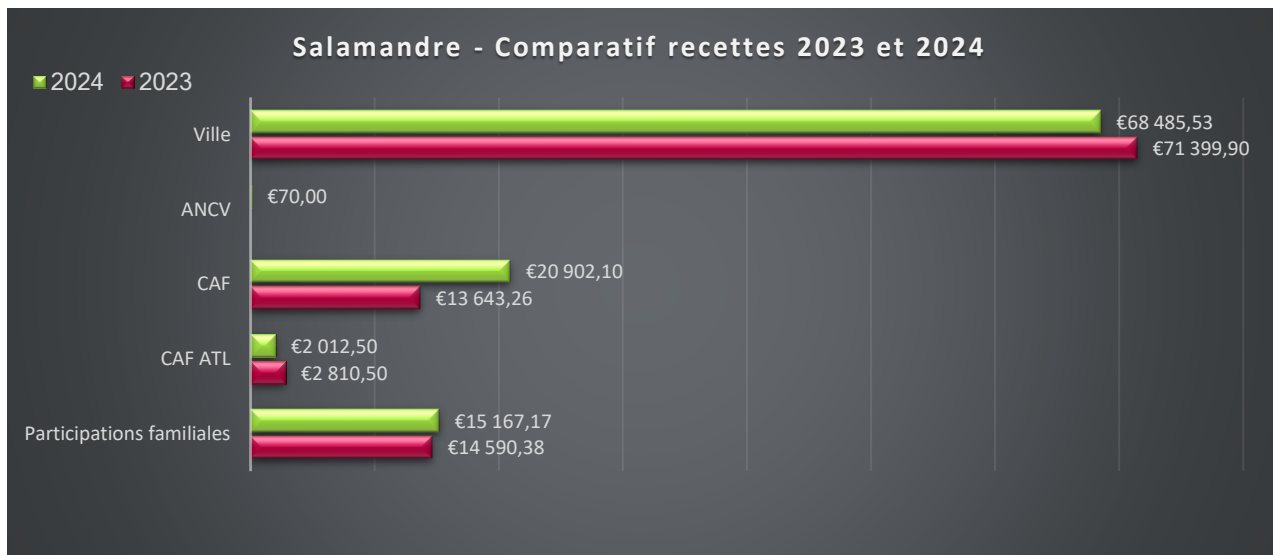
<b>SALAMANDRE Vacances scolaires Nombre moyen d'enfants accueillis/jour</b>			
	2022	2023	2024
	<b>De 9 heures à 17 heures + garderie</b>		
Moins de 6 ans	449	430	530
6 – 15 ans	847	784	716
<b>TOTAL SUR L'ANNEE</b>	<b>1296</b>	<b>1214</b>	<b>1246</b>
<b>Nombre de jours de fonctionnement</b>	<b>39</b>	<b>33</b>	<b>38</b>
<b>Moyenne par jour</b>	<b>33</b>	<b>37</b>	<b>33</b>



BILAN FINANCIER SALAMANDRE GLOBAL 2024 CLAS - MERCREDI - PETITES VACANCES			
DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	8 510,45 €	Participations familiales	15 167,17 €
Alimentation (dont 652,02 € de repas des mercredis préparé par Peggy)	3 081,74 €	CAF ATL	2 012,50 €
Prestataire Yanni Cuisine	8 163,55 €	CAF	20 902,10 €
Fournitures diverses	2 812,16 €	ANCV	70,00 €
Transports	6 517,50 €	Ville	68 485,53 €
Produits pharmaceutiques	62,15 €		
Frais de personnel	54 235,75 €		
Charges sociales	23 254,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>106 637,30 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>106 637,30 €</b>

La prestation de service CAF est versée pour cet accueil que ce soit le mercredi ou les vacances.

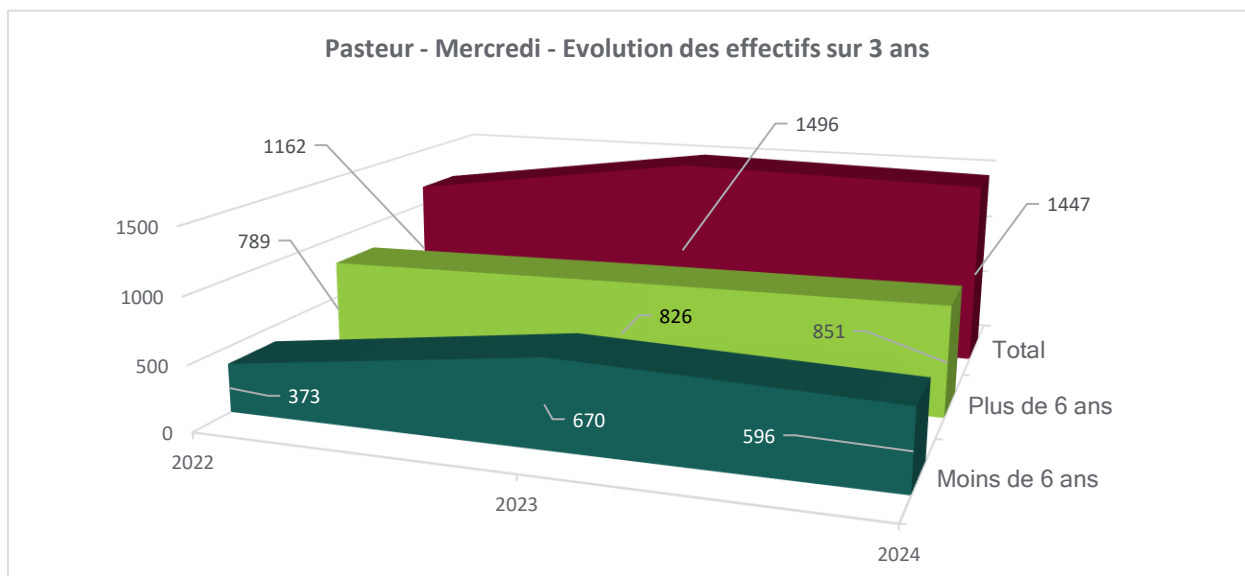
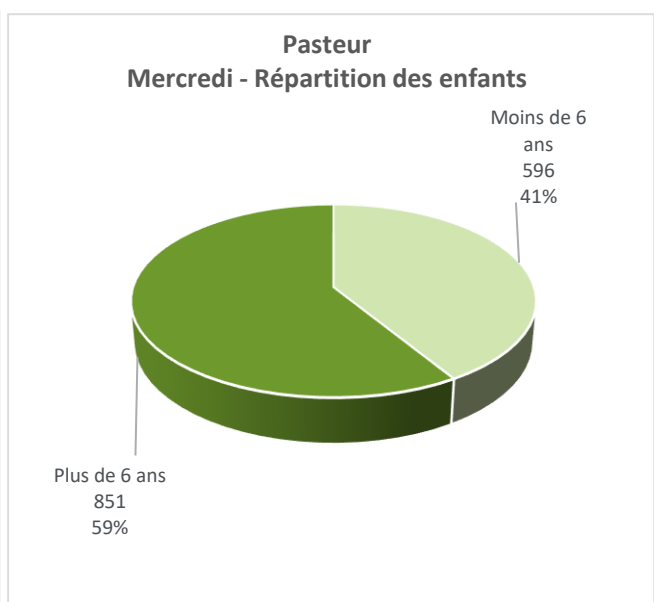
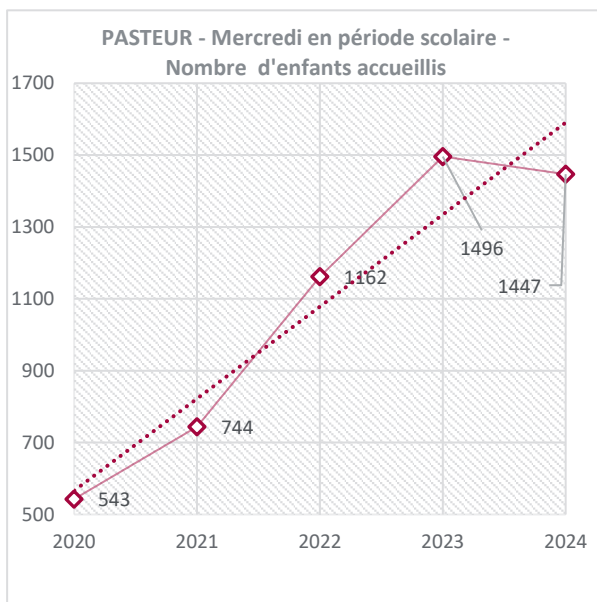




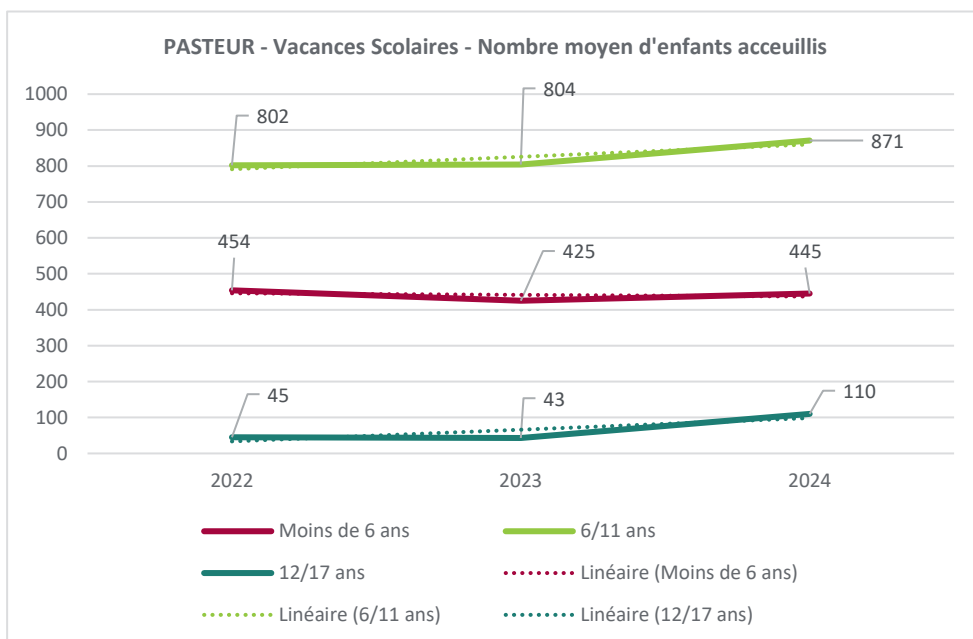
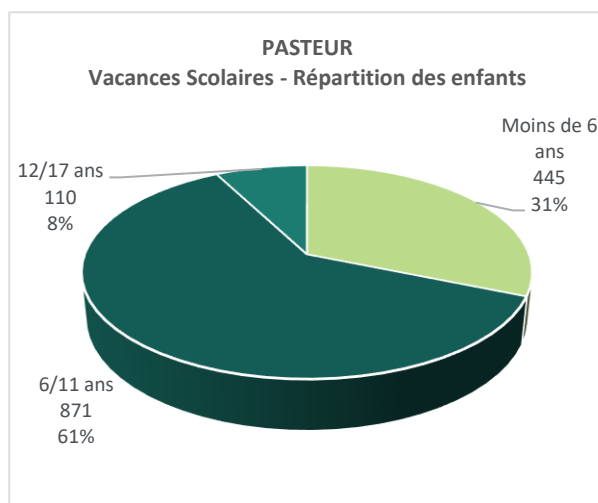
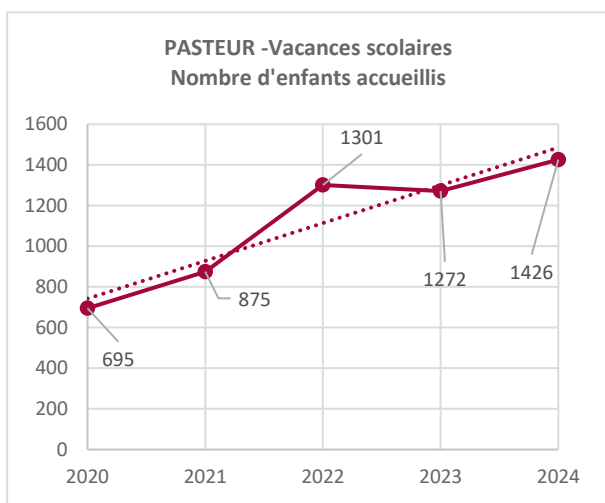
↳ **ALSH Pasteur**

Il fonctionne **le mercredi à la journée et pendant les vacances scolaires** selon la même organisation que l'ALSH Salamandre.

PASTEUR -Mercredi en période scolaire - Nombre moyen d'enfants accueillis/jour									
	2022			2023			2024		
	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total
Matin	64	29	93	130	60	190	94	70	164
Après-midi	25	39	64	54	38	92	48	74	122
Journée (avec repas)	284	721	1005	486	728	1214	454	707	1161
<b>Total sur l'année</b>	<b>373</b>	<b>789</b>	<b>1162</b>	<b>670</b>	<b>826</b>	<b>1496</b>	<b>596</b>	<b>851</b>	<b>1447</b>
Nombre de jours d'ouverture	36			36			34		
Moyennes par mercredi	10	22	32	19	23	42	17	24	40

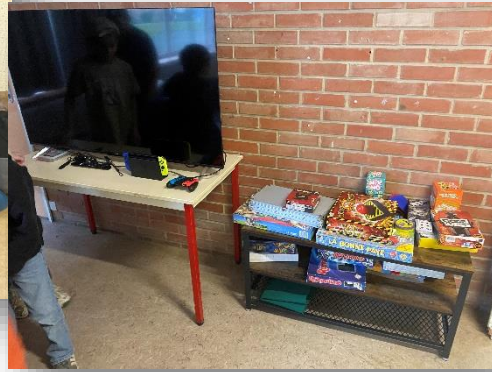


PASTEUR -Vacances scolaires - Nombre moyen d'enfants accueillis/jour			
	2022	2023	2024
		De 9 heures à 17 heures + Garderie 7 heures 30 à 9 heures 17 heures à 18 heures 15	
Moins de 6 ans	454	425	445
6/11 ans*	802	804	871
12/17 ans	45	43	110
<b>TOTAL SUR L'ANNEE</b>	<b>1301</b>	<b>1272</b>	<b>1426</b>
Nombre de jours de fonctionnement	<b>38</b>	<b>33</b>	<b>38</b>
Soit par jour (5 jours/semaine)	<b>34</b>	<b>38</b>	<b>38</b>



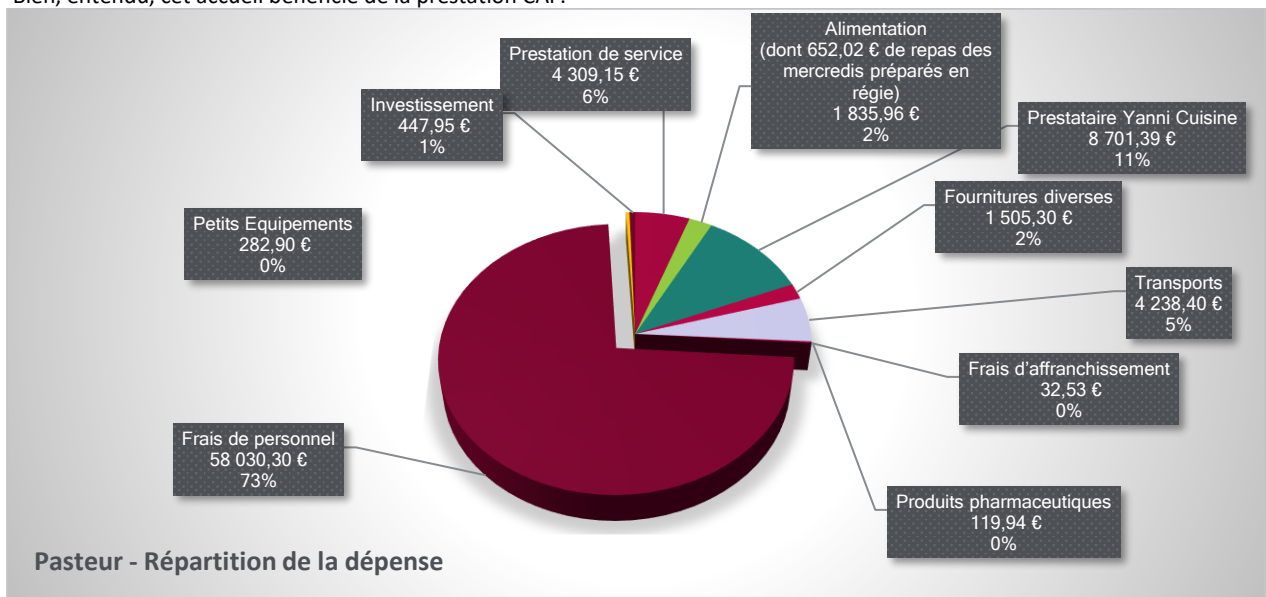
2024 a vu la création d'un coin dédié aux Ados comportant fauteuil et canapé, télévision, jeux vidéo et jeux de société.

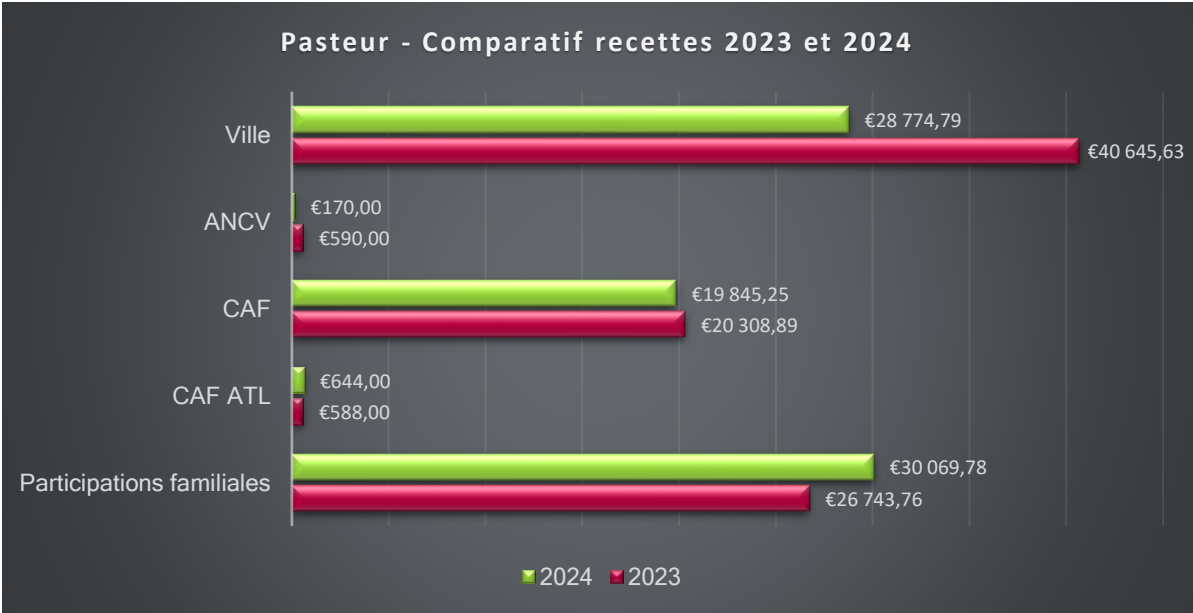
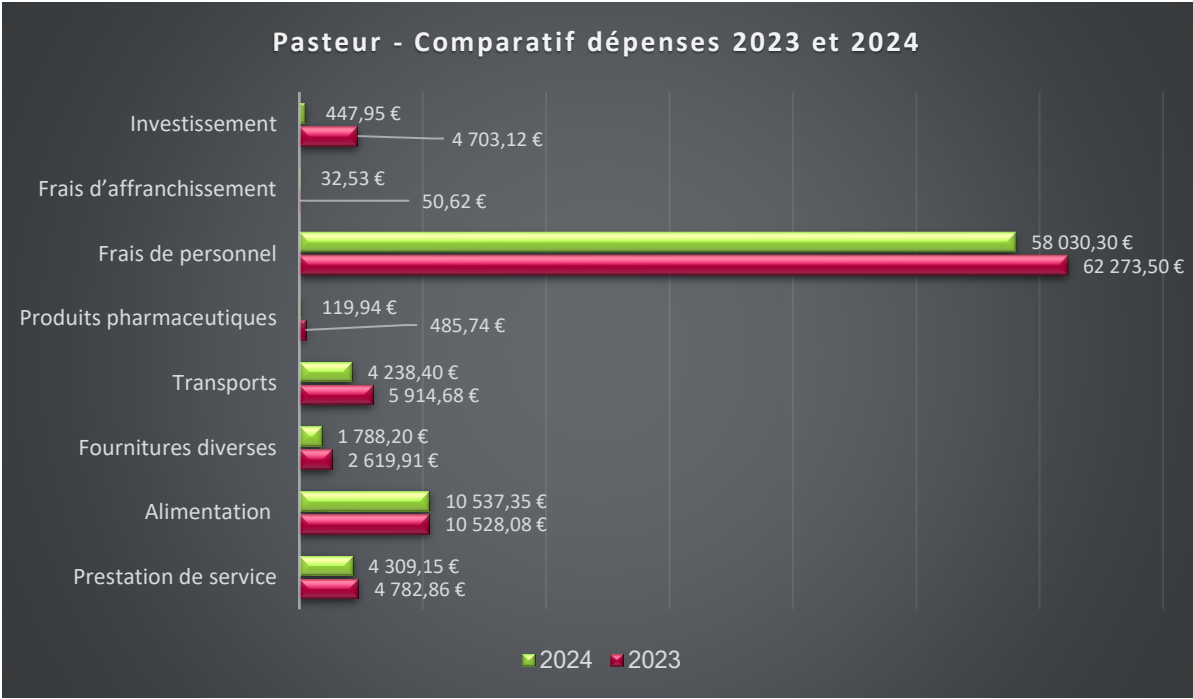
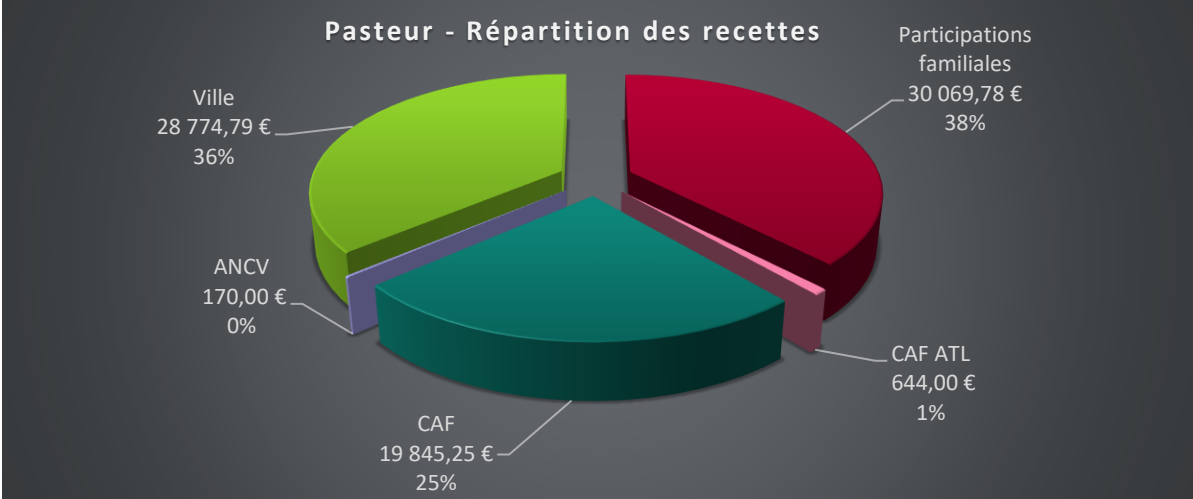
Ainsi, les ados de Salamandre & Pasteur se rejoignent, de temps en temps, dans cet espace.



PASTEUR - BILAN FINANCIER PASTEUR GLOBAL 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	4 309,15 €	Participations familiales	30 069,78 €
Alimentation (dont 652,02 € de repas des mercredis préparés en régie)	1 835,96 €	CAF ATL	644,00 €
Prestataire Yanni Cuisine	8 701,39 €	CAF	19 845,25 €
Fournitures diverses	1 505,30 €	ANCV	170,00 €
Transports	4 238,40 €	Ville	28 774,79 €
Petits Equipements	282,90 €		
Produits pharmaceutiques	119,94 €		
Frais d'affranchissement	32,53 €		
Frais de personnel	40 863,34 €		
Charges sociales	17 166,96 €		
Investissement	447,95 €		
<b>TOTAL</b>	<b>79 503,82 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>79 503,82 €</b>

Bien, entendu, cet accueil bénéficie de la prestation CAF.







## ACTIONS 2023 – 2024

### "Les petits en cuisine" - Salamandre Maternelle

- Projet débuté en novembre 2023 jusqu'en juin 2024
- Objectifs : éveiller les plaisirs sensoriels, rendre l'enfant actif, favoriser son autonomie, enrichir ses compétences pratiques, valoriser son implication
- But du projet : créer un livre de recettes et organiser une exposition photos des réalisations pâtisseries
- Travail avec l'association "A contre-poids 62"
- Organisation de 6 ateliers pâtisserie d'une heure
- 10 à 12 participants par ateliers
- Résultats : évolution des enfants au fur et à mesure des séances avec de plus en plus d'application et d'écoute.

### Projet Théâtre - Salamandre Moyens

- Projet mené tout au long de l'année scolaire 2023/2024
- Elaboration de la pièce "Pipistrello et la poule aux oeufs d'or"
- Objectifs : faire découvrir le monde du théâtre, créer soi-même les décors et accessoires, s'approprier un rôle ou se mettre dans la peau d'un personnage, prendre connaissance d'un texte, le retenir, bien s'exprimer, coopérer, s'entraider pour apprendre les textes et peindre ensemble les décors
- Séances animées par un agent de l'équipe avec l'intervention de bénévoles
- 10 séances sur l'année scolaire
- 12 enfants en moyenne à chaque séance
- Sorties organisées : Moulin à Café, Sortie théâtre à la Salle Vauban
- Enfants hyper investis même si quelques décrochages
- Bémol : tous les enfants n'étaient pas présents au Centre à la même fréquence

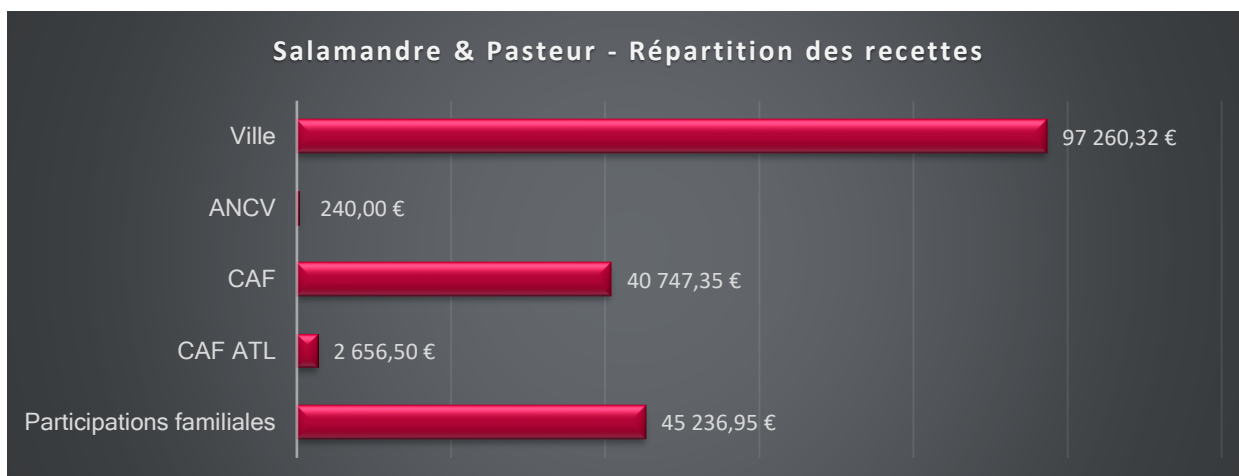
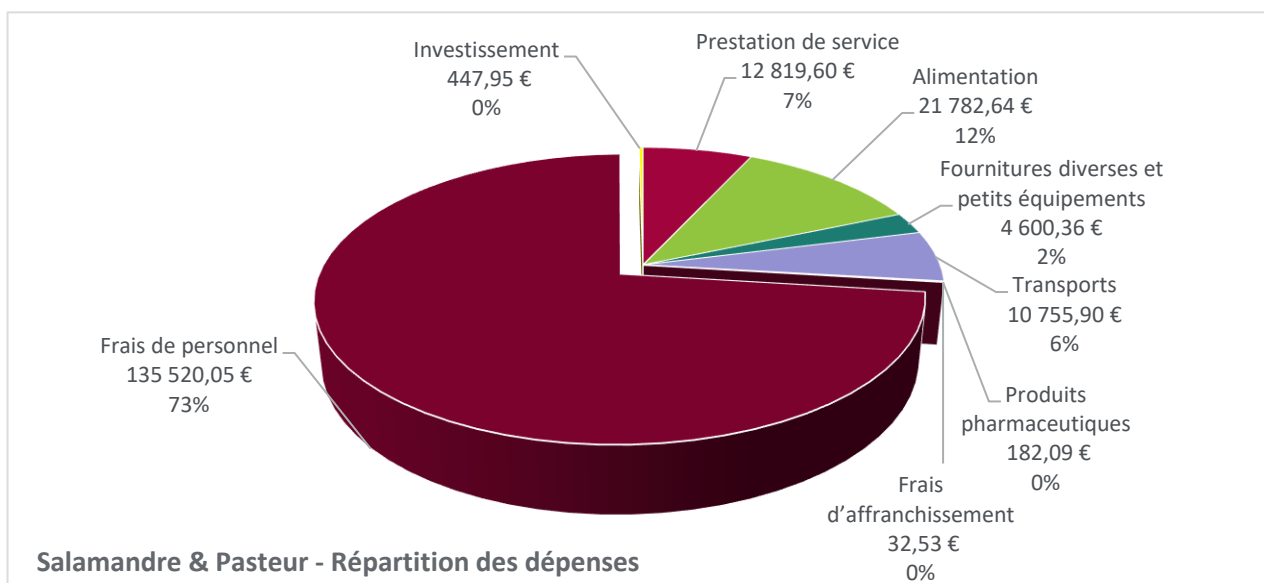
### Projet Intergénérationnel - Pasteur Groupe des petits (3-5 ans)

- Poursuite du plan mercredi 2022:2023 (une rencontre mensuelle entre les séniors de Mailland et les 3/5 ans : peu de participants)
- Organisation de rencontres mensuelles avec certains résidents de l'EPHAD
- Activités manuelles, jeux de société et repas de fin d'année à l'EPHAD

<b>PLAN MERCREDI - DEPENSES</b>	
<b>"Les petits en cuisine"</b>	
Confection des toques	670,00 €
Organisation 6 ateliers culinaires d'1 heure	540,00 €
Achat de papier photo pour l'exposition	70,00 €
Frais de personnel	52,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 332,40 €</b>
<b>Projet théâtre</b>	
Achat de matériel	492,23 €
Prestation de service	68,00 €
Frais de personnel	565,92 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 126,15 €</b>
<b>Projet intergénérationnel</b>	
Frais de personnel	267,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>267,60 €</b>
<b>COUT TOTAL</b>	<b>2 726,15 €</b>



SALAMANDRE & PASTEUR - BILAN FINANCIER GLOBAL 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	12 819,60 €	Participations familiales	45 236,95 €
Alimentation (dont 1 304,04 € de repas des mercredis préparés en régie)	4 917,70 €	CAF ATL	2 656,50 €
Prestataire Yanni Cuisine	16 864,94 €	CAF	40 747,35 €
Fournitures diverses	4 317,46 €	ANCV	240,00 €
Transports	10 755,90 €	Ville	97 260,32 €
Petits Equipements	282,90 €		
Produits pharmaceutiques	182,09 €		
Frais d'affranchissement	32,53 €		
Frais de personnel	95 099,09 €		
Charges sociales	40 420,96 €		
Investissement	447,95 €		
<b>TOTAL</b>	<b>186 141,12 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>186 141,12 €</b>



## → Les vacances d'été

### ↔ Le Camp des Bruyères

Le Camp des Bruyères accueille les enfants de toutes communes et, notamment, de Longuenesse, Saint-Omer, Wizernes et Salperwick qui participent financièrement au fonctionnement de cet accueil de loisirs.

Il est ouvert de 7h45 à 18h15, avec un accueil facultatif des enfants, sans supplément, le matin de 7h45 à 8h30 et le soir de 17h00 à 18h15.

Un service de ramassage par autocar, gratuit, est mis en place à partir de divers points sur les communes précitées. Le tarif inclut toutes les prestations (animation, activités, transport, repas, garderie), exceptée la participation facultative aux mini-camps.

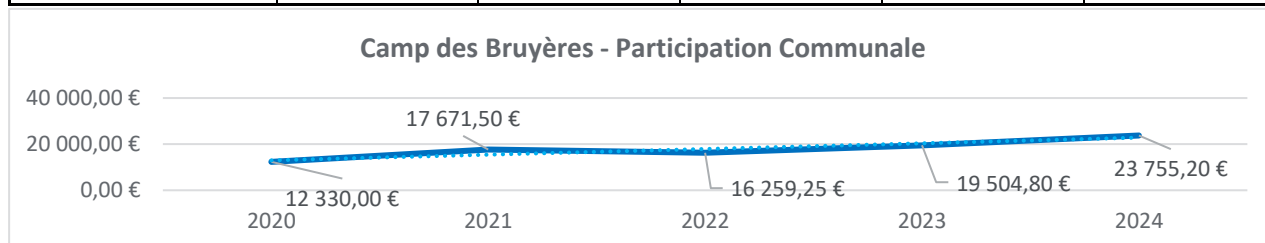
Les enfants sont répartis selon leur âge en trois accueils sur Longuenesse :

- À l'école Pasteur, pour les 3-5 ans,
- À la Salle des Fêtes, Parc de la Mairie, pour les 6-11 ans,
- Au Centre Culturel Lamartine pour les 12-15 ans.

CAMP DES BRUYERES - Bilan fonctionnement			
	Nombre d'enfants accueillis		Période
	Nombre total d'enfants	Nombre de longuenessois	Nombre de jours
<b>2022</b>	332	163	Du 8 au 30 juillet 19 jours
<b>2023</b>	405	172	Du 10 juillet au 4 août 21 jours
<b>2024</b>	468	202	Du 8 au 31 juillet 21 jours

La ville de Longuenesse verse une participation pour son fonctionnement.

Participation communale					
	2020	2021	2022	2023	2024
Camp des Bruyères	12 330,00 €	17 671,50 €	16 259,25 €	19 504,80 €	23 755,20 €



3 mini-camps ont été labellisés en "colos apprenantes". Cela a permis à 39 enfants éligibles au dispositif de participer sans supplément à un séjour de 4 nuitées, avec une thématique propre à chaque séjour:

Savoir rouler - Savoir nager

A la découverte des Comanches et du poney,

Initiation aux activités nautiques

## ↳ ALSH août

En 2024, l'ALSH s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 23 août. Les enfants étaient accueillis de 9 heures à 17 heures (+ garderie : 7 heures 45 – 9 heures et 17 heures – 18 heures 15).

Une inscription à la semaine est possible. Il est ouvert sur 2 sites :

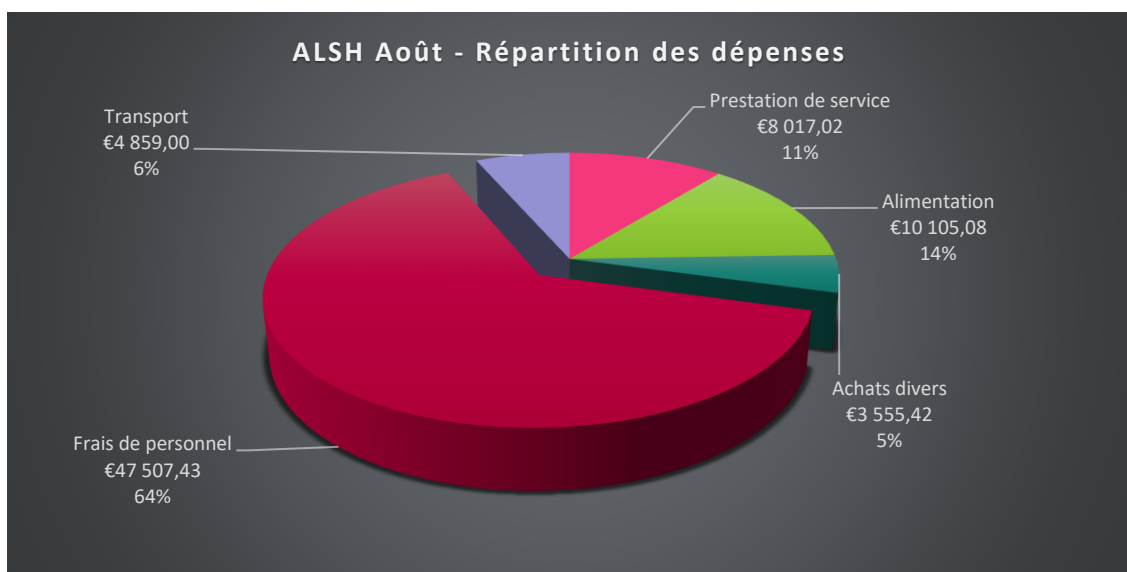
- L'ALSH Pasteur pour les 3 à 5 ans
- La salle des Fêtes pour les + de 6 ans.

Fréquentation des enfants à l'ALSH août/jour				
	2022	2023	2024	
			Présences	Inscrits
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	<b>129</b>	<b>195</b>
- de 6 ans	35	32	<b>33</b>	<b>49</b>
+ de 6 ans	95	98	<b>96</b>	<b>146</b>



ALSH AOÛT – Bilan financier			
DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	8 017,02 €	Participations familiales	16 246,05 €
Alimentation	3 803,46 €	CAF ATL	1 907,40 €
Prestataire Yanni Cuisine	6 301,62 €	CAF	9 676,44 €
Fournitures diverses	2 221,25 €	ANCV	700,00 €
Transports	4 859,00 €	Ville	45 514,06 €
Petits Equipements	498,21 €		
Produits pharmaceutiques	504,65 €		
Documentation	31,20 €		
Fournitures d'entretien	44,46 €		
Fournitures administratives	99,65 €		
Vêtements travail entretien	156,00 €		
Frais de personnel *	34 530,85 €		
Charges sociales *	12 976,58 €		
<b>TOTAL</b>	<b>74 043,95 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>74 043,95 €</b>

\*Personnel animation et cuisine/entretien





**ALSH Paradis**  
à Longuenesse  
du 1<sup>er</sup> au 23 août

A la suite des fêtes pour les 6/15 ans

À Pasteur pour les 3/5 ans

Une sortie par semaine et par groupe

03 91 92 47 20

PRE-INSCRPTION DE MAI - 1<sup>er</sup> JUIN ET VIA FORMULAIRE DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET

PRESCRIPTION IDENTIFIÉE SUR LE PORTAL FAMILIALE

TARIF SELON QUOTIDIEN

CAMPING & MATAIN DE 4 ANS

Logo of the City of Longuenesse and other partners.



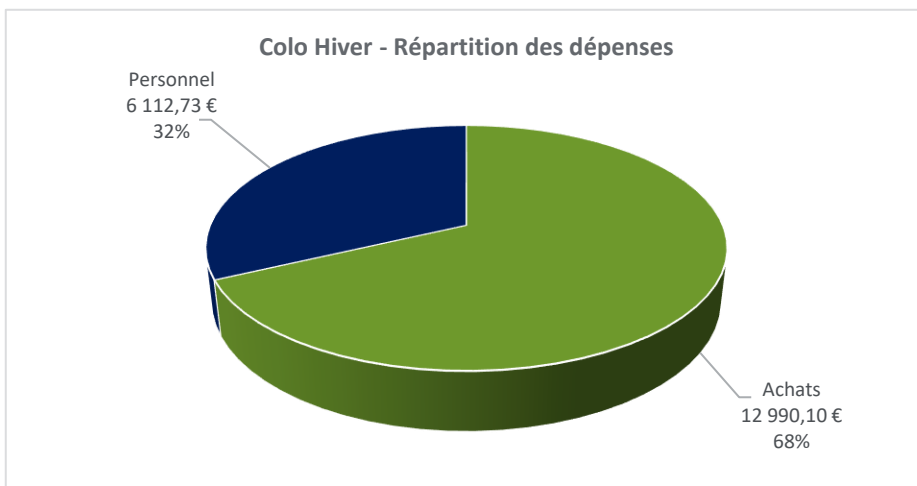
## → Les Colonies

La Ville organise, pendant les vacances de février et d'été (juillet), des colonies qui permettent aux enfants d'aller découvrir ou redécouvrir le Jura.

Tout comme les ALSH, celui-ci bénéficie d'un tarif suivant quotient familial. Les familles peuvent bénéficier de l'AVE (Aide Vacances Enfants) et/ou d'une aide du CCAS selon critères.

COLO HIVER				
	2021	2022	2023	2024
	Annulée en raison de la crise sanitaire		36	35
COLO ÉTÉ				
	2021	2022	2023	2024
	15	31	38	42

COLO HIVER - BILAN FINANCIER 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Achat	12 990,10 €	Familles	11 843,00 €
Services extérieurs		ATL – AVE	1 760,00 €
Rémunérations intermédiaires		Commune équilibre	4 544,83 €
		ANCV	370,00 €
Personnel	6 112,73 €	CCAS	585,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 102,83 €</b>		<b>19 102,83 €</b>



## COLO HIVER

### 2023

⇒ du 10 au 17 février

⇒ **36 enfants**

- . 21 longuenessois
- . 15 extérieurs

⇒ Equipe d'animation  
**1 directeur**  
**7 animateurs/trices**

⇒ **Sorties & activités**

- . Ski
- . Balades en traîneau à chiens
- . Patinoire
- . Parc polaire de Chaux-Neuve
- . Musée du ski et des traditions rousselandes
- ...

### 2024

⇒ du 23 février au 1er mars

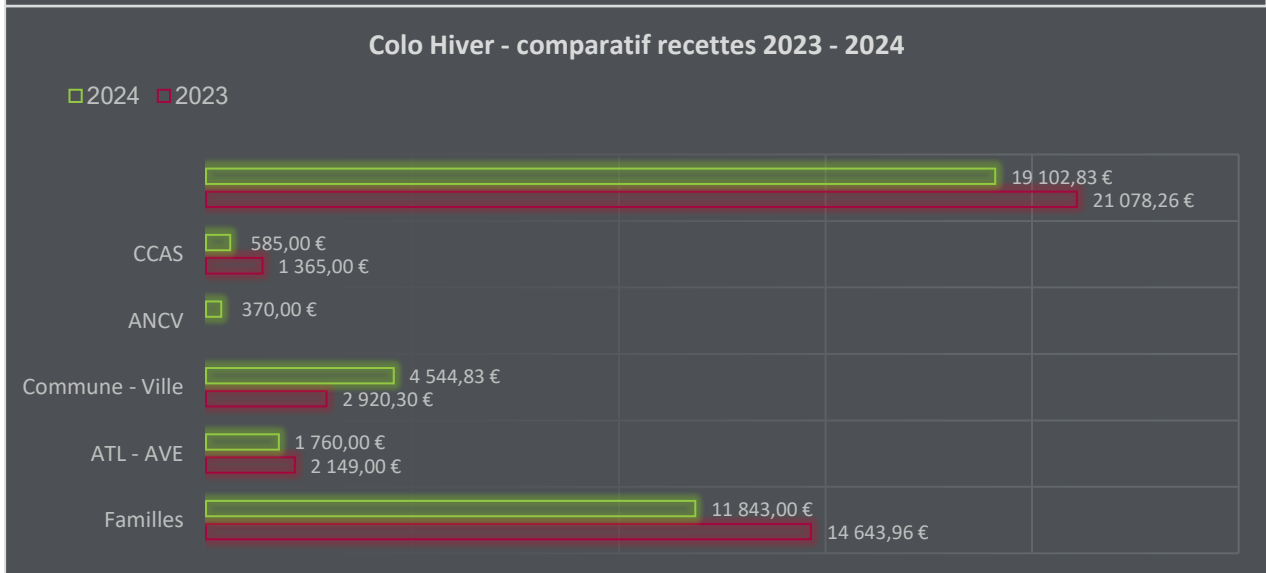
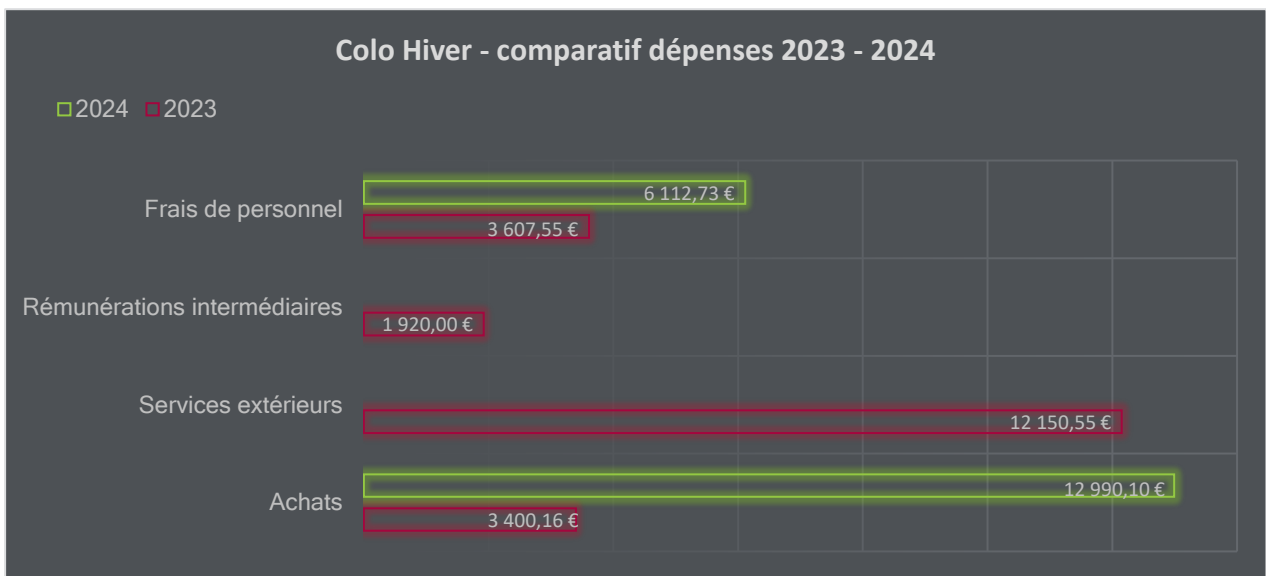
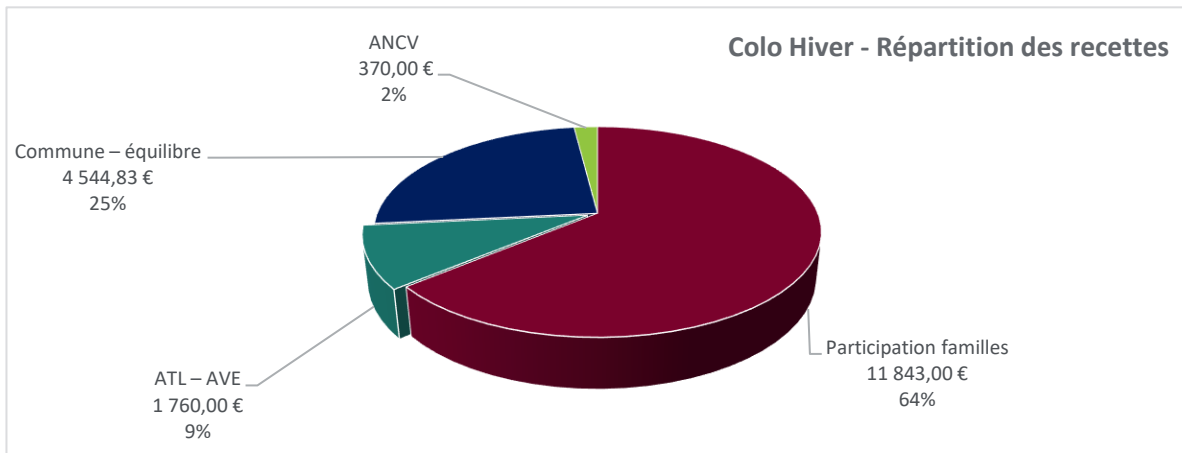
⇒ **35 enfants**

- . 18 longuenessois
- . 17 extérieurs

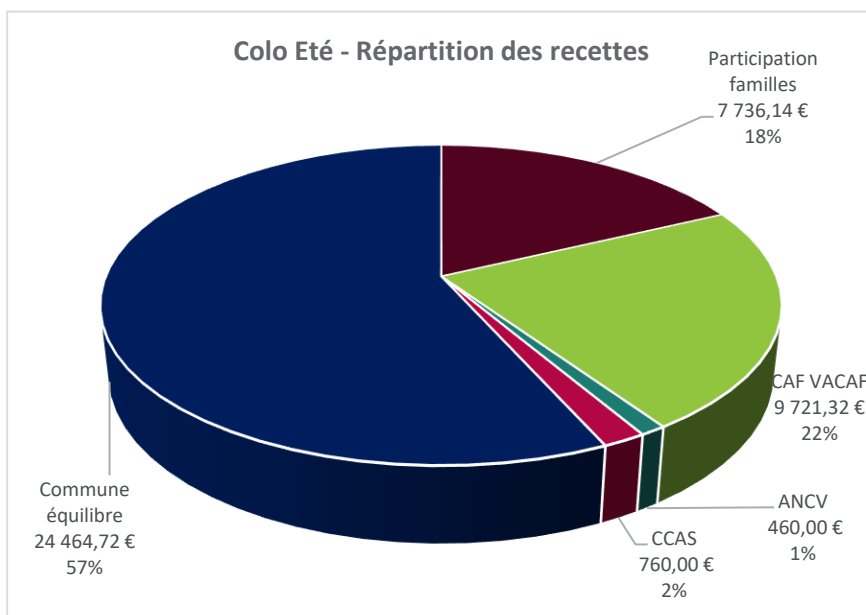
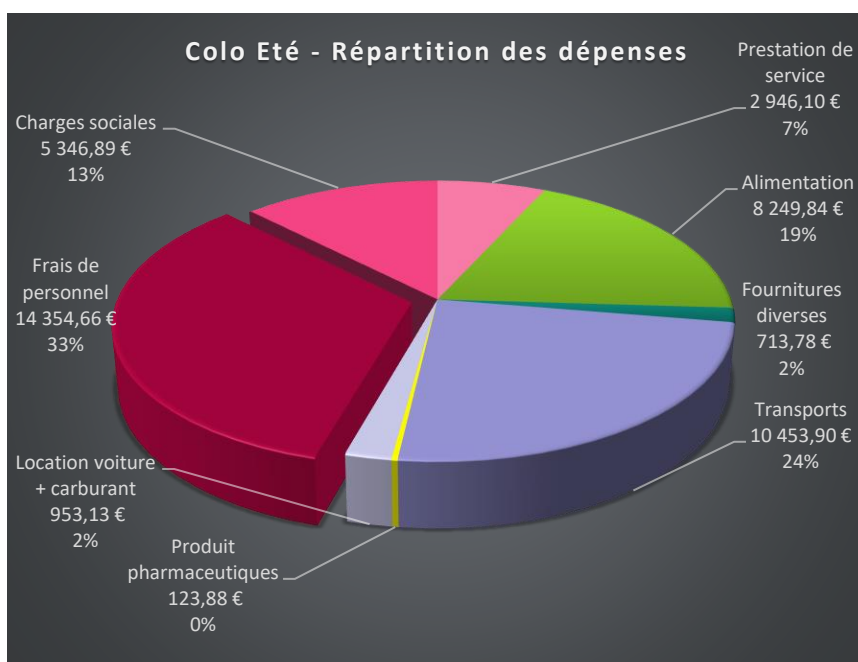
⇒ Equipe  
**1 directeur**  
**5 animateurs/trices**  
**1 cuisinier**  
**1 agent de service**

⇒ **Sorties & activités**

- . Ski alpin
- . Balades en chien de traîneau et promenade à raquettes ;
- . Patinoire et espace des Mondes Polaires ;
- . Parc Polaire de Chaux-Neuve ;
- . Fruitière à Morbier et Comté



COLO ETE - BILAN FINANCIER 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	2 946,10 €	Participation familiale	7 736,14 €
Alimentation	8 249,84 €	CAF VACAF	9 721,32 €
Fournitures diverses	713,78 €	ANCV	460,00 €
Transports	10 453,90 €	CCAS	760,00 €
Produit pharmaceutiques	123,88 €	Commune équilibre	24 464,72 €
Location voiture + carburant	953,13 €		
Frais de personnel	14 354,66 €		
Charges sociales	5 346,89 €		
<b>TOTAL</b>	<b>43 142,18 €</b>		<b>43 142,18 €</b>



## COLO ETE

### 2023

⇒ du 10 au 22 juillet

⇒ **38 enfants**

- . 24 longuenessois
- . 14 extérieurs

⇒ Equipe d'animation  
**1 directrice**

**5 animateurs/trices**

⇒ **Sorties**

- . Jura Splash
- . Randonnées canyoning
- . Piscine
- . Luge sur rail
- ...

### 2024

⇒ du 7 au 22 juillet

⇒ **42 enfants**

- . 25 longuenessois
- . 17 extérieurs

⇒ Equipe  
**1 directrice**

**5 animateurs/trices**

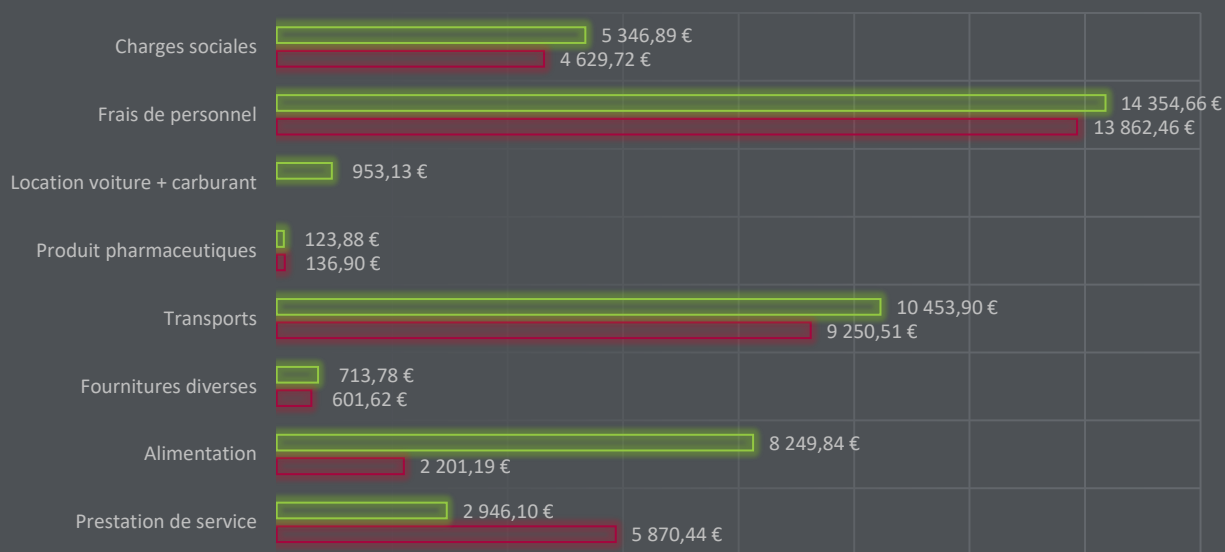
**2 agents de service**

⇒ **Sorties & activités**

- . Jura Splash
- . Randonnée canyoning
- . Piscine
- . Luge sur rail
- . Lac de Chalain et de Clairvaux les lacs
- . Bowling
- . Initiation de tir à 10 min avec le club de tir de Morez
- . Village des écureuils
- Fête de la Marseillaise à Lons le Saunier.

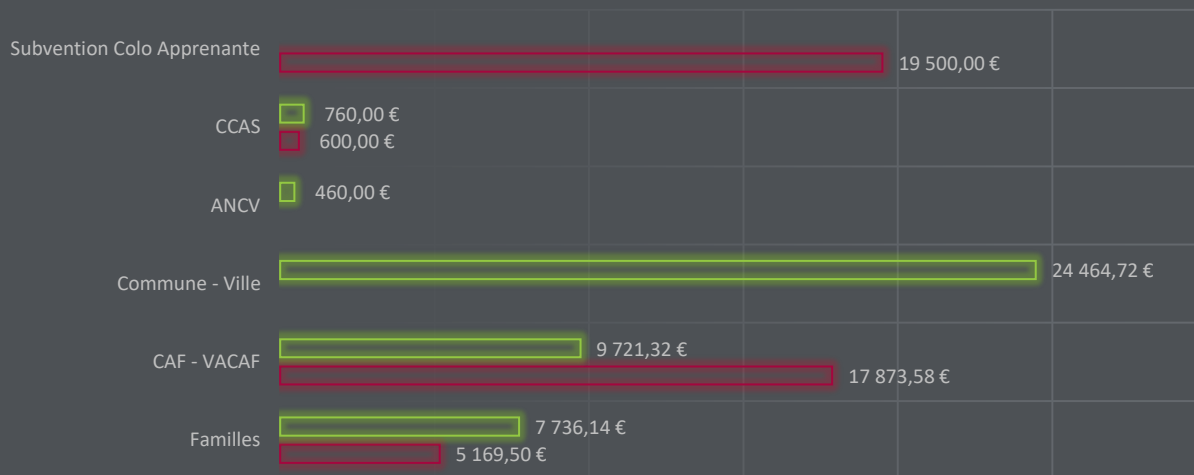
### Colo Été - Comparatif dépenses 2023 & 2024

2024 2023



### Colo Été - Comparatif recettes 2023 & 2024

2024 2023



*En 2023, la ville a retouché une subvention exceptionnelle dans le cadre du dispositif « colo apprenante » à hauteur de 19 500,00 €.*

## → Les activités ponctuelles

### ↳ Le Carnaval

Chaque année, en mars, un carnaval est organisé à travers la Ville et permet de réunir le Centre Social Intergénération et les habitants des quartiers à proximité de la Mairie.

Celui-ci se termine par un lancer de bonbons et un goûter à la Salle des Fêtes.



### ↳ La Chasse aux œufs

Cette activité réunit les enfants de 2 à 10 ans, longuenessois ou scolarisés à Longuenesse. Elle a eu lieu, le samedi 30 mars, dans le parc de la Mairie, entre 10 heures et 12 heures 30.

Cette chasse se déroule dans la petite forêt et le terrain proche de l'Hôtel de Ville.

Les enfants récupèrent des œufs en bois fabriqués par les menuisiers de la ville et décorés par les accueils Pasteur et Salamandre. Ils les échangent contre un sachet de friandises, comportant également un petit souvenir de la journée.

La tranche des 9 ans et plus a bénéficié d'une animation adaptée à leur âge : une course d'orientation.

Des animations ont également été mises en place : ferme, sculpteur sur ballons, jeux en bois... A cela s'ajoutent les traditionnelles activités manuelles permettant aux enfants d'attendre leur tour. Une mascotte était également présente sur le site.

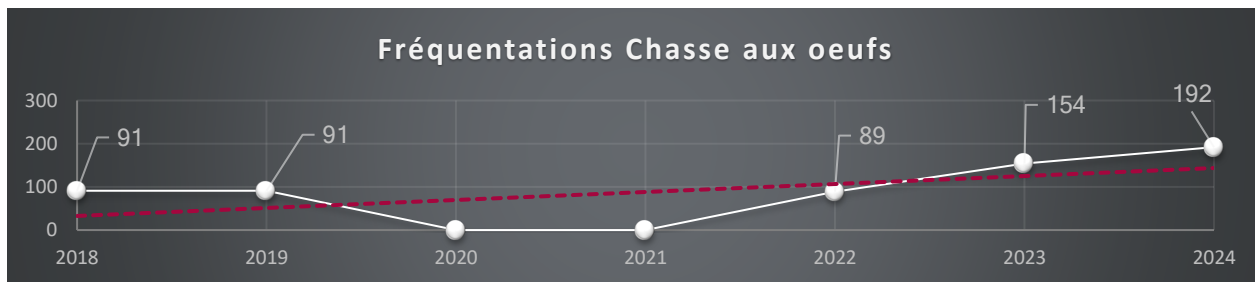
Un animateur donne les consignes au départ de chaque site. Depuis 2018, les élus du Conseil Municipal des Jeunes y ont été associés.

Les parents présents peuvent prendre un café ou un jus de fruit pendant le temps de l'activité.

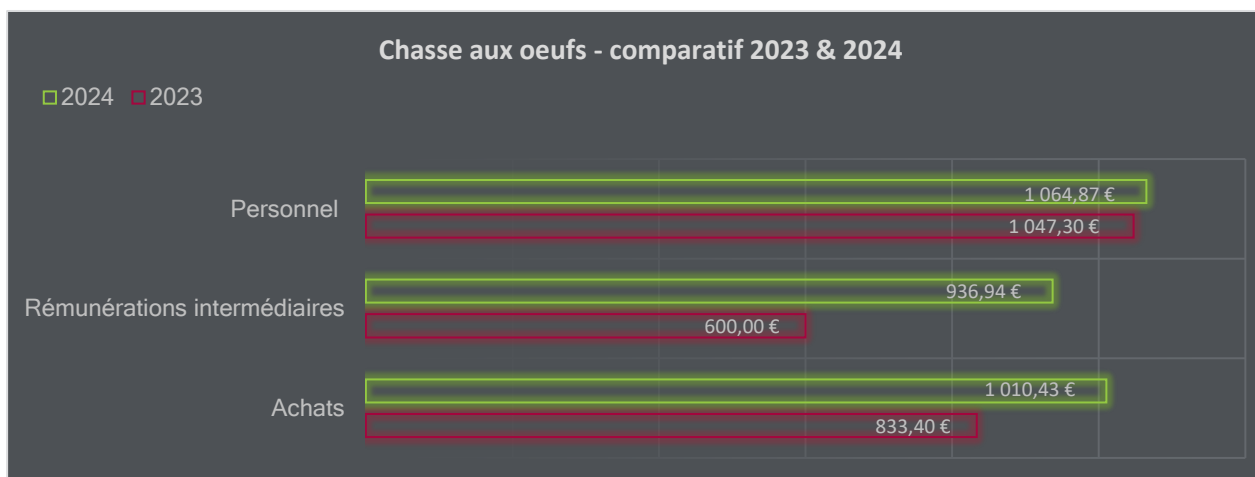
Sept agents ont participé à cette matinée : pointage, animation, ateliers, mascotte, service...

Malgré la pluie, enfants et parents ont fait un excellent retour de cette matinée.

CHASSE AUX ŒUFS						
	2018	2019	2020 & 2021	2022	2023	2024
Inscrits	98	116	Annulée	91	167	207
Présents	91	91		89	154	192



CHASSE AUX ŒUFS - BILAN FINANCIER 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Achats (fabrication des œufs en bois)	1 010,43 €	Commune - équilibre	3 012,24 €
Rémunérations intermédiaires	936,94 €		
Personnel (animation et cantine)	1 064,87 €		
<b>TOTAL</b>	<b>3 012,24 €</b>		<b>3 012,24 €</b>



## ↳ La Parade de Noël

La Parade de Noël a eu lieu le lundi 23 décembre. L'après-midi s'est déroulée comme suit :

- 15 heures Spectacle pour enfants à la Salle des Fêtes  
« Wonkey l'apprenti lutin »
- 16 h 30 Départ de l'Hôtel de Ville
- 21 h 00 Retour à l'Hôtel de Ville



- ▣ **Animation**
  - . Discomobile par la société EVP
  - . Présence de 6 personnes des Zouk Lovers
  - . 3 mascottes (sur structures métalliques décorées)
  - . Présence du Père Noël

### ▣ **4 points proposaient du chocolat chaud et du vin chaud**

- . ALSH Pasteur
- . ALSH Salamandre
- . Centre Social Inter-génération (ESCAL)
- . Membres de l'équipe Jeunesse

### Itinéraire

#### **Départ de la Mairie à 16h30**

Rue J. Curie – rue de Lumbres – place de Vedrin – rue du Maréchal Leclerc

#### **ARRET n°1 ALSH Pasteur**

Rue Lamartine – rue E. Zola – rue R. Salengro – rond-point Mc Do – avenue L. Blum – route de Blendecques – rue Gabrielle Colette – rue Baudelaire – avenue Verlaine – rue A. de Vigny – avenue Rimbaud – avenue Buffon – rue A. Camus – rue M. Bastié – rue Blériot

chocolat chaud & vin chaud

#### **ARRET n°2 ALSH Salamandre**

Avenue Mozart – rue Chopin – Domaine de la Mélodie – rue Rembrandt – avenue L. Blum- rue Brueghel

chocolat chaud & vin chaud

#### **ARRET n°3 ESCAL (ancien centre social Intergénération)**

Rue Brueghel – rue du Dr Alexandre – rue de la Libération – rond-point Mc Do – rue Roger Salengro – rue des Frères Camus – rue D. Cordonnier – rue Diderot – rue du stade – avenue Clémenceau – chemin des Berceaux (place des Berceaux) – demi-tour pour retourner en Mairie : avenue Clémenceau – rue Joliot Curie – place Hôtel de Ville – parc de la Mairie

chocolat chaud & vin chaud

#### **ARRET n° 4 et arrivée vers 20h30 Mairie**

chocolat chaud & vin chaud

### **Lancer de ballons à l'hélium**

*Cet itinéraire a permis de parcourir tous les quartiers de la ville.*

## → Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes a fait l'objet d'un renouvellement en novembre 2023. Ainsi, 22 jeunes ont été élus sur le territoire de Longuenesse :

<b>Répartition des élus</b> <i>(chiffre dépendant du nombre de candidatures)</i>	
Ecole du Centre	1
Ecole Pasteur	2
Ecole Blum	3
Ecole Sand	4
Ecole Verlaine	2
Collège Blaise Pascal	4
Collège de la Morinie	2
Collège de la Malassise	2
Ecoles extérieures	2

Les jeunes élus bénéficient d'un budget leur permettant d'organiser leurs réunions et de mettre en place des actions. Une élue déléguée et un animateur les accompagnent pendant toute la durée du mandat.



Le CMJL c'est, en 2024, 10 réunions de fonctionnement et une participation assidue aux différentes commémorations.

Leur mandat a également été marqué par la visite de la cité internationale de la langue Française à Villers Cotterets.

<b>CMJL – Dépenses</b>			
<b>2023</b>		<b>2024</b>	
Achats pour réunions	381,50 €	Achat pour réunions	415,79 €
Matériel pour actions	723,20 €	Matériel pour actions	1 197,87 €
Dépenses renouvellement CMJL	1 861,15 €		
Conseil Départemental/ Assemblée Nationale	4 196,50 €	Cité Internationale de la langue française	2 710,35 €
<b>Total dépenses CMJL</b>	<b>7 162,35 €</b>		<b>4 324,01 €</b>
<b>SORTIES - REMBOURSEMENT AUTRES CMJ - Année 2023</b>			
CMJ BLENDÉCQUES	406,00 €	Visite de l'Hôtel du Département	
CMJ SAINT OMER	1 049,66 €	Visite de l'Assemblée Nationale	
CMJ ARQUES	913,66 €		
<b>TOTAL</b>	<b>2 369,32 €</b>		



## → Le Programme de Réussite Educative & colo PRE

Annexe page 197 : chiffres

Le PRE s'adresse aux 2 à 16 ans et leurs parents, nécessitant un «coup de pouce», résidant dans les Quartiers Politique de la Ville :

- Saint-Exupéry/L Blum,
- Quai du commerce/Saint sépulcre,
- OU dont les enfants sont scolarisés dans les établissements suivants :

<b>. Arques :</b>	Ecole Camus	REP+
<b>. Longuenesse :</b>	Ecoles Blum	REP+
	Sand	REP+
	Blériot	REP+
	Verlaine	
<b>. Saint-Omer :</b>	Ecoles Jules Ferry	REP+
	Paul Bert	REP+
	Charles Perrault	
	Michelet	REP+,
	Montaigne	REP+
	Prévert	REP+
	Condorcet	Quartier de veille
	Collège de la Morinie	REP +

Il cible donc deux quartiers prioritaires où se trouvent deux circonscriptions de l'Education Nationale comprenant 12 écoles et 1 collège.

Le PRE a été transféré du CCAS de Longuenesse à la Communauté d'Agglomération au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Une convention a été rédigée avec les communes concernées pour arrêter les modalités de transfert et sécuriser la continuité du service.

Il est installé au Septuor où se trouve également l'Inspection Académique, Pas-de-Calais Habitat, Mahra le Toit Service Logement, Solidarité Jalon par le Travail.

Le loyer est financé par l'exonération de la TFPB consentie par la Ville de Longuenesse à Pas-de-Calais Habitat.

Son objectif principal : proposer de façon réactive un accompagnement aux enfants et aux familles, présentant des signes de fragilité, de façon à apporter un mieux dans leur réussite.

Il s'agit d'apporter aux enfants un soutien individuel tout en impliquant les parents, premiers éducateurs, en s'appuyant sur son parcours, qui s'inscrit dans différents champs : santé, culturel, éducatif, relations parents-enfants, scolaire ...

Cet objectif est travaillé via des accompagnements individualisés pouvant être complétés par des actions collectives, répondant aux objectifs fixés pour les enfants et leur famille. Différentes actions sont ainsi proposées, parmi elles, certaines sont financées exclusivement via les crédits alloués par la Caisse d'Allocations Familiales.

La démarche du PRE est donc globale et prend en compte l'environnement de l'enfant.

Mais c'est aussi une réponse individualisée composée :

- D'un suivi individuel,
- D'actions personnalisées selon les besoins de l'enfant et de sa famille.

L'équipe du P.R.E. est composée d'une coordinatrice et de deux référents famille.

L'intervention des référents famille consiste à rencontrer l'enfant et sa famille régulièrement, afin de définir ensemble, avec l'accord de l'Equipe Pluridisciplinaire Restreinte, un projet d'accompagnement cohérent en lien avec les difficultés rencontrées, par la mise en place d'objectifs.

Lors des entretiens, le référent famille l'accompagne :

- Par la mise en place d'objectifs selon les besoins repérés par la famille, l'école...
- Pour de la guidance parentale, autour de difficultés familiales, scolaires, sociales... vers des ateliers mis en place pour la majorité des enfants et en fonctions des besoins.

Le référent famille est en lien permanent avec les écoles, où il est amené à participer aux équipes éducatives, et à rencontrer les enfants, dans le cadre scolaire.

Dans toutes ses missions, le référent famille est un relais, permettant aux familles de découvrir toutes les instances qui existent sur notre territoire. Ainsi, l'objectif visé est qu'elles soient en capacité de mobiliser les ressources institutionnelles de façon autonome.

L'Equipe Pluridisciplinaire Restreinte se réunit de façon mensuelle. Elle est composée d'un représentant de la C.A.F, de la M.D.S, des C.C.A.S. des trois communes, des centres sociaux, de l'Education Nationale par le biais du coordonnateur de la REP+, du R.A.S.E.D., de la psychologue Scolaire et d'une assistante sociale du DSDEN du Pas-de-Calais, Service Social en faveur des Elèves, de l' A.A.D.C.M.O, de la psychologue et l'équipe du PRE. Elle est consultée pour chaque demande d'entrée.

## **Colonie PRE 2024**

## **Fort-Mahon**

⇒ **19 enfants**

↔ 12 garçons

↔ 7 filles

↔ 11 enfants de Longuenesse

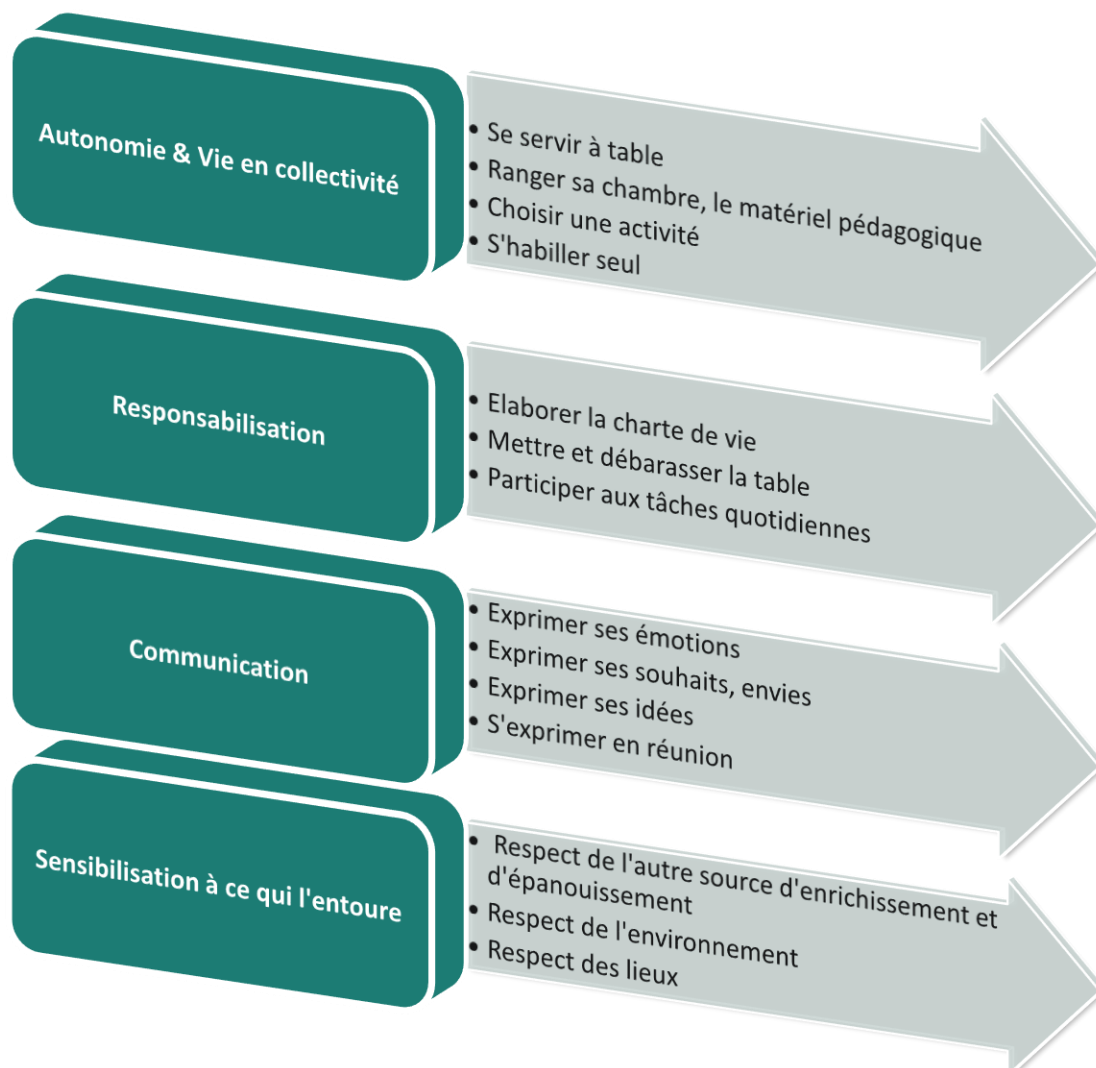
↔ 7 enfants de Saint-Omer

↔ 1 enfant d'Arques

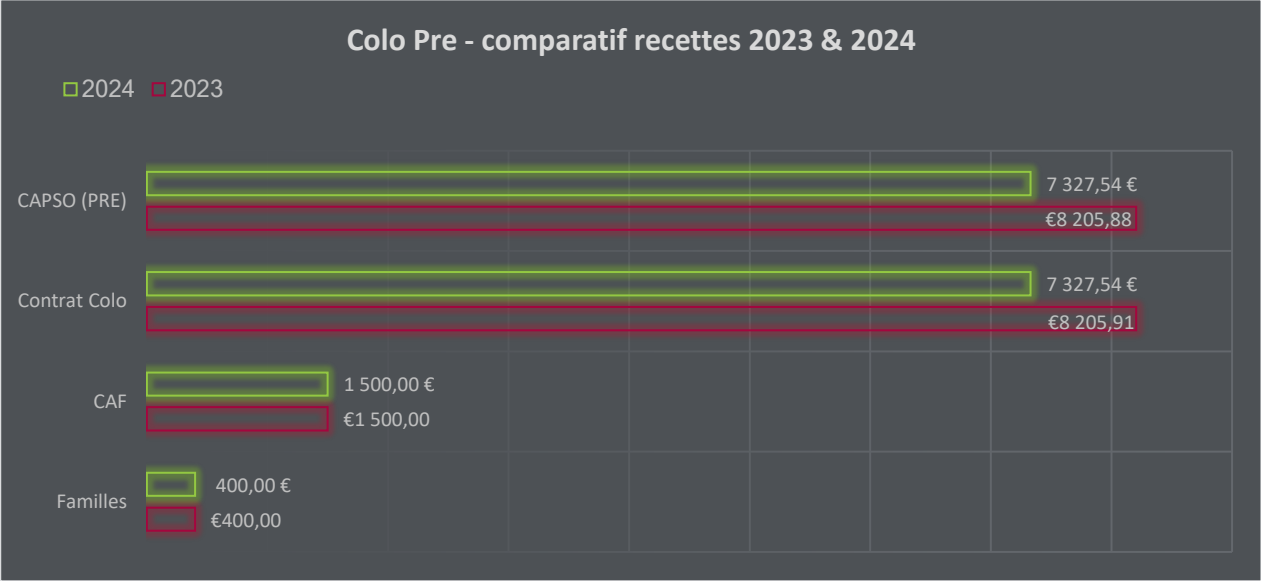
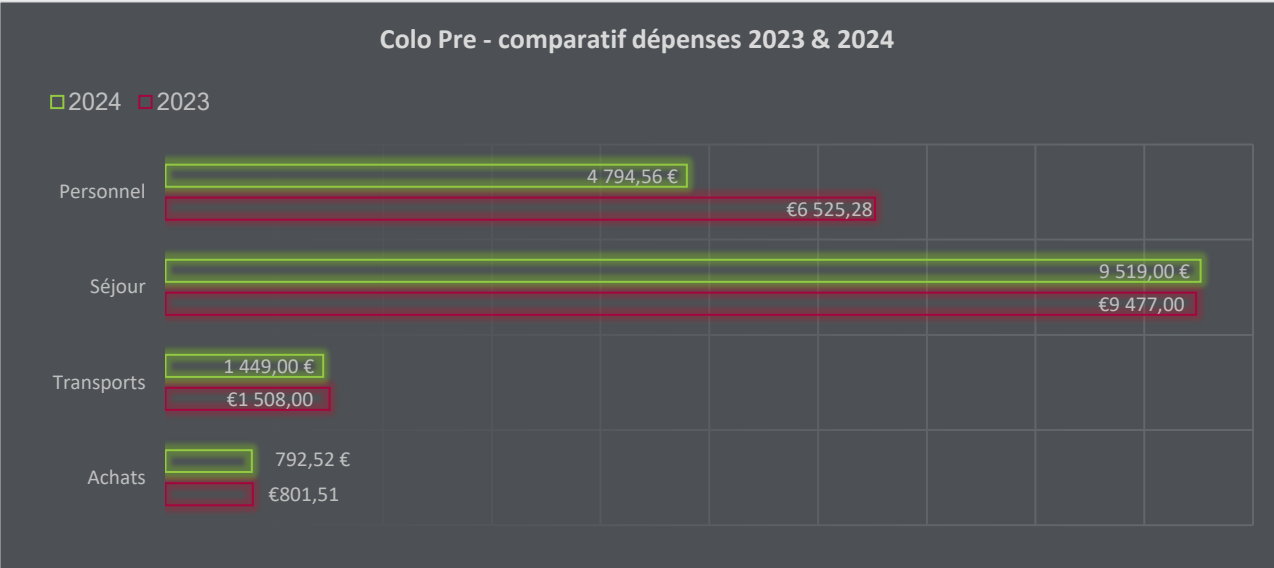
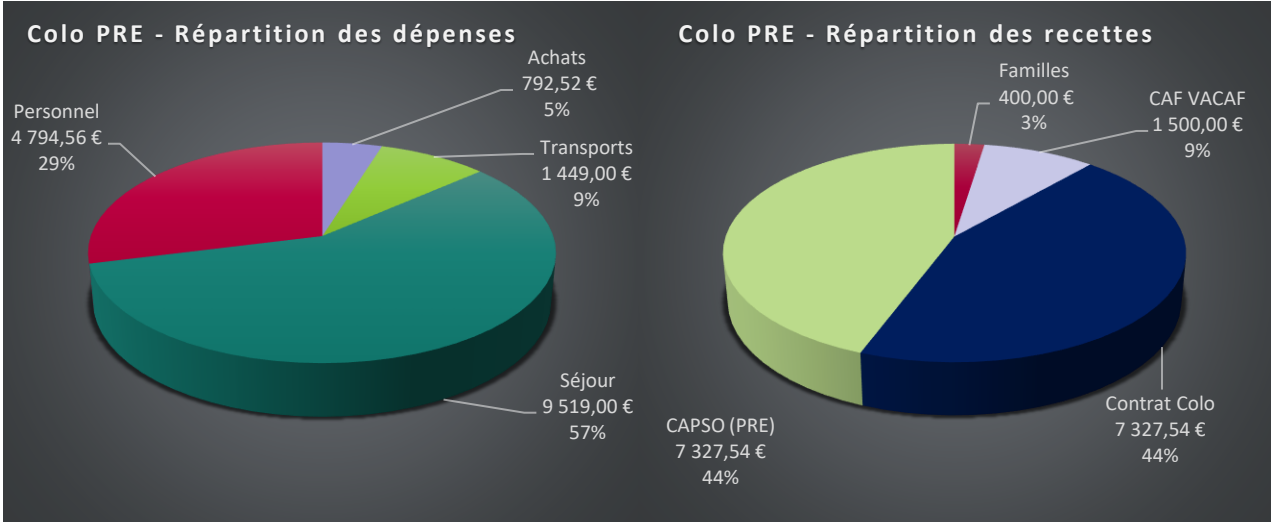
⇒ **du 27 avril au 4 mai**

⇒ **Encadrement** : une directrice, 3 animatrices BAFA.

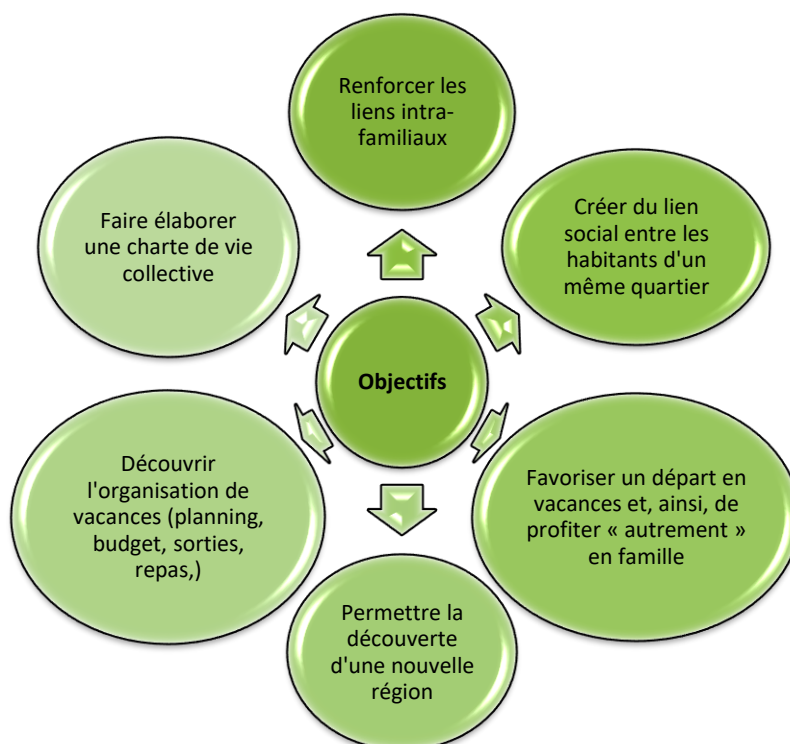
## OBJECTIFS PENDANT LE SEJOUR



COLO PRE - BILAN FINANCIER 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Achats	792,52 €	Familles	400,00 €
Transports	1 449,00 €	CAF VACAF	1 500,00 €
Séjour	9 519,00 €	Contrat Colo	7 327,54 €
Personnel	4 794,56 €	CAPSO (PRE)	7 327,54 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 555,08 €</b>		<b>16 555,08 €</b>



## → Le Séjour Familles



Mis en place en 2022, ce séjour garde les mêmes objectifs.

En 2023, six familles ont participé à ce séjour, organisé à Morbier, du 30 juillet au 7 août :

- ▶ 3 familles longuenessoises
- ▶ 3 familles extérieures

En 2024, ce sont cinq familles (6 adultes et 7 enfants) qui ont participé à un séjour à Talmas dans la Somme.

Elles étaient aidées par une adjointe d'animation et une animatrice en CEE.

Par ailleurs, afin de favoriser la prise de contact et la vie collective, 4 réunions de préparation ont été organisées.

Ces temps ont permis aux familles de faire connaissance, de mettre en place le planning des sorties et d'élaborer la charte de vie collective. Elles ont prévu le menu de la semaine, les activités.

Lors du séjour, les familles ont pu découvrir :

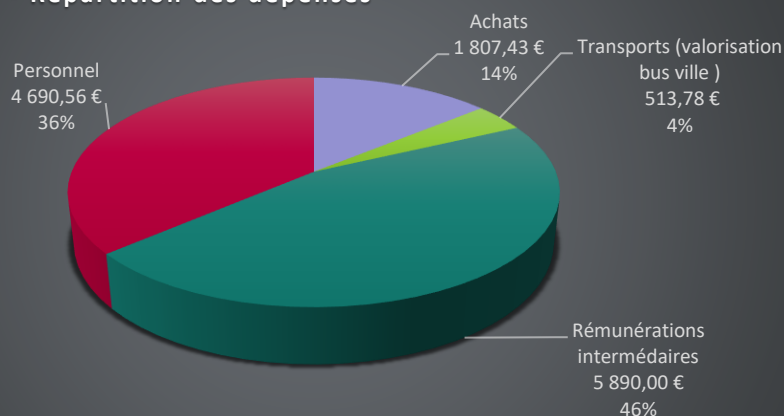
- Le centre-ville d'Amiens ;
- Popcorn Labyrinthe ;
- Le zoo d'Amiens ;
- La campagne environnante de Talmas.

Pour clore le séjour, une soirée au bowling d'Amiens a été organisée.

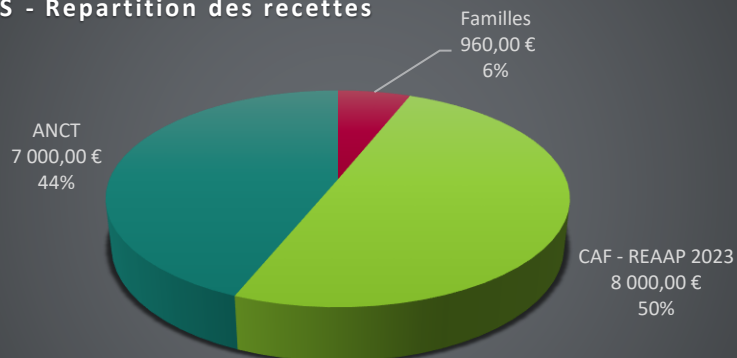
SEJOUR FAMILLES - BILAN FINANCIER 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 807,43 €	Familles	960,00 €
Transports (valorisation bus ville )	513,78 €	CAF - REAAP 2023	8 000,00 €
Rémunérations intermédiaires	5 890,00 €	ANCT	7 000,00 €
Personnel	4 690,56 €	Commune - équilibre	
<b>TOTAL</b>	<b>12 901,77 €</b>		<b>15 960,00 €</b>

Les subventions perçues sont supérieures au total des dépenses. La CAF va surement revoir à la baisse sa participation. Les dépenses prévisionnelles (estimée à 23 990,00 €) ont été calculées sur la base de 35 participants, ce qui explique l'écart avec les dépenses réelles.

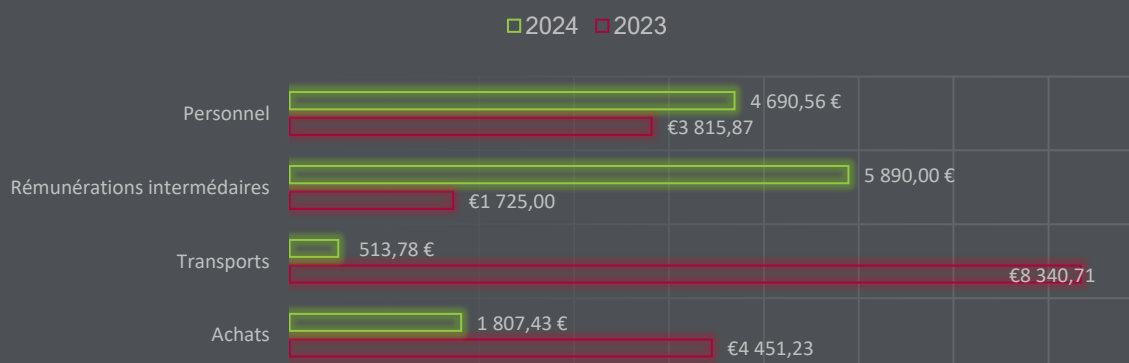
### SEJOUR FAMILLES - Repartition des dépenses

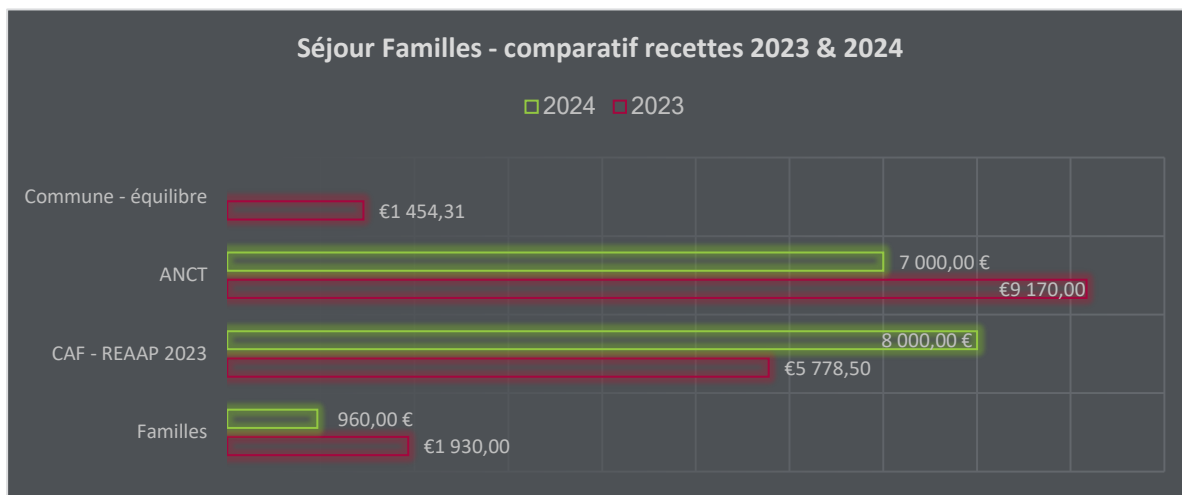


### SEJOUR FAMILLES - Repartition des recettes



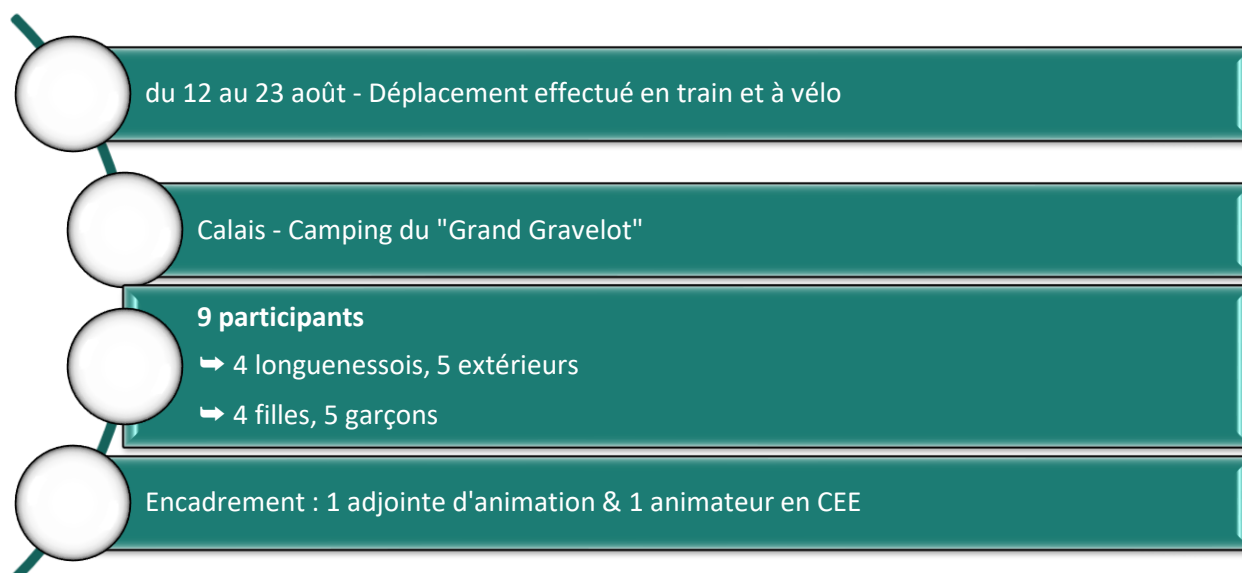
### Séjour Familles- comparatif dépenses 2023 & 2024





## 4 – Les plus de 15 ans

### → Le Camps d'Ados



L'inscription incluait la participation aux réunions de préparation. En effet, comme la première fois, les jeunes ont décidé de leur séjour. Ils ont ainsi planifié leurs repas, leurs activités, les temps de sortie et la vie quotidienne (cuisine et nettoyage). La charte de vie s'est ainsi construite.

Des balades à vélo et un montage du camp ont également été organisés avant le départ pour maximiser leur autonomie.

Les jeunes ont participé activement au montage du camp mais aussi aux activités quotidiennes. Les difficultés ont été gérées par la concertation.

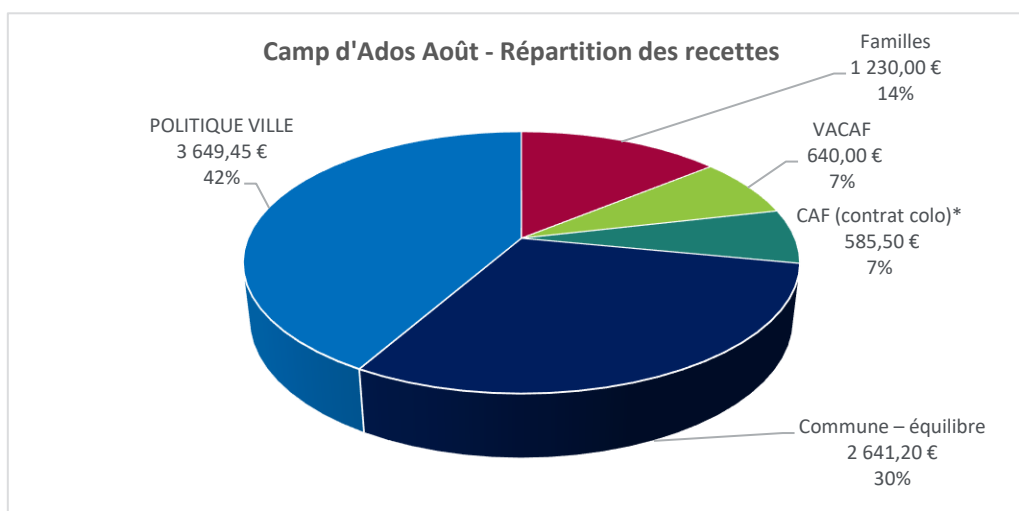
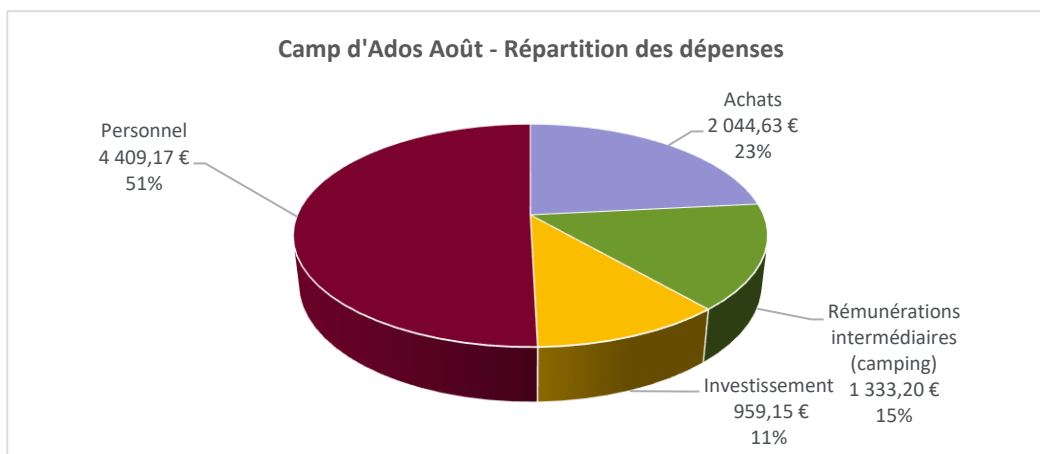
Pendant le séjour, différentes activités ont été organisées :

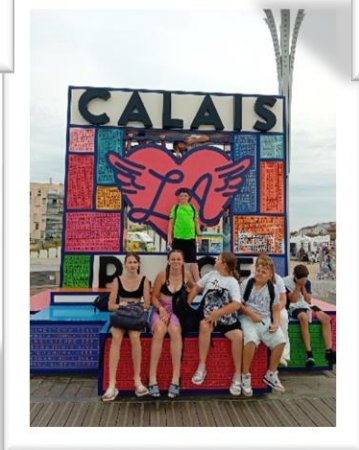
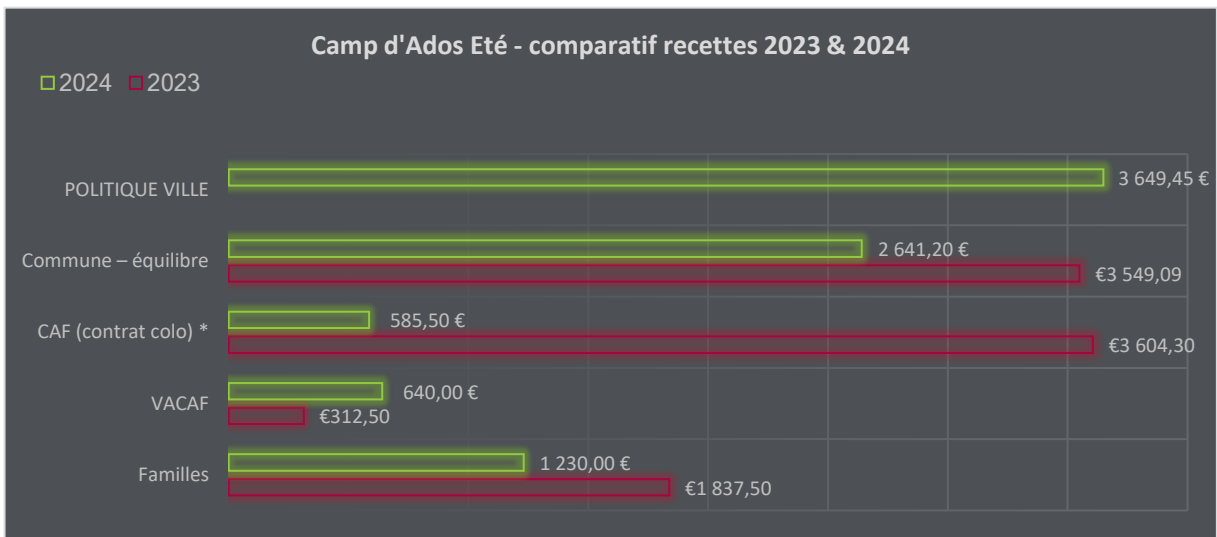
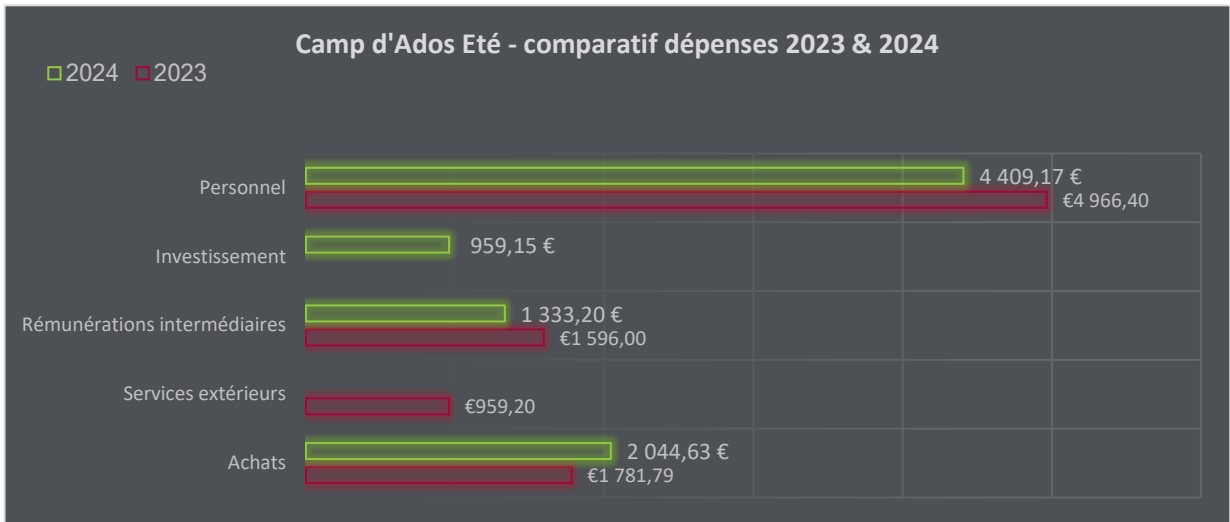
- Balades
- Piscine à Iceo Calais
- Prison Island
- Plage

- Cité Europe
- Calais Jump
- Laser Game
- Moment détente sur la digue de Calais

CAMP D'ADO AOÛT - BILAN FINANCIER 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Achats	2 044,63 €	Familles	1 230,00 €
Services extérieurs		VACAF	640,00 €
Rémunérations intermédiaires (camping)	1 333,20 €	CAF (contrat colo) *	585,50 €
Investissement	959,15 €	Commune – équilibre	2 641,20 €
Personnel	4 409,17 €	POLITIQUE VILLE	3 649,45 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 746,15 €</b>		<b>8 746,15 €</b>

\*Attente du solde de l'aide dans le cadre du contrat colo estimé à 2842,42€ maximum.





## → Le Relais Ecoute Jeunesse

Le Relais Ecoute Jeunesse permet au 15/26 ans de bénéficier, s'ils en ont besoin, d'informations dans tous les domaines.

Le Pôle Jeunesse, Social et Entretien enregistre des demandes ponctuelles : BAFA, information sur la Bourse Nationale, formations possibles...

Un site Facebook dédié a également été mis en place. Toute documentation reçue par la Commune y est intégrée. Des publications y sont donc régulièrement effectuées. Cette page voit son nombre d'abonnés augmenter régulièrement.

En 2023, un travail pour la réalisation d'un livret et d'un site infos jeunes a été effectué, en partenariat avec des étudiantes en licence pro intervention social de l'ULCO Dunkerque et un étudiant en web-développement du Greta de Longuenesse.



En 2024 le relais Info Jeunes a participé à l'organisation du salon de l'information jeunesse en septembre à Scénéo en partenariat avec la CAPSO et le CRIJ des Hauts de France. A cette occasion, les livrets d'information



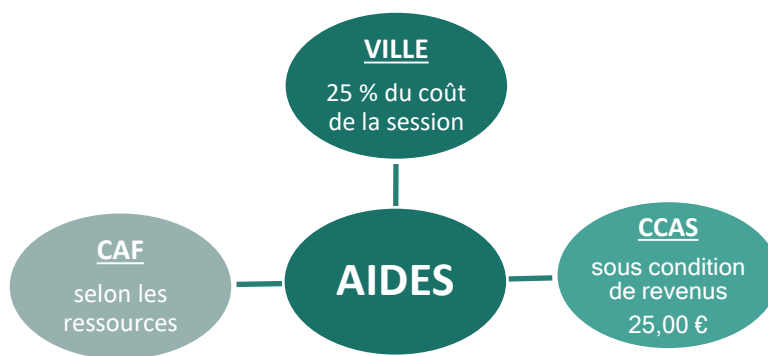
jeunesse réalisés en 2023 ont été distribués.



## → Les stages B.A.F.A.

En 2024, deux sessions ont été organisées :

- Une formation de base du 20 au 27 avril,
- Un stage d'approfondissement du 28 octobre au 2 novembre.



	Nombre de Stagiaires formés			Prix/stagiaire
	Longuenessois	Extérieurs	Total	
BASE (avril)	10	9	19	300,00 €
APPROFONDISSEMENT (octobre)	6	15	21	240,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>24</b>	<b>40</b>	

→ **En avril**, il s'agissait d'un stage en demi-pension. Cette session s'est déroulée à la Salle des Fêtes et à l'ALSH Pasteur.

STAGE BAFA – Session avril 2024 - BILAN FINANCIER			
Dépenses		Recettes	
Alimentation	763,98 €	Participation forfaitaire Foyers Ruraux	840,00 €
Aide financières (Ville + CCAS)	375,00 €	Budget Ville	574,78 €
Valorisation personnel	275,80 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 414,78 €</b>		<b>1 414,78 €</b>
<i>Aide ville</i>	<i>4 longuenessois</i>		<i>300,00 €</i>
<i>Aide CCAS</i>	<i>3 longuenessois</i>		<i>75,00 €</i>

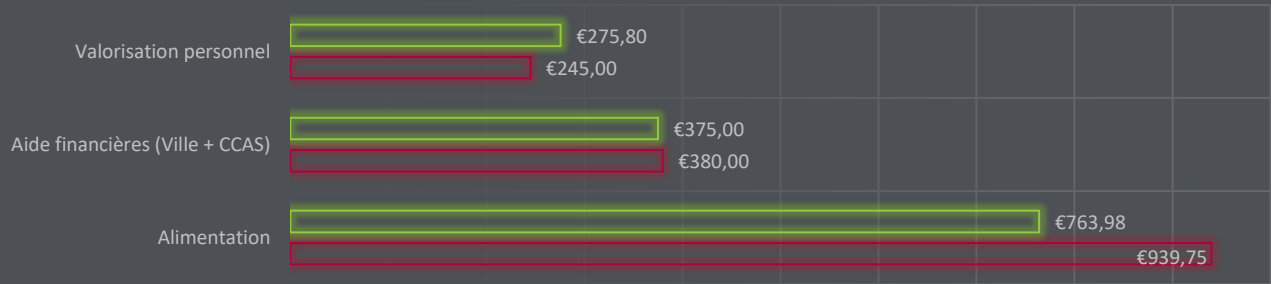
→ **En octobre**, il s'agissait d'un stage en approfondissement, en demi-pension. Cette session s'est déroulée à la Salle des Fêtes.

Pendant celle-ci, les jeunes ont organisé une soirée Halloween regroupant plusieurs stands.

STAGE BAFA – Session octobre 2024 - BILAN FINANCIER			
Dépenses		Recettes	
Alimentation	548,00 €	Participation forfaitaire Foyers Ruraux	630,00 €
Aide financières (Ville + CCAS)	400,00 €	Budget Ville	593,80 €
Valorisation personnel	275,80 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 223,80 €</b>		<b>1 223,80 €</b>
<i>Aide ville</i>	<i>5 longuenessois</i>		<i>5 à 60,00 € 1 à 75,00 € (avril : dossier en retard)</i>
<i>Aide CCAS</i>	<i>1 longuenessois</i>		<i>25,00 €</i>

### Stage BAFA - Session avril - comparatif dépenses 2023 & 2024

2024 2023



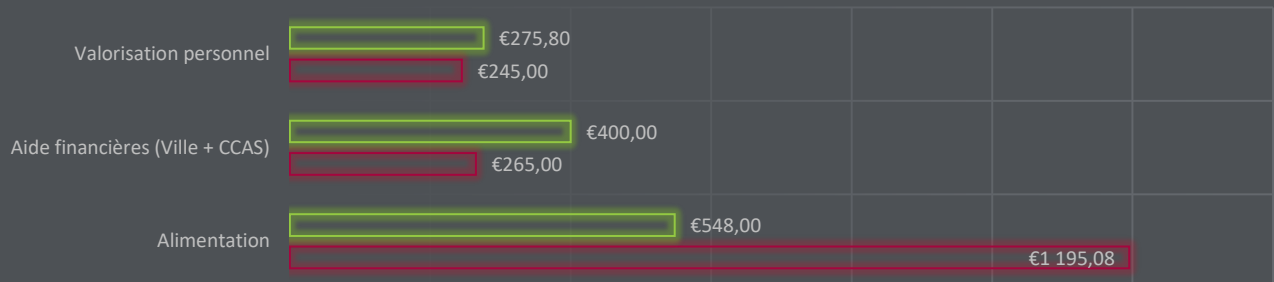
### Stage BAFA - Session avril - comparatif recettes 2023 & 2024

2024 2023



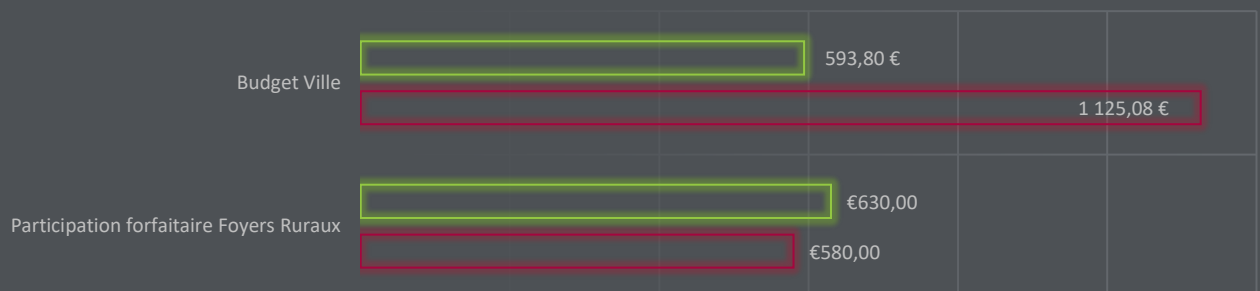
### Stage BAFA - Session octobre - comparatif dépenses 2023 & 2024

2024 2023



### Stage BAFA - Session octobre - comparatif recettes 2023 & 2024

2024 2023

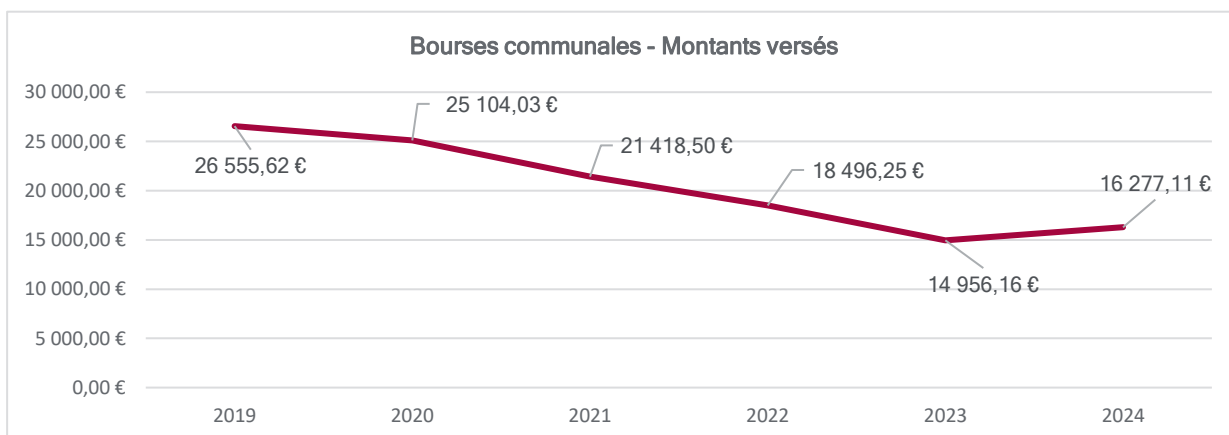
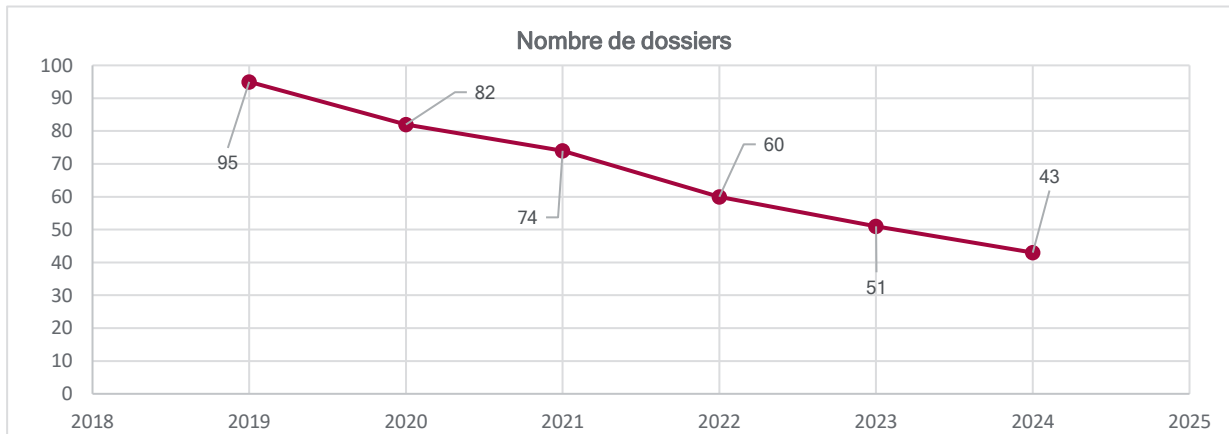




→ Les étudiants

Une bourse communale est versée aux étudiants domiciliés à Longuenesse depuis plus d'un an à la date de rentrée scolaire. Celle-ci équivaut à 10 % du montant de la bourse nationale. Elle est versée en deux fois, en janvier et en juin.

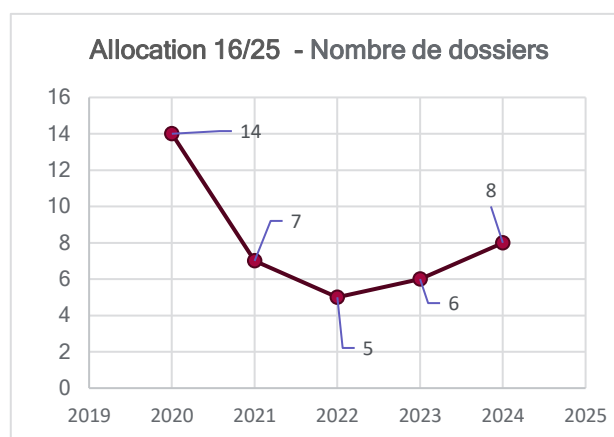
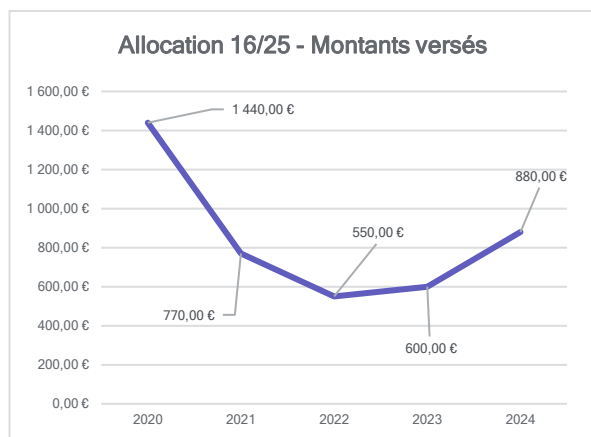
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de dossiers	95	82	74	60	51	43
Montant global de l'aide	26 555,62 €	25 104,03 €	21 418,50 €	18 496,25 €	14 956,16 €	16 277,11 €



## → Les jeunes sans emploi de moins de 25 ans

Les jeunes, sans emploi et non indemnisés reçoivent, à l'occasion des Fêtes de Noël, une allocation de 110,00 €.

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de dossiers	14	7	5	6	8
Montant global de l'aide	1 440,00 €	770,00 €	550,00 €	660,00 €	880,00 €



## 5 – Le Centre Social Inter-Générationnel → ESCAL

Annexe page 172 : Rapport d'activités



Il propose aux jeunes de 4 à 12 ans, des activités sportives, créatives et ludiques adaptées en fonction de leur âge.

Tous les mercredis de 14 heures à 17 heures et pendant les petites vacances scolaires, tous les jours de 14 heures à 17 heures.

### → Accompagnement à la scolarité

Tous les jours de 15 heures 45 à 18 heures.

Une équipe de bénévoles aide les enfants de 6 à 14 ans à faire leurs devoirs. Lorsque les devoirs sont terminés, les animateurs proposent d'autres activités aux enfants.

### → Centre Animation Jeunesse (CAJ)

Il propose aux adolescents de 11 à 17 ans ainsi qu'aux jeunes majeurs, des activités sportives et culturelles.

Le secteur jeune est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 13 heures 30 à 18 heures 30 et le samedi de 14 heures à 20 heures . Il est également ouvert pendant les vacances scolaires.

→ **Aux seniors**

Pour les 55 ans et plus, il propose des activités de groupe, des sorties, des thés dansants... pour conserver le lien social, des activités pour préserver l'intellect et des activités physiques adaptées.

Par ailleurs, il mène des actions tout au long de l'année.

<b>Subventions de Fonctionnement</b>				
	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Centre Social Inter-générationnel ESCAL	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €

# LA POLITIQUE CULTURELLE

## 1 - Les associations

La commune recense 8 associations intervenant à Longuenesse et se concentrant sur l'animation et la culture. Selon leur demande, elles reçoivent des subventions dont le montant total est repris ci-après et bénéficient d'aide matérielle dans l'organisation de leurs manifestations.

Tout au long de l'année, différentes manifestations culturelles sont programmées. Elles sont abordées par la suite.

**Ces associations sont :**

Accueil Audomarois  
 ALL La Bagarnette section danses folkloriques  
 Amicale de l'Harmonie Municipale de Saint-Omer  
 Atelier Théâtre Face & Cie  
 Créagile 219  
 Office Municipal de la Culture  
 Lotissement Delta  
 Au coin du jeu

Annexe page 197 : chiffres

## 2 - L'école de Musique, de Danse & d'Arts Plastiques

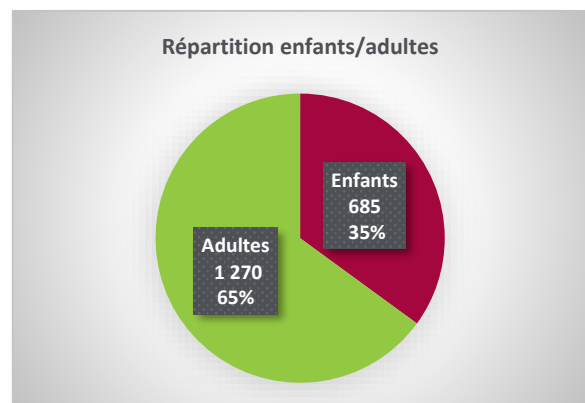
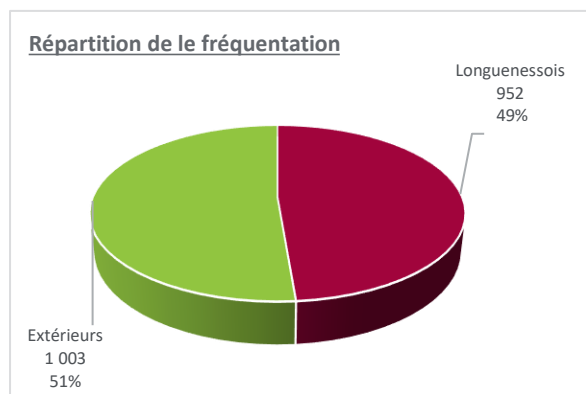
De compétence CAPSO, les activités Musique, Arts Plastiques et Danse se déroulent en partie à Longuenesse, respectivement au Centre Lamartine pour les deux premières et au Centre d'Activités Saint-Quentin pour la dernière.

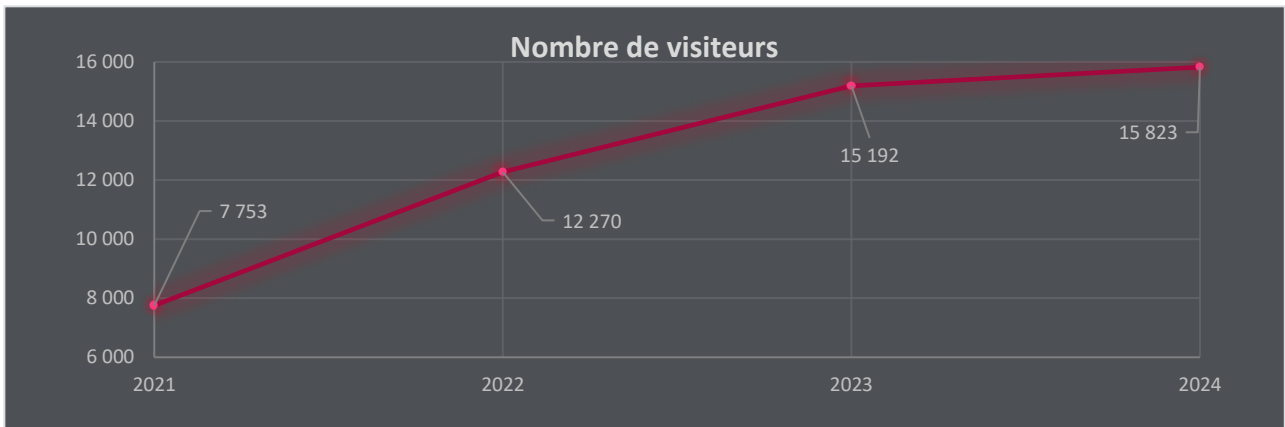
## 3 - Média'Tour

Annexe page 137 : Animations Média'Tour

Média'Tour recense actuellement 1 921 adhérents (bibliothèque et ludothèque) répartis comme suit :

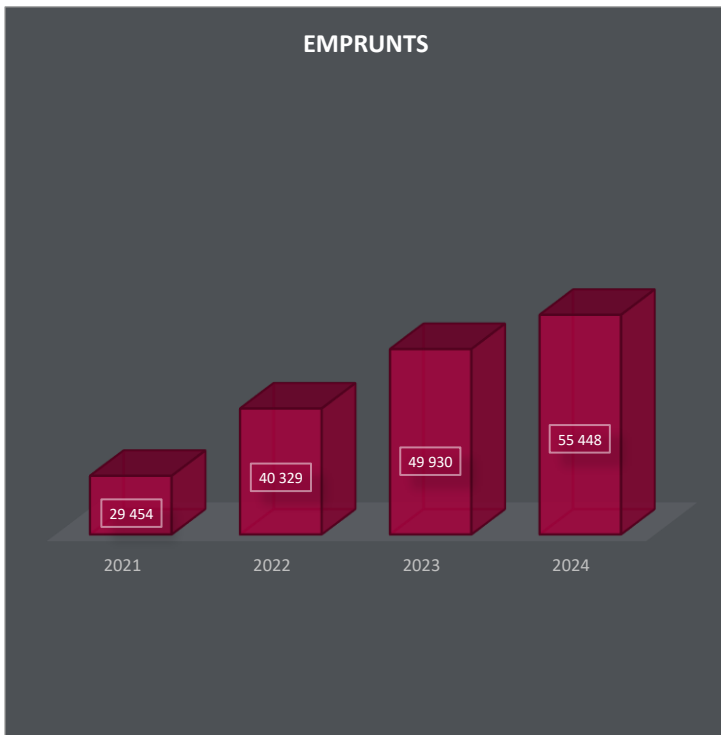
FREQUENTATION MEDIATOURL									
	Enfants			Adultes			Total		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Longuenessois	319	372	<b>341</b>	453	652	<b>611</b>	732	1 024	<b>952</b>
Extérieurs	222	317	<b>344</b>	659	580	<b>659</b>	605	897	<b>1 003</b>
TOTAL	541	689	<b>685</b>	1 112	1 232	<b>1 270</b>	1 337	1 921	<b>1 955</b>





➔ **La bibliothèque**

EMPRUNTS – Livres et Périodiques							
	Adultes		Jeunesse		Total		TOTAL GENERAL
	Livres	Périodiques	Livres	Périodiques	Livres	Périodiques	
2021	14 899	542	13 897	116	<b>28 796</b>	<b>658</b>	<b>29 454</b>
2022	18 216	603	21 440	70	<b>39 656</b>	<b>673</b>	<b>40 329</b>
2023	21 242	663	27 972	53	<b>49 214</b>	<b>716</b>	<b>49 930</b>
2024	23 755	796	30 711	186	<b>54 466</b>	<b>982</b>	<b>55 448</b>



### LES ACHATS

En 2023 1266 livres ont été achetés dont :

- ➔ 618 livres adultes
- ➔ 648 livres jeunesse

En 2024, 1 532 livres ont été achetés dont :

- ➔ 579 pour les adultes + 101 périodiques
- ➔ 676 livres jeunesse + 17 périodiques

En 2024, le fonds propre atteint **10 445 documents** :

- ➔ 5 222 livres jeunesse et 68 périodiques
- ➔ 4 963 livres adultes et 192 périodiques

La bibliothèque est ouverte selon les horaires ci-après :

Mardi & Mercredi	Jeudi & vendredi	Samedi
9 heures – 12 heures 13 heures 30 - 18 heures	<b>9 heures – 12 heures :</b> <b>Consacré aux scolaires</b> 13 heures 30 - 18 heures	10 heures – 17 heures en continu
Fermé le lundi		

L'adhésion est gratuite pour tous (CAPSO ou hors CAPSO).

Les principaux fournisseurs sont Mots et Merveilles, les Editions BPE, Alpha B, Temps Livre, Livre Papier.

L'heure du conte est proposée, un mercredi par mois de 10 heures à 10 heures 30.

Nouveau

**Un atelier M'TBôôk**, destiné aux enfants de plus de six ans a été mis en place en 2024. Il leur permet de lire mais aussi d'écouter, de raconter, d'inventer ou de créer un objet.

Une fois par mois le R.P.E. composé d'assistantes maternelles et d'enfants se déplace pour écouter les histoires que Carole leur a concoctées.



Les mercredis matin le Centre Aéré Pasteur de Longuenesse vient consulter des livres sur place avec un groupe d'enfants d'âge moyen.

Le mardi après-midi et, certains vendredis, des groupes d'enfants de l'I.M. E fréquentent la bibliothèque.

Le jeudi matin est réservé à l'accueil des écoles maternelles et primaires de Longuenesse.

Durant les périodes de vacances scolaires, les A.L.S.H. de Longuenesse viennent régulièrement emprunter des livres.

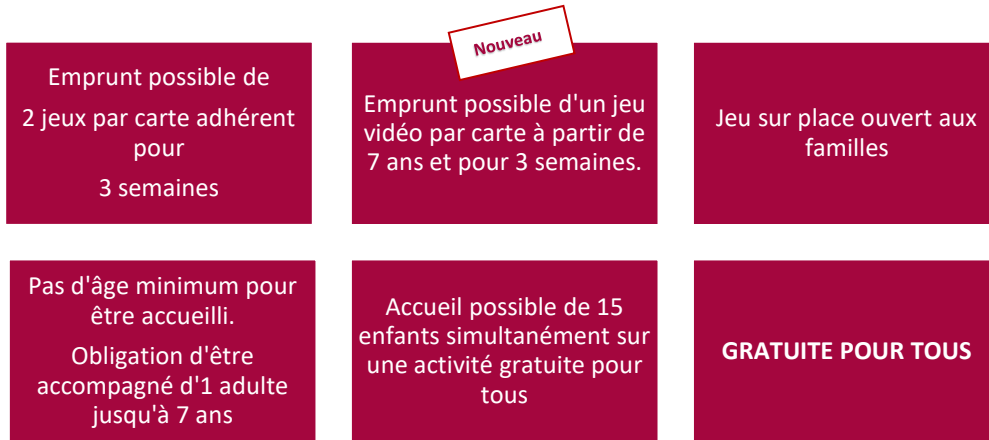
## → La Ludothèque

La ludothèque est ouverte toute l'année les mercredi et samedi. Toutefois, les horaires sont différents selon que ce soit hors ou pendant les vacances :

Hors Vacances		Vacances (depuis les vacances de Novembre)		
Mercredi	Samedi	Mercredi	Jeudi & Vendredi	Jeudi & Vendredi
9 h 00 – 12 h 00	10 h 00 – 12 h 30	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 18 h 00	10 h 00 – 12 h 00
13 h 30 – 18 h 00	13 h 30 – 17 h 00	13 h 30 – 18 h 00		13 h 30 – 17 h 00

22 heures d'ouverture au public sont donc proposées pendant les vacances scolaires et 13 heures en dehors de celles-ci.

La ludothèque c'est :



La ludothèque fonctionne avec :

- Un agent à 24h heures/semaine (depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023, avant c'était 20h),
- Un Service Civique à 24 heures/semaine.

*Les inscrits à la ludothèque sont repris dans l'effectif global de Média'Tour.*

Les principaux achats ont été effectués auprès de :

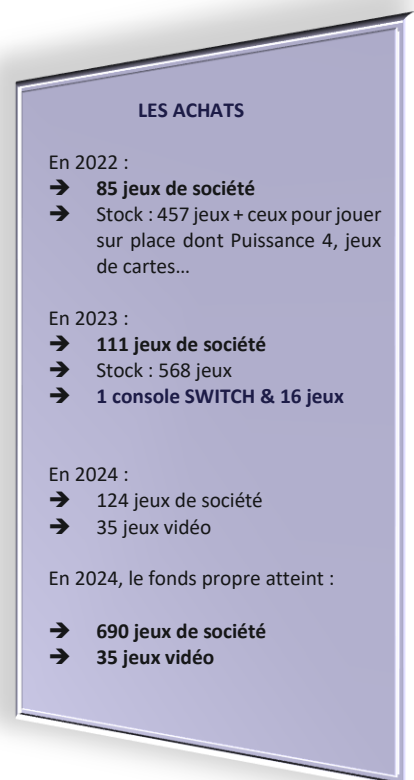
- La Bonne Pioche,
- Le dragon d'Argent,
- Amazon.

Le nombre croissant d'adhérents entraîne, de fait, un nombre croissant de prêts de jeux.

Le travail de vérification ainsi que le fait de remplacer les pièces manquantes sont donc plus importants.

De plus la ludothèque propose :

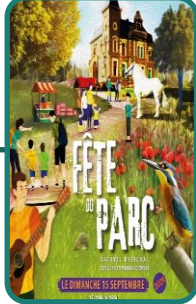
- De nombreuses animations,
- Des ateliers créatifs pendant les vacances scolaires,
- Des escape game
- Des murder party,
- Des jeux en bois,
- Des jeux d'extérieur, ...



#### 4 - Les manifestations culturelles

→ **Théâtre, expositions, concerts, manifestations (organisés par la Ville ou par des associations)**

Expositions  
&  
Manifestations



Musique



Spectacles  
Théâtre



Livres  
&  
Jeux



Festivités  
&  
Cérémonies



Par ailleurs, on trouve sur la ville de Longuenesse, une salle de concerts et spectacles : SCENEO





↳ La Fête du Parc



Le dimanche 15 septembre, Longuenesse a accueilli la Fête du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

Ce sont 90 partenaires et 8 000 visiteurs comptabilisés pour cette journée autour d'animations sur la faune, la flore, l'eau...

Des artisans ont été mis à l'honneur au cours de la journée mais étaient également au programme des démonstrations culinaires, des dégustations, différents ateliers de fabrication (nichoirs, tressage de corde...), de balades, de jeux traditionnels...

### ↳ Sons & Lumières

2024 a vu l'organisation du premier « Son & Lumière » à Longuenesse, les 20 et 21 septembre, à partir de 21 heures.

10 comédiens, 40 danseurs, 70 figurants, une dizaine de personnes (couturières, maquilleuses, habilleuses...), les bénévoles de l'Office Municipal de la Culture ont contribué au succès de ce spectacle. Les agents techniques ont, quant à eux, mis en place les différents décors dans le parc.

C'est ainsi près de 500 personnes sur 2 jours qui ont pu assister à une adaptation de la pièce de théâtre « Mange-moi » de Nathalie PAPIN, mise en scène par Cécile LEMBLE.



## → Le Cirque de la générosité

*Les 12, 13 et 14 décembre 2024*

Les élèves des écoles de Longuenesse peuvent assister à l'une des séances, réservée exclusivement aux établissements scolaires, le vendredi matin.

En 2024, **1 120 places** ont été achetées pour les écoles et l'IME de Longuenesse.

A cette occasion, le CCAS offre également des places de cirque aux bénéficiaires des CAP et à diverses associations.

CIRQUE DE LA GENEROSITE - Répartition billets distribués			
Nombre total de places distribuées	2022	2023	2024
	500	400	342
CCAS	198	90	100
Comité de Solidarité	133	102	112
Emmaüs	-	-	-
MAHRA/CADA	40	40	40
CMJL	-	-	-
I.M.E.	Avec les écoles	Avec les écoles	Avec les écoles (90)
Restos du Cœur	30	30	30
Bethléem	25	25	25
Croix Rouge	23	21	25
PRE	-	-	-
EPDEF Longuenesse	33	Avec Blendecques 60	-
Sessad le patio	-	-	-
Petit bois Mahra	8	22	Avec MAHRA
France terre d'asile	10	10	10

#### 4 – Les subventions aux associations

<b>CULTURE &amp; VIE SOCIALE</b>	<b>2024</b>
Amicale de l'Harmonie Municipale de Saint-Omer	3 500,00 €
All La Bagarnette	500,00 €
Créagile 219	1 000,00 €
Au coin du jeu	500,00 €
Accueil Audomarois	400,00 €
Association Chemin de Fer Touristique	400,00 €
Les caisses audomaroises	500,00 €
Comité CLCV Audomarois	320,00 €
Association du Lotissement DELTA	1 000,00 €
La Mélodie des Aviateurs	1 100,00 €
Entente colombophile	205,00 €
Prévention routière	150,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 575,00 €</b>
<b>ENSEIGNEMENT (hors écoles primaires)</b>	
UDDENDA	220,00 €
IME	1 240,00 €
Foyer coopératif Collège Blaise Pascal	800,00 €
Foyer socio-coopératif Collège de la Morinie	800,00 €
Association sportive Collège Blaise Pascal	1 250,00 €
Association sportive Lycée Blaise Pascal	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 310,00 €</b>

# LA POLITIQUE SPORTIVE

## 1 - Les associations

La commune de Longuenesse recense 25 associations se consacrant à la jeunesse et au sport sur Longuenesse. Elles ont reçu, en 2024, pour leur fonctionnement, des subventions dont le montant total est repris ci-après et bénéficient d'aide matérielle dans l'organisation de leurs manifestations.

## 2 - Les équipements

La Ville de Longuenesse dispose de différents équipements sportifs :

- Salle de Sport Léo Lagrange
- Terrain de pétanque
- Salle de Sport des Chartreux
- Stade Jean-Marie BARBIER avec son terrain synthétique
- Complexe sportif des Bruyères
- Salle de Sport Maillebois

Elle apporte également aux associations sportives :

- une aide matérielle : mise à disposition gracieuse de salles de sports, de réception, prêt de matériel
- un entretien des locaux et des équipements
- une rénovation des installations.

### Ces associations sont :

- . Association d'Education Physique et Gymnastique Volontaire
- . JSL Football,
- . Club des Jeunes Judo et tennis,
- . Longuenesse Basket club,
- . Stade Longuenessois,
- . Amicale Laïque Pétanque, Tennis de table, Volley-ball, Gymnastique,
- . Longuenesse Nature Aventure (L.N.A.),
- . Tirs Sportif de Longuenesse
- . Longuenesse BMX,
- . Association Handball Maillebois,
- . Association Guillaume Tell,
- . Badminton Longuenessois,
- . Longuenesse Malafoot,
- . Budo Ju Jutsu,
- . Les Zooks Lovers,
- . Longuenesse Futsal Club,
- . Passionnément Country et Line Dance 62,
- . Just Cowboy country dancer's,
- . Société de chasse de Longuenesse,
- . Sports adaptés Audomarois,
- . Association Sportive handicapés physiques,
- . La Marche Pépère,
- . Amis cyclotouristes du pays de Saint-Omer,
- . Audomarois Capoeira,
- . Association d'Action Educative – AAE,
- . Cercle d'échecs

TRAVAUX REALISES EN 2024	DEPENSES TTC
Remplacement éclairage salle tennis de table Léo Lagrange	21 588,10 €
Remise en état city stade	11 380,80 €
Remplacement éclairage salle de sports Chartreux	27 423,47 €
Installations projecteurs supplémentaires terrain d'entraînement stade JMB	19 002,41 €
Pose d'une cuve à eau avec surpresseur pour salle de sports des Chartreux	21 076,80 €
Pumptrack pour installation aire de jeux rue Brueghel	40 719,60 €
Remplacement des sols dans le complexe sportif des Bruyères	145 110,00 €
Dépose et pose de 16 projecteurs stade des Chartreux	37 735,16 €
Pose nouveau projecteur stade JMB	5 065,27 €
Bancs de vestiaire + table pliante et chaise pour vestiaire stade JMB	5 751,00 €
Travaux de maintenance et réhabilitation de menuiseries Club House Chartreux	7 416,34 €
<b>TOTAL DEPENSE</b>	<b>342 268,95 €</b>

<b>TRAVAUX EQUIPEMENTS SPORTIFS – PERSPECTIVES 2025</b>	
Réalisation d'un complexe sportif quartier Maillebois – Construction d'une nouvelle salle de sport et restructuration d'une salle existante - crédits Année 2025	3 000 000,00 €
Réalisation d'un complexe sportif quartier Maillebois – Complément suite fixation de la rémunération définitive de l'équipe de maîtrise d'œuvre	200 000,00 €
Réalisation d'un complexe sportif quartier Maillebois – Mission ordonnancement pilotage et coordination (OPC)	80 000,00 €
Stade des Chartreux - Terrain d'entraînement - Rénovation de l'éclairage	20 000,00 €
Petites interventions diverses dans les salles de sports	20 000,00 €
<b>TOTAL PREVU</b>	<b>3 727 306,32 €</b>

*En plus des équipements municipaux, il existe le complexe Scénéo comportant un espace aquatique ainsi qu'un espace fitness et bien-être.*

*Les tarifs de la piscine sont :*

- 3,20 € pour les enfants de 4 à 14 ans (avec justificatif)
- 4,50 € pour les adultes (CAPSO avec justificatif), 5,00 € hors CAPSO
- L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 4 ans (sur justificatif).

*Une carte de 10 entrées adultes est possible pour 36,00 € (CAPSO, validité 6 mois), 40,00 € hors CAPSO (validité 6 mois)*

### **3 – Les subventions aux associations**

<b>SPORT</b>	<b>2024</b>
. Association d'Education Physique et Gymnastique	1 500,00 €
. JSL Foot	70 000,00 €
. Club des Jeunes Judo et tennis	3 000,00 €
. Stade Longuenessois	11 000,00 €
. Amicale Laïque Pétanque, Tennis de table, Volley-ball, Gymnastique	11 800,00 €
. Longuenesse Nature Aventure (L.N.A.),	3 500,00 €
. Tirs Sportif de Longuenesse	3 488,00 €
. Longuenesse BMX	10 000,00 €
. Association Handball Maillebois	28 000,00 €
. Badminton Longuenessois	2 500,00 €
. Longuenesse Malafoot	6 000,00 €
. Budo Ju Jutsu	1 400,00 €
. Les Zooks Lovers	1 000,00 €
. Longuenesse Futsal Club	11 000,00 €
. Just Cowboy country dancer's	500,00 €
. Société de chasse de Longuenesse	400,00 €
. Sports adaptés Audomarois	500,00 €
. Association Sportive handicapés physiques	250,00 €
. La Marche Pépère,	900,00 €
. Amis cyclotouristes du pays de Saint-Omer	1 500,00 €
. Audomarois Capoeira	400,00 €
Cercle d'Echecs	1 250,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>169 888,00 €</b>

## La reconnaissance du bénévolat

En 2024, ont été organisées les cérémonies de remises des :

- Médailles d'Honneur de la Ville, le dimanche 23 septembre,
- Récompenses aux sportifs, le vendredi 4 novembre.

Lors de cette dernière, l'invitation d'honneur était la **championne de gymnastique aérobic, Maëlys LENCLOS.**

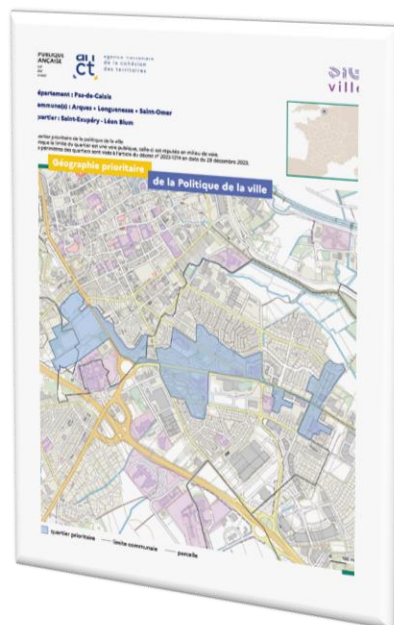
Médaille d'Honneur de la Ville				Récompenses aux sportifs						
	2022	2023	2024	Catégorie	2022		2023		2024	
					Cadeaux	Nombre	Cadeaux	Nombre	Cadeaux	Nombre
Bronze (10 ans)	1	1	2	Podium	Gilet polaire	82	Sweet capuche	98	Veste zippée	65
Argent (15 ans)	1	1		Récompenses	Gilet zippé polaire	71	Polo	36	Coupe-vent	126
Or (20 ans)	7	4	7	Bénévoles	Les 2	25	Les 2	33	Les 2	25
	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>9</b>			<b>178</b>		<b>167</b>		<b>216</b>



# LA POLITIQUE DE LA VILLE

## 1 – Les subventions aux associations

Parmi les subventions versées par la Commune, certaines concernent, plus particulièrement, des associations situées dans les quartiers Politique de la Ville :



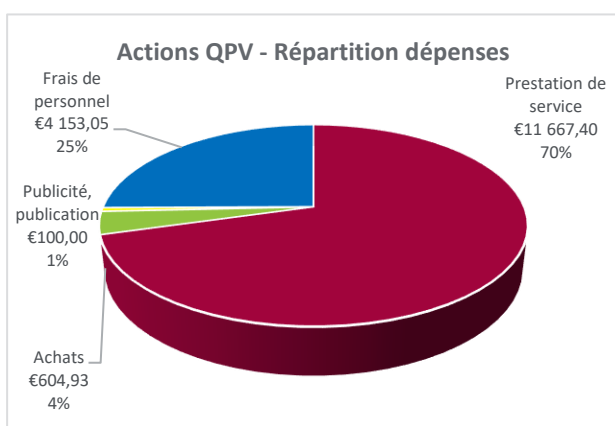
Subventions				
Association	2021	2022	2023	2024
Association Handball Maillebois	32 000,00 €	27 000,00 €	28 000,00 €	28 000,00 €
Longuenesse Futsal Club	9 500,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €
Budo Jutsu	1 400,00 €	1 400,00 €	1 959,20 €	1 400,00 €
La Mélodie des Aviateurs	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €
Coopérative Scolaire Ecole Blum (dont 214,00 € USEP)	1 039,00 €	2 908,00 €	2 517,50 €	1 862,20 €
Coopérative Scolaire Ecole Blériot	160,00 €	320,00 €	435,00 €	480,00 €
Coopérative Scolaire Ecole Sand (dont 214,00 € USEP)				2 542,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>45 199,00 €</b>	<b>43 728,00 €</b>	<b>45 011,70 €</b>	<b>43 842,20 €</b>

## 2 – Action portée par la Ville

## ACTIONS 2024

<b>16 MARS</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Atelier potager avec Valérie du carré fantastik</li> <li>➔ Atelier couture avec l'association « à contre-poids »</li> </ul> <p style="text-align: center;">Au sein de l'école Blériot</p> <p>14 personnes présentes</p>
<b>2 AVRIL</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Atelier potager avec Valérie du carré fantastik</li> <li>➔ Atelier carte d'invitation avec Laéti'créa, créatrice de Scrapbooking</li> </ul> <p>16 personnes présentes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Longuenessois : 3 Femmes, 3 filles et 4 garçons</li> <li>- Extérieur : 2 Femmes, 4 filles</li> </ul>
<b>20 AVRIL</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Décoration de bac potager prévu mais annulation suite à la météo</li> <li>Remplacement par jardinage avec le carré fantastik.</li> <li>Participation du Conseil de quartier Saint-Rams.</li> <li>Participation de 2 adultes 3 enfants</li> </ul>
<b>7 MAI</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Atelier potager avec Valérie du carré fantastik</li> <li>➔ Atelier création de lessive avec Laeti'créas</li> </ul> <p style="text-align: center;">A l'entrée de l'école Blériot</p> <p>Présence de mamans et d'enfants</p>
<b>25 MAI</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Décoration bacs potagers</li> <li>➔ Jardinage avec les enfants</li> </ul> <p>Peu de succès</p>
<b>8 JUIN</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Photos associées à différents défis</li> <li>➔ Jardinage avec les Carrés Fantastik</li> <li>➔ Tombola avec 3 lots</li> </ul> <p>22 personnes présentes</p>
<b>22 JUIN</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Atelier potager avec Valérie du carré fantastik</li> <li>➔ Atelier carte d'invitation avec Laéti'créa qui est une créatrice de scrapbooking</li> </ul> <p style="text-align: center;">Au sein de l'école Blériot</p> <p>15 personnes présentes      Longuenessois : 3 Femmes, 3 filles et 4 garçons</p> <p style="text-align: center;">Extérieur : 2 Femmes, 4 filles</p> <p>L'atelier cartes a plu aux mamans</p>
<b>21 SEPTEMBRE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Atelier potager avec Valérie du carré fantastik</li> <li>➔ Atelier customisation de mug avec Laeti'créa</li> </ul> <p style="text-align: center;">Aux abords de l'école Blériot</p> <p>11 personnes de Longuenesse et issu du quartier présentes : 4 femmes, 2 filles et 5 garçons</p>
<b>24 SEPTEMBRE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Atelier potager Carré Fantastik</li> </ul> <p style="text-align: center;">Extérieur école Blériot</p> <p>12 enfants présents (6 filles et 6 garçons)</p>
<b>12 OCTOBRE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Jardinage dans les bacs potagers</li> <li>➔ Pots de fleurs avec des succulents</li> </ul> <p>12 personnes présentes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. 1 fille, 1 garçon et 2 mamans qui habitent hors Longuenesse</li> <li>. 1 fille, 6 garçons et 2 mamans de la commune de Longuenesse</li> </ul>

POLITIQUE VILLE - BILAN FINANCIER 2024 - Mon quartier Potager			
DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	11 667,40 €	ANCT	5 015,88 €
Achats	604,93 €	Ville	8 509,50 €
Assurance		Flandre Opale Habitat	3 000,00 €
Publicité, publication	100,00 €		
Frais de personnel	4 153,05 €		
<b>TOTAL</b>	<b>16 525,38 €</b>		<b>16 525,38 €</b>



### 3 – Les subventions Politique de la Ville

La Ville subventionne des actions menées dans le cadre de la Politique de la Ville, à savoir :

Actions 2024	Montant
<b>"Ensemble, les centres sociaux du territoire acteurs de la prévention de la délinquance"</b> Projet en lien avec le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance Porteur : ESCAL	10 000,00 €
<b>«Nos Quartiers d'Eté»</b> Porteur : ESCAL	6 000,00 €
<b>«Les familles au bord de l'eau»</b> Porteur : Association Découverte Pêche et Protection des Milieux	3 525,00 €
<b>«Malades mais avant tout citoyens»</b> Porteur : Association Contrepoids 62	500,00 €
<b>«Fête le Mur Saint-Omer : égalité des chances, c'est du sport»</b> Porteur : Tennis Club de Saint-Omer	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 025,00 €</b>

# L'ENVIRONNEMENT, LE CADRE DE VIE, LES TRAVAUX, LA VIE DES QUARTIERS

## 1 - L'environnement, le cadre de vie

### → Les espaces verts

A chaque saison, ses aménagements. En 2024, comme les années précédentes et en plus de l'entretien courant, les services des Espaces Verts ont utilisé toute leur imagination pour décorer, à chaque événement (Pâques, Jeux Olympiques, Noël...) de nombreux points de la Commune avec, la majeure partie du temps, du matériel de récupération.

Les longuenessois ont pu ainsi profiter de différents décors.





## → Le développement durable

Créé en septembre 2021, le service « Développement durable » a commencé par promouvoir le recyclage à l'échelle communal (installation de bennes papiers cartons, soutien aux initiatives de collectes solidaires), développer la mobilité douce, (piéton et vélo), et réfléchir à la mise en valeur et à l'accessibilité des espaces boisés de la ville. En 2022 certaines actions ont vu le jour et se sont poursuivies 2023, tels que :

- Tri papiers/cartons en lien avec l'installation de bennes papiers
- Participation au projet d'étude avec l'agence d'urbanisme sur le plan vélo de Longuenesse
- Participation aux réunions concernant la mise en valeur et l'accessibilité des espaces boisés de la ville en partenariat avec le Parc Naturel Régional
- Accompagnement des longuenessois dans l'achat de vélo au travers d'une prime vélo

En 2023, d'autres projets ont été étudiés dont certains ont vu le jour en 2024.

PRIME VELO - Versements		
	Dossiers	Montant
2022	51	4 380,00 €
2023	44	3 790,00 €
2024	38	3 030,00 €

## Stratégie cyclable à Longuenesse

### Projet mené avec la participation :

- d'habitants
- de membres d'associations autour du vélo

Réunions sur la place du vélo à Longuenesse, fin 2023

Rédaction de la stratégie cyclable de Longuenesse

Soutien de l'agence d'urbanisme du pays de Saint-Omer en juin 2024

### Novembre 2024, installations de 9 abris vélos :

- . dans chaque école,
  - . au stade Jean-Marie Barbier et des Chartreux,
  - . au complexe des Bruyères,
- dont une partie est cofinancée par le programme ALVEOLE +.

### Projet vélo 2024-2027 retenu par le programme CEE AVELO 3.

- Il va permettre de développer notre stratégie vélo.
- Il pourra être réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME.

### Ainsi, pourront se développer :

- . le stationnement vélo au sein de la commune aux abords des équipements communaux,
- . l'installation d'une station de gonflage/réparation pour vélo,
- . une expérimentation des rues scolaires auprès de deux écoles,
- . la formation, des actions de sensibilisation et la communication autour du vélo.

### Les objectifs sont clairs :

- . réduire la part modale de la voiture pour répondre aux enjeux actuels de réduction de l'impact environnemental des transports, d'amélioration du cadre de vie et de santé publique
- . développer des alternatives crédibles, efficaces et moins polluantes pour les trajets courts
- . sécuriser les déplacements aux abords des établissements scolaires, culturels et sportifs de manière à ancrer des habitudes de déplacements actifs dès le plus jeune âge
- . accompagner la population à la remise en selle, en particulier dans les quartiers prioritaires pour apporter une nouvelle solution de déplacement économique aux populations plus en difficultés
- . encourager et impulser la pratique du vélo pour tous, en éveillant les consciences sur ses bienfaits et en offrant une place à chaque usager au sein de ses espaces publics.

## Traitement des déchets

### Bennes papier et cartons

Des bennes bleues sur lesquelles est inscrit « collecte citoyenne » sont installées dans les différents quartiers.

Elles se situent près des écoles ou dedans et dans le jardin du parc de l'Hôtel de ville.

La CAPSO verse une subvention aux écoles selon la récolte des levées de bennes citoyennes.

8,11 Tonnes en 2022

14,4 Tonnes en 2023

soit 22,51 Tonnes de papier carton récoltées.

Le tout équivaut à :

- 900 tonnes d'équivalent CO2 en moins dans l'atmosphère
- 516 litres d'eau économisés.

### Aire de compostage

Une rencontre est prévue avec le service collecte de la CAPSO pour mettre en place les aires de compostage.

## Eco-citoyen au travail

En juin 2024, plusieurs agents ont décidé de se rassembler en groupe écocitoyen.

Ils souhaitent réfléchir sur leur posture en tant que professionnel et citoyen, envers la protection de l'environnement et du développement durable.

Actuellement, le groupe est composé de 15 personnes d'horizons différentes : administratif, espaces verts, technique.

4 axes sont en cours de réflexion :

- optimisation de la consommation d'énergie,
- achats responsables,
- déplacements
- les déchets

Le groupe a pu bénéficier de l'atelier "2 tonnes".

Il a permis aux agents de mieux comprendre comment agir et contribuer à une transition écologique.



## → Les maisons & balcons fleuris

Chaque année, la Ville organise un concours récompensant les plus beaux jardins et balcons. Élus, lauréats de l'édition précédente, et agents du service des espaces verts notent, par deux fois (en juin et en août), le travail des jardiniers longuenessois.

Une cérémonie est organisée en novembre, pendant laquelle chacun se voit remettre un bon d'achat (de 5,00 à 65,00 €).

	Nombre d'inscrits	Montant total récompenses
<b>2021</b>	135	3 775,00 €
<b>2022</b>	140	3 795,00 €
<b>2023</b>	136	3 710,00 €
<b>2024</b>	137	4 300,00 €

En 2022, le concours a connu des modifications. Pour privilégier la meilleure période de fleurissement, le jury passe désormais (une seule fois) fin juin/début juillet.

Comme auparavant, deux participants réguliers du concours intègrent les membres du jury. Deux agents des espaces verts sont également présents. Une seule personne met la note après concertation.

La ville est divisée en deux secteurs : le «Vieux » et le « Nouveau » Longuenesse. S'y ajoute les secteurs concernés par Pas-de-Calais Habitat. La notation se fait désormais avec les mentions :

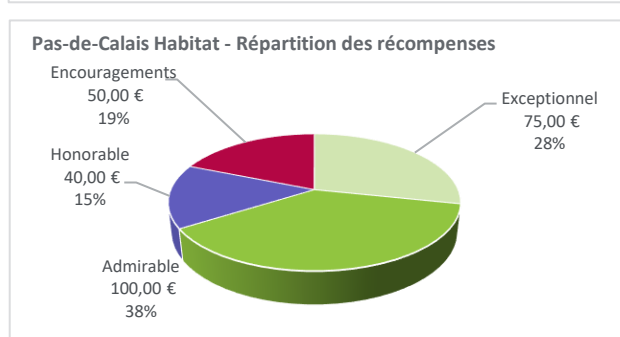
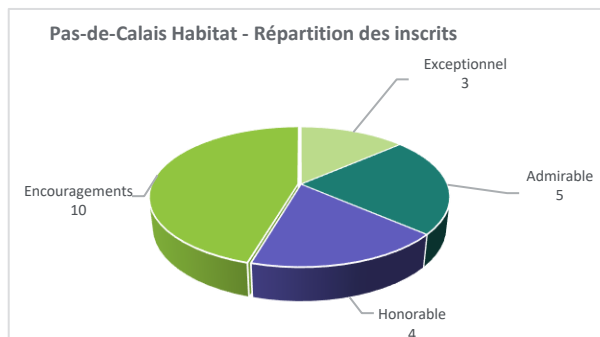
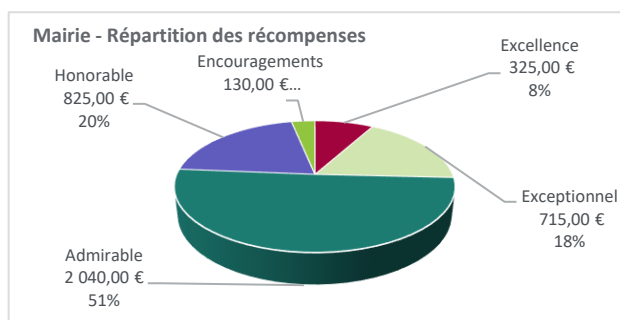
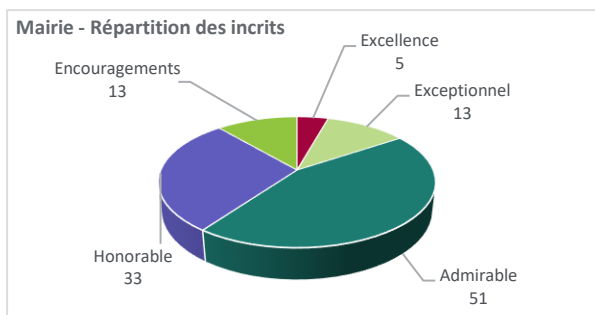
### MAIRIE

« Vieux » et « Nouveau » Longuenesse

<b>1er prix - Excellence</b> •65,00 €
<b>2ème prix - Exceptionnel</b> •55,00 €
<b>3ème prix - Admirable</b> •40,00 €
<b>4ème prix - Honorable</b> •25,00 €
<b>Encouragements</b> •10,00 €

### PAS-DE-CALAIS HABITAT

<b>1er prix - Excellence</b> •30,00 €
<b>2ème prix - Exceptionnel</b> •25,00 €
<b>3ème prix - Admirable</b> •20,00 €
<b>4ème prix - Honorable</b> •10,00 €
<b>Encouragements</b> • 5,00 €



Participants	Mentions	Bons	Balcons Façades	Grands Jardins	Petits Jardins	PDCH Balcons	PDCH Jardinets	Total Participants	Somme Totale
Mairie	Excellence	65 €	0	1	4			5	325,00 €
	Exceptionnelle	55 €	5	1	7			13	715,00 €
	Admirable	40 €	9	7	35			51	2 040,00 €
	Honorable	25 €	9	1	23			33	825,00 €
	Encouragements	10 €			13			13	130,00 €
PDCH	Excellence	30 €						0	0,00 €
	Exceptionnelle	25 €				1	2	3	75,00 €
	Admirable	20 €				3	2	5	100,00 €
	Honorable	10 €				2	2	4	40,00 €
	Encouragements	5 €				4	6	10	50,00 €
<b>TOTAL</b>			23	10	82	10	12	<b>137</b>	<b>4 300,00 €</b>

## → Les jardins familiaux

Au printemps 2021, les dernières parcelles des Jardins Familiaux Jules Joly ont été remises aux longuenessois en ayant fait la demande.

Situés à proximité des quartiers politique ville, on trouve 30 parcelles. Des abris de jardins sont mis à disposition. Les jardins familiaux sont gérés de manière associative.

## → Les économies d'énergie : remplacement candélabres

Afin de favoriser les économies d'énergie, les candélabres de la commune sont remplacés par du matériel plus respectueux de l'environnement et plus économique.

Ainsi, en 2021, un montant de 176 076,26 € a été mandaté pour les secteurs des Paons et Vauban mais aussi pour les quartiers des Aviateurs et des peintres (324 candélabres).

En 2022, 40 000,00 € ont été affecté au remplacement de l'éclairage dans le quartier Maillebois.

Pour 2023, 160 000,00 € de travaux restent à réaliser, le marché ayant été attribué en fin d'année.

Cette année, des candélabres solaires dans les zones « à risques » de la ville (passage piétons) ont été installés, pour un montant de 5 849,28 €.

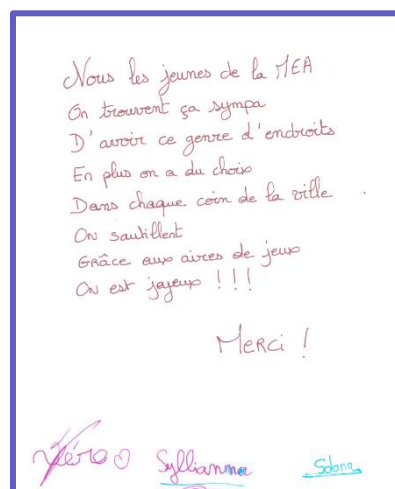
## → Les aires de jeux

**Nouveau**

Une réflexion a été menée avec l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer, les conseils de quartiers et les services techniques de la ville.

Il était souhaité, pour ces aires de jeux :

- Une répartition équitable dans les 6 quartiers de la commune avec un respect de l'identité de chacun d'entre eux ;
- Que celles-soient organisées autour de 4 fonctionnalités : grimper, se balancer, glisser, se cacher ;
- Qu'elles intègrent les différentes tranches d'âges des utilisateurs et la notion d'inclusivité et d'accessibilité ;
- Que les enjeux climatiques soient pris en compte dans le projet.



Installées pendant l'été, les aires de jeux ont fait l'objet d'une inauguration en novembre 2024. A cette occasion les enfants ont été invités à réaliser une œuvre autour de celles-ci, œuvres exposées salle du Conseil Municipal le jour de l'inauguration.



## → Le cimetière paysager des Chartreux

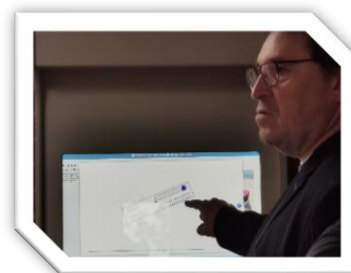
La commune est dotée d'un cimetière paysager. Un agent y est affecté. Son rôle est :

- ▶ Accueillir et/ou renseigner le public en cas de besoin,
- ▶ Recevoir les pompes funèbres,
- ▶ Surveiller le bon déroulement des travaux des entreprises sur les concessions et lors des inhumations,
- ▶ Etre attentif à ce qu'il se passe dans le cimetière et aux abords de celui-ci,
- ▶ Conduire la voiturette mise à la disposition du public lors de la période de la Toussaint,
- ▶ Etre en relation constante avec le « service cimetières » de la ville,
- ▶ Entretien le cimetière des Chartreux et les abords de celui-ci.



En 2024, différentes améliorations ont été apportés au cimetière :

- Cendriers,
- Borne de propreté pour les déjections canines,
- Arceaux à vélos,
- Remise en état du calvaire,
- Borne d'information et d'orientation,
- Sécateur sur batterie sans fil,
- Taille-haie sur batterie,
- Tracteur tondeuse autoportée,
- Remorque,
- Deux armoires pour le rangement des outils.



## 2 - Les travaux

### → En investissement

En plus des travaux déjà évoqués plus haut, d'autres investissements ont été mis en œuvre, parmi lesquels :

TRAVAUX REALISES EN 2024	DEPENSES TTC
Acquisition clôture ALSH Pasteur	2 329,86 €
Acquisition et pose abris vélos	77 194,50 €
Bancs en béton pour parc Médiathèque	6 134,85 €
Confection et pose d'un portail manuel au cimetière	8 370,00 €
Entretien chalet Morbier	19 368,72 €
Exploitation des installations de chauffage ventilation production d'eau chaude sanitaire et traitement des eaux bâtiments communaux	21 103,33 €
Feux tricolores pour rues Salengro - curie (achat de matériel et pose)	20 990,78 €
Films anti UV et stores pour la médiathèque	7 168,82 €

Fourn.et pose menuiseries Maison des Associations – Tranche optionnelle 1	4 064,11 €
Fourniture et pose menuiseries Centre Culturel Lamartine – Tranche optionnelle 2	34 773,24 €
Fourniture et pose rideau métallique au centre social	4 698,96 €
Installation système de surveillance et pilotage des réseaux d'eau potable 2024	23 106,00 €
Mise en place aire de jeux sur la commune	119 940,00 €
Réfection de l'éclairage public sur un plan triennal	8 508,00 €
Remplacement feux tricolores rues camus - Clémenceau	7 003,57 €
Remplacement système alarme intrusion Hôtel de Ville et extension	10 920,00 €
Renforcement réseau poteaux incendie	16 614,40 €
Renouvellement de la couche de roulement avenue L. Blum	187 536,88 €
Rénovation de l'éclairage public	206 534,92 €
Signalisation liaisons cyclables Rimbaud, Courbet et Rembrandt	13 374,61 €
Système de projection avec écran motorisé pour la salle de réunion 3è étage	7 853,88 €
Système de vidéo projection salle des fêtes	7 766,21 €
Système de vidéo projection salle du conseil municipal	16 366,73 €
Travaux de maintenance et réhabilitation de menuiseries Eglise St Quentin	12 704,03 €
Travaux de maintenance et réhabilitation de menuiseries salle des fêtes	187 683,42 €
Travaux de rénovation toitures multi support étanchéité et bardage - Etanchéité chéneau salle des fêtes	22 078,88 €
Travaux de signalisation horizontale sur les voiries communales 2023 & 2024	55 108,30 €
Travaux de voirie et réseaux : Avenues G. Guynemer, G. Courbet, rues Maryse Bastié, Bueghel (interventions ponctuelles)	386 019,60 €
Travaux maintenance & réhabilitation menuiseries Hôtel de Ville	9 348,73 €
<b>TOTAL DEPENSE</b>	<b>1 504 665,33 €</b>

Pour 2025, les perspectives sont :

OBJET DE LA DEPENSE	MONTANT ESTIME TTC
<b>TRAVAUX AUTRES BATIMENTS</b>	
Salle des fêtes - Isolation thermique	480 000,00 €
Changement de menuiseries : salle des fêtes, restaurant scolaire, centre culturel Lamartine et CASQ	278 000,00 €
Isolation plancher bas Accueil de loisirs L. Pasteur	10 000,00 €
Renouvellement des désenfumeurs dans divers bâtiments	5 000,00 €
Changement menuiseries dans les chaufferies	5 000,00 €
Entretien chalet Morbier	25 000,00 €
Programme annuel de travaux de toitures dans les bâtiments communaux : verrière et restaurant scolaire	150 000,00 €
Remplacement d'extincteurs et de blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES)	8 000,00 €
Dotation annuelle pour entretien, remplacement, acquisition défibrillateurs	10 000,00 €
Renouvellement alarmes	8 000,00 €
Réalisation travaux mise aux normes ADAP (Tranche 2025)	600 000,00 €

Nouveau centre technique municipal - Provision pour acquisition éventuelle d'un terrain et/ou démarrage des travaux	1 500 000,00 €
Renouvellement chaudières dans les bâtiments	24 000,00 €
<b>AMENAGEMENT CIMETIERES</b>	
Aménagement d'une extension du cimetière des Chartreux	100 000,00 €
Pose d'un colombarium au cimetière des Chartreux	6 000,00 €
Travaux d'amélioration dans le cimetière des Chartreux (circuit adduction d'eau et bacs à déchets)	10 000,00 €
Pose d'une cuve de récupération des eaux pluviales dans le cimetière des Chartreux	9 000,00 €
Travaux de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière Saint-Quentin	110 000,00 €
Création d'un ossuaire au cimetière Saint-Quentin	10 000,00 €
<b>VOIRIES/ILOTAGE/MOBILIER URBAIN</b>	
Renforcement réseau poteaux incendie	20 000,00 €
Mise aux normes accessibilité arrêts bus CAPSO	15 000,00 €
Réfection de voiries suivant choix de la commission travaux	200 000,00 €
Remplacement de bancs	5 000,00 €
Interventions sur réseau assainissement (provision)	140 000,00 €
Programme annuel de développement des liaisons douces (traçage bande cyclable)	26 000,00 €
Remplacement mobilier urbain accidenté	8 000,00 €
Stationnements vélo	5 000,00 €
<b>ESPACES VERTS</b>	
Aménagement du bois de la Garenne	25 000,00 €
Media'Tour - aménagement du parc	30 000,00 €
<b>ECLAIRAGE PUBLIC, FEUX TRICOLORES</b>	
Renouvellement du parc d'éclairage public	160 000,00 €
Remplacement carrefour à feux Blum/Bastié/Camus	40 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSE</b>	<b>4 022 000,00 €</b>

### → En régie

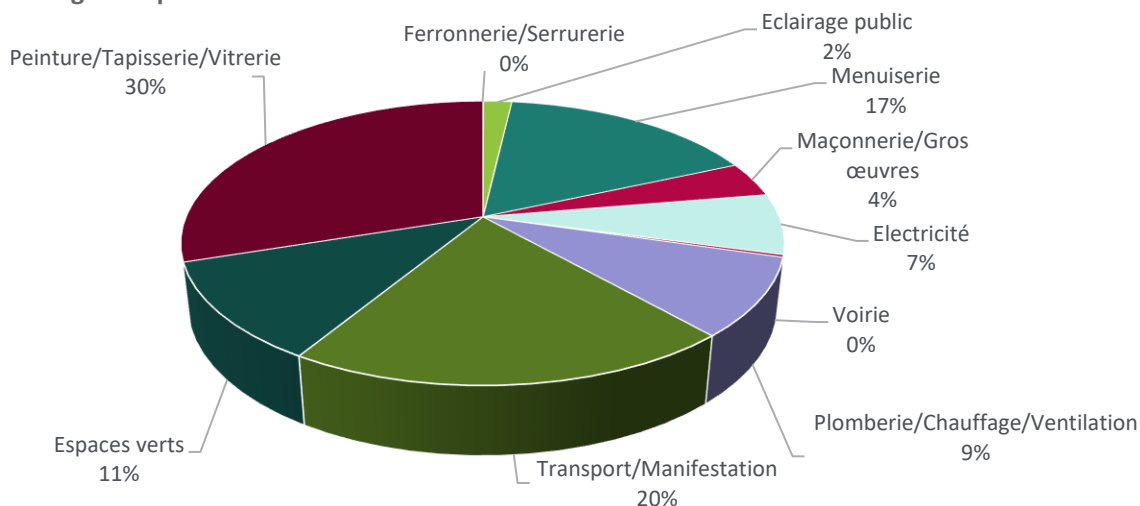
A ces travaux d'investissement, s'ajoutent les travaux exécutés en régie tout au long de l'année. Ceux-ci touchent tous les domaines, peinture, plomberie, maçonnerie, espaces verts, transports de matériel...

En 2024 :

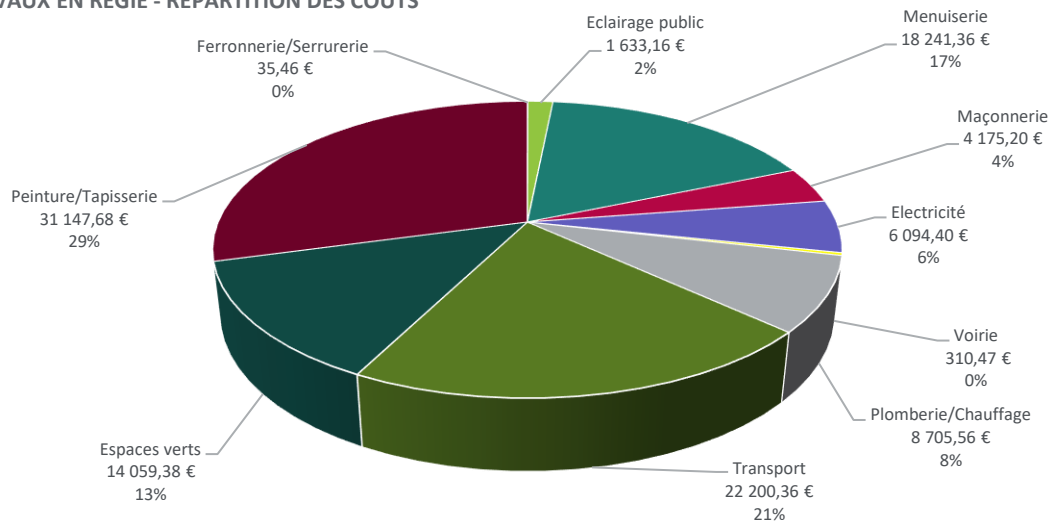
- il a été recensé **5 431 heures** pour un montant total de **106 603,03 €** dont **12 552,10 €** ont pu être affectés en investissement ;
- il a été acheté pour **94 350,34 €** de matériaux dont **37 686,37 €** ont pu être affectés en investissement.

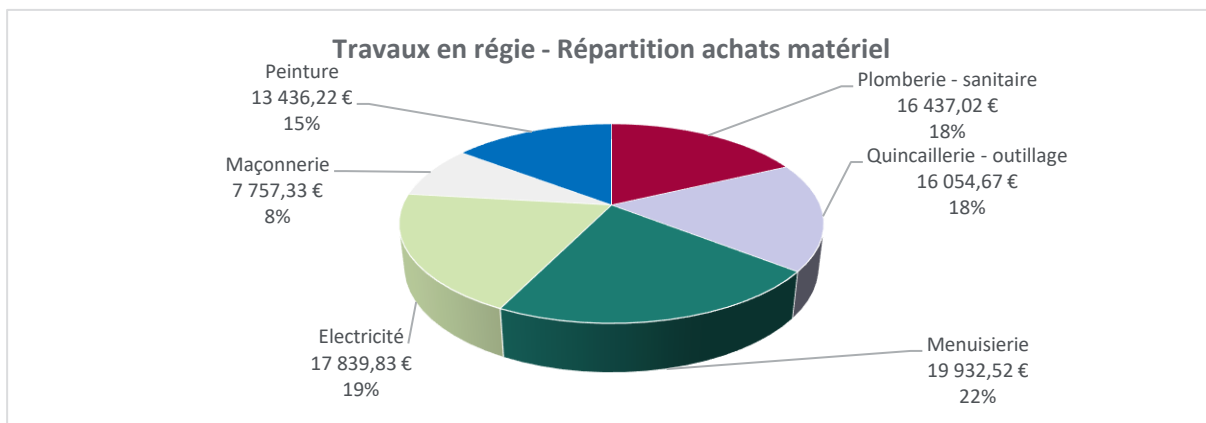
Secteur d'activités	Nombre d'heures		Coût
Ferronnerie/Serrurerie	2	heures	35,46 €
Eclairage public	98	heures	1 633,16 €
Menuiserie	898	heures	18 241,36 €
Maçonnerie/Gros œuvres	216	heures	4 175,20 €
Electricité	374	heures	6 094,40 €
Voirie	15	heures	310,47 €
Plomberie/Chauffage/Ventilation	484	heures	8 705,56 €
Transport/Manifestation	1 102	heures	22 200,36 €
Espaces verts	610	heures	14 059,38 €
Peinture/Tapisserie/Vitrierie	1 632	heures	31 147,68 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 431</b>	<b>heures</b>	<b>106 603,03 €</b>

### Travaux en régie - Répartition des heures

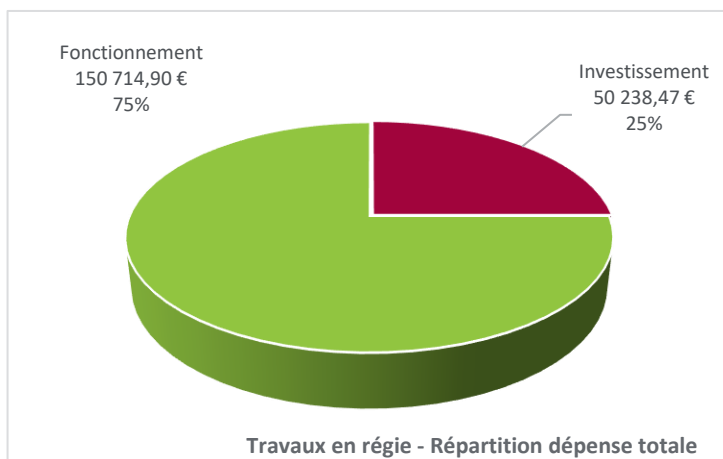
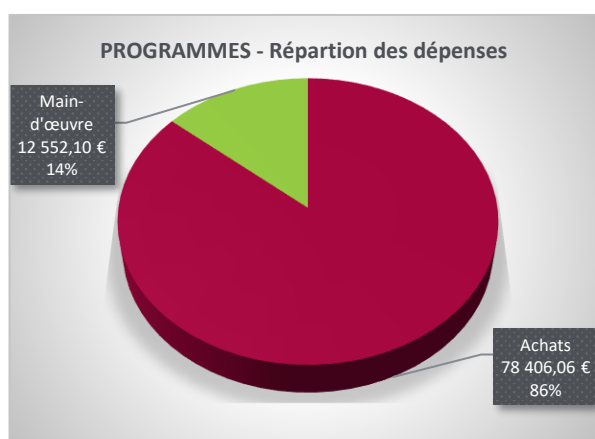


### TRAVAUX EN REGIE - REPARTITION DES COUTS





TRAVAUX EN REGIE - PROGRAMMES			
PROGRAMME	Achats	Main-d'œuvre	TOTAL
Aménagement intérieur et extérieur Boulodrome Chartreux	3 680,15 €	807,63 €	4 487,78 €
Création d'une cloison entre le CCAS et la PM	817,53 €	2 014,02 €	2 831,55 €
Création d'un kiosque à la mairie	2 027,41 €		2 027,41 €
Restauration kiosque à l'ESCAL	5 277,01 €	1 269,35 €	6 546,36 €
Aménagement théâtre de verdure à Média'Tour	7 101,53 €	3 149,36 €	10 250,89 €
Aménagement salle informatique Ecole Blum	832,10 €	583,82 €	1 415,92 €
Aménagement du bureau Culture 2ème étage mairie	568,21 €	183,69 €	751,90 €
Aménagement des abords de la salle des Fêtes	285,45 €	1 342,62 €	1 628,07 €
Aménagement douches au complexe sportif des Bruyères	3 266,51 €	467,45 €	3 733,96 €
Aménagement douches Chalet de Morbier	4 887,37 €	351,52 €	5 238,89 €
Réalisation d'une borne d'appel au nouveau cimetière	91,54 €	689,55 €	781,09 €
Aménagement du bunker au plateau des Bruyères	1 718,29 €	1 342,05 €	3 060,34 €
Construction d'un mur extérieur à l'ESCAL	1 992,98 €		
Installation d'un Pumptrack rue Brueghel (inv : 40 716,60 €)	42 693,32 €		
Installation d'une clôture à l'ALSH Pasteur	2 329,86 €		
Aménagement d'une fontaine lave-mains à l'école Verlaine	836,80 €	351,04 €	
<b>TOTAL</b>	<b>78 406,06 €</b>	<b>12 552,10 €</b>	<b>90 958,16 €</b>



## → Les astreintes élus et services techniques

Afin de répondre aux besoins des administrés lorsque la Mairie est fermée, un service d'astreinte alliant un élu et un agent a été mis en place.

Lorsque celui-ci est activé, l'élu recevant l'appel estime la nécessité de faire intervenir les services et contacte l'agent.

Une délibération a été prise pour la mise en place de ces astreintes et les agents ayant choisi d'y participer sont indemnisés.

Ce service intervient dans le cadre d'incendies, d'inondation, salage...

COUT DES ASTREINTES		
2022	8 278,40 €	
2023	11 859,04 €	<i>dont 1 831,64 € d'heures supplémentaires</i>
<b>2024</b>	<b>8 971,53 €</b>	<i>dont 701,83 € d'heures supplémentaires</i>

### 3 - Les Conseils de quartier

Initiés en 2022, les Conseils de Quartiers ont tenu leurs premières réunions début 2023. Au nombre de sept, cela a été l'occasion de faire connaissance et d'élire le délégué principal et son suppléant.

Depuis, ces conseils font régulièrement remonter des interventions à prévoir et réfléchissent aux actions pouvant être mises en place.

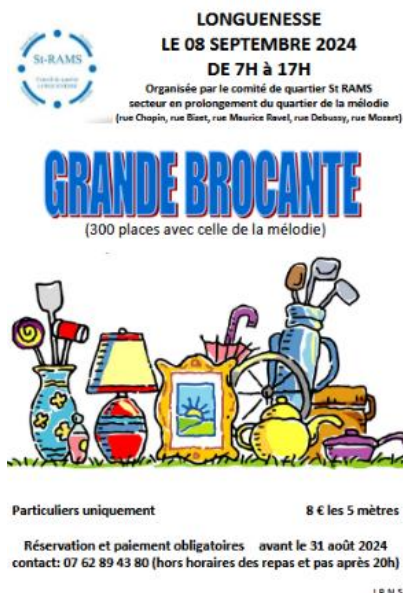
Afin de suivre aux mieux les demandes, deux personnes du service jeunesse y sont affectées.

2024 a vu le recensement et la dénomination de 14 voyettes dans le quartier Saint-Quentin. Cela a donné lieu à des inaugurations.

Ont été organisés :

- Deux fêtes des voisins : Saint-Quentin, Saint-Rams
- Une brocante : Saint-Rams
- Une après-midi film de Noël à Maillebois,
- Un goûter récréatif de Noël à Saint-Quentin.

Les dépenses pour leur fonctionnement se sont élevées à 4 051,79 €



# LA SECURITE PUBLIQUE, LA PREVENTION

## 1 - Les équipements

Annexe page 165 : Diagnostic local de sécurité

Chaque année, nos policiers municipaux sont dotés des équipements nécessaires à l'exercice de leurs missions, que ce soit la tenue, l'armement ou autres.

Par ailleurs, la ville est dotée de 3 radars pédagogiques et un cinémomètre placé dans les endroits où la vitesse peut être plus importante.

Des parkings supplémentaires, en zone bleue (gratuit mais limité) sont créés afin faciliter le stationnement sur la commune.

L'opération « Tranquillité Vacances » qui est un service gratuit peut être déclenchée afin de sécuriser le domicile des vacanciers pendant leur absence de courtes ou longues durées et ce tout au long de l'année.



Le dispositif « Voisins vigilants » vient également renforcer la sécurité des habitants. Les personnes qui souhaitent s'inscrire doivent accéder à l'application Voisins Vigilants et Solidaires.

En 2022, a débuté le projet la mise en place d'un équipement de vidéoprotection sur la commune : aux abords des écoles et du Centre Pénitentiaire.

En 2023, les agents ont été équipés d'un véhicule électrique et en 2024 de deux vélos électriques.

## 2 - La Cellule de Veille

La Cellule de Veille se réunit une à deux fois par an.

Elle regroupe le Sous-Préfet, le Procureur de la République, le Commissaire, des membres de l'Education Nationale, des représentants des bailleurs sociaux, de la mission locale, des Centres Sociaux, de la CAPSO, du Programme de Réussite Educative mais aussi des membres du Conseil Municipal et des services de la Ville dont la Police Municipale.

Y sont évoqués les problèmes de l'insécurité, l'éducation, la sécurité routière, les addictions, la vidéo protection.....

... tout cela dans le respect de l'anonymat.



### **3 - La Prévention**

Les policiers municipaux interviennent dans les écoles primaires afin de sensibiliser les enfants à la citoyenneté « Moi Jeune Citoyen », à la sécurité routière « Piste Education routière » ainsi que le « Permis Piéton ».

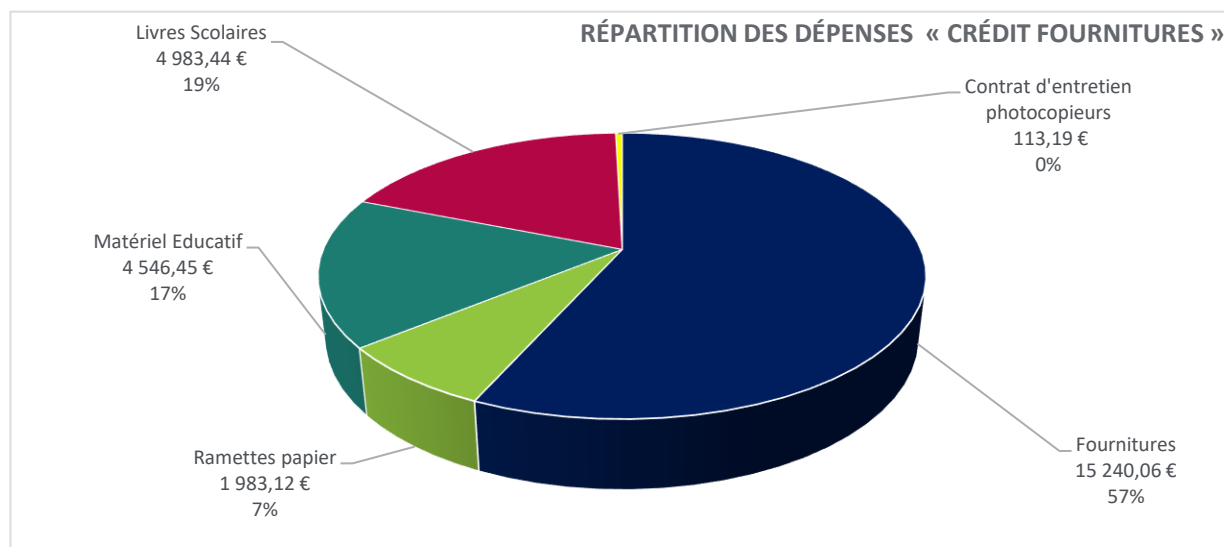
# ANNEXES

1 – BILAN DES DEPENSES SCOLAIRES .....	129
2 – ANIMATIONS MEDIA'TOUR .....	137
3 - PERISCOLAIRES, CLAS, ALSH, COLONIES .....	147
4 - Garderies, Etudes surveillées, Restauration scolaire .....	151
5 - REGLEMENT DES AIDES C.C.A.S.....	153
6 – DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE DE LA VILLE DE LONGUENESSE.....	165
7 – L'ESCAL.....	175
8 – SERVICES GERES PAR LA CAPSO - CHIFFRES .....	197
9 – FRANCE SERVICES .....	202

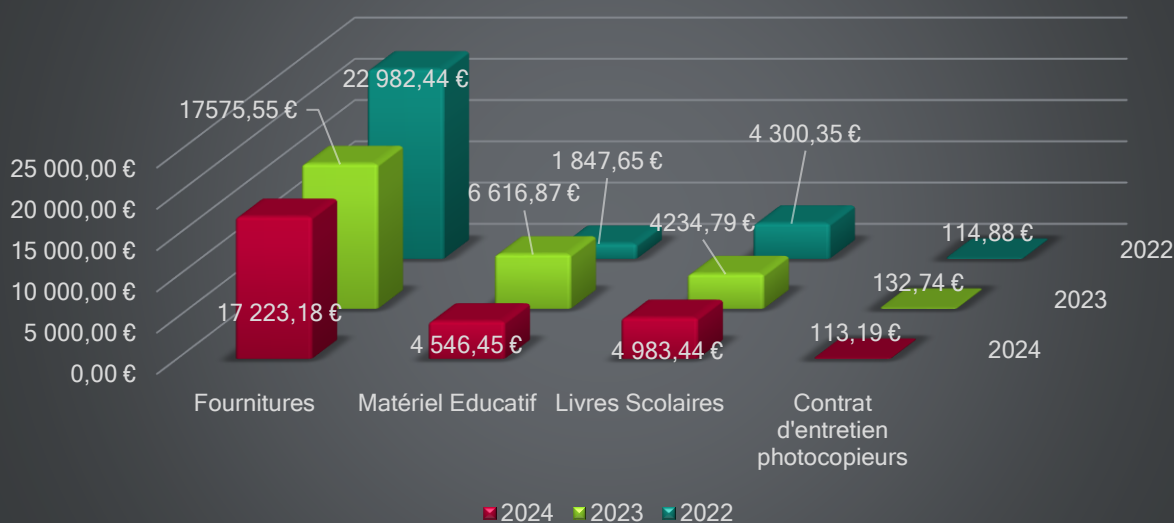
## 1 – Bilans scolaires

FOURNITURES SCOLAIRES		
Limite Budgétaire Etablissements Scolaires	2023	2024
		29 125,00 €
Fournitures	15 150,11 €	15 240,06 €
Ramettes papier	2 425,44 €	1 983,12 €
Matériel Educatif	6 616,87 €	4 546,45 €
<b>Total hors livres scolaires</b>	<b>24 192,42 €</b>	<b>21 769,63 €</b>
Livres Scolaires	4 234,79 €	4 983,44 €
<b>Total</b>	<b>28 427,21 €</b>	<b>26 753,07 €</b>
Contrat d'entretien photocopieurs (dépassement nombre copies)	132,74 €	113,19 €
<b>Total général</b>	<b>28 559,95 €</b>	<b>26 866,26 €</b>

BILAN 2024					
Classe - Montant par élève	30,00 €				
Bureau – Montant par élève	5,00 €				
ULIS – Montant par élève	10,00 €				
Etablissement Scolaire	Effectifs au 1/01/24	Limite de crédit année de référence	Crédit utilisé + Dépassement éventuel année précédente	Différence	Déduction dépassement copies 2024
<b>TOTAL – Ecoles Maternelles</b>	<b>47</b>	<b>1 645,00 €</b>	<b>1 503,83 €</b>	<b>-141,17 €</b>	<b>0,00 €</b>
Ecole Maternelle Louis Blériot	47	1 645,00 €	1 503,83 €	-141,17 €	0,00 €
<b>TOTAL – Ecoles Primaires</b>	<b>736</b>	<b>26 000,00 €</b>	<b>25 362,34 €</b>	<b>-637,66 €</b>	<b>113,19 €</b>
Ecole Primaire du Centre	116	4 060,00 €	3 935,86 €	-124,14 €	1,13 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	101	3 645,00 €	3 400,26 €	-244,74 €	28,18 €
Ecole Primaire Léon Blum	160	5 730,00 €	5 627,40 €	-102,60 €	37,54 €
Ecole Primaire George Sand	217	7 595,00 €	7 535,09 €	-59,91 €	0,00 €
Ecole Primaire Paul Verlaine	142	4 970,00 €	4 863,73 €	-106,27 €	46,34 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>783</b>	<b>27 645,00 €</b>	<b>26 866,17 €</b>	<b>-778,83 €</b>	<b>113,19 €</b>



## Evolution des dépenses sur 3 ans



### CONTRAT D'ENTRETIEN PHOTOCOPIEURS

→ 350 copies par élèves inscrits (base : effectif à la rentrée scolaire)

→ 1 000 copies pour la direction et, éventuellement

→ 3 000 copies pour la ULIS rattachée à l'école

L'équipe enseignante détermine librement la répartition à l'intérieur de ce quota.

En cas de dépassement du forfait, un prélèvement sur le crédit fournitures sera effectué.

Un dépassement de 20 % de ce quota est autorisé avec prise en compte dans le crédit « Fournitures ».

PHOTOCOPIEUR – PRISE EN CHARGE CONTRAT D'ENTRETIEN – ANNEE 2024					Coût copie (hors amortissement matériel)	
Nombre de copies par élève :				350		0,00318 €
Nombre de copies si ULIS :				3 000		
Bureau :				1 000		
Etablissements	DEPENSE 2024	Effectifs 2023/2024 (au 1 <sup>er</sup> janvier 2024-Hors ULIS)	Nombre de copies prises en charge 2023	Nombre de copies consommées (factures)	Montant à déduire du crédit «fournitures »	
	Contrat d'entretien Montants facturés					
Ecole Maternelle Louis Blériot	52,75 €	47	17 450	16 570	0,00 €	
<b>TOTAL MATERNELLES</b>	<b>52,75 €</b>	<b>47</b>	<b>17 450</b>	<b>16 570</b>	<b>0,00 €</b>	
Ecole Primaire du Centre	133,53 €	116	41 600	41 954	-1,13 €	
Ecole Primaire Louis Pasteur (ULIS)	153,43 €	101	39 350	48 205	-28,18 €	
Ecole Primaire Léon Blum (ULIS + UEE)	228,51 €	160	60 000	71 796	-37,54 €	
Ecole Primaire George Sand	228,56 €	217	76 950	71 811	0,00 €	
Ecole Primaire Paul Verlaine	207,71 €	142	50 700	65 260	-46,34 €	
<b>TOTAL PRIMAIRES</b>	<b>951,74 €</b>	<b>736</b>	<b>268 600</b>	<b>299 026</b>	<b>-113,19 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 004,49 €</b>	<b>783</b>	<b>286 050</b>	<b>315 596</b>	<b>-113,19 €</b>	

LIVRES DE PRIX ET DICTIONNAIRES 2024			
	2023	2024	
<b>Limite Budgétaire Livres de Prix</b>	<b>5 502,00 €</b>	<b>5 656,00 €</b>	
<b>Livres de Prix</b>	<b>5 575,00 €</b>	<b>5 139,32 €</b>	
Dictionnaires	3 127,50 €	2 925,00 €	dont
			<b>742,50 €</b>
			(dictionnaires pour les enfants longuenessois scolarisés à l'extérieur et les enfants scolarisés en I.M.E.)
<b>Total Général</b>	<b>8 702,50 €</b>	<b>8 064,32 €</b>	

PRIX ET DICTIONNAIRES - BILAN 2024			
Prix - montant par élève : 7,00 €			
Etablissement Scolaire	Dépenses		
	Prix	Dictionnaires	TOTAL
<b>TOTAL – Ecoles Maternelles</b>	<b>269,50 €</b>		<b>269,50 €</b>
Ecole Maternelle Louis Blériot	269,50 €		269,50 €
<b>TOTAL – Ecoles Primaires</b>	<b>4 869,82 €</b>	<b>2 182,50 €</b>	<b>7 052,32 €</b>
Ecole Primaire du Centre	775,00 €	315,00 €	1 090,00 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	669,00 €	405,00 €	1 074,00 €
Ecole Primaire Léon Blum	1 048,00 €	450,00 €	1 498,00 €
Ecole Primaire George Sand	1 338,50 €	495,00 €	1 833,50 €
Ecole Primaire Paul Verlaine	1 039,32 €	517,50 €	1 556,82 €
<b>TOTAL GENERAL ECOLES DE LONGUENESSE</b>	<b>5 139,32 €</b>	<b>2 182,50 €</b>	<b>7 321,82 €</b>
<i>Enfants de Longuenesse scolarisés à l'Extérieur (13 élèves) + IME (1 dictionnaire commandé)</i>		742,50 €	<b>8 064,32 €</b>

FETES ET CEREMONIES & TRANSPORT					
Distribution de sachets de bonbons (avec petit cadeau) et de coquilles lors du passage du Père Noël dans les écoles. Séance de cirque pour les enfants (écoles et IME)					
Année	Manifestations	Transport	TOTAL	Cirque	Passage P.N.
2021	12 347,10 €	642,40 €	12 989,50 €	7 227,00 €	5 120,10 €
2022	14 062,50 €	642,40 €	14 704,90 €	8 222,75 €	5 839,75 €
2023	14 889,35 €	688,00 €	15 577,35 €	7 982,50 €	6 906,85 €
2024	15 768,95 €	623,00 €	16 391,95 €	8 738,00 €	7 030,95 €
IME	Cirque	706,50 €	1 351,50 €		
	Friandises	414,00 €			
	Coquilles	231,00 €			

## PROJETS EDUCATIFS & VOYAGES DE FIN D'ANNEE – BILAN 2024

- Projets Educatifs

. Ecoles Maternelles : Autant de projets que de classes

. Ecoles Elémentaires : Nombre de classe – 1 (Voyage de fin d'année des C.M. 2)

- Voyage de fin d'année

Concerne les élèves en C.M. 2 et passant en 6ème. Une provision est prévue afin de tenir compte des inscriptions survenant entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin de l'année en cours.

	Prévisions			Dépenses		
	Projets Educatifs (par projet)	Voyage de fin d'année (par élève au C.M. 2)	TOTAL	Projets Educatifs	Voyage de fin d'année	TOTAL
2022	160,00 €	16,00 €	9 168,00 €	6 185,00 €	1 776,00 €	7 961,00 €
2023	160,00 €	16,00 €	9 168,00 €	6 218,00 €	1 831,50 €	8 049,50 €
2024	160,00 €	16,00 €	8 800,00 €	6 065,00 €	1 291,20 €	7 356,20 €

## SUBVENTION PROJETS EDUCATIFS - BILAN 2024

Les subventions versées pour les voyages de fin d'année tiennent compte du nombre réel de passages en 6<sup>e</sup> à la fin de l'année scolaire.

Etablissement scolaire	Nombre de classes	Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier	Effectif en C.M. 2	Montant	
				Prévu	Utilisé
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45</b>	<b>783</b>	<b>100</b>	<b>8 800,00 €</b>	<b>7 356,20 €</b>
<b>TOTAL – Ecoles Maternelles</b>	<b>3</b>	<b>47</b>		<b>480,00 €</b>	<b>480,00 €</b>
Ecole Maternelle Louis Blériot	3	47		480,00 €	480,00 €
<b>TOTAL – Ecoles Primaires</b>	<b>42</b>	<b>736</b>	<b>100</b>	<b>8 320,00 €</b>	<b>6 876,20 €</b>
Ecole Primaire du Centre	6	116	15	1 200,00 €	1 040,00 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	6	101	18	1 248,00 €	1 088,00 €
Ecole Primaire Léon Blum	11	160	21	2 096,00 €	1 648,20 €
Ecole Primaire George Sand	13	217	24	2 464,00 €	1 968,00 €
Ecole Primaire Paul Verlaine	6	142	22	1 312,00 €	1 132,00 €

Toutes les écoles ont été invitées à transmettre leurs éventuels projets que ce soit une sortie, un spectacle ou tout autre activité, afin qu'ils soient examinés. Seules les écoles Sand et Verlaine l'ont fait.

En 2021, l'école du Centre a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 1 500,00 € pour son projet de fresque.

SUBVENTION USEP - BILAN 2024					
Montant par licencié :		8,00 €	Activités :		110,00 €
Etablissement scolaire	Nombre de licenciés (enfants)	Subvention			Observations
		Activités	Licences	Total	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>190</b>	<b>330,00 €</b>	<b>1 520,00 €</b>	<b>1 850,00 €</b>	
Ecole Maternelle Blériot	<b>Pas de dossier déposé pour 2024</b>				
Ecole Primaire du Centre					
Ecole Primaire Pasteur					
Ecole Primaire Blum	13	110,00 €	104,00 €	214,00 €	
Ecole Primaire Sand	58	110,00 €	464,00 €	574,00 €	
Ecole Primaire Verlaine	119	110,00 €	952,00 €	1 062,00 €	

CLASSES DE DECOUVERTE				
- Gratuité du Chalet . Participation de la Ville dont le montant est fixé à 6,20 € par nuitée (dans la limite de 6) et par enfant pour un séjour à MORBIER et 3,10 € par enfant pour un séjour dans un autre centre.				
	Etablissement scolaire	Montant Subvention	Classe concernées	
2023	Ecole Primaire Blum	130,20 €	CM1 & CM2	Classe de découverte (hors Morbier)
	Ecole Primaire Verlaine	1 085,00 €	CM1 & CM2	Classes de neige de découverte
2024	Ecole Primaire Blum	1 227,60 €	CE2 & CM1	Classe verte de découverte
	Ecole Primaire Sand	248,00 €	CE1 & CE2	Classe de découverte (hors Morbier)
	Ecole Primaire Verlaine	706,80 €	CM2	Classes de neige de découverte

Dépense exceptionnelle jeux Paralympiques 2024				
Concours gagné pour une journée aux Jeux paralympiques le jeudi 5 septembre 2024 : l'école Blum à l'Arena Bercy et l'école Verlaine au champ de Mars.				
	Etablissement scolaire	Montant dépensé	Classe concernées	
2024	Ecoles Primaires Blum & Verlaine (45 personnes)	2 993,50 €	CM1 & CM2	Voyage PARIS

<b>EQUIPEMENT SCOLAIRE - Achats sur les 3 dernières années</b>		
<b>Matériel acheté en 2022</b>		<b>75 314,62 €</b>
<b>2183 – Matériel de Bureau/Informatique</b>		<b>61 637,21 €</b>
Ecole Primaire du Centre	SUBVENTION FRANCE RELANCE POUR LES CLASSES ELEMENTAIRES → 22 025,00 €	14 013,68 €
Ecole Primaire Louis Pasteur		12 534,94 €
Ecole Primaire Léon Blum		9 412,39 €
Ecole Primaire George Sand		10 731,56 €
Ecole Primaire Verlaine		14 244,77 €
Ecole Maternelle Louis Blériot		699,87 €
<b>2184 – Mobilier</b>		<b>9 706,34 €</b>
Ecole Primaire du Centre	4 tabourets, 1 siège de bureau, cloisons de séparation, 1 desserte et 4 bacs de rangement	1 083,92 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Meuble à cases et lot de 4 cloisons mobiles	353,00 €
Ecole Primaire Léon Blum	Accueil : 1 caisson à tiroir / Tables et chaises classes des CE 2 Salle de réunion : 30 chaises	4 465,17 €
Ecole Primaire George Sand	2 fauteuils de bureau, 25 chaises pour la salle informatique, 1 banc avec dossier (classe) et 1 bac polyvalent mobile	2 214,23 €
Ecole Primaire Paul Verlaine	2 tables individuelles, 14 chaises (Mme FAYEULLE), 2 bureaux enseignants	1 590,02 €
<b>2188 – Autre équipement</b>		<b>3 971,07 €</b>
Ecole Primaire Centre	2 Circlebike, Luna planche et 1 coffre de rangement mobile	779,99 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Draps housse, ballons, chasubles, Matériel d'Education Motrice, tapis de gym	2 002,48 €
Ecole Primaire Léon Blum	Panneau d'information avec poteau	141,37 €
Ecole Primaire Verlaine	Matériel de sport, cuisinière mixte (maternelle), chariot plateforme	791,70 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	Tricycles, chasubles	255,53 €
<b>Matériel acheté en 2023</b>		<b>46 780,97 €</b>
<b>2183 – Matériel de Bureau/Informatique</b>		<b>21 044,08 €</b>
Ecole Primaire du Centre	Ordinateurs	2 562,80 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Lampe de rechange TBI, imprimante	238,00 €
Ecole Primaire Léon Blum	TBI, 2 vidéoprojecteurs, switch 24 ports	6 383,47 €
Ecole Primaire George Sand	ENI, haut-parleurs	3 863,60 €
Ecole Primaire Verlaine	Lecteur CD-ROM, Switch internet, TBI	3 877,41 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	ENI, ordinateur	4 118,80 €
<b>2184 – Mobilier</b>		<b>16 328,57 €</b>
Ecole Primaire du Centre	Tabourets, table de travail, armoires, desserte, chaises de bureau	2 559,50 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Tableau blanc, ensembles d'exploration, Maxi-meuble à étagères	1 873,81 €
Ecole Primaire Léon Blum	Mobilier salle de réunion, armoire à pharmacies, chaises	5 672,62 €
Ecole Primaire George Sand	Armoire, meuble 36 cases, meuble étagères	1 798,61 €
Ecole Primaire Paul Verlaine		
Ecole Maternelle Louis Blériot	Lits superposés, chaises, meubles à cases	4 424,03 €
<b>2188 – Autre équipement</b>		<b>6 557,12 €</b>
Ecole Primaire Centre	Tours de rangement, casques anti-bruit, draps	228,25 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Massicot, platifieuses, four micro-onde, rideaux, torchons, draps	2 019,16 €
Ecole Primaire Léon Blum	Logo Ecole, Range-vélos, miroirs, pied pour écrans, cuisinière	1 742,49 €
Ecole Primaire George Sand		
Ecole Primaire Verlaine	Cloisons de séparation, compresseur, casques, tapies, enceinte	1 450,22 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	Matelas, linge de lits, rideaux	1 117,00 €
<b>2051 - Logiciel</b>		<b>2 851,20 €</b>
Ecole Primaire Centre	Renouvellement licences Smart	2 851,20 €
Ecole Primaire Louis Pasteur		
Ecole Primaire Léon Blum		

Ecole Primaire George Sand		
Ecole Primaire Verlaine		
Ecole Maternelle Louis Blériot		
<b>Matériel acheté en 2024</b>		<b>27 130,11 €</b>
<b>2183 – Matériel de Bureau/Informatique</b>		<b>6 830,40 €</b>
Ecole Primaire du Centre	Ordinateur portable et PNY SSD ordinateur	465,60 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Ordinateur portable, PNY SSD ordinateur et un stylet TBI	477,60 €
Ecole Primaire Léon Blum	2 x PNY SSD ordinateur	56,40 €
Ecole Primaire George Sand	ENI complet, 2 ordinateurs portables, PNY SDD ordinateurs	4 022,40 €
Ecole Primaire Verlaine	1 TBI (remplacement MS/GS) et un ordinateur portable	1 365,60 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	Ordinateur portable	442,80 €
<b>2184 – Mobilier</b>		<b>15 109,57 €</b>
Ecole Primaire du Centre	Tabourets, table de travail, table d'exploration et chaises de bureau	1 134,61 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Armoire à pharmacie et 8 bancs empilables	1 031,16 €
Ecole Primaire Léon Blum	2 tables TPS, 1 bureau + chaire, 2chaises visiteurs, 2 fauteuils de bureau, 8 chaises, 2 armoires basses, 2 armoires hautes et 3x10 patères.	3 615,44 €
Ecole Primaire George Sand	Bac à eau et sable, ensemble d'exploration, 36 chaises (GS) 12 tables monoplace, 1 table TPS, tableau blanc et kit marchande	4 731,33 €
Ecole Primaire Paul Verlaine	Chaise de bureau, 12 tables, 18 chaises et une armoire	3 393,73 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	2 meubles bas 21 cases et tapis	1 203,30 €
<b>2188 – Autre équipement</b>		<b>3 941,69 €</b>
Ecole Primaire Centre	Babi toboggan et un escabeau	255,95 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Chariot à tapis gym, blocs densité gym + kit, rideaux classe et 1 aspirateur	1 328,83 €
Ecole Primaire Léon Blum	2 panneaux Logo de l'école et 1 barre de son (remplacement)	568,80 €
Ecole Primaire George Sand	Poste CD avec port USB	83,19 €
Ecole Primaire Verlaine	Barre de son (remplacement MS/GS)	94,80 €
Ecole Maternelle Louis Blériot	Rideaux occultants + voilages (2 classes)	1 610,12 €
<b>2051 - Logiciel</b>		<b>0,00 €</b>
<b>60632 - Fournitures petit équipement</b>		<b>759,01 €</b>
Ecole Primaire Centre	Lampe de bureau et 2 tunnels de motricité	150,80 €
Ecole Primaire Louis Pasteur	Tableau Velleda, pochette murale et étendoir à linge	144,25 €
Ecole Primaire Léon Blum	10 coussins de stimulation	221,40 €
Ecole Primaire George Sand	Théâtre de marionnettes et câbles Ethernet	79,62 €
Ecole Primaire Verlaine	cadre transport pour couchettes et câbles Ethernet	162,94 €
<b>6068 - autres matières et fournitures</b>		<b>489,44 €</b>
Ecole Primaire Louis Pasteur	15 ballons Futsall, maxi lot balles et foulards à jongler	188,16 €
Ecole Primaire George Sand	Meuble bois à casiers (en régie) et accessoires fruits et légumes	301,28 €

<b>EQUIPEMENT - TOTAL DEPENSE PAR ETABLISSEMENT - 2024</b>		
Ecole Primaire du Centre		2 006,96 €
Ecole Primaire Louis Pasteur		3 170,00 €
Ecole Primaire Léon Blum		4 462,04 €
Ecole Primaire George Sand		9 217,82 €
Ecole Primaire Paul Verlaine		5 017,07 €
Ecole Maternelle Louis Blériot		3 256,22 €
		<b>27 130,11 €</b>

NOMBRE DE TBI PAR ETABLISSEMENT (depuis 2011)												
	Nombre de classes				T.B.I./E.N.I Installés dans l'école				Classes non équipées			
	TOTAL	Elém.	Mat.	ULIS	TOTAL	Elém.	Mat.	ULIS	TOTAL	Elém.	Mat.	ULIS
CENTRE	6	4	2		5	4	1		1		1	
PASTEUR	5	3	2	1	5	3	1	1	1		1	
							1 en ULIS (2017)					
BLUM	11	7	3	1	9	7	1	1	2		2	
							1 Remplacement en 2023					
SAND	13	9	4		9	9			4		4	
							1 Ecran Numérique Interactif en 2023 et 2024			1 Ecran Numérique Interactif en 2023 et 2024		
VERLAINE	6	4	2		6	4	2		0			
							1 Remplacement en 2023 et 2024					
BLERIOT	3		3		1		2		1		1	
							1 ENI en 2023			1 ENI en 2023		

RECAPITULATIF ANCIENS PROGRAMMES INVESTISSEMENT			
SITES INFORMATIQUES			
2015	Ecole Primaire du Centre		
2016	Ecole Primaire Louis Pasteur		
2017	Ecole Primaire George Sand		
2018	Ecole Primaire Paul Verlaine		
2019	Ecole Primaire Léon Blum		
PHOTOCOPIEURS			
<b>2021</b>	Toutes les écoles	Remplacement des photocopieurs	17 042,40 €
PROGRAMME France RELANCE 2022 - EQUIPEMENT INFORMATIQUE (élémentaires)			
Ecole Primaire du Centre			14 013,68 €
Ecole Primaire Louis Pasteur			12 534,94 €
Ecole Primaire George Sand			9 412,39 €
Ecole Primaire Paul Verlaine			10 731,56 €
Ecole Primaire Léon Blum			14 244,71 €
		<b>TOTAL</b>	<b>60 937,28 €</b>
		<b>SUBVENTION</b>	<b>22 025,00 €</b>
		<b>RESTE APRES SUBVENTION</b>	<b>38 912,28 €</b>

## 2 - Animations Média'Tour 2024

L'heure du conte est toujours proposée un mercredi par mois de 10H00 à 10H30.

Carole a également rajouté un atelier M'TBôôk, destiné aux enfants de plus de 6 ans. Pour lire, écouter, raconter, inventer et créer un objet.

Une fois par mois le R.P.E., composé d'assistantes maternelles et d'enfants se déplace pour écouter les histoires que Carole leurs a concoctées.

Le jeudi matin est réservé à l'accueil des écoles maternelles et primaires de Longuenesse

Durant les périodes de vacances scolaires les Centres Aérés de Longuenesse viennent régulièrement lire des livres et jouer à la Ludothèque.

### JANVIER

#### SAMEDI 20 JANVIER

C'est parti pour les Nuits de la Lecture sur le thème du CORPS !

-L'après-midi de 14h à 16h l'atelier "notre corps nous parle" avec Alexandra Dive a proposé de l'Olfactothérapie et Chloé Caron Ostéopathe, qui fait le lien entre les maux de notre corps et nos émotions. Car nous n'avons pas toujours conscience qu'une douleur physique ou un mal-être peut traduire un message que notre corps veut nous faire passer.

- De 14h à 17h Alexandra Maginot nous a fait découvrir la réflexologie plantaire à travers des séances de 15 min pour se soulager, s'équilibrer et se relaxer.

- au premier étage, Mina de la Ludothèque a proposé une sélection de jeux de société en rapport avec le corps et le sport jusqu'à 17h (sans inscription et en partie rapide 15/20 min maximum).

- Carole a également raconté des histoires pour découvrir le corps des enfants. Il y en a eu pour tous les goûts.

Environ 30 personnes s'étaient inscrites à ces ateliers et ont apprécié de repartir plus détendues.

#### MERCREDI 24 JANVIER

Marion a proposé à une dizaine d'enfants entre 2 et 6 ans de réaliser un cadre avec une reproduction d'animaux, de papillons, de cœurs avec de la laine.

Ils étaient ravis de participer à l'activité et de repartir avec leurs jolies réalisations.

---

## FEVRIER

### DU SAMEDI 03 AU 26 FEVRIER

Média'Tour a proposé une exposition de Charlotte HIS. Celle-ci a choisi de nous présenter différents tableaux :

- De l'art animalier avec une tête de cerf, intitulée « Le Majestueux », des perroquets qui semblent être peints et viennent nous bluffer par leur réalisme ainsi que des œuvres à texte comme son poème :
- « J'aurais aimé être un bouquet » - on pouvait aussi y découvrir des portraits : ceux de ses filles qui sont à l'origine de sa technique de collage inventive et originale et quelques-uns de Frida Kahlo devant lesquels on a plaisir à s'arrêter et s'émouvoir...

La plupart de ses œuvres sont des collages de fleurs de papiers issues de magazines ou de catalogues de jardins, ce qui les rend uniques et originales.

### SAMEDI 24 FEVRIER

Stéphanie MANTEL intervenante régulière au château, est venue proposer de créer un album scrapbooking aux enfants de plus de 6 ans et aux Ados/ Adultes.

Jolie façon de conserver précieusement leurs plus beaux souvenirs.

Les deux séances ont accueilli 24 personnes qui ont réalisé de magnifiques créations et ont apprécié ces bons moments de complicité.

### MERCREDI 28 FEVRIER

Pendant l'atelier M'Tbôôk, Carole a proposé à 10 enfants inscrits de partir à Venise ! Après la projection d'un documentaire sur le carnaval, ils ont inventé la suite d'une histoire et confectionné une décoration d'Arlequin.

---

## MARS

### SAMEDI 16 MARS

Le réseau des Bibliothèques de l'Agglomération de Saint-Omer en partenariat avec les Editions « Vous êtes ici » a proposé :

« Passe-moi ta recette ».

Amandine HUBERT a rencontré nos usagers afin de collecter leurs recettes de cuisine, celles qui rappellent des souvenirs, ses parents, ses grands-parents, sa région, son pays, un voyage.

Le but était d'en choisir deux par bibliothèque, elles seront illustrées, figureront dans une sélection de fiches recettes et seront mises en valeur à l'occasion des journées du patrimoine.

## **DU 16 AU 30 MARS**

Exposition « **KAWAII** ». Les élèves des classes d'arts visuels de **Céline Darras** et **Julie Decriem** ont exposé leurs œuvres dans la bibliothèque.

## **SAMEDI 23 MARS**

**KAWAII** est un moment pianistique visuel et dansé qui invite au sein d'un univers magique peuplé de personnages issus de films **d'HAYAO MIYAZAKI** et au son des musiques de compositeurs tel que **JOE HISAISHI** ;

C'est pourquoi à la suite de l'exposition un spectacle a été programmé par les élèves de l'école de danse de Valérie **ROEMHILD**, accompagnés d'un pianiste de la classe de Thérèse **DOURDENT** et avec la participation de Géry **DENISELLE** (Auteur, dessinateur)

Cette animation a été proposée en partenariat avec **le Conservatoire à rayonnement départemental de l'Agglomération du Pays de Saint-Omer**.

Une trentaine de personnes ont assisté à ce magnifique spectacle où les danseurs et les musiciens ont procuré beaucoup d'émotions au public.

## **MERCREDI 27 MARS**

24 personnes ont participé à l'atelier de **Marion**. Les parents étaient autorisés à accompagner leurs enfants afin qu'ils fabriquent ensemble un poussin articulé. Ils sont repartis avec un beau souvenir en attendant patiemment la chasse aux œufs !

---

## **AVRIL**

### **DU MERCREDI 03 AU SAMEDI 27 AVRIL**

En partenariat avec la **Bibliothèque d'Agglomération de Saint-Omer** l'artiste du **C.L.E.A. Julia AMARGER**, photographe professionnelle, a mis en place une exposition.

Elle a commencé par distribuer des enveloppes à des personnes de son entourage, avec pour seule consigne : lui envoyer un secret par courrier postal de façon anonyme. Elle a ainsi reçu de nombreux textes à partir desquels elle a réalisé des mises en scène.

Chacune des images présentées est le fruit d'une collaboration implicite avec une personne anonyme qui a accepté de partager un fragment de son expérience. La poésie des mots et le protocole de création sont les deux moteurs de l'œuvre qui laisse percevoir les dits et non-dits.

Une urne fermée à clé a d'ailleurs été mise à la disposition des visiteurs pour les inviter à lui confier toujours de façon anonyme leurs messages.

### **MERCREDI 17 AVRIL de 10H à 11H**

Activités de la ferme avec Marion. Cette fois-ci les enfants ont réalisé un mouton avec du coton. Les 12 enfants inscrits étaient très contents de leurs réalisations.

L'après-midi, toujours en partenariat avec la bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer l'artiste du C.L.E.A. : Déborah ADOH, journaliste a organisé un atelier

« Le portait par l'objet » : pour les enfants dès 8 ans ce fût l'occasion d'échanger sur les médias et les réseaux sociaux.

Les participants ont rapporté un objet qui les représente.

### **SAMEDI 20 AVRIL DE 10H à 11H**

Stéphanie Mantel était de nouveau venue animer un atelier créatif de découverte de l'aquarelle, 12 enfants inscrits de plus de 6 ans se sont passionnés

Ensuite ce sont les Ados/Adultes de 11H à 12H30 qui se sont initié à l'aquarelle.

### **MERCREDI 27 AVRIL DE 10H à 11H**

Atelier M'T bôôk, l'histoire « Kaplia, voyage d'une goutte d'eau » a été lue aux enfants par Carole assistée musicalement par Sherine.

Ils ont ensuite confectionné une broche ou un aimant en perle à chauffer.

## **MAI**

### **LE SAMEDI 04 MAI DE 10H à 17H**

Toute la journée, dans le cadre de l'activité Parcs et Jardins, de nombreuses animations ont eu lieu et ont ravi la centaine de personnes qui avait fait le déplacement.

La ferme pédagogique « la Ferme de Lulu se balade » était présente avec ses animaux, ainsi qu'un fleuriste.

Marion a mis en place une nouvelle activité : mouton en coton de 10h15 à 11h pour les enfants de 2 à 5 ans.

Carole a également proposé une heure du conte particulière pour toute la famille sur le thème de la ferme et ses jardins de 11h à 11h45.

Stéphanie MANTEL a organisé un atelier floral pour les Ados/Adultes de 14h à 15h30.

Une balade à poneys a aussi été proposée de 13h30 à 16h30.

Les nombreux enfants présents étaient naturellement ravis.

La Ludothèque a installé des jeux en bois à l'extérieur pour le plaisir de toutes les familles.

## MERCREDI 22 MAI DE 11H à 12H

Les élèves du Conservatoire Départemental de l'agglomération du Pays de Saint-Omer de la classe d'éveil musique et danse, leurs professeures Marie BREVIER et Anne-Sophie LIMOUSIN ont utilisé la salle « Plein les Yeux » afin de présenter leur spectacle « Eveil Sensoriel ».

Les parents ont beaucoup apprécié et sont repartis fiers de leurs enfants.

## VENDREDI 24 MAI DES 19H30

Pour décompresser après une dure semaine de travail rien de tel qu'une soirée jeux !

En collaboration avec La Bonne Pioche, nous avons proposé de multiples jeux afin de passer un moment convivial en famille ou entre amis.

Une trentaine de personnes ont répondu présentes.

## SAMEDI 25 MAI

Marion et Valérie se sont déplacées à la réception des nouveaux habitants à la salle des fêtes de Longuenesse avec des livres et des jeux pour présenter la Bibliothèque et la Ludothèque.

En guise de cérémonie de clôture de la Fête Mondiale du Jeu, l'ensemble du réseau des bibliothèques s'est mobilisé à la BAPSO pour mettre à l'honneur le jeu sous toutes ses formes, de la plus classique à la plus originale.

Au programme : jeux géants, jeux traditionnels en bois, jeux de rôle, mais aussi différents types de jeux (stratégie, ambiance, familial), défis et *escape game*. Il y en eu pour tous les goûts et tous les âges.

Morgane de la Ludothèque et Agathe ont donc Proposé toute la journée à la Bibliothèque d'Agglomération de Saint-Omer, des **Jeux d'énigmes**.

---

## JUIN

### SAMEDI 01 JUIN

La ludothèque a proposé un nouveau service :

- Des jeux vidéo à jouer sur place.

Pour inaugurer cela dignement : petit déjeuner, légo participatif, tournoi de Mario kart avec de nombreux lots étaient au programme.

Les participants étaient enthousiastes de mesurer leur dextérité en jouant aux jeux vidéo.

## **DU MERCREDI 12 AU MERCREDI 26 JUIN**

Nous avons pu découvrir la nouvelle exposition de poteries :

"Contes & fables" présentée par l'association CREARGILE 219.

### **SAMEDI 15 JUIN DES 14H30**

Yvonne DUCATEL l'animatrice de créargile 219, a proposé à Jean-Yves VINCENT, conteur professionnel ainsi que 2 stagiaires de l'atelier d'oralité de LILLERS d'animer l'exposition : des contes revisités ou des créations personnelles ont été proposés et même un jeu a été mis en place les participants ont pu retrouver les poteries correspondant aux contes.

Un vernissage a eu lieu juste après cette animation.

De nombreuses personnes étaient présentes, elles ont apprécié le très beau spectacle offert.

### **Mercredi 26 JUIN de 10H à 11H**

Atelier M'Tbôk spécial musique : les enfants ont lu et écouté quelques histoires avec Carole avant de créer un tambourin en carton et un Kazou qu'ils ont utilisé pendant la séance.

## **JUILLET**

### **MERCREDI 03 JUILLET DES 10H30**

Dans le cadre de l'activité « Partir en livre » qui fête ses dix ans, la Flamme Olympique a illuminé L'Audomarois.

À Media'Tour, c'était une journée sportive ! Les jeunes et moins jeunes ont eu l'occasion d'écouter des histoires inspirantes sur le sport ! Ils ont également pu se distraire en essayant des mini jeux vidéo à la ludothèque.

L'accès à ces lectures et à ces jeux était libre et sans inscription. Les adhérents ont participé activement.

Il y avait également une exposition numérique à consulter gratuitement en ligne :

« A FOND(s) ! » les Hauts-de-France, terrains de jeu(x) et sport(s)

Un coloriage participatif pour petits et grands a été proposé.

Une collecte de dessins sur « Dessine-moi les jeux olympiques » a été ouverte.

Une belle occupation durant l'été...

## **AOUT**

### **JEUDI 01 AOUT**

Après 8 mois de service civique au sein de la Ludothèque Morgane passe le relais à Elise notre nouvelle ambassadrice du jeu.

### **SAMEDI ET DIMANCHE 24 et 25 AOUT**

La Ludothèque a participé à la « FETE DU JEU ». A cette occasion l'Association « Brique en Nord » a mis en place un puzzle participatif en Légo représentant Média'tour, cette superbe mosaïque a été exposée pendant 1 mois.

Merci et bravo à tous ceux qui ont contribué et ajouté leur petite brique à l'édifice afin de réaliser pour finir ce chef d'œuvre de plus de 38 000 pièces...

### **SAMEDI 31 AOUT**

Stéphanie est revenue à Médai'Tour proposer la réalisation de carnets personnalisés pour cette rentrée.

De magnifiques créations laissant s'exprimer l'imagination ont été réalisées par une dizaine de personnes (enfants et adultes).

Cette année, Stéphanie a également organisé une exposition et un défilé de mode avec la participation des professeurs et des élèves du collège René Cassin de Wizernes.

Média'Tour a fait son show tout en faisant découvrir le monde de la création aux usagers.

## **SEPTEMBRE**

### **DU MERCREDI 04 AU SAMEDI 07 SEPTEMBRE**

Organisation de notre traditionnelle « BOURSE AUX LIVRES » et aux jeux pour sa 7ème édition. Les usagers ont fait le plein de bonnes affaires.

### **DIMANCHE 15 SEPTEMBRE**

La « FETE DU PARC » s'est déroulée cette année dans le parc de l'hôtel de ville de LONGUENESSE.

L'équipe de Média'Tour était présente Carole dans la cabane à histoires pour petits et grands, ainsi que Morgane et Elise qui proposaient des jeux de société sur la nature et les animaux.

## **MARDI 18 SEPTEMBRE**

Marion a accueilli une dizaine d'enfants pour inventer et dessiner des animaux rigolos à l'aide de la forme de leurs mains trempées dans de la peinture. Les petits artistes sont repartis très heureux.

## **OCTOBRE**

### **SAMEDI 12 OCTOBRE**

Le festival du livre « EXQUIS MOTS » a fait son grand retour. Comme chaque année nous avons accueilli le pôle MANGA & BD de 10H à 19H.

Des auteurs très sympathiques étaient présents pour des dédicaces, des rencontres et des ventes de livres comme TOAN/GRISFX/CYNTHIA LEMAN/ELIOT-/PIERE-ROLAND ST-DIDIER.

De 10H à 11H30 : GRISFX a animé un atelier sur les croquis d'observation destiné aux ados & adultes.

De 10H à 11H et de 11H à 12H : Un atelier « SUSHI EN BONBONS » a été proposé à une vingtaine d'enfants.

De 11H30 à 12H30 : Notre partenaire « Mots et Merveilles » a préparé un quizz Manga pour toutes les familles intéressées et de nombreux lots ont été distribués.

De 10H à 12H et de 14H à 18H : A la ludothèque un atelier FABLAB a été installé. Il s'agissait de créer un badge de son héros préféré. Les usagers ont beaucoup aimé.

Toute la journée SUZIE, artiste Make-Up, a réalisé de magnifiques maquillages gratuits.

Et aussi en libre accès des ateliers dessins encadrés par des jeunes auteurs de l'école Piktura de Roubaix.

L'après-midi à partir de 14 h trois séances activités « ORIGAMI » étaient proposées.

De 15H à 16H les auteurs PIERRE-ROLAND St DIDIER et ELIOT ont présenté une conférence sur « L'impact de L'I.A. sur le monde de la BD »

De 16H à 17H animation d'un atelier dessin pour les enfants dès 10 ans par TOAN.

De 18H à 19H pour clôturer l'événement, RINCH a proposé un ciné manga-concert « UNDERSTELLA ». Une cinquantaine de personnes ont apprécié ce manga raconté en musique. Sur scène, l'œuvre devient un véritable spectacle au format Ciné-Concert. La narration musicale, interprétée par RINCH, s'entremêle harmonieusement avec la projection des planches du Manga, alternée par des plans animés. L'histoire prend vie à travers des chansons et des images offrant au public une expérience inédite du Manga.

Comme vous l'avez compris, nous avons concocté un programme riche qui a plu aux petits comme aux grands. Ce festival invite les usagers à la lecture et ouvre aux différentes littératures, écrites ou orales. Partenaires du jour : le réseau des Bibliothèques, la Barcarolle et la Comédie de l'Aa qui s'associent aux librairies locales Mots et Merveilles et Alpha B de Saint-Omer. Environ 300 personnes ont apprécié cette belle journée dédiée aux BD et Mangas.

### **SAMEDI 19 OCTOBRE DE 10H à 11 H**

Pour démarrer les vacances Stéphanie a proposé cette fois un atelier créatif des 6 ans pour créer un joli contenant pour la récolte des bonbons d'Halloween.

Pour les ados et adultes, c'était une décoration automnale qui fut proposée.

### **MERCREDI 23 OCTOBRE DE 10H à 11H30**

Atelier M'T bôk : les enfants ont écouté l'histoire d'un drôle de mouton raconté par Carole, pour ensuite réaliser leur propre Tricotin qu'ils ont utilisé pour confectionner un objet.

### **SAMEDI 26 OCTOBRE DE 10H à 21 H**

Pour fêter le 5 ème anniversaire de Média'Tour comme il se doit l'équipe avait organisé des animations pour les petits et les grands. Les usagers avaient la possibilité de venir déguisés, et participer à :

- Des maquillages gratuits par Suzy artiste make-up
- Un puzzle participatif de 1000 pièces en libre accès
- Des contes et histoires effrayantes de Carole
- Un atelier créatif pour les 2/5 ans avec Marion le matin, création de toiles d'araignées et l'après-midi des peintures d'halloween.
- Une session de jeux vidéo « Luigi's Mansion » à la Ludothèque
- Une projection d'un film d'Halloween familial dans l'après-midi.
- Un gâteau d'anniversaire pour le goûter Un Escape Game sonore effrayant à la Ludothèque

Ce fut une journée intense. Une petite restauration et une buvette ont contribué à faire passer aux usagers un agréable moment.

## **NOVEMBRE**

### **VENDREDI 08 NOVEMBRE DE 19H30 à 21H30**

Pour se détendre, se divertir et bien aborder le week-end, une soirée jeux de société a été organisée en collaboration avec la Bonne Pioche.

30 personnes ont répondu présent et se sont bien amusées.

## MERCREDI 27 NOVEMBRE DE 10H00 à 11H00

Marion a proposé à une dizaine d'enfants de réaliser une couronne de Noël en papier.

Les enfants étaient ravis de repartir avec cette belle décoration en attendant gentiment Noël.

## **DECEMBRE**

### SAMEDI 7 DECEMBRE DE 10H00 à 17H00

Afin de soutenir le Téléthon Média'Tour a accueilli l'association Brique en Nord qui a proposé une activité LEGO PIXEL pour les enfants (1 € était reversé au Téléthon) une tombola avec une boîte de Lego à gagner d'une valeur de 100 €, des ventes de gaufres, crêpes et de confitures l'ensemble des fonds a été versé au profit du téléthon.

### SAMEDI 14 DECEMBRE

Stéphanie était de retour pour 2 séances pour les plus de 6 ans.

De 13H à 14H15 et de 14H30 à 14H45 ce qui permis à 22 enfants de réaliser un joli calendrier de l'avant.

Une séance pour les ados, adultes était également proposée de 10H30 à 12H.

### MERCREDI 18 DECEMBRE DE 10H00 à 11H00

Marion a mis en place la réalisation d'un attrape soleil en papier de soie en forme de flocons de neige. Les enfants inscrits se sont bien amusés.

### SAMEDI 21 DECEMBRE DE 10H à 11H30

Atelier M'TbôôK : Après l'histoire de Noël, Carole a proposé aux enfants de réaliser une bûche de Noël.

#### **SUPPRESSIONS**

(Brocante, perdus, pilons)

- 2 adultes perdus
- 7 jeunes perdus
- 21 pilons adultes + 23 périodiques
- 23 pilons jeunesse + 20 périodiques
- 479 livres jeunesse en brocante
- 301 livres adulte en brocante
- 18 périodiques jeunesse en brocante
- 118 périodiques adulte en brocante

**soit 1 012 documents**

### 3 - Périscolaires, CLAS, ALSH, Colonies

Le CLAS est un dispositif gratuit. Toutefois, une participation financière est demandée aux familles. Elle correspond aux fournitures d'activités, aux goûters... Ces frais dépendent du quotient familial et du lieu de résidence de la famille.

<b>MONTANT DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES</b>						
	<b>LONGUENESSOIS</b>			<b>EXTERIEURS</b>		
Nombre d'enfants inscrits	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Quotient familial inférieur à 442	1,00 €	1,90 €	2,70 €	1,40 €	2,70 €	3,80 €
De 443 à 617	1,20 €	2,30 €	3,20 €	1,60 €	3,05 €	4,30 €
Supérieur à 617	1,40 €	2,70 €	3,80 €	1,80 €	3,40 €	4,90 €

#### TARIFICATION – MERCREDIS LONGUENESSOIS

	<b>1 ENFANT</b>		<b>2 ENFANTS</b>		<b>3 ENFANTS</b>		<b>4 ENFANTS</b>		<b>5 ENFANTS</b>	
	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine
<b>QF 0 A 617</b>	1,20 €	6,00 €	2,28 €	11,40 €	3,24 €	16,20 €	4,08 €	20,40 €	4,80 €	24,00 €
<b>QF 618 A 800</b>	1,50 €	6,50 €	2,85 €	12,35 €	4,05 €	17,55 €	5,10 €	22,10 €	6,00 €	26,00 €
<b>QF 801 A 1000</b>	2,00 €	7,00 €	3,80 €	13,30 €	5,40 €	18,90 €	6,80 €	23,80 €	6,40 €	28,00 €
<b>SUP 1000</b>	2,50 €	9,00 €	4,75 €	17,10 €	6,75 €	24,30 €	8,50 €	30,60 €	8,00 €	36,00 €

#### TARIFICATION – MERCREDIS EXTERIEURS

	<b>1 ENFANT</b>		<b>2 ENFANTS</b>		<b>3 ENFANTS</b>		<b>4 ENFANTS</b>		<b>5 ENFANTS</b>	
	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine
<b>QF 0 A 617</b>	2,00 €	7,50 €	3,80 €	14,25 €	5,40 €	20,25 €	6,80 €	25,50 €	8,00 €	30,00 €
<b>QF 618 A 800</b>	3,00 €	9,50 €	5,70 €	18,05 €	8,10 €	25,65 €	10,20 €	32,30 €	12,00 €	38,00 €
<b>QF 801 A 1000</b>	3,50 €	11,00 €	6,65 €	20,90 €	9,45 €	29,70 €	11,90 €	37,40 €	14,00 €	44,00 €
<b>SUP 1000</b>	4,50 €	13,00 €	8,55 €	24,70 €	12,15 €	35,10 €	15,30 €	44,20 €	18,00 €	52,00 €

Le tarif garderie sera de 0,50 centimes la vacation

Horaires de vacation : 7h30 – 9h (une vacation)  
17h – 18h15 (une vacation)

**TARIFICATION – VACANCES SCOLAIRES LONGUENESSAIS – FRAIS D'INSCRIPTION MINIMUM DE 4 JOURS**

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
	la semaine				
QF 0 A 617	24,00€ -17ATL= 7€ 24,00€ - 13,60ATL=10, 40	13,30 € 19,76 €	18,90 € 28,08 €	23,80 € 35,36 €	28,00 € 41,60 €
QF 618 A 800	29,00 €	55,10 €	78,30 €	98,60 €	116 €
QF 801 A 1000	37,00 €	70,30 €	99,90 €	125,80 €	148 €
SUP 1000	50,00 €	95,00 €	135,00 €	170,00 €	200€

**TARIFICATION – VACANCES SCOLAIRES EXTERIEURS – FRAIS D'INSCRIPTION MINIMUM DE 4 JOURS**

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
	La semaine				
QF 0 A 617	50€-17ATL= 33 € 50€- 13,60ATL= 36,40€	62,70 € 69,16 €	89,10 € 98,28 €	112,20 € 123,76 €	132,00€ 145,60 €
QF 618 A 800	52,00 €	98,80 €	140,60 €	176,80 €	208,00 €
QF 801 A 1000	55,00 €	104,50 €	148,50 €	187,00 €	220,00 €
SUP 1000	58,00 €	110,20 €	156,60 €	197,20 €	232,00 €

**VACANCES AVEC 1 FERIE**

**TARIFICATION – VACANCES SCOLAIRES LONGUENESSAIS – 4 JOURS**

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
	la semaine				
QF 0 A 617	5,60 €	10,64 €	15,12 €	19,04 €	22,40 €
QF 618 A 800	23,20€	44,08€	62,64€	78,88€	92,80€
QF 801 A 1000	29,60€	56,24€	79,92€	100,64€	118,40€
SUP 1000	40,00€	76,00€	108,00€	136,00€	160,00€

**TARIFICATION – VACANCES SCOLAIRES EXTERIEURS – 4 JOURS**

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
	La semaine				
QF 0 A 617	26,40€	50,16€	71,28€	89,76€	105,60€
QF 618 A 800	41,60€	79,04€	112,32€	141,44€	166,40€
QF 801 A 1000	44,00€	83,60€	118,80€	149,60€	176,00€
SUP 1000	46,40€	88,16€	125,28€	157,76€	185,60€

<b>PERISCOLAIRE SALAMANDRE - Tarifs</b>			
QF	1 enfant	2 enfants	3 enfants
<b>LONGUENESSOIS</b>			
Inférieur à 442	1,00 €	1,90 €	2,70 €
De 443 à 617	1,20 €	2,30 €	3,20 €
Supérieur à 617	1,40 €	2,70 €	3,80 €
<b>EXTERIEURS</b>			
Inférieur à 442	1,40 €	2,70 €	3,80 €
De 443 à 617	1,60 €	3,05 €	4,30 €
Supérieur à 617	1,80 €	3,40 €	4,90 €

## **COLONIE NEIGE**

<b>TARIF LONGUENESSOIS (1)</b>	
QUOTIENT FAMILIAL DE 0 A 450 (2)	350,00 €
QUOTIENT FAMILIAL DE 451 A 617	350,00 €
QUOTIENT FAMILIAL DE 618 A 800	350,00 €
QUOTIENT FAMILIAL DE 801 A 1000	360,00 €
QUOTIENT FAMILIAL DE 1001 A 1200	370,00 €
QUOTIENT FAMILIAL DE 1201 A 1400	380,00 €
QUOTIENT FAMILIAL DE 1401 A 1600	390,00 €
QUOTIENT FAMILIAL SUPERIEUR A 1600	400,00 €

(1) une aide CCAS peut être apportée selon les situations.

(2) L'aide CAF peut-être déduite des frais d'inscription après vérification du droit à l'aide.

pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 617 sur présentation des chèques colonies

<b>TARIF EXTERIEURS</b>	
TARIF DE FRAIS DE PARTICIPATION PAR ENFANT NON LONGUENNESSOIS (2)	490,00 €

(2) L'aide CAF de 250 euros peut-être déduite des frais d'inscription pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 617 sur présentation des chèques colonies

L'inscription se fera sur présentation de l'attestations CAF indiquant le quotient familial  
 Tarification dégressive pour les familles inscrivant plusieurs enfants : 5 % par enfant

En cas de non connaissance ou refus de communiquer le quotient familial, le tarif maximum sera appliqué

## TARIFS COLONIE JUILLET

### LONGUENNESSOIS

Quotient familial	Frais d'inscription pour 1 enfant	Frais d'inscription pour 2 enfants	Frais d'inscription pour 3 enfants
0 à 450 aide CAF "Aide Vacances Enfant"	350,00 €	665,00 €	945,00 €
	déduction possible de 30€/jour jusqu'à 450€ par enfant (droit AVE ouvert à 15 jours pas an)		
451 à 617 aide CAF "Aide Vacances Enfant"	350,00 €	665,00 €	945,00 €
	déduction possible de 20€/jour jusqu'à 300€ par enfant (droit AVE ouvert à 15 jours par an)		
618 à 1000	350,00 €	665,00 €	945,00 €
1001 à 1200	400,00 €	760,00 €	1 080,00 €
1201 à 1400	420,00 €	798,00 €	1 134,00 €
1401 à 1600	440,00 €	836,00 €	1 188,00 €
Supérieur à 1600	460,00 €	874,00 €	1 242,00 €

### EXTERIEUR

Quotient familial	Frais d'inscription pour 1 enfant	Frais d'inscription pour 2 enfants	Frais d'inscription pour 3 enfants
0 à 450 aide CAF "Aide Vacances Enfant"	550,00 €	1 045,00 €	1 485,00 €
	déduction possible de 30€/jour jusqu'à 450€ par enfant (droit AVE ouvert à 15 jours pas an)		
451 à 617 aide CAF "Aide Vacances Enfant"	550,00 €	1 045,00 €	1 485,00 €
	déduction possible de 20€/jour jusqu'à 300€ par enfant (droit AVE ouvert à 15 jours par an)		
Supérieur à 618	550,00 €	1 045,00 €	1 485,00 €

## 4 - Garderies, Restauration Scolaire, Etudes Surveillées

<b>GARDERIES SCOLAIRES</b>		
<b>Horaires</b>		
<b>ECOLES CENTRE, PASTEUR, BLUM, SAND, VERLAINE &amp; BLERIoT</b>		
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	7 heures 30 – 8 heures 30	16 heures 10 – 18 heures 15
<b>Modalités de Fonctionnement</b>		
<p>Les garderies scolaires fonctionnent du lundi au vendredi, selon les horaires précisés ci-avant, divisés en vacation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matin : 1 vacation</li> <li>- Soir : 2 vacations     <b>la première</b> de 16 heures 10 à 17 heures 10,   <b>la seconde</b>, de 17 heures 10 à 18 heures 15</li> </ul> <p>Les vacations sont réglées sur le Portail Familles ou directement en Mairie.</p>		

<b>RESTAURATION SCOLAIRE - TARIFS</b>		
<b>Elèves</b>	<b>Maternelle</b>	<b>Elémentaire</b>
➔ Longuenessois	3,60 €	3,90 €
➔ Extérieurs	4,10 €	4,40 €
<b>Adultes</b> : enseignants et équipe éducative de Longuenesse	7,00 €	

### ETUDES SURVEILLEES

<b>TARIF LONGUENESSAIS</b>					
<i>Quotient Familial</i>	<i>1 enfant</i>	<i>2 enfants</i>	<i>A partir 3° enfant (5% de remise/enfant sur tarif 2° enft)</i>	<i>soit pour 3 enfants</i>	<i>soit pour 4 enfants</i>
<i>Jusqu'à 617</i>	7,00 €	13,00 €	+ 5,70 €	18,70 €	24,40 €
<i>618 à 800</i>	11,00 €	21,00 €	+ 9,50 €	30,50 €	40,00 €
<i>801 à 1 000</i>	15,00 €	29,00 €	+ 13,30 €	42,30 €	55,60 €
<i>+ de 1 000</i>	17,00 €	33,00 €	+ 15,20 €	48,20 €	63,40 €

<b>TARIF EXTERIEUR</b>					
<i>Quotient Familial</i>	<i>1 enfant</i>	<i>2 enfants</i>	<i>A partir 3° enfant (5% de remise/enfant sur tarif 2° enft)</i>	<i>soit pour 3 enfants</i>	<i>soit pour 4 enfants</i>
<i>Jusqu'à 617</i>	8,00 €	15,00 €	+ 6,65 €	21,65 €	28,30 €
<i>618 à 800</i>	12,00 €	23,00 €	+ 10,45 €	33,45 €	43,90 €
<i>801 à 1 000</i>	16,00 €	31,00 €	+ 14,25 €	45,25 €	59,50 €
<i>+ de 1 000</i>	18,00 €	35,00 €	+ 16,15 €	51,15 €	67,30 €

# 5 - Règlement des aides C.C.A.S.

## SOMMAIRE

<b>CHAPITRE I – DISPOSITIONS GENERALES</b>	<b>P 3/14</b>
<b>1- DROITS ET GARANTIES APPORTES AUX LONGUENESSOIS</b>	<b>P 3/14</b>
1.1- La confidentialité et le secret professionnel	<b>P 3/14</b>
1.2- Le droit d'accès aux dossiers	<b>P 3/14</b>
1.3- Le droit d'être informé	<b>P3/14</b>
1.4- Modalités de recours	<b>P3/14</b>
<b>2- DEVOIRS ET RESPONSABILITES DU CCAS ET DE L'USAGER</b>	<b>P3/14</b>
2.1- L'accueil et l'accompagnement de l'usager	<b>P4/14</b>
2.2- Le respect des délais de traitement et la motivation des décisions	<b>P4/14</b>
2.3- Le respect et le civisme	<b>P4/14</b>
<b>3- LES DISPOSITIONS COMMUNES AUX PRESTATIONS</b>	<b>P4/14</b>
3.1- Définition de l'aide sociale facultative	<b>P4/14</b>
3.2- Caractéristiques de l'aide sociale facultative	<b>P4/14</b>
<b>CHAPITRE II- LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES AIDES SOCIALES FACULTATIVES</b>	<b>P6-8/13</b>
<b>1- LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS AUX AIDES</b>	<b>P6-7/14</b>
1.1- Conditions d'éligibilité liées à l'identité	<b>P6/14</b>
1.2- Conditions liées au domicile	<b>P6/14</b>
1.3- Conditions liées à la situation administrative	<b>P6/14</b>
1.4- Conditions liées à l'obtention des droits	<b>P6/14</b>
1.5- Solidarité familiale	<b>P7/14</b>
1.6- Conditions de ressources	<b>P7/14</b>
1.7- Le recours du CCAS	<b>P7/14</b>
<b>2- LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES AIDES</b>	<b>P7-8/14</b>
2.1- La complétude d'un formulaire spécifique	<b>P7/14</b>
2.2- Les instances de décision	<b>P8/14</b>
2.3- Les décisions	<b>P8/14</b>
2.4- Distribution des CAP durant la période Juillet-Août	<b>P8/14</b>
Délai de distribution en cas de maladie ou pour raison professionnelle	
<b>CHAPITRE III- LA DESCRIPTION DES AIDES SOCIALES FACULTATIVES</b>	<b>P9-13/14</b>
1- L'AIDE ALIMENTAIRE PAR CAP	<b>P9-113/14</b>
2- ATTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE NOEL	<b>P11/14</b>
3- LES SECOURS D'URGENCE	
4- LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FUNERAILLES	<b>P11</b>
5- AIDE FINANCIERE CLASSE DE DECOUVERTE, DE NEIGE...	<b>P12/14</b>
6- COLONIE	<b>P13/14</b>
7- L'ALLOCATION 16/25	<b>P14/14</b>
8- AIDE CAMP DES BRUYERE	

## PREAMBULE

En application du Code de l'Action sociale et de la famille (CASF), le présent règlement a pour objet de définir la nature, les conditions et les modalités d'attribution des secours dans le cadre de l'action sociale facultative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La ville de Longuenesse souhaite que soit maintenue sur le territoire de la commune une politique d'aide aux Longuenessois rencontrant des difficultés sociales et financières. Pour y parvenir, la Ville apporte son soutien financier à son CCAS au travers du versement d'une subvention.

Grâce à celle-ci, le CCAS de Longuenesse, sur le fondement de l'article L. 123-5 du CASF, assure l'octroi de prestations au profit des Longuenessois en difficulté et en précarité. Il s'agit des aides sociales facultatives qui viennent en complément des dispositifs légaux et réglementaires.

Il est proposé au Conseil d'administration du CCAS, dans sa séance du 7 novembre 2016, d'adopter le présent règlement d'aide sociale facultative qui précise les principes et modalités d'attribution de ces prestations afin de garantir la neutralité des décisions.

Le CCAS de Longuenesse vise ainsi à soutenir, au travers de l'aide alimentaire, ceux qui souffrent d'une pauvreté financière et économique qui les empêche de subvenir à leur besoin primaire. L'aide sociale

Ce règlement s'adresse aux usagers, aux élus et aux services du CCAS ainsi qu'aux intervenants qui sont en relation avec les Longuenessois en difficulté.

Il annule et remplace toutes les dispositions antérieurement arrêtées par le CCAS qui lui seraient contraires.

## **CHAPITRE I – DISPOSITIONS GENERALES**

### **1. DROITS ET GARANTIES APPORTÉS AUX LONGUENESSOIS**

#### **1.1 - La confidentialité et le secret professionnel**

Toutes les personnes appelées à intervenir dans l'instruction et l'attribution des prestations d'aide sociale facultative ainsi que toutes les personnes chargées d'une mission d'accueil sont tenues au secret professionnel. Le secret professionnel est notamment régi par l'article 226-16 du code pénal, l'article 26 alinéa 1 de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et l'article 133-5 du CASF.

#### **1.2 - Le droit d'accès aux dossiers**

Le droit d'accès aux dossiers est régi par les lois n°78-753 du 17 juillet 1978 et 2000- 321 du 12 avril 2000. Toute personne a droit à la communication des documents administratifs à caractère nominatif la concernant. Cette communication s'exerce, après une demande écrite préalable, par consultation gratuite avec ou sans délivrance de copies en un exemplaire aux frais du demandeur.

Les dossiers archivés sont communicables dans les mêmes conditions.

La communication de documents susceptibles de porter atteinte à des secrets protégés par la loi est interdite (article 6 de la loi n°78-17 du 6 juillet 1978 et n°2000-321 du 12 avril 2000). En cas de refus de communication de documents, l'intéressé peut saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA), dans un délai de deux mois à compter de la notification du refus de communication ou l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la demande de communication. La CADA a un mois pour rendre son avis.

#### **1.3 - Le droit d'être informé**

L'utilisateur a le droit d'être informé de l'existence d'un fichier informatique et dispose d'un droit de regard sur l'utilisation qui est faite des données à caractère personnel le concernant. Ce droit est rappelé dans les correspondances écrites du CCAS et il est affiché au CCAS.

#### **1.4 - Modalités de recours**

- Mesures gracieuses

Les usagers disposent de 30 jours pour faire appel de la décision prise par le CCAS, par simple courrier envoyé au Président du CCAS.

- Mesures contentieuses

La personne peut saisir le tribunal administratif pour contester la légalité de la décision qui lui est opposée dans les délais réglementaires (2 mois à compter de la réception de la décision).

### **2. DEVOIRS ET RESPONSABILITES DU CCAS ET DE L'USAGER**

#### **2.1 - L'accueil et l'accompagnement de l'utilisateur**

Le CCAS s'engage à respecter l'autonomie de l'utilisateur, son intégrité, ses capacités et ses besoins.

Il permet à la personne accueillie d'accéder à ses droits et de proposer, le cas échéant, un accompagnement personnalisé en fonction de la problématique identifiée.

## 2.2 Le respect des délais de traitement et la motivation des décisions

Le CCAS s'engage à respecter des délais de traitement raisonnables pour l'attribution des différentes aides. Les décisions du CCAS sont notifiées par écrit pour les demandes traitées en commission permanente. La décision comporte le montant, la nature et le mode de versement de l'aide accordée.

En cas de refus, le motif du rejet et l'indication des voies de recours sont précisées.

## 2.3 Le respect et le civisme

Les agents du CCAS se comportent de façon correcte avec les usagers. En retour, tout usager doit avoir une attitude correcte.

L'usager doit respecter le personnel du CCAS, les autres usagers et le fonctionnement du service ainsi que la décision des élus du conseil d'administration.

En cas d'incivilité, à savoir :

- Fourniture ou consommation de drogue et alcool au sein des locaux
- Violence physique ou verbale à l'encontre des agents de la mairie, du CCAS, des élus (dont propos à caractères racistes, sexistes ou discriminatoires)
- Dégradation des locaux ou du matériel
- Les attitudes ou comportements perturbateurs et non respectueuses

Un premier courrier sera adressé à l'auteur pour lui rappeler ses devoirs. Un rappel à l'ordre par Monsieur le Maire sera alors effectué. La personne sera invitée à présenter ses observations. Une main courante et/ou une plainte pourra être déposée par la personne victime d'agression qu'elles soient verbales et/ou physiques. Une suspension de l'aide alimentaire (CAP) pourra être décidée après concertation en conseil d'administration.

Une nouvelle ouverture des droits pourra être ensuite sollicitée sous réserve de l'accord de la majorité des membres du Conseil d'Administration.

## 3. LES DISPOSITIONS COMMUNES AUX PRESTATIONS

### 3.1 Définition de l'aide sociale facultative

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations.

C'est ainsi que le CCAS de Longuenesse a mis en place un dispositif d'aide sociale facultative qui recouvre des prestations directes en espèces et en nature qui peuvent être accordées aux Longuenessois en difficulté.

### 3.2 Caractéristiques de l'aide sociale facultative

Le CCAS de la ville de Longuenesse a mis en place des prestations d'aides sociales facultatives. A la différence de l'aide sociale légale, les aides facultatives n'ont aucun caractère obligatoire et relèvent de la libre initiative du CCAS.

Pour construire sa politique d'aide sociale facultative, le CCAS de Longuenesse s'est inspiré des principes de l'aide sociale légale qui lui sont paru pertinents, notamment :

- Le caractère alimentaire : il s'appuie sur la reconnaissance d'un besoin de subsistance et il constitue le fondement même de la politique d'aide sociale facultative du CCAS. Ce caractère démontre que l'aide sociale facultative ne constitue aucunement un droit général (il s'agit d'une aide ponctuelle qui ne peut pas prendre en compte une insuffisance globale de ressources) ou absolu (il s'agit d'une aide qui ne peut être accordée à quiconque mais seulement à ceux dont la situation met en évidence un état de besoin en référence au cadre défini par le CCAS).

- Le caractère subsidiaire : il suppose que les demandeurs aient préalablement et prioritairement fait ouvrir leurs droits auprès des différents régimes légaux et extralégaux auxquels ils peuvent prétendre. L'aide sociale facultative n'intervient qu'une fois épuisées ces différentes voies.

Par ailleurs, le CCAS rappelle que l'aide sociale facultative s'inscrit dans le strict respect des normes juridiques nationales et internationales (lois, règlements, droit communautaire) et des principes généraux du droit, en particulier :

- Le principe d'égalité,
- Le principe du recours minimum,
- Le principe de non-rétroactivité des actes administratifs selon lequel aucune prestation ne peut être versée avec un effet rétroactif.

## **CHAPITRE II – LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES AIDES SOCIALES FACULTATIVES**

### **1. LES CONDITIONS GENERALES D'ACCES AUX AIDES**

#### **1.1 Conditions d'éligibilité liées à l'état civil**

Les aides étant accordées à titre personnel, chaque demandeur devra justifier de son identité et le cas échéant de celle des membres de sa famille, de sa situation familiale et en fournir les justificatifs.

#### **1.2 - Conditions liées au domicile**

Chaque demandeur, qu'il soit propriétaire ou locataire, doit justifier d'une adresse à Longuenesse depuis TROIS mois au minimum.

Pour justifier de la date de résidence sur la commune, le bail de location sera réclamé.

Les personnes hébergées dans le cadre d'un dispositif de prise en charge adaptée ne sont pas éligibles aux aides du CCAS.

#### **1.3 Conditions liées à la situation administrative**

Les prestations d'aides sociales facultatives sont accordées à toutes les personnes remplissant les conditions de nationalité ou de séjour sur le territoire français.

Les personnes de nationalité étrangère doivent être en mesure de présenter les pièces ou justificatifs sous couvert desquels elles sont autorisées à circuler ou à séjourner en France.

#### **1.4 Conditions liées à l'obtention des droits**

Le bénéfice des aides sociales facultatives est subordonné à l'obligation de faire valoir ses droits aux dispositifs auxquels la personne peut prétendre, compte tenu de la réglementation en vigueur et après avoir sollicité les dispositifs de droit commun (exemple : pôle emploi, CAF, CARSAT...)

Si les dispositifs de droit ne sont pas accordés ou non sollicités, la commission doit en connaître la raison.

Tout changement de situation financière (emploi intérimaire – CDD – CDDI – CDI...) devra impérativement être indiqué par le bénéficiaire au début du contrat de travail. Il en est de même pour tout changement administratif (basculé de situation pôle emploi, AAH, ARE, ASS...) ou familial (Naissance, décès, hébergement d'une tierce personne, séparation, divorce...)

Chaque bénéficiaire des chèques d'accompagnement personnalisé signera un formulaire d'engagement qui certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés dans l'instruction du dossier et engage le bénéficiaire à nous signaler tout changement de situation (professionnelle, administrative, familiale) de chaque membre du foyer.

De plus, chaque mois, lorsque le bénéficiaire signera sa remise de chèques d'accompagnement personnalisé (CAP), il attestera sur l'honneur également tout changement de situation s'il y a lieu d'être ou non.

Le dossier sera alors présenté au conseil d'administration pour une réévaluation.

Si la modification des revenus n'est pas indiquée au service, une pénalité sera appliquée soit par un remboursement des sommes indument perçues sous forme de titre de paiement, soit par une retenue sur le versement des CAP si la personne en bénéficie encore. De plus, une carence de deux mois sera appliquée au prochain renouvellement de la demande.

Les critères d'urgence pour faire une demande de chèque d'accompagnement personnalisé hors des dates de dépôt de dossiers sont définis comme tels :

Tout changement de situation récent entraînant une baisse importante de ressources :

Changement Familial : Séparation – Divorce – Naissance – Décès

Changement Financier : Perte d'emploi – Arrêt Maladie – Fin de droit chômage – Mise en place du RSA

#### **1.5 - Solidarité familiale**

La solidarité familiale doit être appréciée conformément aux règles d'obligations alimentaires du Code Civil.

- **Les parents** : article 371-2 du Code civil : « Chacun des parents contribue à l'entretien et à l'éducation des enfants à proportion de ses ressources, de celles de l'autre parent, ainsi que des besoins de l'enfant. Cette obligation ne cesse pas de plein droit lorsque l'enfant est majeur. »
- **Les enfants** : article 205 du Code civil : « Les enfants doivent des aliments à leurs père et mère ou autres ascendants qui sont dans le besoin. » A noter : Dans certains cas, il est possible que des petits-enfants soient sollicités pour leurs grands-parents.
- **Les adoptants et adoptés** : tout enfant doit aider matériellement ses parents dans le besoin et réciproquement (articles 205 et 371-2 du Code civil). Peu importe d'ailleurs que la filiation soit légitime, naturelle ou même que l'enfant ait fait l'objet d'une adoption plénière.

### 1.6 - Conditions de ressources

L'attribution des aides sociales facultatives est soumise aux conditions de ressources de tous les membres du foyer dont le barème est préalablement défini.

Toute ressource quelle que soit leur nature est à déclarer (salaires, indemnisation Pôle emploi, prestations CAF, indemnités journalières sécurité sociale, pension alimentaire, revenu de capitaux etc...)

Les demandes émanant de familles ou personnes dont les ressources dépassent le plafond seront rejetées sauf sur appréciation de la commission et sur la base du rapport du travailleur social.

### 1.7 Le recours du CCAS

Le CCAS après vérification des données et ressources des familles se réserve le droit de récupération des aides et sommes perçues indûment (bénéficiaire revenu à meilleure fortune, octroi d'une nouvelle prestation).

## 2. LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES AIDES

### 2.1 La complétude d'un formulaire spécifique

Dans un souci de simplification, un formulaire spécifique via le logiciel « MILLESIME » pour l'ensemble des demandes d'aides du CCAS est mis à la disposition des agents du CCAS.

Ce formulaire permet de faciliter l'accord ou non de l'aide.

### 2.2 Les instances de décision

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire et composé, à parité, de membres élus en son sein par le Conseil Municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste, et de personnes nommées par le Maire parmi les personnes « participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune ».

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par trimestre.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

### 2.3 Les décisions

Un courrier est adressé à l'utilisateur, dans la semaine suivant la réunion du conseil d'administration (sauf difficulté particulière).

1. En cas d'accord, l'aide est versée au prestataire ou à la personne selon le type d'aide.

2. Un ajournement est possible :

- Informations complémentaires ou justificatifs à solliciter auprès du référent et/ou du demandeur ;
- Saisine préalable d'un autre dispositif d'aide.

3. Un rejet de la demande est également possible. Les principales causes de rejet sont les suivantes :

- Fausse déclaration de situation (composition du foyer, ressources inexactes, fausse identité...)
- Saisine d'un autre dispositif d'aide
- Non-respect des démarches prévues lors de l'accompagnement
- Non réalisation des préconisations faites par le conseil d'administration
- Demandes d'aides faisant suite à une suspension de droits sociaux pour non-réalisation des démarches ou non adhésion à l'accompagnement socio-professionnel
- Dépassement des barèmes de ressources et/ou du Reste à charge
- Non-respect du délai entre deux mêmes demandes
- Non-respect des conditions d'attribution

4. L'aide peut également être annulée si elle n'est pas retirée dans un délai de 07 jours après la date de distribution ou si les éléments complémentaires ne sont pas fournis dans un délai d'un mois après la notification d'un ajournement.

#### **2-4 Distribution des CAP durant la période juillet-Août Délai de distribution en cas de maladie ou pour raison professionnelle**

En période de vacances, le bénéficiaire lui-même, sans aucune délégation, peut venir retirer les chèques d'accompagnement personnalisé jusqu'à 7 jours (en prévenant au préalable) après le jour de distribution indiqué sur le calendrier. Les agents du CCAS fixeront le rendez-vous.

Pour raison médicale et ou professionnelle, le bénéficiaire a un délai de 7 jours à compter de la date de distribution pour venir retirer les CAP avec possibilité de déléguer à une tierce personne sous justificatif (attestation sur l'honneur et pièce d'identité du bénéficiaire).

### **CHAPITRE III – LA DESCRIPTION DES AIDES SOCIALES FACULTATIVES**

L'aide sociale facultative du C.C.A.S. se compose de :

- Aides alimentaires par l'intermédiaire des Chèques d'accompagnement personnalisé (CAP)
- Attribution exceptionnelle de Noël
- Secours d'urgence
- Prise en charge d'une partie des frais de funérailles
- Participation aux classes de découverte, classes de neige et classes vertes
- Participation pour les colonies
- Allocation 16/25 ans
- Gestion de la distribution des places de cirque (Longuenesse générosité)

Cette liste ne se veut pas exhaustive et peut-être complétée ou modifiée.

Toutes les aides sont soumises au passage en commission d'administration du CCAS sauf les aides d'urgence qui peuvent être attribuées par le biais d'une décision par le Président du CCAS. Pour chaque aide, différents justificatifs seront réclamés afin d'étudier au mieux les demandes.

Les renouvellements des dossiers ne sont plus examinés lors du conseil d'administration sauf s'il y a un changement de situation, cas particulier et fin de droit.

## 1. L'AIDE ALIMENTAIRE PAR CAP

Les CAP représentent la majeure partie des aides facultatives du CCAS.

Afin de déterminer l'éligibilité de la demande aux aides alimentaires, un calcul appelé « quotient » est opéré par les services du CCAS.

Celui-ci est déterminé à partir de l'ensemble des ressources du foyer, le mois de la demande à savoir :

- Salaires de tous les membres de la famille y compris ceux des enfants s'ils sont encore au domicile (apprentissage, salaires, ...)
- Indemnités journalières
- Allocation chômage
- Allocation aux Adultes Handicapés
- Pension d'invalidité
- Rente d'invalidité
- Retraite
- Pension alimentaire ou Allocation de Soutien Familial
- Prestations familiales
- RSA
- APL/ALS
- Revenus des biens mobiliers et immobiliers
- Revenus de placement (mensualisés)
- Épargne
- Autres revenus imposables ou non imposables
- ...

Ne sont pas pris en compte

- La bourse scolaire
- L'allocation de rentrée scolaire
- L'allocation d'entretien d'enfant handicapé
- Le service civique
- La garantie jeune
- Le contrat emploi jeune
- Le stage rémunéré
- La formation rémunérée
- L'emploi saisonnier de moins de trois mois
- CDD d'un mois

Ces ressources sont ensuite diminuées du montant du loyer hors charges ou de l'échéance de prêt immobilier de la personne.

Une dérogation est possible sur appréciation du travailleur social et sous réserve de l'appréciation du conseil d'administration.

### **BAREMES**

Ressources mensuelles + aide au logement – Loyer hors charges – forfait mensuel \*

\*Forfait comprend l'eau, les énergies, chauffage, téléphonie, ordures ménagères

Montant du forfait : 160€

Le montant forfaitaire peut être modifié sous décision des membres du conseil d'administration.

En fonction du nombre de personnes composant et vivant au foyer, l'aide mensuelle apportée par le CCAS est fixée comme suit :

	100,00%		Partiel 1		Partiel 2		Attribution Nulle	
	Plafond	Attribution	QUOTIENT	Attribution	QUOTIENT	Attribution	QUOTIENT	Attribution
1	Q<=490	65,00 €	491<Q<510	50,00 €	511<Q<529	35,00 €	Q>530	0,00 €
2	Q<=620	75,00 €	621<Q<660	55,00 €	661<Q<699	40,00 €	Q>700	0,00 €
3	Q<=810	80,00 €	811<Q<850	60,00 €	851<Q<899	45,00 €	Q>900	0,00 €
4	Q<=1000	85,00 €	1001<Q<1040	65,00 €	1041<Q<1099	50,00 €	Q>1100	0,00 €
5	Q<=1200	90,00 €	1201<Q<1250	70,00 €	1251<Q<1299	55,00 €	Q>1300	0,00 €
6	Q<=1400	95,00 €	1401<Q<1450	75,00 €	1451<Q<1499	60,00 €	Q>1500	0,00 €
7	Q<=1600	100,00 €	1601<Q<1650	80,00 €	1651<Q<1699	65,00 €	Q>1700	0,00 €
8	Q<=1800	110,00 €	1801<Q<1820	85,00 €	1821<Q<1899	70,00 €	Q>1900	0,00 €
9	Q<=2000	110,00 €	2001<Q<2020	85,00 €	2021<Q<2099	70,00 €	Q>2100	0,00 €
10	Q<=2300	110,00 €	2301<Q<2350	85,00 €	2351<Q<2399	70,00 €	Q>2400	0,00 €

Le quotient est arrondi à l'€ inférieur si son calcul est inférieur à 50 pour le premier chiffre après la virgule et à l'€ supérieur si le calcul de l'aide est supérieur ou égal à 50 pour le premier chiffre après la virgule.

La durée d'attribution de l'aide alimentaire par CAP varie en fonction de l'âge du demandeur. Ceci, dans le but d'équité entre tous les demandeurs. Cependant, selon les données recueillies lors du dépôt du dossier il est possible que cette durée soit diminuée ou augmentée.

Durée d'attribution des CAP	
Moins de 39 ans	3 mois
De 40 à 49 ans	4 mois
De 50 à 59 ans	5 mois
A partir de 60 ans	6 mois

Les demandes et renouvellements des secours se font mensuellement en même temps que la remise des chèques lors des trois permanences organisées (une au sein du CCAS et une au centre social inter générations de Longuenesse).

## 2. ATTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE NOEL

A l'occasion des fêtes de fin d'année, chaque foyer éligible au CAP bénéficiera d'une attribution doublée en décembre.

## 3. LES SECOURS D'URGENCE

Ceux-ci peuvent être accordés par le Président du CCAS après examen de la situation du demandeur et rédaction d'un rapport établi par le travailleur social dans la limite de 400 €. Une attribution fera l'objet d'une décision présentée en conseil d'administration.

Le conseil d'administration est informé lors de la réunion suivante de l'attribution du secours.

## 4. LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FUNERAILLES

Une aide maximale de 400€ peut être attribuée et versée directement au service des pompes funèbres après évaluation de la situation sociale et des ressources de la personnes décédée et de ses proches.

Pour la détermination du montant, il est demandé aux personnes proches de fournir les mêmes documents que pour une demande d'aide alimentaire par CAP ainsi que les ressources de l'époux (se) et le cas échéant de(s) enfant(s) pouvant contribuer à ces frais

Si un contrat obsèques a été souscrit, l'aide aux frais funéraires ne pourra être octroyée.

L'aide attribuée selon les ressources peut être partielle (200€) ou totale (400€) selon les plafonds déterminés pour l'attribution des CAP selon les barèmes suivants :

<b>Barème Aide funéraires</b>
-------------------------------

Nombre d'héritiers directs	Plafond	Attribution totale	Plafond	Attribution partielle	Plafond	Attribution Nulle
1	Q≤765	400,00 €	766<Q<794	200,00 €	Q < 795	0,00 €
2	Q≤990	400,00 €	991<Q<1049	200,00 €	Q<1050	0,00 €
3	Q≤1275	400,00 €	1276<Q<1349	200,00 €	Q<1350	0,00 €
4	Q≤1560	400,00 €	1561<Q<1649	200,00 €	Q<1650	0,00 €
5	Q≤1875	400,00 €	1876<Q<1949	200,00 €	Q<1950	0,00 €
6	Q≤2175	400,00 €	2176<Q<2249	200,00 €	Q<2250	0,00 €
7	Q≤2475	400,00 €	2476<Q<2549	200,00 €	Q<2550	0,00 €
8	Q≤2730	400,00 €	2731<Q<2849	200,00 €	Q<2850	0,00 €
9	Q≤3030	400,00 €	3031<Q<3149	200,00 €	Q<3150	0,00 €
10	Q≤3525	400,00 €	3526<Q<3599	200,00 €	Q<3600	0,00 €

Il sera également nécessaire que les familles indiquent les autres institutions ou associations auprès desquelles des demandes ont été déposées.

### 5. CLASSE DECOUVERTE, DE NEIGE, VERTE

Pour déposer une demande, les familles doivent fournir les justificatifs liés au quotient familial.

Une participation financière à hauteur de 50 € au maximum est attribuée aux familles ayant un quotient compris entre 0 et 617.

Elle est de 40 € au maximum pour les familles ayant un quotient compris entre 618 et 850 et de 30 € au maximum pour les familles ayant un quotient familial compris entre 851 et 1 000.

L'aide ne pourra pas dépasser le montant de la participation des familles à savoir 50% d'aide pour un quotient familial inférieur à 617, 40% d'aide pour un quotient familial compris entre 618 et 850 et 30% d'aide pour un quotient familial compris entre 851 et 1000.

L'aide est directement déduite du coût du séjour réclamé aux familles et versée par le CCAS à l'organisateur de la classe découverte, neige ou verte.

<b>CLASSE DECOUVERTE, DE NEIGE, VERTE</b>			
QUOTIENT FAMILIAL	0 à 617€	618 à 850€	851 à 1000€
ATTRIBUTION	50€	40€	30€

## 6. COLONIE

Concernant les colonies organisées par la commune, l'aide financière est accordée aux familles bénéficiant de l'ATL. Elle est variable selon le quotient familial.

Pour la colonie d'hiver, une somme de 30€ est versée aux familles ayant un quotient compris entre 0 et 450€. Elle est de 90€ pour les familles ayant un quotient familial compris entre 451€ et 617€ et de 135€ pour les familles ayant un quotient familial compris entre 618€ et 800€.

Pour la colonie d'été, une somme de 30€ est versée aux familles ayant un quotient compris entre 0 et 450€. Elle est de 90€ pour les familles ayant un quotient familial compris entre 451€ et 617€ et de 50€ pour les familles ayant un quotient familial compris entre 618€ et 800€.

L'aide est directement déduite du coût du séjour réclamé aux familles et versée par le CCAS à la ville de Longuenesse.

	COLONIE HIVER		
QUOTIENT FAMILIAL	0 à 450 €	451 à 617 €	618 à 800 €
ATTRIBUTION COLONIE D'HIVER	30 €	90 €	135 €

	COLONIE ETE		
QUOTIENT FAMILIAL	0 à 450€	451 à 617€	618 à 800€
ATTRIBUTION COLONIE D'ETE	30 €	90 €	50€

## 7. L'ALLOCATION 16/25 ANS

Cette allocation est versée aux jeunes Longuenessois remplissant les conditions suivantes et y apportant les justificatifs :

- Être âgé(e) de 16 à 25 ans
- Être inscrit(e) à Pôle Emploi et/ou à la Mission Locale et non indemnisé(e)
- Ne pas être titulaire d'une autre allocation spécifique
- Ne pas être marié(e)/pacsé(e) ou vivre avec une personne en concubinage qui a des ressources

Cette allocation pourra être ouverte aux jeunes ayant trouvé un stage ou une formation dans le mois qui précède ou suit la demande sous la condition que le montant perçu n'excède pas 300€. Elle est d'un montant de 110 € et perçue courant décembre sous réserve d'avoir déposé une demande complète auprès des services du CCAS et dans les délais (période d'un mois entre octobre et novembre).

## 8. AIDE CAMP DES BRUYERES

Pour l'ALSH organisé par le Camp des Bruyères en juillet, une aide est octroyée à hauteur de 1,50€ par enfant et par jour pour les familles longuenessoises ayant un quotient familial compris entre 0 et 617€ ainsi que les familles bénéficiant de l'ATL l'année considérée.

## 9. AIDE RESTAURATION SCOLAIRE

Une aide est octroyée à hauteur d'un euro par enfant et par jour :

- aux familles longuenessoises
- fréquentant les établissements scolaires de Longuenesse et bénéficiant d'une inscription au sein de restauration collective de la commune
- ayant quotient familial compris entre 0 et 617€.

# 6 – DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE



Préambule	3
Diagnostic local de sécurité de la Ville de Longuenesse	4
I- Analyse socio-démographique et contexte socio-économique du territoire	5
A- Contexte général	5
B- Population et peuplement	7
C- Données économiques et sociales	10
II- État des lieux des problématiques et des faits de délinquance constatés	12
A- Délinquance constatée sur le territoire	12
1- Indicateurs de la Police nationale	12
2- Indicateurs de la Police municipale de Longuenesse	18
B- Indicateurs des principaux partenaires du territoire	19
1- Le CISP de la CAPSO en soutien à la ville de Longuenesse	19
2- La stratégie nationale de prévention de la délinquance et sa déclinaison dans le Pas-de-Calais	20
3- Principaux axes de la politique pénale du parquet de Saint-Omer	21
4- Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP 62)	23
5- Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ 62)	23
6- Les bailleurs sociaux	24
7- Centre social ESCAL : Espaces Socio-Culturels & d'Animations	26
8- Inspection de l'Éducation nationale	28
9- Indicateurs du transporteur Mouvéo de la CAPSO	30

## Préambule

La ville de Longuenesse, en lien avec ses partenaires institutionnels, a engagé un processus destiné à établir un diagnostic local de sécurité (DLS), préalable au renouvellement de la convention de coordination entre la Police municipale de Longuenesse et la Police nationale.

La convention de coordination est destinée à formaliser les modalités de coordination opérationnelle entre la Police municipale et les forces de sécurité de l'État compétentes. D'une durée de 3 ans, la convention est cosignée par le Maire, le représentant de l'État dans le département et le procureur de la République. Elle est obligatoire en application de l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La convention précise les missions confiées aux agents de Police municipale ainsi que la nature et les lieux de leurs interventions, eu égard à leurs modalités d'équipement et d'armement. Elle détermine également les modalités selon lesquelles ces interventions sont coordonnées avec celles des forces de sécurité de l'État et dans le respect des priorités de politique pénale fixées par le procureur de la République.

Le diagnostic local de sécurité fixe les priorités d'actions générales. Ces priorités sont :

- La prévention et la lutte contre l'insécurité routière ;
- La prévention et la lutte contre les violences (dont celles faites aux femmes) ;
- La prévention et la lutte contre les addictions (stupéfiants et alcool) ;
- La lutte contre les pollutions et leurs nuisances (salubrité) ;
- La politique de sécurité du quotidien (tranquillité publique) ;
- La lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens (intégrant la sécurité dans les transports en commun).

En outre, le DLS apporte une analyse quant aux réponses apportées et aux dispositifs mobilisés, tant par la collectivité et les acteurs étatiques, que par leurs partenaires publics et privés. C'est donc à la fois :

- Un levier d'information et d'échange quant au travail partagé de l'ensemble des partenaires.
- Un instrument d'analyse des phénomènes et problématiques délinquantes sur le territoire.

La convention définit également les modalités de conservation et de consultation des images vidéo du système de vidéoprotection de la commune.

Ainsi, l'élaboration de la convention de coordination sur la ville de Longuenesse est l'occasion d'inscrire cette démarche dans un schéma proactif de la politique publique de sécurité et de prévention de la délinquance, d'en dresser un bilan et une évaluation afin d'être au plus proche de la réalité de son territoire.



Police municipale de Longuenesse



Commissariat de Saint-Omer

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

# Diagnostic Local de Sécurité Ville de Longuenesse

## I- Analyse socio-démographique et contexte socio-économique du territoire

### A- Contexte général<sup>1</sup>

La ville de Longuenesse est située dans l'agglomération de Saint-Omer, à quelques kilomètres au sud du marais audomarois et en limite du parc naturel régional des caps et marais d'Opale. Longuenesse compte 10 568 habitants (recensement 2021) et s'étend sur une surface d'environ 8,4km<sup>2</sup>. Elle est limitrophe des villes d'Arques à l'est et de Saint-Omer au nord-ouest. De typologie urbaine, le bâti existant se situe le long de la route en continuité de ces deux villes (au nord de la rocade), ainsi qu'autour du centre (au sud de la rocade).

La rocade de Saint-Omer permet l'accès à l'autoroute A26, en direction de Béthune, Lille ou Reims à l'est, et de Calais au nord-ouest. On peut également rejoindre, depuis Longuenesse, la RN 42 vers Boulogne-sur-Mer.

La gare ferroviaire la plus proche est celle de Saint-Omer. Longuenesse est desservie par les bus du réseau Mouvéo organisé par la CAPSO (communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer). Elle est également desservie par les lignes 421 et 422 du réseau interurbain Oscar et par les lignes 904, 904E et 923 du réseau interurbain Arc-en-Ciel 1. De nombreuses venelles maillent les quartiers ; une piste cyclable longe également la route entre Saint-Omer et Arques.

Le territoire de la commune est limitrophe de ceux de six communes. Les communes limitrophes sont Arques, Blendecques, Saint-Martin-lez-Tatinghem, Saint-Omer, Wisques et Wizernes.



Les limites du territoire communal

La commune fait partie de la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer qui regroupe 53 communes et compte 104 937 habitants en 2021. En matière d'enseignement, la commune comporte de nombreux établissements d'enseignement, dont des établissements d'enseignement supérieur :

- Centre Universitaire de Saint-Omer (IUT) de l'Université du Littoral-Côte-d'Opale (ULCO) ;
- École d'ingénieurs du Littoral Côte d'Opale (EILCO) ;
- École supérieure de commerce international du Pas-de-Calais (ESCIP) ;
- Collège et lycée d'enseignement scientifique et technologique Blaise-Pascal ;
- Écoles primaires George-Sand, Léon-Blum, Centre, Jean-Jaurès, Louis-Pasteur et Paul-Verlaine ;
- École maternelle Louis-Blériot ;
- Collège-lycée La Malassise.

<sup>1</sup> Précision : Les données présentées dans la présente analyse socio-démographique de la ville de Longuenesse sont issues principalement des données Insee, du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Capso et du Contrat de ville.

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

5

### ♦ La politique de la ville sur Longuenesse

La ville de Longuenesse bénéficie d'un dispositif de politique de la ville. Le décret 2024-1314 publié le 28 décembre 2023 a actualisé la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elle a globalement maintenu l'armature précédente, en retenant les trois quartiers de l'agglomération du Pays de Saint-Omer :

- « Centre Historique de la Commune » d'Aire-sur-la-Lys ;
- « Quai du Commerce / Saint Sépulcre » de la ville de Saint-Omer ;
- « Saint-Exupéry / Léon Blum » des communes d'Arques, Longuenesse et Saint-Omer.

Le quartier « Saint-Exupéry / Léon Blum » qui se situe en grande partie sur la commune de Longuenesse a quant à lui vu son périmètre évoluer pour intégrer le quartier de la Verte Ecuelle et le pavillon Normandie situé rue Rembrandt. Une extension a également été retenue sur le secteur de Saint-Omer avec l'intégration des équipements sportifs attenants à la résidence Saint-Exupéry.

Ces quartiers sont définis comme prioritaires en raison de difficultés d'ordre social, économique, culturel, de logement, de santé, de délinquance et de discrimination. Pour la ville de Longuenesse, les résidences suivantes sont concernées :

- La résidence Maillibois, soit 535 logements composent la résidence gérée par Pas-de-Calais Habitat.
- La résidence Vauban gérée par Logis 62 : elle regroupe une soixantaine de logements collectifs repartis en huit entrées.
- La résidence Salamandre : elle compte 214 logements gérés par Logis 62. Un projet de réhabilitation de 135 logements y est actuellement mené. Il vise à pallier à certaines problématiques techniques (isolation, accessibilité, ...) et à rendre plus attractive la résidence.
- La résidence de la Mélodie qui intègre 3 immeubles gérés par Pas de Calais Habitat.
- La résidence le Renan qui se compose de près de 120 logements et qui est gérée par Logis 62.

La politique de la ville est menée par la municipalité en lien avec de nombreux partenaires institutionnels et par les partenaires sociaux qui font la Politique de la Ville jour après jour.

Les partenaires institutionnels sont la CAPSO, l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, La Caf, les institutions européennes, les bailleurs sociaux.

La politique de la ville s'articule autour de 3 grands enjeux :

- Enjeu 1 : Favoriser l'égalité des chances par la santé, la réussite éducative et l'emploi ;
- Enjeu 2 : Développer le mieux vivre ensemble et le lien social dans les quartiers ;
- Enjeu 3 : Développer une stratégie de renouvellement urbain des quartiers et en améliorer le cadre de vie.

C'est notamment grâce aux crédits de la politique de la ville que la commune de Longuenesse met en œuvre depuis plusieurs années, un programme de réussite éducative, étendu depuis le 1er janvier 2016 aux communes de Saint-Omer et d'Arques.

Le Centre Social Inter-Générationnel bénéficie également chaque année de crédits pour lui permettre de renforcer et de développer des actions en faveur de la jeunesse, des familles, etc.

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

6

## B- Population et peuplement

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Population	4 794	9 397	11 970	12 604	12 518	10 925	11 139	10 568
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	570,7	1 118,7	1 425,0	1 500,5	1 490,2	1 300,6	1 326,1	1 258,1

(\*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.  
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2010 au RP2021 exploitations principales.

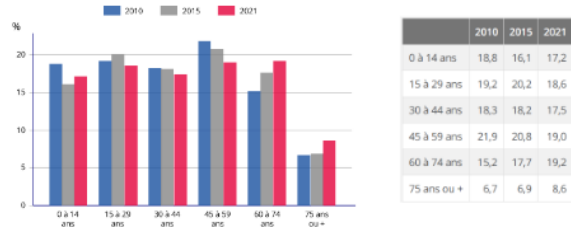
### → Commentaires :

En 2021, la commune comptait 10 568 habitants, en baisse de -15,57% par rapport à 1999 (-1950 habitants en 20 ans), tandis que le Pas-de-Calais connaissait une légère augmentation de 1,37% de sa population sur la même période.

Avec plus de 10 000 habitants, la commune dispose de très nombreux équipements en matière éducative et sociale (centre social, programme de réussite éducative, médiathèque) et est engagée dans la consolidation de ses dispositifs de prévention et de sécurité (effectifs de la Police municipale, déploiement du dispositif de vidéoprotection, moyens dédiés à la prévention routière, lutte contre les incivilités, etc.).

• Une dynamique démographique faible avec un profil âgé mais avec plus d'un tiers des habitants qui ont moins de 30 ans

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



### → Commentaires :

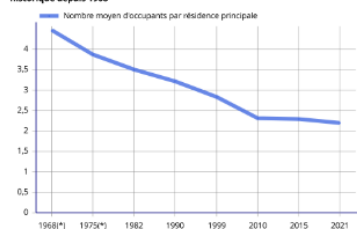
Longuenesse connaît une dynamique démographique relativement faible puisque le vieillissement de sa population reste important avec 27,8% des habitants qui ont plus de 60 ans en 2021. Les plus de 60 ans étaient à 21,9% en 2010.

Toutefois, la population Longuenessoise compte une part substantielle de moins de 30 ans à hauteur de 35,8%, soit au même niveau que la moyenne de la France métropolitaine (35,5%) et du département du Pas-de-Calais (35,0%). La part la plus représentée dans la population Longuenessoise est celle des 60-74 ans (19,2% des habitants).

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

7

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



### → Commentaires :

Depuis la fin des années 1960, la taille des ménages a baissé sur Longuenesse. Cette tendance est conforme au niveau national avec la baisse de la taille des ménages qui a été un phénomène constant. En 2021, un ménage sur Longuenesse est composé en moyenne de 2,19 personnes (2,30 en 2010). En revanche, la part des personnes vivant seules s'est accrue. En 2021, 36,2% des ménages Longuenessois sont composés d'une seule personne (contre 31,7% en 2010).

Cette évolution est liée au phénomène de desserrement des ménages. Un phénomène statistique lié en partie au vieillissement de la population et à l'évolution des modes de cohabitation tels que des séparations plus nombreuses ou une vie en couple plus tardive des jeunes. Ainsi, à population constante, le nombre de ménages augmente et il faut donc construire de nouveaux logements. La structuration du parc de logements sur le territoire est majoritairement composée de propriétaires (53,8% du parc contre 43,8% de locataires).

• Le nombre de familles monoparentales nettement au-dessus de la moyenne départementale et augmente ces dix dernières années

Type de famille	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	2 919	100,0	2 931	100,0	2 819	100,0
Couples avec enfant(s)	1 151	39,4	1 168	39,9	1 001	35,5
Familles monoparentales	540	18,5	524	17,9	617	21,9
Hommes seuls avec enfant(s)	54	1,9	59	2,0	85	3,0
Femmes seules avec enfant(s)	486	16,7	465	15,9	533	18,9
Couples sans enfant	1 227	42,1	1 239	42,3	1 201	42,6

### → Commentaires :

Selon le recensement de 2021, la ville de Longuenesse compte 21,9% de familles monoparentales, c'est-à-dire de familles composées d'un seul adulte avec au moins un enfant mineur partiellement ou totalement à sa charge. Le taux dans le Pas-de-Calais est de 16,2%. Le taux à Longuenesse augmente entre 2010 et 2021, avec 77 familles monoparentales de plus sur cette période alors que la population a diminué de 3,26%.

Les familles monoparentales, pour une partie d'entre elles, sont nettement plus touchées par des difficultés sociales que les autres familles. Une attention particulière doit être portée sur ces publics fragiles qui peut passer par un renforcement des actions d'accompagnement des parents et de prévention en direction des jeunes. Le PRE et le centre social contribuent activement à les soutenir.

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

• Près de 30% de retraités et des employés et professions intermédiaires qui se maintiennent

Catégorie socioprofessionnelle	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	8 864	100,0	9 348	100,0	8 770	100,0
Agriculteurs exploitants	7	0,1	6	0,1	7	0,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	159	1,8	193	2,1	190	2,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	257	2,9	313	3,3	339	3,9
Professions intermédiaires	795	9,0	907	9,7	860	9,8
Employés	1 375	15,5	1 372	14,7	1 313	15,0
Ouvriers	1 372	15,5	1 374	14,7	1 110	12,7
Retraités	2 492	28,1	2 558	27,4	2 564	29,2
Autres personnes sans activité professionnelle	2 407	27,2	2 625	28,1	2 386	27,2

### → Commentaires :

Longuenesse compte un nombre important de retraités (29,2%) tandis que la part des ouvriers baisse (12,7%) alors que celle des employés (15%) et des professions intermédiaires (9,8%) se maintiennent comparativement à 2010.

• Une composition des familles qui diminue chaque année

FAM T1 - Ménages selon leur composition

Type de ménages	Nombre de ménages			Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	4 360	100,0	4 449	100,0	4 468	100,0
Ménages d'une personne	1 384	31,7	1 432	32,2	1 619	36,2
Hommes seuls	521	12,0	525	11,8	613	13,7
Femmes seules	863	19,8	907	20,4	1 006	22,5
Autres ménages sans famille	73	1,7	106	2,4	50	1,1
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 903	66,6	2 911	65,4	2 798	62,6
Un couple sans enfant	1 224	28,1	1 234	27,7	1 194	26,7
Un couple avec enfant(s)	1 143	26,2	1 163	26,1	1 001	22,4
Une famille monoparentale	537	12,3	514	11,6	604	13,5

MM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Nombre moyen d'occupants par résidence principale	4,46	3,86	3,49	3,22	2,82	2,30	2,28	2,19

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

8

## C- Données économiques et sociales

### Des revenus en-dessous de la moyenne départementale et régionale et un taux de pauvreté élevé

Indicateur sur les ménages fiscaux	2021
Nombre de ménages fiscaux	4 239
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	9 441
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	19 380
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	40

#### → Commentaires :

La ville de Longuenesse concentre une part moyenne de foyers fiscaux imposables (40%), qui est en-dessous des foyers du Pas-de-Calais (44,1%). Le revenu net déclaré moyen par foyer fiscal sur la ville de Longuenesse, de l'ordre de 19 380 euros, est en-dessous de la moyenne départementale (20 720 euros) et de la moyenne régionale (21 420 euros).

La ville de Longuenesse présente un taux de pauvreté élevé de 23% qui est au-dessus de la moyenne départementale (18,4%) et de la moyenne régionale (18%). Des disparités existent naturellement entre les différents quartiers de la ville, notamment sur le quartier de politique de la ville, où ce taux est deux fois supérieur au taux de pauvreté de la CAPSO. Le taux de pauvreté est particulièrement élevé chez les moins de 30 ans (46%).

Le taux de pauvreté représente le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté pour une population donnée. En 2018, pour une personne seule, le seuil de pauvreté relative mensuel était de 1 063 euros (seuil à 60 %). Pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans, le seuil en 2018 était de 2 231 euros (seuil 60 %).

### Un taux de chômage nettement en dessous de la moyenne régionale et départementale

Nombre de chômeurs et taux de chômage	2010	2015	2021
Nombre de chômeurs	777	958	799
Taux de chômage en %	19,0	22,4	20,4
Taux de chômage des 15 à 24 ans	55,9	51,8	33,5
Taux de chômage des 25 à 54 ans	14,3	19,3	19,2
Taux de chômage des 55 à 64 ans	14,5	15,6	14,2

#### → Commentaires :

La population de Longuenesse présente un taux de chômage (nombre de chômeurs/population active) en augmentation entre 2010 et 2021 (passant de 19% à 20,4%) avec toutefois une très nette baisse chez les 15-24 ans (de 55,9 à 33,5% entre 2010 et 2021). Le taux de chômage est moins élevé dans le Pas-de-Calais (14,7%) et la région Hauts-de-France (14,8%).

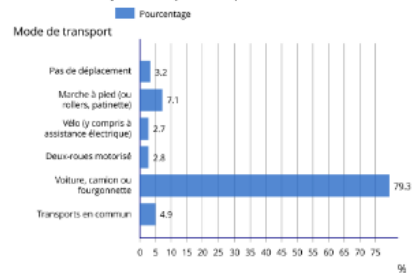
À noter, que 73,6% des actifs travaillent en dehors de la commune et seulement 4,9% des actifs utilisent les transports en commun, quand ils sont plus de 79,3% à utiliser une voiture. Un phénomène qui impacte les déplacements sur le territoire et constitue une problématique de migrations pendulaires.

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

10

De façon générale, le pôle urbain de Saint-Omer (Saint-Omer, Arques, Blendecques, Longuenesse, Saint-Martin-lez-Tatinghem), se caractérise par une offre de services supérieure répondant aux besoins de l'ensemble des habitants du Pays de Saint-Omer et au-delà (enseignement supérieur, médecins spécialistes, tribunal Judiciaire, sous-préfecture, ...). Il bénéficie d'une très forte concentration d'emplois générant d'importantes navettes domicile-travail avec l'ensemble des communes du territoire.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2021



ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

Zone du lieu de travail	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	3 332	100	3 350	100	3 162	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	838	25,2	947	28,3	834	26,4
dans une commune autre que la commune de résidence	2 494	74,8	2 403	71,7	2 328	73,6

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

11

## II- État des lieux des problématiques et des faits de délinquance constatés

### A- Délinquance constatée sur le territoire

#### 1- Indicateurs de la Police nationale

Le commissariat de Saint-Omer couvre sept communes : Saint-Omer, Longuenesse, Arques, Longuenesse, Wizernes, Saint-Martin-lez-Tatinghem et Clairmarais et quadrille une population d'environ 50 000 personnes. Les effectifs du commissariat sont de 165 agents toutes catégories confondues.

En termes de partenariat, des groupes de partenariats opérationnels (GPO) sont organisés sur toutes les communes de la circonscription de police à raison d'une fois par mois. Les GPO sont mis en œuvre dans le cadre de la police de sécurité du quotidien. Ils réunissent des acteurs de terrain autour d'un problème de sécurité dans tout ou partie d'un quartier et ont vocation à le résoudre de manière collective, avec des résultats perceptibles à court ou moyen terme par la population.

Les GPO sur Longuenesse réunissent les élus, la Police municipale, les bailleurs, l'Éducation nationale et parfois des représentants de quartiers. Des GPO thématiques sont organisés en particulier sur les transports avec la CAPSO notamment sur la thématique des incivilités.

La coopération avec la Police municipale de Longuenesse est constante autour de rencontres régulières, de partages d'informations et d'opérations communes assurant ainsi un continuum de sécurité sur le territoire communal. Ce partenariat est également actif autour de la vidéosurveillance afin de prévenir la délinquance et d'aider à l'identification des auteurs d'infractions.

En matière de prévention, un référent scolaire au commissariat assure les contacts avec les établissements scolaires et de nombreuses interventions : prévention sur l'usage des écrans, sur le harcèlement, la sécurité routière. Les chefs d'établissement peuvent également le contacter sur des situations particulières, notamment le dépôt ou le suivi de plaintes.

Concernant l'activité délinquante sur Longuenesse, elle se caractérise principalement par des troubles liés à l'occupation de l'espace public, en partie du trafic de stupéfiants qui reste circonscrits à certains secteurs et pouvant être qualifié de micro-trafic. Le territoire communal est également concerné par la présence de « marginaux » en rupture sociale et exposés à des conduites addictives, en particulier autour de la zone commerciale et caractérisé par des consommations excessives d'alcool. Il faut également souligner que le territoire manque de structures de prise en charge concernant les pathologies mentales souvent en lien avec des conduites addictives.

Lors des violences urbaines de juin 2023 qui ont fait suite au décès du jeune Nahel, des groupes ont été très actifs sur la ville de Longuenesse, en particulier sur le quartier Fort Maillebois, mais une analyse sociologique qui a été réalisée à souligner que les jeunes publics qui sont passés à l'acte étaient principalement issus des campagnes alentours et non du quartier lui-même.

La ville de Longuenesse compte une grande zone commerciale Auchan, partagée avec les communes d'Arques et Blendecques, et avec laquelle la Police nationale a d'étroits échanges avec les commerçants.

Concernant les liens avec les bailleurs sociaux, ils sont constants via les GPO, des diagnostics en marchant, des visites régulières des parties communes.

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

12

**Principaux indicateurs de la Police nationale<sup>2</sup>**

Commune de Longuenesse				
Indicateur des atteintes volontaires à l'intégrité physique				
Désignation	2021	2022	2023	Évolution 2021/2023
<b>Vol sans violence contre des personnes</b>	57	74	80	<b>+40,35%</b>
<b>Coups et blessures volontaires</b>	84	94	118	<b>+40,47%</b>
Dont coups et blessures volontaires en dehors du cadre familial	44	37	38	-13,63%
Dont coups et blessures volontaires intrafamiliaux	40	57	80	<b>+100%</b>
<b>Violences sexuelles</b>	31	28	35	<b>+12,90%</b>

**→ Commentaires :**

Les vols sans violence contre des personnes augmentent de 40,35% ces trois dernières années. Il s'agit principalement de vols commis à l'étalage ou de pickpockets liés en partie à l'activité de la zone commerciale Auchan.

En 2023, les coups et blessures volontaires augmentent de 40,47% mais restent relativement faibles en valeur absolue avec l'équivalent de 10 faits par mois. Les coups et blessures volontaires intrafamiliaux sont en très nette augmentation (+100%) avec 40 faits supplémentaires. De même, les violences sexuelles ont augmenté de 12,90%. Cela s'explique notamment par le contexte de libération de la parole et de prise de conscience collective (affaire Weinstein et vague #MeToo) avec une plus grande révélation des faits et un abaissement du seuil de tolérance face à ce type de violences.

Le commissariat de Saint-Omer bénéficie d'un poste d'intervention social en commissariat (ISC) qui est partagé avec la Gendarmerie nationale. Localisé au sein-même des locaux du commissariat, l'ISC traite des problématiques sociales en temps réel, souvent dans l'urgence. Il est amené à effectuer ainsi des missions d'écoute, de prévention, d'évaluation sociale et d'orientation vers les services sociaux de droit commun. Ce poste est cofinancé par l'État, le département et la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) et la Communauté de communes des Pays de Lumbres (CCPL). Trois fois plus de situations de violences intrafamiliales ont été accompagnées depuis 2020 sur le territoire.

Commune de Longuenesse				
Indicateur des atteintes aux biens				
Désignation	2021	2022	2023	Évolution 2021/2023
<b>Vols violents sans arme à feu</b>	0	0	0	<b>0%</b>
<b>Cambriolages</b>	15	38	27	<b>80%</b>
Vols de véhicules	10	13	6	-40%
Vols dans les véhicules	33	19	13	-80,60%
Vols d'accessoires sur véhicules	0	0	0	<b>0%</b>
<b>Destructions, dégradations et incendies volontaires</b>	95	131	113	<b>+18,84%</b>
<b>Vols à main armée</b>	0	0	0	<b>0%</b>

<sup>2</sup> Source des services statistiques ministériels de la sécurité intérieure (SSMSI) recensant officiellement les crimes et délits enregistrés par la Police nationale.

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

**→ Commentaires :**

Les atteintes aux biens sont majoritairement composées des destructions, dégradations et incendies volontaires qui sont au nombre de 113, soit moins de 10 par mois.

Selon des enquêtes conduites à l'échelle nationale, cette catégorie d'infractions porte essentiellement sur des actes de vandalisme contre un logement, telles que des inscriptions sur les murs, une clôture endommagée ou des jets de débris et dans une moindre mesure des destructions totales (vitres cassées ou volets arrachés par exemple). Les destructions totales sont plutôt rares, les victimes évoquant en général plutôt des dégradations importantes ayant nécessité une réparation immédiate du véhicule et dans la majorité des cas des faits de moindre gravité.

Concernant les cambriolages, ils restent peu nombreux (27 par an) mais connaissent une forte augmentation depuis 2021 (+80%). La ville déploie de nombreux dispositifs pour y faire face (« voisins vigilants et solidaires », opération tranquillité vacances, campagne de sensibilisation du public, etc.).

Par ailleurs, il est constaté une nette diminution des atteintes aux véhicules, en particulier les vols dans les véhicules, dits vols roulottes, qui diminuent de 80,60%.

Commune de Longuenesse				
Indicateurs sur les stupéfiants				
Désignation	2021	2022	2023	
<b>Trafic de stupéfiants</b>	15	7	10	
<b>Usage de stupéfiants</b>	117	90	75	

**→ Commentaires :**

La commune de Longuenesse est relativement impactée par le trafic de stupéfiants mais bien moins que la ville de Saint-Omer. L'usage de stupéfiants a fait l'objet de nombreuses procédures (au nombre de 75) dont une partie par le biais de l'amende forfaitaire délictuelle (AFD) mise en place en France en 2020. Une nouvelle possibilité se traduisant par une amende qui s'adresse aux usagers de stupéfiants, uniquement à destination des majeurs non-récidivistes et auteurs de la seule infraction d'usage de stupéfiants. Le montant de l'amende est de 200€ ou 450€ si elle est non-payée.

**L'usage de stupéfiants est un délit**

A compter du 1er septembre 2020

1 Amende forfaitaire de **200 €** déduite à l'auteur des faits

- Minorée à **150 €** si le contrevenant paie dans les 15 jours
- Majorée à **450 €** si le contrevenant ne paie pas dans les 45 jours

[Le paiement de l'amende met fin aux poursuites judiciaires.](#)

2 Si l'auteur des faits ne paie pas l'amende **tribunal correctionnel** lors de son procès, l'usage de drogues (jusqu'à)

- **1 an de prison**
- **3 750 €** d'amende

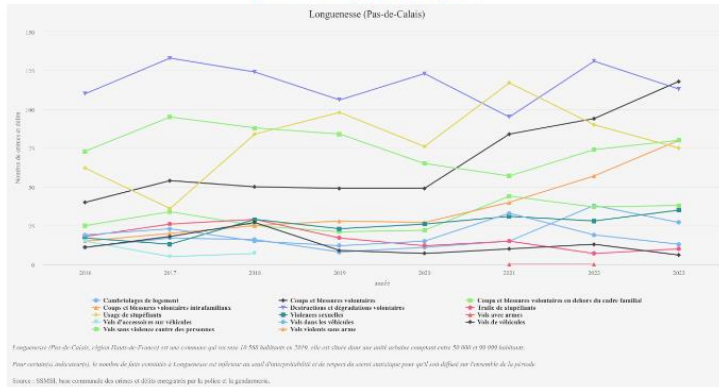
Ces peines s'appliquent quelles que soient les substances concernées (cannabis, cocaïne...)

L33 n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice

**Cette mesure permettra une réponse plus efficace et rapide**

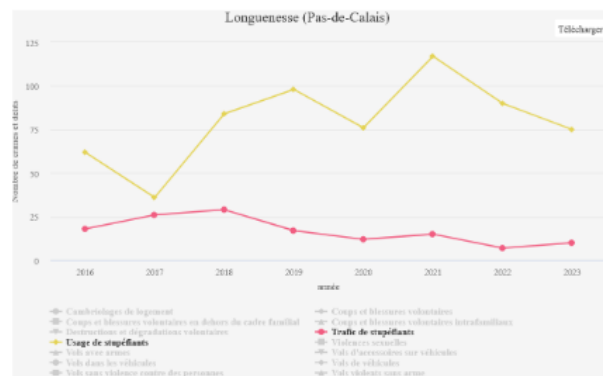
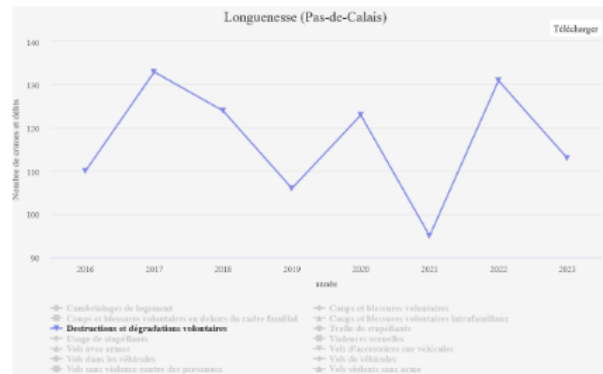
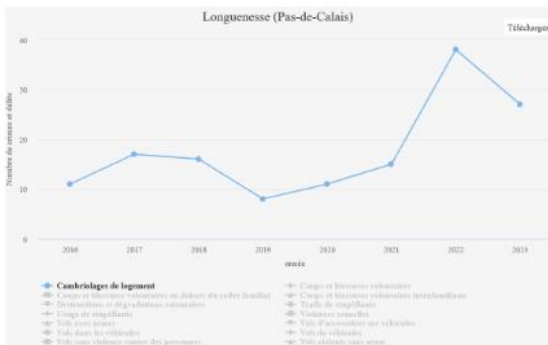
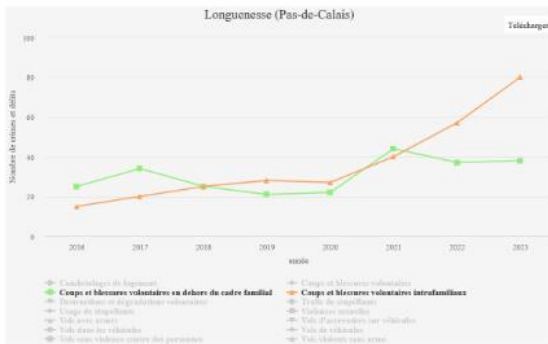
Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

**L'ensemble des catégories d'infractions**



Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

Récapitulatif des principales données statistiques sous forme graphique



Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

2- Indicateurs de la Police municipale de Longuenesse<sup>3</sup>

La Police municipale de Longuenesse, dont les locaux sont situés en mairie au 13 rue Joliot-Curie, est composée de trois agents de Police municipale et d'un agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).



Ainsi placée sous l'autorité du Maire, la Police municipale assure la mise en œuvre des pouvoirs de police administrative et des pouvoirs de police judiciaire du Maire.

Elle assure des missions en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, d'assistance, de la tranquillité, de la sécurité et salubrité publiques du lundi au vendredi de 8h à 19h et le week-end ou la nuit en cas de manifestations. Les agents de Police municipale assurent donc une surveillance quotidienne sur le territoire de la commune auprès notamment de la population, des commerçants et des bailleurs sociaux.

Fort d'un réseau solide d'acteurs qui sont stables sur le territoire, la Police municipale participe également activement aux groupes de partenariats opérationnels (GPO) organisés par la Police nationale. Cette instance permet de consolider les liens avec les acteurs du territoire pour trouver des solutions concrètes aux problématiques identifiées.

Répondant aux sollicitations de la population, ils effectuent de très nombreuses interventions de proximité en véhicule, en pédestre ou à vélo (missions, verbalisations, contrôles routiers et vitesses, sécurisations écoles...). Une part de leur tâche quotidienne est administrative par la rédaction de rapports, mails courantes, bulletins de service, mails, etc.

Les problématiques en matière de délinquance et d'incivilités sur la commune concernent principalement les troubles de voisinage : musique trop forte, aboiement de chiens, défaut d'entretiens des haies et d'élagage. Au-delà des discussions conduites par le Police municipale, les habitants peuvent être orientés vers un conciliateur de justice au centre administratif Saint-Sépulcre à Saint-Omer. En effet, un arrangement à l'amiable est toujours préférable.

Par ailleurs, la commune est également concernée par la présence de chiens catégorisés avec des contrôles réguliers qui sont réalisés. L'obligation de permis de détention est peu connue du public concerné. Concernant les cambriolages, la Police municipale conduit tout au long de l'année l'Opération Tranquillité Vacances.

Au quotidien, le chef de service de la Police municipale mise sur une collaboration fructueuse et étroite avec la Police nationale. Cela se traduit par des rencontres régulières et des échanges quotidiens qui sont consolidés par l'existence d'une convention de coordination renouvelée tous les trois ans. Des échanges ont également lieu avec les Polices municipales des communes voisines.

Les liens avec les bailleurs sociaux sont étroits. Des visites des parties communes sont régulièrement réalisées. Concernant les troubles de jouissance, ils ont principalement lieu le soir, lorsque la Police municipale n'exerce pas. Le relai est donc assuré par la Police nationale.

La commune est confrontée à la problématique des publics dits marginaux qui occupent l'espace public avec des conduites addictives, notamment d'alcool. Cela crée des tensions avec le reste de la population. Des arrêtés municipaux ont été pris concernant l'occupation de l'espace public sur certains secteurs déterminés et sur la consommation d'alcool sur la voie publique. Lorsque ces troubles ont lieu sur la zone commerciale Auchan, des interventions ont lieu en lien avec la Police nationale et le service de sécurité d'Auchan. Pour certaines situations, les publics concernés sont orientés vers l'association Mahra-le Toit qui accueille, héberge et accompagne des personnes isolées, des familles, en situation de détresse et de

<sup>3</sup> La Police municipale de Longuenesse n'établit pas de rapport annuel d'activité. Les informations communiquées ci-dessous sont issues de l'entretien réalisé avec le chef de la Police municipale de Longuenesse.

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

grande précarité sur les territoires de l'Audomarois et du Calais. Toutefois, nombreux sont ces publics qui ne souhaitent pas intégrer une structure d'accueil.

La ville de Longuenesse est dotée d'un système de vidéoprotection qui compte 10 caméras dans le but de prévenir les atteintes aux personnes et aux biens. Un projet d'extension du dispositif est prévu en 2025 avec 15 caméras supplémentaires avec lecture de plaques, notamment autour des flux routiers. Il n'y a pas de déport vers le commissariat.

En matière de prévention, au-delà des actions de sécurisation aux abords des établissements scolaires, la Police municipale conduit depuis de nombreuses années des actions au sein des établissements pour sensibiliser les enfants aux dangers de la route, notamment lorsqu'ils sont piétons ou cyclistes. Les permis piétons et le permis internet sont conduits par le référent scolaire de la Police nationale. Par ailleurs, des interventions ont lieu, en partenariat avec la CAPSO autour d'outils pédagogiques comme l'exposition interactive « Moi Jeune Citoyen ». Les élèves du territoire bénéficient également d'actions de prévention autour d'une piste d'éducation routière.

## B- Indicateurs des principaux partenaires du territoire

### 1- Le CISPDP de la CAPSO en soutien à la ville de Longuenesse

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPDP) de la CAPSO constitue un lieu de concertation, de définition des objectifs et de coordination des actions en matière de sécurité et de prévention de la délinquance, avec pour missions :

- de produire un diagnostic partagé,
- d'établir un constat des actions menées,
- de définir une stratégie et des objectifs,
- de mobiliser des moyens humains et financiers.



Le CISPDP s'organise autour de deux instances :

- un comité restreint (organe opérationnel chargé de la mise en œuvre et du suivi du plan d'action qui se réunit 2 à 3 fois par an) composé des élus de l'exécutif de la CAPSO en charge de la sécurité et des actions liées à la citoyenneté, du sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Omer, du procureur de la République, du commandant de la Gendarmerie de Saint-Omer, du Commissaire de Police de Saint-Omer, d'un représentant du Conseil départemental du Pas-de-Calais et d'un représentant de l'Éducation nationale.

- une assemblée plénière (qui se réunit une fois par an) présidée par le Président de la CAPSO, ou son représentant, à laquelle sont invités les membres suivants (ou leurs représentants) : le préfet, le procureur de la République, les élus désignés par la CAPSO, le Président du conseil départemental, les représentants des services de l'État et des organismes œuvrant dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs.

L'animation de dispositifs locaux de prévention de la délinquance, compétence obligatoire de la CAPSO, est ainsi mise en œuvre au travers du CISPDP mobilisant de nombreux acteurs et partenaires.

En cohérence avec les orientations nationales et départementales, le plan d'actions du CISPDP est structuré autour de trois axes :

- ✓ Lutter et sensibiliser aux violences intrafamiliales et améliorer la protection des victimes,
- ✓ Renforcer la prévention des conduites à risques et de la délinquance en direction des jeunes
- ✓ Améliorer la tranquillité publique.

La CAPSO s'est par ailleurs dotée d'outils pédagogiques permettant de développer les actions de promotion de la citoyenneté auprès des enfants et des jeunes : Moi jeune citoyen, 10-18 ans, piste d'éducation routière, animations sur le harcèlement avec deux outils créés.

Elle accompagne également les initiatives et dynamiques territoriales en matière de lutte contre les violences intrafamiliales, que ce soit par le biais de sensibilisation des partenaires, d'information des habitants et d'accompagnement des victimes.

Par ailleurs, un projet de caméras à l'échelle de l'agglomération est en cours avec une première phase qui va porter sur la sécurisation aux abords des écoles. Le CISPDP travaille étroitement avec les centres sociaux du territoire en particulier autour d'un dispositif de prévention spécialisée qui pourrait être déployé.

Enfin, depuis 2 ans, les liens ont été renforcés entre l'Éducation nationale, la justice et les forces de sécurité autour d'une « cellule mineurs » suite aux problématiques et tensions identifiées aux abords des établissements scolaires.

### 2- La stratégie nationale de prévention de la délinquance et sa déclinaison dans le Pas-de-Calais

#### > Les orientations nationales et départementales

La stratégie nationale de prévention de la délinquance (SNSPD), publiée le 9 mars 2020, pour la période 2020-2024, sur la base de laquelle ont été bâtis les plans départementaux et les plans locaux arrêtés dans le cadre des CLSPD reste aujourd'hui le cadre de référence.

La politique de prévention de la délinquance a profondément évolué depuis son origine. La prévention dite « primaire », à caractère éducatif et social et s'adressant à de larges publics, a été complétée ces dernières années par une approche « situationnelle » et par le développement de la vidéoprotection.

La politique de prévention s'appuie désormais sur des approches plus individualisées en vue d'actions ciblées de prévention « secondaire », ce qui signifie des actions tournées vers les publics les plus exposés à un premier passage à l'acte délinquant et des actions de dimension « tertiaire », c'est-à-dire de prévention de la récidive.

La stratégie nationale de prévention de la délinquance est structurée autour de 4 orientations prioritaires :

- Les jeunes ;
- Les personnes vulnérables ;
- La population ;
- Les territoires.

Les 4 objectifs de la stratégie nationale :

1- La prévention de la délinquance des plus jeunes avant l'âge de 12 ans : en réinvestissant la prévention primaire, en mobilisant plus systématiquement les familles, en développant des actions de sensibilisation et d'éducation sur des nouvelles formes de délinquance comme notamment la cyberdélinquance, l'éducation aux médias et à la citoyenneté.

2- La protection, le plus en amont possible, des personnes vulnérables : les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les femmes victimes de violences, les mineurs. Leur accompagnement sera en particulier renforcé par le déploiement des postes d'intervenants sociaux en commissariat et en gendarmerie.

3- Une implication plus forte de la population et de la société civile dans la prévention de la délinquance et la production de tranquillité publique. La population sera davantage associée et consultée. La société civile sera sollicitée pour faciliter l'insertion des jeunes : monde sportif, entrepreneuriat engagé.

4- Une gouvernance renforcée par une adaptation à chaque territoire et une coordination entre les différents acteurs : préfets, autorité judiciaire, maires et présidents d'intercommunalités.

Concernant enfin le décret du 6 mai 2016 portant modifications de dispositions relatives à la prévention de la radicalisation, il mentionne qu'en fonction de la situation locale, les

compétences du CLSPD peuvent s'étendre aux actions de prévention de la radicalisation définies conjointement avec le représentant de l'État.

De même, depuis février 2018, l'État a présenté un nouveau plan national de prévention de la radicalisation dans lequel 60 mesures reposent sur la mobilisation et la coordination entre acteurs de l'État, des collectivités territoriales et de la société civile.

#### Le Plan Départemental de Prévention de la Délinquance (PDPD)

Le PDPD est arrêté pluriannuellement par le Préfet, il fixe les priorités de l'État dans ce domaine. Il se fonde sur une analyse des caractéristiques de la délinquance sur le territoire (évolution, répartition, spécificités) et des besoins de la population ; puis, conformément à ce diagnostic, il traduit et décline les orientations nationales définies par le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR) en priorités d'actions sur le territoire, en concertation étroite avec le procureur de la République et le président du conseil départemental.

Le plan départemental s'inscrit pleinement dans les priorités fixées par la stratégie nationale de prévention de la délinquance, parmi lesquelles une gouvernance renforcée et adaptée aux territoires, copilotée avec les collectivités.



### 3- Principaux axes de la politique pénale du parquet de Saint-Omer

Le palais de Justice de Saint-Omer abrite le Tribunal judiciaire de Saint-Omer et la Cour d'assises du Pas-de-Calais. La population du ressort est de 185 590 habitants et représente, en termes de population, environ 1/10e du département du Pas-de-Calais. L'arrondissement judiciaire de Saint Omer ne se confond plus depuis le 1er janvier 2017 avec l'arrondissement administratif du même nom qui a perdu au profit de l'arrondissement de Calais 24 communes dans les secteurs d'Audruicq, Ardres et Oye Plage.

L'activité juridictionnelle est soutenue par une activité civile principalement axée sur les litiges de la protection, les affaires familiales et l'assistance éducative des mineurs en danger ainsi qu'une activité pénale de proximité, se caractérisant par une réponse rapide de l'action publique et la gestion des détenus en exécution de peine, incarcérés au Centre Pénitentiaire de Longuenesse.

L'actualité médiatique des procès tenus devant la cour d'assises du Pas de Calais rythme également la vie judiciaire.



Sur le quartier Fort Maillebois de Longuenesse, Pas de Calais Habitat compte 624 logements collectifs, 74 individuels et composant ainsi 34 entrées. Sur le quartier, ce sont 3 gardiens logés qui sont présents. Les problématiques majeures portent sur le squat de caves (entrée 1 Passeron), mais les squats et dégradations de l'entrée sont principalement concentrés à l'entrée 6 Coucou.

Ce sont à la fois des mineurs et des majeurs qui occupent ces espaces (entre 16 et 30 ans). Au-delà des squats, le quartier est confronté au trafic de stupéfiants. Les services de police passent régulièrement sur le secteur, notamment dans les parties communes.

En termes d'actions de proximité, le bailleur peut s'appuyer sur un collectif de locataires assez actif et des liens étroits avec le centre social ESCAL : Espaces Socio-Culturels & d'Animations.

Les conflits de voisinage sont contenus et lorsqu'ils se présentent les actions de médiation fonctionnent. La seule préoccupation persistante porte sur la présence de caddies de la zone commerciale Auchan sur le quartier. Des échanges ont eu lieu avec Auchan afin de rassembler les caddies sur une zone de rassemblement et ainsi enrayer ce phénomène.

♦ Habitat Hauts-de-France

Le groupe Habitat Hauts-de-France œuvre dans le domaine de l'habitat social. Le groupe est composé de différentes entités spécifiques : Habitat Hauts-de-France, Cottage Social des Flandres, Copronord Habitat et HLI. Le groupe se déploie dans plus de 350 communes de la région autour de 347 collaborateurs, dont 63% au service direct des clients. Le groupe assure la gestion de près de 30 000 logements.



Sur Longuenesse, Habitat Hauts-de-France gère 139 logements principalement en collectif sur les résidences Normandie, Ile-de-France et les Genets. Un gardien est dédié aux logements collectifs. La composition sociale des logements est essentiellement occupée par des travailleurs et des familles dont certaines sont en situation de précarité.

Globalement, les logements ne font pas l'objet de dégradations. Les nuisances et conflits de voisinage sont des cas isolés.

♦ Flandres Opale Habitat

Entreprise Sociale pour l'Habitat, Flandre Opale Habitat gère un patrimoine de plus de 17 000 logements (dont 1 800 sur la CAPSO) et se donne pour mission d'apporter une solution logement adaptée à chaque étape du parcours résidentiel.



Afin d'optimiser les conditions d'accès au logement, l'entreprise accompagne les collectivités dans leurs projets d'habitat social, et propose un offre diversifiée de logements neufs, entretenus, en location, en accession ou en location-accession. Flandre Opale Habitat appartient au Groupe Action Logement.



Sur Longuenesse, Flandre Opale Habitat dispose de 403 logements répartis sur les résidences La Salamandre (134 logements), le Renan (120 logements) et Hôtel de Ville avec un total de quatre gardiens dont un sera assermenté en 2025.

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

Les adhérents sont majoritairement du quartier Maillebois. En revanche, avec les actions hors les murs, les convivi/cafés, les activités développées au quartier des Berceaux, les habitants des autres quartiers ont découvert l'ESCAL et y adhèrent davantage. 12 % viennent maintenant du quartier Centre-Ville Bruyères où est implanté l'annexe.

En matière de prévention et de médiation, le Centre Social participe activement aux cellules de veille. Il est constaté un manque d'acteurs de terrain après la fermeture du centre auxquels des éducateurs de prévention spécialisée pourraient être une réponse idoine.

À ce sujet, les Centres Sociaux d'Aire sur la Lys, d'Arques, de Longuenesse et de Saint-Omer ont déposé auprès des services de l'Etat et de la CAPSO un projet commun intitulé : Ensemble, les Centres Sociaux du territoire de l'Audomarois, acteurs de la prévention de la délinquance.

- Les objectifs généraux du projet sont les suivants :
- Mettre en place une action de préfiguration innovante de prévention spécialisée avec les acteurs de terrain que sont les Centres Sociaux ;
  - Identifier les jeunes exposés à la délinquance et les formes de délinquance ;
  - Sensibiliser pour prévenir les formes de délinquance ;
  - Créer une synergie des acteurs du territoire à travers des actions communes liées à la prévention de la délinquance

Ce dossier n'a pas pu être financé par le FIPD mais c'est la CAPSO qui finalement a pris en charge un financement à hauteur de 18 000 €. Cette dernière, avec le soutien de l'Etat, souhaite que les Centres Sociaux poursuivent leur réflexion et leur étude du territoire sur le sujet de la prévention spécialisée d'ici au printemps 2025.

Par ailleurs, en matière de délinquance, le Centre Social est attentif aux enjeux concernant le trafic de stupéfiants en particulier entre Longuenesse et Roubaix.

Concernant les actions en direction de la jeunesse, le Centre Social a conduit en 2022-2023, un projet « Revalorisons nos quartiers », financé par le FIPD mais qui n'a pas été reconduit en 2024. Ce projet consistait à mettre en place des actions permettant d'accompagner les jeunes dans leurs projets et les sensibiliser sur certaines thématiques, afin de prévenir la délinquance.

Autour de ce projet, l'ESCAL a pu repérer des jeunes, informer, prévenir et communiquer sur les actions du Centre Social, de différentes manières : via des partenaires (Flandres Opale Habitat, Pas de Calais Habitat, Collèges, PRE, Cellule de veille), ses actions (Nos Quartiers d'été, Convivi/cafés...), rencontres informelles (maraudes). Régulièrement, des actions d'« aller vers » ont été effectuées au sein du quartier Fort Maillebois, Salamandre, Verte Eucelle, Renan et Berceaux, sur des créneaux horaires différents. L'idée étant de recenser les lieux et heures de « squat » ainsi que les jeunes s'y trouvant.

L'année 2022 a vu 38 bénéficiaires de cette action passant par environ 16 projets divers et actions hors les murs. Au niveau des mineurs, une vingtaine de jeunes ont été repérés et ont pu être abordés régulièrement jusqu'à la visite des locaux de l'ESCAL et participer aux actions hors les murs de la période estivale.

Par ailleurs, l'ESCAL est engagée sur le dispositif « Initiatives Jeunes » (fonds public et territoire), subventionnée à 80 % par la caf. La bourse initiatives jeunes donne la possibilité aux jeunes de monter des petits projets. Ce dispositif permet de favoriser l'autonomie des jeunes et de renforcer le lien familial.

L'ESCAL est également inscrit dans le dispositif « Promeneur du net » qui se traduit par des permanences hebdomadaires. Le coordinateur enfance jeunesse effectue une permanence sur son compte professionnel Facebook et Discord afin de donner la possibilité aux jeunes et parents d'avoir un repère temporel et pouvoir le contacter pour diverses demandes.

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

Les problématiques des résidences portent essentiellement sur le vieillissement de certains bâtiments, en particulier au Renan concerné ponctuellement à du trafic de stupéfiants. De manière générale, les locataires sont confrontés à des problématiques sociales fortes. Toutefois, le bailleur peut s'appuyer sur un tissu relationnel interbailleur important face au désœuvrement social lié à l'exercice d'une parentalité absente, des jeunes en partie démunis qui se réunissent dans les parties communes et parfois dégradent (surtout à la résidence Salamandre). Au total le coût des dégradations peut aller jusqu'à 600 000 euros à l'année.

En matière de vidéoprotection sur Longuenesse la résidence Salamandre en dispose depuis 10 ans et les autres quartiers prioritaires de politique de la ville en bénéficie également.

De nombreuses actions sont menées avec le soutien de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :

- Subvention directe au Centre social ESCAL sur les violences intrafamiliales et le digital.
- Soutien à l'association ABCD sur les addictions (sur un autre secteur).
- Projet avec le grapheur Hiz Graff (Thomas Hennerez).
- Jardinière en lien avec les écoles.

7- Centre social ESCAL : Espaces Socio-Culturels & d'Animations

Le Centre Social ESCAL de Longuenesse est avant tout une grande maison. Un endroit convivial, familial et intergénérationnel où tous les âges de la vie sont représentés. C'est aussi un lieu dans lequel la parole des habitants est prépondérante. Les idées sont prises en compte pour réaliser des actions, des événements, des projets... Le Centre Social comptabilise 36 bénévoles, 31 salariés ainsi que 3 service civique.

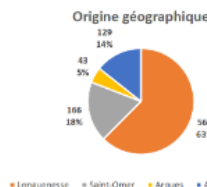


Son public se compose d'adhérents ainsi que d'usagers, à savoir : 900 adhérents en 2023 (338 adhésions, 190 familiales et 146 individuelles). L'accueil du Centre social ESCAL est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

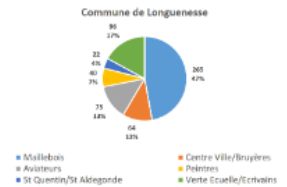
Le nombre d'adhérents est toujours en augmentation, (2022 : 848 adhérents). Le développement de nouvelles activités, nouveaux projets ainsi que l'ouverture de l'annexe au quartier des Berceaux ont favorisé cette augmentation. Et également, tout ce qui tourne autour de l'accueil d'enfants (crèche, accueil de loisirs) fonctionnent toujours très bien et le secteur seniors est en pleine expansion.

En 2023, ce sont également plus de 2500 usagers. Ils franchissent la porte du Centre Social par le biais des différentes manifestations organisées par l'association (marché de Noël, nos quartiers d'été, actions d'autofinancement...), des associations extérieures qui exercent leurs activités au sein de l'association, des permanences de partenaires, des écoles qui organisent des actions ou des activités dans les locaux ainsi que des organismes de formation pour des réunions. Au quotidien, le Centre social s'appuie sur le Centre Animation Jeunesse (CAJ) ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans et le CLAS avec les établissements scolaires.

Origine géographique des adhérents



Sur la commune de Longuenesse



Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

Enfin, le Centre Social porte le réseau Parentalité62. Ses objectifs sont de :

- Soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif ;
- Rompre l'isolement des parents en favorisant des initiatives permettant rencontres ;
- Valoriser les rôles et les ressources des parents ;
- Développer et susciter des initiatives nouvelles ;
- Favoriser la mise en réseau de tous les acteurs qui contribuent à ces initiatives, afin de permettre une meilleure circulation des informations.

### 8- Inspection de l'Éducation nationale

La direction académique du Pas-de-Calais est chargée de la mise en œuvre de l'action éducatrice et de la gestion des personnels et des établissements qui y concourent dans le cadre de l'application de la stratégie académique.

La direction académique met ainsi en œuvre la politique éducative définie par le gouvernement. Sous l'autorité directe de la rectrice et du ministre chargé de l'éducation, ses responsabilités s'exercent dans les domaines administratifs (direction de l'ensemble des services d'éducation du département) et pédagogiques (coordination de l'action éducative et contrôle du fonctionnement des établissements).

Elles couvrent cinq domaines essentiels :

- La carte scolaire : implantation des moyens d'enseignement dans les écoles, les collèges et les lycées ;
- La gestion des enseignants des écoles : recrutement, mutations, promotions, retraites ;
- La gestion des élèves : affectation dans les collèges et les lycées, gestion des bourses et des fonds sociaux ;
- L'organisation des examens du premier cycle et du second cycle court ;
- La vie scolaire et pédagogique des écoles, collèges et lycées : impulsion, animation et évaluation des processus éducatifs.

Pour la mise en œuvre de la stratégie académique, la direction s'appuie en particulier sur des conseillers techniques. Ils sont notamment chargés de coordonner les actions spécifiques sur le climat scolaire, en particulier sur le harcèlement scolaire comme le programme « pHARe ».

Ce programme à destination des écoles et collèges, est livré clef en main, à travers une plateforme numérique, et combine plusieurs actions et dispositifs incluant un large éventail d'outils variés et concrets pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit. Le programme « pHARe » concerne toutes les écoles et les collèges depuis la rentrée 2021. Il est appelé à se généraliser depuis l'année scolaire 2023-2024.

Concrètement, le programme « pHARe » consiste en une série d'entretiens individuels avec les élèves ayant pris part au harcèlement et au cours desquels on recherche avec eux ce qu'ils pourraient eux-mêmes mettre en œuvre pour que le harcèlement cesse.

Au niveau des écoles élémentaires, un Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) assure le pilotage global de la circonscription scolaire. Il est le premier interlocuteur des personnels enseignants, des directeurs d'école et des usagers, ainsi que le suivi des informations préoccupantes (IP) qui augmentent sur la circonscription.

La ville de Longuenesse compte 6 écoles dont 3 sont en réseau d'éducation prioritaire (REP +). Les effectifs sont les suivants :

- École Léon Blum : 153 élèves dont une classe Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire).
- École George Sand : 205 élèves.
- École Louis Blériot : 49 élèves.
- École du Centre : 106 élèves.
- École Louis Pasteur : 101 élèves.
- École Paul Verlaine : 139 élèves.

La commune est confrontée à une diminution de la population scolaire avec une baisse

Diagnostic local de sécurité de Longuenesse octobre 2024

### 9- Indicateurs du transporteur Mouvéo de la CAPSO

La CAPSO en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité entreprend des actions sur l'ensemble des mobilités du territoire : bus, vélo, marche à pied... Ainsi, la CAPSO propose un réseau de bus comportant 6 lignes urbaines et un service de transport à la demande permettant aux habitants des communes rurales de gagner en mobilité. Les autocars Schoonaert et Bereyne gèrent l'exploitation du réseau Mouvéo. Ils réalisent l'ensemble des trajets du réseau en veillant à assurer la continuité, la qualité et la performance du service.



Concernant le transport scolaire, les plages horaires sont de 7h à 8h puis de 17h30 à 18h30. Deux médiateurs sont présents sur le réseau pour assurer l'information commerciale et apaiser les éventuelles tensions. Des contacts étroits existent avec la Police nationale et la Police municipale, si nécessaire. La présence ponctuelle d'agents de la Police municipale dans le bus serait susceptible de renforcer la prévention en matière d'incivilités sur le réseau.

Une convention de sécurisation a été mise en place depuis plusieurs années et fait l'objet d'un comité de pilotage annuel réunissant la Police nationale, la Police municipale, la Gendarmerie nationale, la sous-préfecture et le parquet de Saint-Omer.

En cas d'incivilités signalées sur le réseau, une information est transmise aux parents de l'élève concerné, dans les cas les plus graves, une exclusion provisoire ou définitive peut être prononcée. Le dialogue est privilégié par le référent sûreté du réseau. Ainsi, il est amené à recevoir les usagers qui ont été signalés pour des problèmes de non-présentation du titre de transport, de troubles à la tranquillité ou de chahuts sous la forme de convocation et de rappel à l'ordre.

En matière de prévention, des interventions ont lieu en chaque début d'année en direction des classes de 6èmes autour d'outils de prévention développés par l'Association Départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public (ADATEP 62).

globale des effectifs.

Concernant les remontées « faits établissements ». Seuls quelques faits sur l'école Léon Blum sont remontés avec notamment des informations préoccupantes (IP) ou des signalements au Procureur pour des enfants en danger.

Par ailleurs, il faut souligner les liens étroits établis avec la ville de Longuenesse grâce à l'engagement quotidien du Maire et de son adjointe aux écoles, ainsi qu'au référent jeunesse et service scolaire avec lesquels les liens sont très étroits. La ville organise chaque année une cérémonie de rentrée avec tous les enseignants de Longuenesse destinés aux nouveaux directeurs et nouveaux personnels.

**Qu'est-ce qu'un « Fait Établissement » ?**  
Ce sont des faits qui portent atteinte à (aux) :

- Valeurs de la République (laïcité, racisme, etc.) ;
- Personnes, enfants comme adultes (violence verbales et/ou physiques, harcèlement, fugues/fuites, etc.) ;
- Sécurité et climat scolaire (intrusion, port et/ou usage d'arme, drogue, perturbations, etc.) ;
- Biens (incendie, dégradations, vols, etc.) .

**Qui peut déclarer un « Fait Établissement » ?**  
Pour le premier degré ce sont :

- . Le directeur
- . L' IEN
- . L'IA-Dasen et les personnels de la DSDEN habilités par lui
- . Le Recteur et les personnels du Rectorat habilités par lui

**Quels sont les niveaux de gravité et à qui sont-ils transmis ?**  
Il y a trois niveaux de gravité :

- Niveau 1 : fait préoccupant ne nécessitant pas de transmission
- Niveau 2 : fait grave
- Niveau 3 : fait d'une extrême gravité

Pour les niveaux 2 et 3, sont alertés l'IA-Dasen, le Recteur, le référent justice, l'équipe mobile de sécurité. Si le fait est jugé suffisamment grave, le Ministère peut être alerté.



Plaquette du programme pHARe  
Site internet du ministère de l'Éducation nationale



Intervention d'un officier de Police  
Site internet du ministère de l'Intérieur

## 7 – L'ESCAL



### BILANS DES ACTIONS 2024

#### La culture pour la tolérance

##### **Contexte de la mise en œuvre de l'action**

Implanté au sein du quartier prioritaire Saint-Exupéry/Léon Blum, le Centre Social Intergénération de l'association ESCAL propose diverses activités, rencontres et actions pour un large public souvent amené à croiser les âges, classes sociales, cultures, religions, orientations sexuelles. De par nos discussions formelles et informelles avec le public, au travers de nos actions, nous avons pu remarquer une méconnaissance de certains sujets. Cela concerne, pour exemple, la place des femmes et des hommes dans la société, les handicaps, les orientations sexuelles, les origines culturelles, les religions... Une méconnaissance amenant des propos, des réactions et des comportements non inclusifs.

#### **3. CALENDRIER DE L'ACTION 2024**

##### **Date de démarrage de l'action**

01 janvier 2024

##### **Date de fin de l'action**

31 décembre 2024

##### **Nombre d'heures consacrées au pilotage / coordination**

150

##### **Nombre d'heures consacrées à la préparation de l'action**

100

##### **Nombre d'heures consacrées au face à face public**

150

#### **4. LES BENEFICIAIRES**

##### **Nombre total d'enfants/jeunes touchés par l'action**

72

##### **Age des enfants**

##### **Nombre de 3/5 ans**

0

##### **Nombre de 6/11 ans**

10

##### **Nombre de 12/17 ans**

43

##### **Nombre de 18/25 ans**

3

##### **Nombre de familles accompagnées et/ou associées au projet**

18

### **Pertinence de l'action**

Le principe de ce projet était de mettre en avant l'engagement des jeunes contre les discriminations. Nous avons remarqué que les jeunes sont plus sensibles et réceptifs à ces sujets mais restent malgré tout dans l'inconnu. Le projet veut d'inverser la transmission générationnelle de ces idées et comportements en proposant aux jeunes de créer des supports de sensibilisation pour tout public.

L'objectif était de permettre aux jeunes de participer à de "petits stages éducatifs et culturels", accompagnés de professionnel.les, et de gagner en compétences à la fois sur une pratique culturelle, mais aussi gagner en connaissance sur un sujet lié aux discriminations. Le but étant que, dans ce grand projet contre les discriminations, ça soit les jeunes qui entame la sensibilisation et sensibilise les autres secteurs de la structure pour obtenir des échanges intergénérationnels de valeurs et point de vue. Dans ce projet ce n'est pas les plus grands qui enseignent aux plus jeunes mais bien l'inverse.

Dans cette même idée d'aspect intergénérationnel, les parents des jeunes ont été invités à participer aux "petits stages éducatifs et culturels" s'ils le souhaitent.

Trois stages ont été réalisés :

- Stage théâtral / Thématique égalité Femmes/Hommes : Sur ce stage de 3 jours, c'est la professionnelle Chantal Guilbert qui a accompagné un groupe intergénérationnel de 12 personnes dont 5 jeunes, 3 enfants (âgés de 10ans et en passerelle vers le secteur jeunesse), 2 parents et 2 séniors. L'objectif était que le groupe crée plusieurs saynètes abordant la thématique de leur point de vue. Vécu personnel ou histoire fictive, le groupe s'est prêté au jeu et a interprété différentes situations provoquantes pour former un spectacle sous forme de théâtre forum. Ainsi les spectateurs de la représentation finale ont pu, à la fin de chaque saynète, intervenir pour modifier les paroles et comportements et jouer ce qui devrait se passer pour "résoudre la problématique". A la fin, un débat et un pot convivial ont été proposé pour approfondir les discussions. Un stage sur lequel chaque participant.e a pris plaisir et une représentation qui a eu un franc succès attirant parents, familles, professionnel.les et partenaires.

- Stage BD / Thématique racisme et LGBTphobie : Ce stage s'est déroulé en deux temps avec un premier stage de 2 jours autour du racisme et un deuxième de 2 jours autour de la LGBTphobie. Les 16 jeunes, au total, ont pu être accompagnés par Brandon Lecocq (alias Brandy) dessinateur pour le magazine PIF Gadget. Chaque jeune a pu apprendre quelques techniques de dessin et créer une page de BD abordant la thématique concernée. Les jeunes ont pu exprimer, via différentes situations, leur point de vue et des valeurs qu'ils voulaient porter. Ces BDs ont ensuite été exposées tout au long du mois de Juillet pour former une exposition à laquelle parents, famille, professionnel.les été invités à venir admirer.

- Stage Graf' / Thématique Vivre ensemble et respect : Au vue des dégradations dans le quartier et sur les murs de la structure, nous avons décidé de proposer un stage intergénérationnel autour du graffiti. C'est Alexis Defurnes, alias Tout Spray, qui est venu apporté son professionnalisme et sa technique. Une grande fresque murale sur le devant du Centre Social a été réalisée avec pour objectif de mixer les publics et, surtout, attirer les jeunes du quartier auteurs des dégradations sur ce même mur. Cela a été une franche réussite puisque 25 jeunes (dont les jeunes visés), 11 parents, 7 enfants et 3 séniors ont participé aux trois journées. L'apprentissage étant précis, c'est par petit groupe de 5 que chacun pouvait s'essayer à la pratique urbain du graffiti. Tout Spray apportait l'apprentissage culturel pendant que nos professionnels jeunesse abordaient les jeunes pour échanger avec le reste du groupe et discuter des actes de dégradations, de vie de quartier, de respect etc...

**Efficiency de l'action**

Les résultats obtenus sont satisfaisants, les retours des participants sont très bons, la représentation et l'exposition ont eu du succès avec d'excellents retours. Les jeunes ont pu avoir beaucoup de discussions sur les thématiques concernées et paraissent plus intéressés et enthousiaste avec la pratique culturelle en parallèle.

C'est globalement une réussite que nous souhaitons poursuivre pour aborder d'autres thématiques et proposer d'autres pratiques. Le théâtre a été fortement apprécié c'est pourquoi nous le reconduisons.

**Effet de l'action**

Gain de confiance en soi et estime de soi

Gain de compétences en pratique culturelle

Echanges intergénérationnels autour de thématiques liées aux discriminations

Suscite l'intérêt de jeunes ne fréquentant pas la structure

**Effet de l'action**

Gain de confiance en soi et estime de soi

Gain de compétences en pratique culturelle

De nouveaux jeunes se sont inscrits sur d'autres actions, activités

Regard différent sur les jeunes de la part des plus vieux

**Effet de l'action**

De nouveaux jeunes se sont inscrits sur d'autres actions, activités

Regard différent sur les jeunes de la part des plus vieux

Suscite l'intérêt de jeunes ne fréquentant pas la structure

**Effet de l'action**

néant

**Effet de l'action**

néant

## **Connectés et Déconnectés**

### **Contexte de la mise en œuvre de l'action**

A l'ère du numérique, l'association ESCAL se doit de s'adapter et proposer des actions numériques permettant de vivre avec et pas d'interdire. Présent depuis 2020, le projet "Connectés et Déconnectés" a pour but d'agir sur 2 axes d'intervention : - "Connecter" les jeunes : ou plutôt reconnecter les jeunes. L'idée est de les responsabiliser à un usage sain du numérique. Cela va passer par la découverte de différentes formes d'utilisation, de logiciels, d'applications, et autres, pour développer l'idée du numérique utile. - "Déconnecter" les jeunes : qui vise à se questionner sur sa connectivité. Les jeunes seront amenés à prendre du recul sur leur usage du numérique. Pourquoi je me connecte ? Pour quoi faire ? Qu'est-ce que ça m'apporte ? Qu'est-ce qui est vrai ? Qu'est-ce qui est faux ? Nous souhaitons leur fournir les outils nécessaires à une remise en question afin d'analyser leur temps passé sur les écrans, la protection de leurs données, les dangers et risques de l'utilisation du numérique, ... .

### **3. CALENDRIER DE L'ACTION 2024**

#### **Date de démarrage de l'action**

01 janvier 2024

#### **Date de fin de l'action**

31 décembre 2024

#### **Nombre d'heures consacrées au pilotage/coordination**

100

#### **Nombre d'heures consacrées à la préparation de l'action**

200

#### **Nombre d'heures consacrées au face à face public**

500

### **4. LES BENEFICIAIRES**

#### **Nombre de jeunes touchés par l'action**

53

#### **Tranche d'âge**

##### **Nombre de 3/5 ans**

0

##### **Nombre de 6/11 ans**

9

##### **Nombre de 12/17 ans**

44

#### **Nombre de parents associés**

12

### **Pertinence de l'action**

Découpé en plusieurs axes, le projet proposait aux jeunes d'être accompagnés aux usages du numérique et des médias, en soutenant leurs initiatives. Il visait aussi à sensibiliser à une pratique responsable et sécurisée en faisant acquérir des compétences.

### **DECOUVERTE**

Ces ateliers seront mis en place à raison d'un atelier par semaine. Certaines semaines pourront exceptionnellement comporter plusieurs de ces ateliers si cela est nécessaire (lié à des événements, besoin pour l'AG,...).

- Atelier Vidéo (1 atelier/semaine pendant 3 mois) : Lors de ces ateliers 8 jeunes ont pu découvrir, prendre en main et utiliser différents outils de captation (appareil photo, go pro, caméra,...). Le projet final était de créer une vidéo des événements de l'été. Les captations ont pu se faire cependant nous n'avons pas eu le temps de réaliser le montage de la vidéo avec les jeunes en 2024. Nous espérons pouvoir assurer ce montage pour une diffusion à l'AG 2025.

- Atelier 3D (6 ateliers) : 9 jeunes ont pu découvrir et apprendre à utiliser les outils, matériaux et logiciels liés aux imprimantes 3D. Les ateliers se construisaient sur 2 séances, apprentissage et conception, par groupe de 5 jeunes. Cette année la plupart des ateliers se sont réalisés avec le même groupe qui a pu fabriquer divers objets destinés à de la décoration personnelle ou à des cadeaux.

- Atelier Graveuse laser (1 atelier/semaine pendant 3 mois) : Sur le même principe que les ateliers 3D, 6 jeunes ont pu découvrir et apprendre à utiliser la machine, matériaux et logiciels. Les ateliers se construisaient sur 2 séances, apprentissage et conception, par groupe de 3 jeunes. L'ensemble des créations fabriquées par les jeunes furent destinées à de la décoration personnelle ou à des cadeaux de Noël.

- Atelier Djing (1 à 2 ateliers/ période de vacances) : En partenariat avec la Maison des Ados de Saint-Omer (pour 3 ateliers) et en interne pour le reste des ateliers, 8 jeunes ont pu découvrir le monde du Djing, le matériel, les logiciels et pratiquer des bases de pratiques liées à l'utilisation des platines. Les séances avec la MDA ont permis de créer du lien entre les jeunes fréquentant nos structures. Il est encore compliqué de produire des créations musicales, mais pour le moment il est surtout question de prendre du plaisir sur différents styles musicaux et transmettre le goût de la musique. Certaines séances en interne sont également divisées en 2 avec une partie pratique d'un instrument (chant, djembé, synthé).

### **INFORMATION ET SENSIBILISATION**

- Permanences numériques :

Le coordinateur animateur et l'animatrice jeunesse, sont tous les deux formés Promeneurs du Net. Ils assurent une permanence numérique tout au long de la semaine (Lundi, Mercredi et Jeudi : Pierre / Mardi et Vendredi : Stéphanie) sur des horaires précis (16h-18h30). Le résultat reste informatif sur les actions de la structure. Il est question d'améliorer ce dispositif pour susciter l'échange via des supports type question ouverte et vidéo sensibilisation.

### **EVENEMENTS NUMERIQUES :**

- Semaine du numérique : 3 temps ont été proposés aux familles des jeunes pour échanger et partager des moments ludiques et éducatifs autour du numérique. Connectons nous en famille et les 10 ans du réseau, tous les deux organisés par le réseau parentalité 62 et sur lesquels nous intervenons avec d'autres partenaires tels que les Centres Sociaux Connectés. Le troisième était en interne avec la semaine du numérique. Plusieurs thématiques ont pu être abordées sur ces événements avec les jeunes et leurs parents : Dangers des réseaux sociaux, fake news, cyberharcèlement, temps sur les écrans,

le numérique éducatif et le E-sport.

Au total ce sont 53 jeunes et 12 parents qui ont pu bénéficier de ces ateliers et évènements numériques.

#### **Efficienc e de l'action**

Le numérique a fait un bon en avant et nous remarquons qu'il ne cesse d'évoluer. Les moyens engagés ont été pertinents mais le numérique reste un sujet long à traiter. De nouvelles problématiques surviennent et de nouvelles générations y sont confrontés ce qui demande donc la pérennisation des actions du projet.

Il nous semble important d'accentuer les actions intergénérationnelles autour du numérique et également évoluer avec notre temps en proposant des sujets liés aux nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle et ses dérivés.

#### **Effets de l'action**

Apprentissage de l'engagement sur les ateliers à plusieurs séances.

Gain de connaissances liées aux outils numériques.

Echanges de connaissances avec les parents.

Rencontre de jeunes d'autres structures.

Amélioration de la confiance en soi et de l'expression de soi.

Prise de conscience de certains dangers liés au numérique et réseaux sociaux.

#### **Effets de l'action**

Prise de conscience de certains dangers liés au numérique et réseaux sociaux.

Amélioration de la confiance en soi et de l'expression de soi.

#### **Effets de l'action**

L'attractivité des ateliers numériques donne envie aux jeunes de revenir régulièrement au Centre Social et découvrir de nouvelles choses. Ils peuvent petit à petit diversifier leur pratique numérique et évoluent sur la prise de conscience (des dangers et risques, du temps d'utilisation, du numérique "utile").

Les jeunes seront en capacités d'utiliser des outils et d'acquérir des compétences dans de nombreux domaines utiles pour leur avenir. L'intérêt des jeunes permet également d'attirer et intéresser les parents sur ces thématiques numériques.

#### **Effets de l'action**

néant

#### **Effets de l'action**

néant

## **Bourse Initiatives Jeunes**

### **Contexte de la mise en œuvre de l'action**

Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes au sein d'un collectif pour favoriser leur ouverture culturelle et contribuer au développement de leur citoyenneté et de leurs compétences vers l'autonomie.

### **3. CALENDRIER DE L'ACTION 2024**

#### **Date de démarrage de l'action**

01 janvier 2024

#### **Date de fin de l'action**

31 décembre 2024

#### **Nombre d'heures consacrées au pilotage/coordination**

150

#### **Nombre d'heures consacrées à la préparation de l'action**

100

#### **Nombre d'heures consacrées au face à face public**

200

### **4. LES BENEFICIAIRES**

#### **Nombre de jeunes touchés par l'action**

17

#### **Tranche d'âge**

##### **Nombre de 12/17 ans**

17

##### **Nombre de 18/25 ans**

0

##### **Nombre de + de 25 ans**

0

#### **Nombre de familles accompagnées et/ou associées au projet**

4

### **Pertinence de l'action**

Il y a toujours une difficulté à mobiliser les jeunes au cours de l'année. On perçoit cependant davantage d'intérêt en fin d'année.

Cela est également expliqué par l'arrivée de nouveaux jeunes en fin d'année.

4 projets ont vu le jour :

- Connaissance : 8 jeunes, dont 5 nouveaux au sein de l'association, ont souhaité s'unir autour d'un projet pour faire plus ample connaissance. Cela s'est traduit par une virée à Lille, en prenant le train, pour une journée bien remplie avec au programme : escape game, laser game, restaurant et visite de Lille.

- Journée à Lille, entre illusion, patinoire et karaoké : 4 nouvelles jeunes se sont lancées dans un premier projet pour une journée à Lille en prenant le train. Au programme, visite du musée de l'illusion, restaurant alliant repas et séance de karaoké, visite de Lille. Il était prévu une séance de patinoire au marché de Noël mais en vue du monde et du temps d'attente, les filles ont préféré changer pour une laser game et pouvoir continuer à s'amuser ensemble.

- Un Noël féérique à Paris : 3 jeunes

- Une soirée sous l'humour : 2 jeunes

### **Efficiences de l'action**

La mobilisation des jeunes autour de ce dispositif est toujours compliquée.

Cependant, nous avons modifié et élargi nos modes de communication en s'appuyant davantage sur nos actions Hors les murs et actions partenariales (collèges, maison des ados, réseau parentalité...). Cela résulte sur une arrivée de nouveaux jeunes en fin d'année et donc de l'intérêt pour le dispositif.

Il est donc nécessaire de poursuivre dans cette dynamique et de travailler davantage sur la motivation des jeunes au cours de l'année.

### **Effets de l'action**

Gain de confiance en soi sur l'expression orale : certains jeunes ont beaucoup de mal à s'exprimer, notamment devant un jury. L'exercice de présentation reste toujours très important pour travailler sur la gestion du stress et sur l'éloquence.

Gain en responsabilité en assumant des tâches telles que la recherche de prix, prise de contact, réservation, tout en prenant conscience de ces réalités.

Permet de faire évoluer nos modes de communication sur le dispositif et voir l'arrivée de nouveaux jeunes.

### **Effets de l'action**

Gain de confiance en soi, gain en responsabilité, acquisition de compétences (recherche, réservation, mobilité,...), ouverture d'esprit, fierté du projet accompli, partage d'expérience auprès des plus jeunes, évolution de la capacité d'expression orale.

### **Effets de l'action**

Les jeunes prennent conscience de certaines réalités (coût, temps de trajet, relation prestataires...).

De nouveaux jeunes découvrent le dispositif et l'association.

### **Effets de l'action**

Une motivation au cours de l'année à améliorer pour éviter des projets uniquement en fin d'année.

## Convention pour le développement de séjours jeunes

### 2. REALISATION DU PROJET

**Q 1- Projet Réalisé :**

Oui

**Q 2- Des séjours sont-ils prévus sur les vacances scolaires d'automne et/ou de décembre ?**

Oui

**Si oui, précisez le nombre de séjours, la période et le nombre de places :**

1 séjour 24 places du 27/10/2024 au 02/11/2024

**Q 3- Nombre de places conventionnées :**

24

**Q 4- Nombre de places réalisées :**

18

**Q 5- Public ayant bénéficié d'un séjour :**

18 jeunes âgés de 11 à 17 ans, issus de Quartiers Politique de la Ville (QPV) tous inscrits par leurs parents.

**Q 6- L'offre a-t-elle été suffisante pour répondre à l'ensemble des besoins ? expliquer**

Le séjour a été préparé en 1 mois de temps donc moins de temps pour en faire la communication et pour les parents n'ayant pas ou plus d'aide AVE (souvent déjà utilisée courant l'été) le coût de 300 euros était trop élevé pour eux, ce qui explique le nombre de places non pourvues.

**Q 7- Comment avez-vous déterminé le montant des participations familiales ?**

Le montant des participations familiales est fixé à 300€ avec une participation familiale de 50€.

C'est pour nous le juste milieu pour que le coût ne soit pas trop élevé pour les familles du quartier (qui ont de faibles revenus). Pour les familles ne bénéficiant pas de l'AVE, nous fixons un coût à 100€ (complété par 200€ d'actions d'autofinancement) ce qui est également un bon compromis.

**Q 8- Préciser les aménagements mis en place pour favoriser l'accessibilité de tous et la mixité sociale (joindre le document « modalités tarifaires » en fin de procédure)**

Nous demandons une participation de 300€ par jeune avec prix dégressif (5% par fratrie de 2). Pour les familles ne bénéficiant pas de l'AVE, des actions d'autofinancements ont été réalisées avec les jeunes tout au long de l'année afin de réduire le coût du séjour pour ces familles.

Nous avons eu le cas, cette année, d'une famille en grande difficulté ne bénéficiant pas de l'AVE. A titre exceptionnel, nous avons pris en charge 250€ du coût du séjour pour qu'il ne reste plus que 50€ à régler par cette famille.

**Q 9- Avez-vous eu recours à un prestataire de service pour l'organisation de ce projet ?**

Non

**Si oui, préciser :**

Non communiqué

**Q 10- Les activités envisagées durant les séjours ont-elles été réalisées et satisfaisantes ?**

Nous avons réalisé différentes activités comme un Raid (pédalo, tir laser, course orientation), accrobranche ainsi que 2 après-midi piscine, randonnée pédestre, grand jeu, réalisation de la chartre de vie, tir à l'arc, activité créatif, matinée zen et une veillée tous les soir (Blind test, défi pyramide, soirée loto, soirée halloween, soirée twister). Chaque activité sur le planning a été réalisée avec succès.

### 3. LA DEMARCHE DE PROJET

#### Q 1- Rappel des éléments saillants de votre diagnostic qui ont conduit à la mise en place de ce projet

Les besoins sont repérés quotidiennement auprès des jeunes et familles.

Besoin pour les jeunes de sortir de leur environnement quotidien, de découvrir des destinations nouvelles et de pratiquer des activités innovantes... Les jeunes fréquentant le secteur jeunesse sont particulièrement jeune et, pour la plupart, n'ont pas ou peu participé à des séjours. Il y a donc une vraie envie à ce sujet.

Le territoire repéré est la ville de Longuenesse, quartier QPV, ainsi que les communes avoisinantes.

Le besoin en aptitudes nautiques reste présent car nous avons toujours des jeunes n'ayant pas réussi le test d'aisance aquatique afin de participer aux activités nautiques. Ainsi nous continuerons à travailler sur ce besoin et proposer un accompagnement toute l'année pour que 100% des jeunes partant en séjour puissent participer aux activités nautiques. Nous remarquons la même difficultés en ce qui concerne le vélo. Nous travaillons donc de la même façon au cours de l'année pour valoriser les efforts et évolutions lors d'une activité VTT pendant le séjour. Ces activités étant particulièrement appréciées, nous envisageons de continuer à en proposer pour le prochain séjour.

Etant face un groupe relativement "nouveau", nous revenons sur des besoins en termes de développement de l'autonomie, les responsabilités, la maturité et également au niveau de l'hygiène. Les jeunes ont pu rencontrer une diététicienne sur des sujets d'alimentation et d'hygiène alimentaire. Le cadre, les activités et la vie en collectivité seront nos appuis pour travailler sur l'autonomie, la responsabilité et la maturité.

Comme pour certains jeunes ça sera leur premier départ, nous envisageons un séjour moins loin pour rassurer les jeunes et familles et pour à la fois découvrir notre région.

#### Q 2- Quel impact a eu ce projet auprès du public cible et sur la politique éducative de votre territoire ?

L'impact sur nos jeunes est positif au niveau de l'hygiène (douche matin et soir et brossage de dents). L'effet de groupe les responsabilise. Tous les jours par groupe de 2 ils débarrassent les tables, les nettoient et passent le balai après chaque repas. Ce qui donne des notions de vie en collectivité.

Pour les pratiques aquatiques, ils ont pratiquement tous obtenu leur test d'aisance aquatique avec ou sans ceinture avant de partir en séjour. 2 jeunes ne l'avaient pas obtenu sur les 18 jeunes, ce qui n'a pas empêché d'aller à l'eau avec une ceinture. Nous continuerons nos séances piscine pour les rendre plus autonome dans l'eau.

La séparation avec les parents s'est très bien passé, les enfants pouvaient appeler leurs parents chaque fin de journée.

Sur les 18 jeunes 8 ont été déjà partis en séjour, pour les 10 autres c'était une première avec l'ESCAL dont 9 jeunes une première en colonie. 1 jeune étant déjà partie avec un autre organisme.

## **REAAP : Les familles au cœur des projets**

### **BILAN ACTION 1 : L'été en famille**

51 familles étaient inscrites cet été sur l'été en famille : sur ce nombre 10 familles sont venues pour la première fois soit 31 personnes

L'été en famille fonctionne du 8 juillet au 9 août en proposant une journée complète, une soirée et des après-midi ludiques et sportives.

Cette année, nous avons modifié un peu le fonctionnement de l'été en famille en proposant moins de sorties et plus de lieu de vie en incluant des ateliers divers.

Les familles ont eu un peu de difficultés à se projeter dans ce planning mais le bilan réalisé vendredi 4 octobre a permis d'échanger avec les familles et de réajuster le fonctionnement pour 2025.

De manière générale, les familles apprécient fortement les sorties, les soirées à thème et les ateliers ludique même si ces derniers doivent être repensés dans leur organisation (nombre d'intervenant, nombre des famille et nombre de réalisation).

Certaines familles ont encore des difficultés à prendre en compte notre objectif parentalité et laisse les enfants livrer à eux même.

#### **Points positif**

- Les réunions avec les familles dès le mois de janvier
- Les animations en soirée qui permettent aux papas qui travaillent de profiter également de temps privilégiés en famille,
- La mise en place de différents ilots en salle Brel qui a permis de différencier les différents espaces et ainsi accueillir les familles dans de meilleures conditions matérielles, sonores et pédagogiques
- Le bouche à oreille des familles qui amène de nouveaux participants
- L'été en famille est perçue comme leurs vacances pour de nombreuses familles
- les échanges entre famille, l'entraide, certaines familles nombreuses étaient aidés sur les sorties et activités, certaines familles ont créé des liens d'amitiés et se voient en dehors du centre social.
- les nouvelles familles ont trouvé un lieu convivial
- Aide financière possible avec le conseil Départemental
- Activité olympiades, Escal show, le meilleur pâtissier fortement appréciées

#### **point négatif**

- Le coût financier reste important pour certaines familles nombreuses
- Le « laisser faire » de certains parents (Sur les lieux de vie un rappel à l'ordre de certaines familles est obligatoire, les règles de vie en communauté ne sont pas toujours respectées, le matériel, le rangement, la sécurité des enfants en bas âge, sur les sorties plusieurs rappels sont nécessaires sur le port de la ceinture de sécurité, s'alimenter dans le bus etc.
- Les animations diverses ont besoin d'être plus explicite

## BILAN ACTION 2 : Le rendez-vous des parents

### point positifs

- le planning famille des vacances fonctionne très bien . On comptabilise 40 familles ayant fréquenté cette action sur les temps des petites vacances( 17 enfants de moins de 5 ans, 36 entre 6 et 10 ans, 20 entre 11 et 15 ans et 4 de plus de 15 ans )
- le partenariat avec la maison des ados est positif , les temps d'échanges avec les parents permettent de créer un lien de confiance avec ces derniers et les encourage davantage à franchir la porte de cette dernière. En général , 5 parents assistent régulièrement à ces temps de parole qui ont lieu toutes les 6 semaines
- les ateliers papote ont permis aux parents de découvrir le réseaux de partenaires et d'échanger librement avec eux sur leurs missions et ce qu'ils pouvaient apporter au sein de leur famille.( une moyenne de 7 parents présents)
- les ateliers chefs en actions permettent aux familles d'acquérir des petites astuces pour intégrer plus facilement les légumes dans l'alimentation quotidienne de leurs enfants cependant certains parents rechignent également à consommer des légumes ,la présence d'un professionnel de sante sur ce temps est donc appréciable .

### point négatifs

- Les ateliers parents ado régulier ont plus de difficultés à fonctionner , on arrive à les toucher de manière ponctuelle mais leurs investissements régulier à l'année est plus difficile. Il serait peut être intéressant de développer un partenariat avec la station afin d'essayer de les fidéliser.
- les ateliers happy family sont à repenser afin de ne pas perdre l'objectif de cet atelier
- l'atelier roule galipette pourrait être plus étoffé , seul 6 enfants accompagné de leur parents ont fréquenté cette action en 2024.

## BILAN ACTION 3 : Un rêve un projet une opportunité

L'action est peut être encore peu connue mais elle permet de travailler avec la famille dans sa globalité et permet ainsi d'aborder de multiples domaines .

Chaque famille qui a bénéficié de cette action a acquis des compétences quelles soient éducatives ( lien parents enfants , orientation partenaires , affirmation de l'autorité parentale....) et /ou sociales. ( s'exprimer à l'oral , défendre un projet , établir un budget, faire une réservation...)

### point positif

- les adolescents sont très présents et prennent des responsabilités sur la réalisation du bilan ( photos , vidéo )
- les dossiers déposés sont très intéressants et permettent d'aborder la parentalité sous toutes ses formes. En effet , les familles viennent pour réaliser un "rêve" mais les échanges sont très constructifs et permettent souvent à la famille d'intégrer un atelier ou de mettre en place un accompagnement avec la référente famille ou un partenaire .
- certains projets sont déposés par plusieurs familles qui se connaissent peu, le fait de travailler un projet commun permet d'intensifier le lien extra familial et de créer de nouvelles affinités entre parents et enfants

### point négatif

- l'aspect passage devant un jury freinent encore beaucoup de familles

#### BILAN ACTION 4 : Ensemble – Famille

Magie santé : 3 séances de cuisine parent/enfant, qui concernent 7 familles (11 enfants), qui ont essentiellement travaillé sur les légumes : « comment faire manger des légumes aux enfants ? », des recettes appréciées que les familles choisissent elles-mêmes dans la liste proposée par la diététicienne une semaine avant. Lors des ateliers, il y a un échange entre les familles et la diététicienne, Elles peuvent poser toutes leurs questions, leurs doutes et repartir avec des astuces.

Nous avons également participé à la fête en famille ainsi qu'aux 10 ans du réseau parentalité avec 12 familles environ.

Un bilan positif : nous avons vu certains parents grandir avec leur enfant. De parents timides, ils sont devenus des parents participatifs qui osent poser leurs questions, qui s'ouvrent petit à petit aux autres, qui prennent de l'assurance. Tous ces ateliers permettent de renforcer les liens parent/enfant mais également d'avoir des échanges entre parents et pour nous professionnel de les écouter et de les accompagner dans leur rôle de parents.

Les points forts : ouverture des ateliers à la fratrie sur les activités et les sorties, possibilité de renvoyer les familles quand il y a besoin vers la référente famille ou la référente de parentalité 62. L'EJE toujours disponible pour répondre aux questions lors des ateliers, La crèche est un point de repaire pour les familles fragilisés.

Les points faibles : les familles qui confondent « éducation bienveillante » et « je laisse tout faire ». De familles en grande détresse qui n'y arrivent plus et qui perturbent tout le groupe. L'inflation pour le prix des prestations, des bus, du matériel, des livres qui peuvent se répercuter sur nos actions.

Évaluation faite : avec un cahier de séance, pointage des familles, nombre de familles différentes, nombre de participations, retour des familles, observation, questionnaire aux familles.

#### BILAN ACTION 5 : Séjour Inter génération

Le séjour Intergénération est une véritable réussite quant sur le lien Intrafamiliale et Interfamiliale qu'il apporte que les valeurs portées par les centres sociaux ( solidarité , entraide , dignité , vivre ensemble , pouvoir d'agir )

Les participants sont à l'initiative du projet et sont acteurs à chaque étape , ils choisissent ensemble la destination , le planning, la répartition des tâches et tout ce qui est important à la réussite du projet. La mise en place des modules en parallèle des réunions collectives permet de créer une réelle dynamique de groupe et de réajuster si besoin.

Les modules sont la pause vacances, la gestion des conflits et comment vivre sereinement ses vacances

La mise à disposition de travailleurs sociaux de la CAF apporte une véritable plus value à ce projet car à la fois elles apportent un accompagnement et regard professionnel intéressant et le lien avec le public est facilité.

De manière générale , les impacts sont nombreux et très positifs

Sur l'individu

- Réalisation du départ
- Rendre actrices l'ensemble des personnes
- Permettre aux personnes d'acquérir des compétences par les différents modules

- Respecter le contrat d'engagement signé de façon tripartite ( personne – centre social CAF)
- Apprendre aux personnes à anticiper et épargner un budget vacances
- Favoriser la prise d'autonomie et de responsabilité
- Favoriser la tolérance et l'esprit d'équipe
- Resserrer les liens familiaux et inter générationnels
- Créer une dynamique de groupe
- Favoriser la remise en question
- Susciter aux personnes l'envie de réaliser leurs projets de façon autonome

Sur le groupe

- Développement de l'entraide et de la solidarité
- Dynamique d'actions importantes
- Favorise la vie en communauté
- Développement du savoir vivre

Sur le centre social

- Promouvoir le quartier
- Fidélisation du public
- Nouveaux adhérents
- Action de coopération et de solidarité

Sur le territoire

- Reconnaissance du projet et de son effet par les politiques
- Impact vers d'autres territoires grâce à la presse

## **REAAP : Pour le comité local Audomarois**

### **Bilan de l'action 1**

#### **Objectif de l'action**

#### **Intitulé de l'action :**

Pour le Comité Local Audomarois : Vivre en famille avec les écrans

#### **Les objectifs opérationnels de l'action sont-ils atteints ? :**

OUI

#### **Quels ont été les facteurs de réussite ?**

Pour la mise en place de ce projet les partenaires du Réseau ont mis en place un après-midi " Connectons en famille" l'idée était de pouvoir parler de la place des écrans dans la famille.

Cet après-midi a lieu à Saint-martin-lez-tatinghem.

19 structures partenaires du Réseau ce sont réunis pour la mise en place de ce projet en animant des ateliers à thématiques différentes.

Différents ateliers ont pu être mis en place avec des objectifs multiples.

Des partenaires ont animés des ateliers pour les plus petits :

- Présentation des LAEP et reconstitution afin de promouvoir leur présence sur le territoire
- Des ateliers où les familles ont pu repartir avec des idées d'alternatives aux écrans notamment dans les salles d'attente par exemple. Les parents font souvent remonter que dans les salles d'attente il n'y a plus rien pour les enfants et n'ont pas toujours des "jeux" sur eux. Parents et enfants ont pu repartir avec différents jeux créés le jour J.
- Des ateliers créatifs à reproduire à la maison pour limiter l'utilisation des écrans.
- Des ateliers d'informations : exemple sur les PEGI sur les jeux vidéos.

Situation concrète : Une maman avec son fils sur l'atelier à découvert ce qu'il y avait vraiment dans un jeu vidéo ( PEGI 16), elle ne pensait pas qu'il avait accès à certaines images/situations avec ce jeu. Elle savait que son fils avait accès à ce jeu et y passait beaucoup de temps ( notamment à cause d'une situation de séparation parentale compliquée.). Suite à cet ateliers la maman avait pris conscience et ça lui a permis de discuter avec son fils de tout cela.

- Des stands de discussions parents/ados

Situation concrète : Sur un des ateliers la question était qui passe le plus de temps sur les écrans entre le parent ou l'ados : dans la famille il y a eu un débat sur le fait que les parents eux aussi passés beaucoup de temps sur les écrans.

etc ...

- Taux de participation des familles : sur l'après-midi nous avons accueillis 140 personnes. Nous avons pu observer avec les partenaires que les familles sont restées toute l'après-midi et prenaient le temps de passer sur chaque stand.

- Taux de satisfaction des participant-es : Nous avons eu de bons retours des familles qui ont participé cependant selon les familles il manquait plus d'activités pour les tous petits.

Extrait d'un échange avec une famille.

" Nous avons passé un bon moment en famille, nous avons appris des choses et allons essayer en famille de réduire notre temps d'écrans ( même si ça ne va pas être simple). Nous allons réaliser le défi photo qui était aller faire une balade dimanche après-midi plutôt qu'être devant les écrans."

la qualité des interactions entre les membres de la famille lors des activités :

Lors de l'après-midi : les parents et les enfants ont été invités à partager leurs expériences et opinions, cela peut favoriser une communication ouverte. les familles ont pu expliquer comment ils perçoivent l'utilisation des écrans ainsi que les limites.

## **Evaluation de l'action**

### **Quel bilan général tirez-vous de votre action :**

Le projet avait pour objectif de sensibiliser les familles aux bienfaits et aux risques liés à l'usage des écrans chez les enfants, de les aider à mettre en place des règles et des pratiques pour un usage équilibré et bénéfique des technologies.

La collaboration avec les 20 partenaires a permis de créer des synergies positives, en faisant intervenir des professionnels aux compétences variées. Cela a permis de renforcer l'accompagnement des familles tout en sensibilisant à l'importance de l'éducation aux écrans.

Le projet a eu un impact globalement positif sur les familles participantes, en les aidant à mieux comprendre les enjeux de l'usage des écrans et à instaurer des pratiques plus équilibrées au sein du foyer. La collaboration avec les 20 partenaires professionnels a été un facteur clé de succès, permettant d'apporter une expertise diversifiée et un accompagnement personnalisé.

La majorité des parents ont exprimé une meilleure compréhension des risques liés à l'utilisation excessive des écrans et de l'importance de fixer des limites. Mais que la mise en pratique au quotidien est parfois compliqué.

Le projet a permis d'ouvrir un espace de dialogue entre les parents et les enfants, sur des sujets parfois délicats comme les réseaux sociaux et l'addiction aux écrans. Cela a favorisé une meilleure compréhension mutuelle et des discussions sur les dangers potentiels d'une utilisation excessive des technologies.

Le projet ayant une durée limitée, il est difficile d'évaluer de manière approfondie les effets à long terme sur les comportements numériques des enfants et des parents.

Nous devrions mettre en place plus d'outils/rencontres pour évaluer le projet à long termes chez les familles car c'est ce que nous avons du mal à mesurer, nous devons aussi maintenir et renforcer les partenariats avec les professionnels pour offrir un accompagnement de qualité aux familles.

En concertation lors du comité local de décembre 2024, les partenaires du réseau ont à coeur de continuer à travailler la thématique et de mettre en place un nouveau projet.

## **Bilan de l'action 2**

### **Objectif de l'action**

### **Intitulé de l'action :**

Pour le Comité Local : Fête en Famille

### Quels ont été les facteurs de réussite ?

Taux de satisfaction des partenaires quant à l'impact et à la gestion du projet :

- Les partenaires sont attachés au projet fête en famille et trouvent qu'il y a un réel impact dans leurs missions au quotidien dans l'accompagnement des familles.

Évaluation de la collaboration et de la communication entre les partenaires.

- Dans ce projet des partenaires se rencontrent, certains pour la première fois, créent des liens, cette année en particulier car le projet a eu lieu sur le CCPL, partie du territoire où il y a moins de partenariats.

Mesure de l'engagement continu des partenaires dans le projet.

- Les partenaires se sont impliqués toute au long de l'année lors des groupes de travail et le Jour J.

Nombre de partenaires de la parentalité impliqués dans le projet : 17 structures partenaires étaient présentes soit une trentaine de partenaires sur l'après-midi.

Satisfaction des participants : Les participants nous ont fait part de leur satisfaction lors de cet après-midi pour certains ils viennent chaque année pour d'autres c'était une découverte. Une famille d'Esquires nous a fait savoir qu'elle était contente que l'action se fasse dans son village car il n'y en n'a pas souvent.

Relation parents/enfants sur l'après-midi : Lors de cet après-midi les relations parents/enfants sont travaillées de différentes manières par exemple certains parents ont pu rencontrer la PMI sur les ateliers portages et travailler sur leur peur du portage et se sentir rassurer, d'autres ont pu travailler un atelier relaxation en famille qui a permis aux familles de se poser ensemble de se découvrir, prendre le temps...

Il y avait des jeux ouverts qui permettaient d'ouvrir à la discussion de se poser des questions en famille que l'on se pose jamais. L'atelier Web-radio et la création d'un podcast sur l'après-midi a permis de questionner les familles sur leurs relations, leur rapport à la famille.

Nous avons donc un retour de familles ayant participé à l'atelier.

Nombre de familles participantes : sur l'après-midi nous avons 40 familles qui ont participé, une diminution par rapport à l'année dernière mais cela s'explique par la situation géographique de l'après-midi.

Relation familles/partenaires : Les familles ont vraiment pris le temps de passer sur chaque stand cependant nous remarquons qu'il n'y a pas eu assez d'échanges sur les missions des partenaires. Même si il y a des échanges c'est à approfondir.

Pour les partenaires ce projet est une façon de créer du lien avec les familles mais aussi entre eux c'est une action connue et reconnue sur le territoire.

Suite au comité local de décembre 2024 les partenaires souhaitent renouveler l'action en 2025 sur la ville de Saint-Omer en y ajoutant une thématique : celle des écrans.

### Evaluation de l'action

Quel bilan général tirez-vous de votre action :

Le projet "Fête en Famille" a été conçu pour renforcer les liens familiaux et favoriser les échanges entre les familles, tout en offrant un espace d'apprentissage et de partage.

Les objectifs du projet étaient :

- De créer du lien entre les membres d'une même famille mais aussi avec d'autres familles
- De créer du lien avec les partenaires du territoire
- Créer des liens d'interconnaissance entre partenaires
- Faciliter la communication dans la famille
- Créer du lien parent/enfant

La majorité des familles ont exprimé leur satisfaction, en particulier concernant la qualité des ateliers et la possibilité de rencontrer des professionnels dans un cadre détendu.

Les familles ont apprécié la diversité des ateliers, la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences (ex : techniques de portage), et la dimension ludique des activités créatives.

Quelques témoignages de familles :

" Aujourd'hui je me sens rassurée quand à l'utilisation d'écharpes de portage, avant je n'osais pas j'avais peur de la faire tomber"

" Nous avons passé un bon après-midi en famille, cela nous a changé de nos habitudes, nous avons hâte de recommencer"

"L'atelier Web Radio était une belle découverte. Mon enfant a adoré répondre aux questions, c'était un excellent moyen d'exprimer ses idées.

Le fait de faire l'évènement en milieu rural et de faire venir des bus du milieu urbain a permis de créer une mixité sociale sur l'après-midi nous avions vraiment différentes familles présentes.

### Bilan de l'action 3

#### Objectif de l'action

#### Intitulé de l'action :

Pour le comité local audomarois : Agir ensemble pour la prévention des violences.

#### Les objectifs opérationnels de l'action sont-ils atteints ? :

OUI

#### Quels ont été les facteurs de réussite ?

Le projet ayant évolué un peu sur l'année cela a eu un impact sur la réussite du projet.

Taux de participation des parents sur les temps: Sur le temps théâtre-débat il y a eu 40 parents différents qui ont pu participer à l'action. Des parents ont pu venir à la soirée avec leurs ados ce qui a permis d'aborder différentes thématiques entre eux;

Parole d'une maman : " J'en parle souvent avec ma famille mais beaucoup moins avec mes garçons ça me gêne un peu, là ils ont pu avoir les informations et aussi abordés le consentement pour devenir des adultes responsables et respectueux"

Participation des partenaires : La participation des partenaires sur cette thématique étaient un peu moins que celle de l'année dernière ( beaucoup de projets à l'échelle locales et départementales cette année)

Nombres de partenaires formés/sensibilisés : 14 partenaires ont pu être sensibilisés lors des temps ce qui va permettre de pouvoir en discuter plus largement avec les familles accueillies/ accompagnées.

### Evaluation de l'action

#### Quel bilan général tirez-vous de votre action :

Ce projet a été mis en place dans le cadre d'une initiative visant à promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons au sein des familles, et à accompagner les parents dans leur rôle éducatif. Il a également permis de sensibiliser les parents et les professionnels du territoire aux enjeux liés à l'égalité des genres et au consentement.

Les partenaires ont pu être formés ce qui leur permet aujourd'hui d'oser aborder la thématique avec les personnes accompagnées.

" Aujourd'hui en tant que professionnelle je me sens plus outillée pour oser aborder la thématique, voir même animer des ateliers. Je me sens plus légitime qu'avant. J'ai appris beaucoup de choses et cela m'a permis de changer de regard, il me permet aussi de voir l'importance de la thématique égalité filles/garçons dans le cadre de la prévention des violences"

Lors de la soirée théâtre beaucoup de parents ont pris la parole et ont abordés leur façon de voir l'égalité mais aussi comment ils continués parfois de transmettre une éducation stéréotypée sans sans apercevoir.

Les ados ont pu aussi prendre la parole et aborder des thématiques notamment celle du consentement.

Parole d'un ado

" De temps en temps on joue au jeu de la bouteille, et là je me rends compte qu'avec ce jeu on ne respecte pas forcément le consentement vu que l'on est obligé d'embrasser quelqu'un"

Avis sur la soirée d'une maman :

" J'aurais aimé que l'on parle des schémas à ne pas reproduire en tant que parent quand on a subit des choses difficiles, nous donner des outils pour aider les parents. J'ai vécu des choses compliquées quand j'étais enfant et j'aimerais apprendre mes enfants à se faire respecter des adultes et apprendre à dire non, pour ne pas qu'ils vivent ce que j'ai vécu."

" C'était chouette on comprend de quoi ça parle, après là face à mes enfants je me retrouve un peu gênée car c'est pas un sujet dont on parle. C'est une thématique de société c'est important d'en parler mais en tant que maman je me sens gênée d'en parler avec mes enfants"

Parole d'une ado

" C'était bien écrit, des fois j'étais gênée car je n'étais pas d'accord car le père était macho. Aujourd'hui au collège il y a encore des gens qui ont une mentalité ou ils ne respectent pas l'égalité et parlent mal des femmes et notamment de leurs mamans et moi ça me choque"

En ce qui concerne le projet nous avons changé de format quand aux années passées pour que ce format parle plus aux familles.

Le projet mériterait des axes d'amélioration.

## Nos Quartiers d'Eté

TEMPS FORT N° 1 : (Intitulé) Cérémonie d'Ouverture.....	
Date et Horaires du temps fort	12/07/2024 De 14h à 21h
Lieu(x)	Quartier Fort <del>Maillebois</del>
Programme général de la manifestation/du temps fort	<p><b>De 14h à 18h :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Région HDF (ateliers)</li> <li>- CDOS : jeu de l'oie "Olympisme et sport santé"</li> <li>- Compagnons Bâtisseurs : Fabrication en bois</li> <li>- Tennis Club Saint-Omer : Initiation Tennis</li> <li>- HandBall Longuenesse <del>Maillebois</del> : Initiation Handball</li> <li>- Rémy Coquelle : Initiation Foot Freestyle + show</li> <li>- Ferme à Lulu : Ferme pédagogique</li> <li>- Carrousel : Manège</li> <li>- Escal'Gdmpe : Tour d'escalade</li> <li>- Calèche du Boulonnais : Tour en calèche</li> <li>- Nature pomme : Fabrication de jus de pomme</li> <li>- Marché de producteurs/artisans</li> <li>- PMI : Massage pour bébé</li> <li>- Maison des Ados : Stand de présentation</li> <li>- CIDFF + ESCAL : Van "En voiture Nina et <del>Simon e.s</del>" point d'écoute itinérant (sexualité, discriminations, LGBT, violences...)</li> <li>- Centres Sociaux Connectés</li> </ul> <p><b>Ateliers ESCAL :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilité douce : kart à pédales</li> <li>- Création : atelier manuel à base d'éléments de récupération</li> <li>- Baby Gym : Parcours motricité pour bébé</li> <li>- Influenceurs santé : Animation et jeux de sensibilisation santé</li> <li>- Stand numérique : Photos fond vert et réalité virtuelle</li> <li>- Tennis de table en <del>libre service</del></li> <li>- Tir à l'arc</li> <li>- Animation de la malle paralympique prêtée par Gamins Exceptionnels</li> </ul> <p><b>A 18h :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Spectacle de rue : <del>De Cuyper vs De Cuyper</del> de la Compagnie Pol et Freddy</li> </ul> <p><b>A partir de 19h :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Barbecue convivial ouvert à toutes et tous</li> <li>- Concert : <del>SixTrees</del> groupe de Pop Rock Issu du Pas-de-Calais</li> </ul>
<p>et permettre à un maximum d'enfants de profiter de nos actions respectives. Nous travaillons également sur le développement d'actions en partenariat avec les collèges afin de poursuivre notre objectif d'accueillir davantage de collégiens.</p> <p>Confirmez-vous que vous poursuivez ce projet l'année prochaine ? ..... NON</p> <p>Poursuivez-vous ce projet à l'identique avec le même nombre de collectifs ? ..... NON</p> <p>Indiquez le nouveau nombre de collectifs .....</p> <p>Quelles sont les nouveautés ? .....</p>	

TEMPS FORT N°2 : (Intitulé)..NQE Renan.....	
Date et Horaires du temps fort	26/07/2024 De 14h à 19h
Lieu(x)	Quartier du Renan
Programme général de la manifestation/du temps fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation au <del>Parkour</del></li> <li>- Initiation <del>Footfreestyle</del> et 1vs1</li> <li>- Initiation <del>Breakdance</del></li> <li>- Cible géante football</li> <li>- Kart à pédales</li> <li>- Volleyball</li> <li>- Badminton</li> <li>- Tennis Ballon</li> <li>- Tir à l'arc</li> <li>- Jeux en bois</li> <li>- Mission Locale</li> <li>- Activité création à base de récupération</li> <li>- Buvette « vers le zéro déchets »</li> <li>- Spectacle professionnel de pratiques urbaines</li> </ul>
Si ateliers/moments de préparation associés à ce temps fort, précisez leur contenu	..... ..... .....
<b>FIL ROUGE</b> Précisez les activités liées au fil rouge (stands proposés, acteurs mobilisés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation au <del>Parkour (BlackList)</del></li> <li>- Initiation <del>Footfreestyle</del> et 1vs1 <del>(BlackList)</del></li> <li>- Initiation <del>Breakdance (BlackList)</del></li> <li>- Cible géante football <del>(BlackList)</del></li> <li>- Volleyball (ESCAL)</li> <li>- Badminton (ESCAL)</li> <li>- Tennis Ballon (ESCAL)</li> <li>- Tir à l'arc (ESCAL)</li> <li>- Sensibilisation santé (ESCAL)</li> <li>- Mission Locale</li> <li>- Spectacle professionnel de pratiques urbaines <del>(BlackList)</del></li> </ul>
<b>ECORESPONSABILITE</b> Précisez les aspects écoresponsables de la manifestation autour du tri, des questions environnementales, du gaspillage alimentaire (stands proposés, acteurs mobilisés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kart à pédales (mobilité douce - ESCAL)</li> <li>- Jeux en bois (ESCAL)</li> <li>- Activité création à base de récupération (ESCAL)</li> <li>- Buvette « vers le zéro déchets » (ESCAL)</li> </ul>

TEMPS FORT N°2 : (Intitulé) Cérémonie de clôture.....	
Date et Horaires du temps fort	04/09/2024 De 10h à 19h
Lieu(x)	Quartier Fort Maillebois
Programme général de la manifestation/du temps fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation au <del>Parkour</del></li> <li>- Initiation <del>Footfreestyle</del> et 1vs1</li> <li>- Initiation <del>Breakdance</del></li> <li>- Cible géante football</li> <li>- Kart à pédales</li> <li>- Initiation Cirque</li> <li>- Initiation Rugby</li> <li>- Tennis Ballon</li> <li>- Tir à l'arc</li> <li>- Jeux en bois</li> <li>- Conseil des Jeunes de la CAPSO</li> <li>- Activité création à base de récupération</li> <li>- Buvette « vers le zéro déchets »</li> <li>- Spectacle professionnel de pratiques urbaines</li> </ul>
Si ateliers/moments de préparation associés à ce temps fort, précisez leur contenu	..... .....
<b>FIL ROUGE</b> Précisez les activités liées au fil rouge (stands proposés, acteurs mobilisés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation au <del>Parkour (BlackList)</del></li> <li>- Initiation <del>Footfreestyle</del> et 1vs1 (<del>BlackList</del>)</li> <li>- Initiation <del>Breakdance (BlackList)</del></li> <li>- Cible géante football (<del>BlackList</del>)</li> <li>- Volleyball (ESCAL)</li> <li>- Badminton (ESCAL)</li> <li>- Tennis Ballon (ESCAL)</li> <li>- Tir à l'arc (ESCAL)</li> <li>- Sensibilisation santé (ESCAL)</li> <li>- Mission Locale</li> <li>- Spectacle professionnel de pratiques urbaines (<del>BlackList</del>)</li> </ul>
<b>ECORESPONSABILITE</b> Précisez les aspects écoresponsables de la manifestation autour du tri, des questions environnementales, du gaspillage alimentaire (stands proposés, acteurs mobilisés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kart à pédales (mobilité douce - ESCAL)</li> <li>- Jeux en bois (ESCAL)</li> <li>- Activité création à base de récupération (ESCAL)</li> <li>- Buvette « vers le zéro déchets » (ESCAL)</li> </ul>

## 8 – SERVICES GERES PAR LA CAPSO

*Certains chiffres 2024 ne sont pas reçus au moment de la rédaction.*

### REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

<b>Nombre de bénéficiaires accompagnés par le CIAS du Pays de Saint-Omer</b>	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	262	200	196	241	235	287

### POLE PETITE ENFANCE

Nombre total d'accueils	2022		2023	
	Total	CAPSO	Total	CAPSO
Enfants	75	74	68	66
Familles	70	69	62	60

Ci-dessous les chiffres pour Longuenesse :

	2021	2022	2023
Enfants	21	21	18
Familles	17	21	18

### ECOLE DE MUSIQUE, DE DANSE & D'ARTS PLASTIQUES

Nombre d'élèves		
	2022	2023
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2089</b>	<b>2138</b>
Arts visuels	42	45
Danse	115	53
Musique	4	126
Théâtre	8	9
<b>Longuenessois</b>	<b>169</b>	<b>233</b>
Certains élèves sont inscrits dans plusieurs discipline		

## PRE

Le Projet de Réussite Educative développé par la ville de Longuenesse dès 2007 et ensuite mutualisé avec les communes de Saint-Omer et Arques en 2015, a fait l'objet d'un transfert à la CAPSO le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

La ville de Longuenesse reste solidaire du dispositif via les mécanismes de compensation de charges définis par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Elle valide, par ailleurs, la mise à disposition du local hébergeant le PRE dans la convention d'utilisation de l'abattement TFPB conclue avec Pas de Calais Habitat (Montant de 17 250,00€ annuel).

Le coût annuel moyen du PRE est de 160 000,00 €. Le dispositif bénéficie du soutien financier stable de l'état via l'appel à projet Politique de la Ville et de la Caisse d'Allocation Familiale.

Le PRE est un dispositif partenarial structuré autour d'équipe pluridisciplinaires restreintes au sein desquelles le CCAS intervient. Il base son fonctionnement sur un principe d'adhésion des familles. Ces dernières peuvent intégrer le PRE suite à :

- ☛ Une orientation d'un partenaire
- ☛ Une sollicitation de la famille

### Budget prévisionnel 2024 PRE : 162 786€



## OBJECTIF PRINCIPAL

- proposer de façon réactive et partenariale un accompagnement aux enfants et aux familles présentant des signes de fragilité, de façon à apporter un mieux dans leur réussite.

## PUBLIC CIBLE

- Enfants de 2 à 16 ans,
- Résidant en quartier prioritaire (Arques, Longuenesse, Saint-Omer) ou scolarisé dans l'un des établissements cibles.

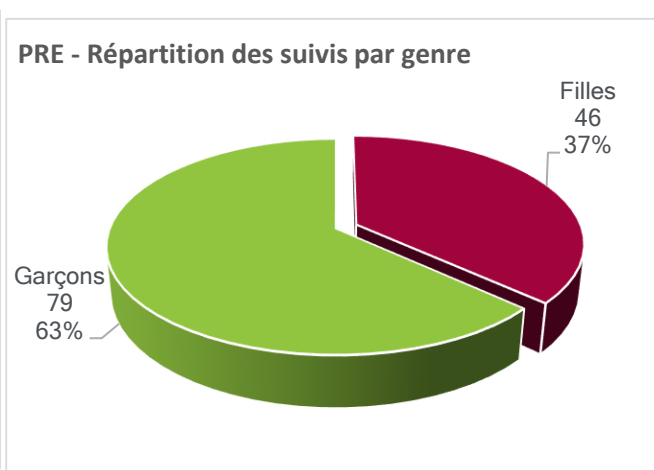
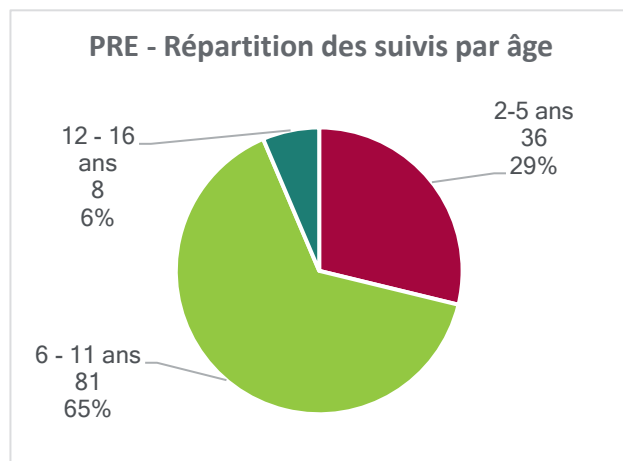
## LONGUENESSE

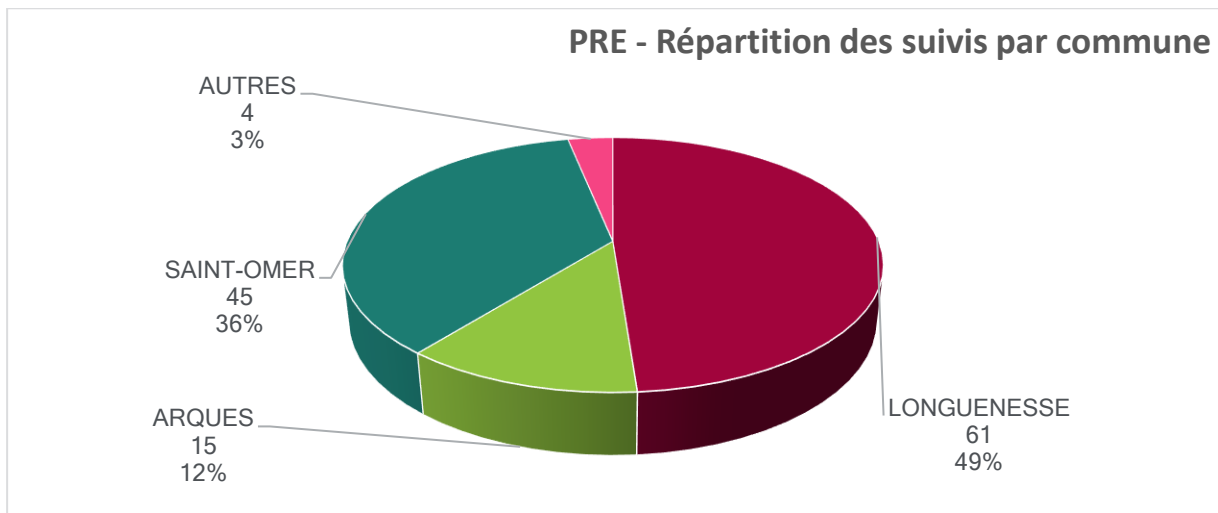
- sont concernées les écoles suivantes : Louis Blériot, Georges Sand, Léon Blum, Paul Verlaine.

### Bilan quantitatif et qualitatif 2024

	2023	2024
Nombre d'enfants orientés (n-1)	68	60
Nombre d'enfants suivis	149	125
dont entrées	67	52

### Profil des enfants suivis





### Les parcours mis en place

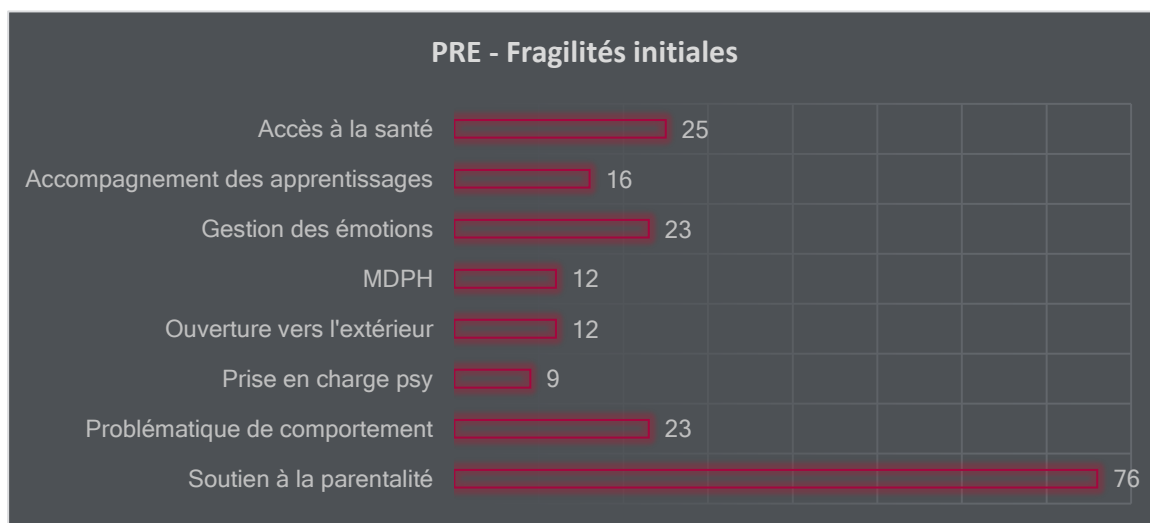
Les enfants intégrés au PRE disposent d'un suivi individualisé. 2 référentes famille et une coordinatrice sont en contact très régulier avec les familles et les partenaires pour identifier les actions à mettre en place.

En 2024, 125 suivis ont été réalisés :

- 👉 42% des enfants sont orientés par l'Education nationale
- 👉 34% des familles ont directement pris contact avec le PRE

En termes de flux :

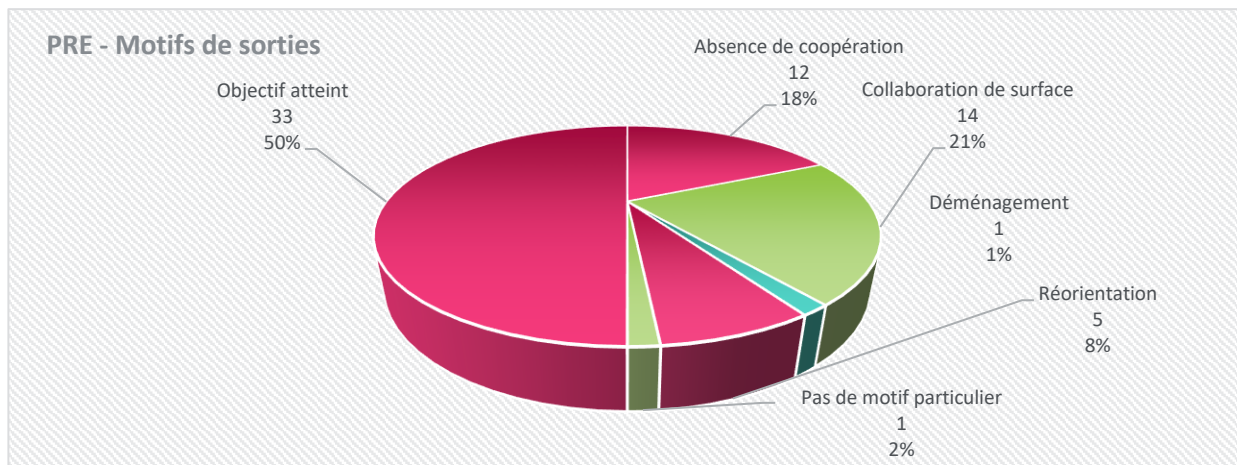
- 👉 le dispositif a intégré 52 enfants
- 👉 67 en sont sortis pour des motifs divers dont 50% pour objectif atteint
- 👉 83% des enfants ont un cumul de fragilités à l'entrée dans le dispositif



50% des sorties le sont pour objectif atteint.

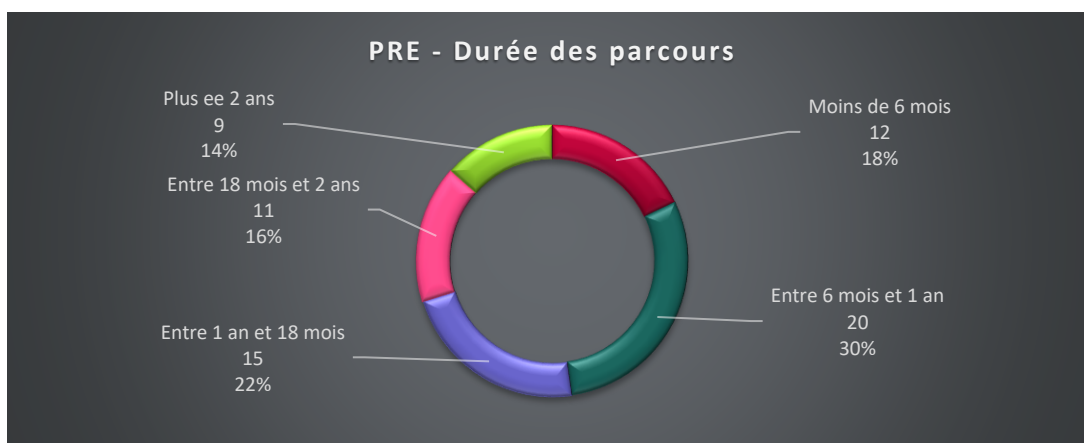
Sur les 26 sorties pour absence de coopération des parents ou collaboration de surface :

- 4 cumulaient un parcours de plus de 2 ans
- 8 avaient un parcours de plus d'un an



La durée des parcours est surveillée et le PRE évoque chaque situation à minima 2 fois par an en EPR permettant de solliciter les partenaires sur les objectifs identifiés, les objectifs travaillés et de définir la suite du parcours (fin, poursuite avec nouveaux objectifs, réorientation...).

Avec ce processus, la durée moyenne de parcours est de 63 semaines (en baisse par rapport à 2023 : 86 semaines).



### Les actions 2024

Des actions complémentaires au travail des référentes familles sont mises en place pour répondre aux besoins des familles. Certaines sont mises en place par le réseau de partenaires et le PRE s'y inscrit en vue d'y accompagner les familles.

En 2024, ont notamment été proposés :

- La colonie PRE en lien avec la ville de Longuenesse - 19 enfants y ont participé. Ce séjour permet de travailler avec les enfants les notions de séparation, autonomie, hygiène, loisirs, respect des règles, confiance en soi, émotions et leur gestion.
- Groupe lecture une fois par mois (2 à 3 familles pdt 1H30). Sur l'année 2024, 8 familles y ont participé et donc 16 enfants en ont bénéficié. À la suite de ces rencontres, 4 inscriptions à la médiathèque pour 4 familles ont été réalisées.
- Thérapie familiale : 26 familles ont bénéficié d'au moins une séance.
- Art thérapie
  - Au travers de suivis individuels (3 enfants en 2024 sur 10 séances) – travail autour de la place dans son environnement, les limites et la pose d'un cadre)
  - Au travers d'ateliers familles (2 inscrites) autour du vivre ensemble dans le respect de chacun
  - Groupe de préparation à l'entrée en 6ième (4enfants scolarisés en CM2 ont rencontrés la professionnelle a raison de 2H à 5 reprises)
- Psychopédagogue en pédagogie positive qui accompagne enfant ou parents à titre individuel dans un parcours d'apprentissage
  - "Apprendre à Apprendre" (5 enfants / 8 séances / 1 heure) : connaître son profil de mémorisation, savoir se reconcentrer, réaliser une carte mentale, ...
  - Booster sa parentalité" pour 3mères \_ 5 séances d'une heure chacune \_ s'appuyer sur le savoir être et savoir-faire de l'adulte référent (accompagner les temps de devoirs, astuces du quotidien pour faire participer les enfants à la maison, techniques d'évitement aux écrans)
- CIDFF : animation "En Jeu Parents !» (4 parents dont 1 papa) et atelier Egalite fille/garçon (2 mères et 6 enfants)
- Animation de cafés des Parents au sein d'écoles primaires autour de la gestion des écrans au domicile (3 mamans PRE + 7 mères dont les enfants sont scolarisés en REP)

## 9 – FRANCE SERVICES

À Longuenesse,  
je suis accompagné  
pour préparer  
mes démarches  
administratives en ligne.



### Découvrez les offres France services à La Poste de Longuenesse.

#### Au bureau de poste

- Demandez conseil au chargé de clientèle référent France services pour effectuer vos démarches administratives en ligne.
- Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès à Internet et à nos équipements numériques :
  - ▶ Tablette ou ordinateur
  - ▶ Imprimante, scan

**LA POSTE**  
**4 AVENUE ARTHUR RIMBAUD**  
**62219 LONGUENESSE**

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi / 9h - 12h et 14h - 16h30  
Samedi / 9h - 12h

Tél : 03 91 92 08 54  
Mail : longuenesse@france-services.gouv.fr

## Les services du quotidien à côté de chez vous.



**MA SITUATION DE VIE CHANGE**  
Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



**JE FAIS VALOIR MES DROITS**  
Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



**JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ**  
Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



**JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA**  
Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



**JE PRÉPARE MA RETRAITE**  
Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



**JE CHERCHE UN EMPLOI**  
Je m'inscris/écris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...



**JE SOUHAITE OBTENIR LE CHÉQUE ÉNERGIE**  
Je veux m'informer sur les conditions d'éligibilité et sur l'utilisation possible. Je veux être accompagné dans la réalisation de mes démarches administratives ou être orienté vers une assistance dédiée.



**JE DÉCLARE MES IMPÔTS**  
Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...

Agence nationale des titres sécurisés

### J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



**JE SOUHAITE OBTENIR UNE AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE**  
Je veux m'informer sur l'existence de MaPrimeRénov et de MaPrimeAdapt\* (adaptation de mon logement à la perte d'autonomie ou au handicap) et sur les aides mobilisables, être accompagné dans mes démarches administratives, le dépôt de ma demande et la création de mon compte.

## Les documents indispensables auxquels je dois penser si mes démarches concernent :

### L'ASSURANCE MALADIE (CPAM - AMELI.FR)

- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Ma pièce d'identité en cours de validité

### L'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Ma pièce d'identité en cours de validité

### FRANCE TRAVAIL (anciennement pôle emploi)

- Mon n° d'identifiant
- Ma pièce d'identité en cours de validité
- Mon CV imprimé ou sur clé USB (si nécessaire)

### LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

- Particulier ou exploitant : mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Entreprise : le n° de SIRET (14 chiffres)
- Une adresse email valide ou un n° de téléphone portable afin de recevoir le mot de passe provisoire lors de la création de l'espace

### LES FINANCES PUBLIQUES/IMPÔTS (DGFiP)

- Mon numéro d'identification fiscale
- Mon n° d'accès en ligne (pour création de compte)
- Mon dernier avis d'imposition
- Ma pièce d'identité en cours de validité

### TITRES SÉCURISÉS DE L'ÉTAT (ANTS)

- Mon identifiant ANTS
- Ma pièce d'identité en cours de validité

### LA DÉFENSE DES DROITS (MINISTÈRE DE LA JUSTICE)

- Ma pièce d'identité en cours de validité

### LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

- Mon n° de sécurité sociale
- Ma pièce d'identité en cours de validité



**Les bilans de ce document serviront également  
pour les commissions thématiques**

*Merci à tous les services de la ville et à nos partenaires qui ont contribué à la  
précision de ce document.*



*Centre Communal  
d'Action Sociale  
de Longuenesse*